PAIX-TRAVAIL-PATRIE

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Ministry of Economy, Planning and Regional Development
****

Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
General Directorate of Planning and Regional Development
****

Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en Valeur des Zones Frontalières
Department of Regional and Border Area Development

MARCHE N°022/M/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/LRV/2017 RELATIF A L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

RAPPORT DE PROSPECTIVE TERRITORIALE

Version définitive

Agora Consulting
Etudes - Conseil - Formation
Inventer demain...

Groupement Agora Consulting / CID

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT
إستشارة، هندسة و تنمية

Avril 2022

Elaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Adamaoua

Volume II :

RAPPORT DE PROSPECTIVE TERRITORIALE

SOMMAIRE

AVANT PROPOS 10
RESUME EXECUTIF 12
INTRODUCTION GENERALE 13

1. POSITIONNEMENT DU RAPPORT DE PROSPECTIVE DANS LE CADRE GÉNÉRAL DE L'ETUDE 13

2. PROSPECTIVE TERRITORIALE 15
2.1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES 15
2.2. HISTOIRE DE LA PENSÉE PROSPECTIVISTE 18
2.3. DÉMARCHE ET OUTILS DE LA PROSPECTIVE 19
2.4. TERRITOIRE PERTINENT 20
2.5. HORIZON TEMPOREL 21
2.6. CHAMPS THÉMATIQUES ABORDÉS 21

CHAPITRE I. METHODOLOGIE POUR LA PROSPECTIVE TERRITORIALE 22

1.1. PRÉPARATION DES ATELIERS DE PROSPECTIVE TERRITORIALE 22
1.1.1. PRÉPARATION ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE 22
1.1.2. PRÉPARATION TECHNIQUE 22

1.2. OPÉRATIONNALISATION DES ATELIERS 23

1.3. CONSOLIDATION ET CAPITALISATION DES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES LORS DES CONSULTATIONS PARTICIPATIVES 24

CHAPITRE II. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE 25

2.1. TENDANCES INTERNATIONALES 25
2.1.1. PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES 25
2.1.2. DÉFIS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN 25
2.1.3. DÉVELOPPEMENT FULGURANT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES 26
2.1.4. REMISE EN CAUSE DE CERTAINES MODALITÉS DE LA GLOBALISATION 26
2.1.5. SYSTÈME LOGISTIQUE ET SUPPLY CHAIN 27
2.1.6. DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE 27

2.2. TENDANCES CONTINENTALES 28
2.2.1. AGENDA 2063 : UNE VISION PANAFRICAINE DURABLE POUR UNE « AFRIQUE INTÉGRÉE, PROSPÈRE ET PACIFIQUE » 28
2.2.2. ZLEC : UN DES PILIERS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASPIRATION DE L'AGENDA 2063 29

2.3. TENDANCES SOUS RÉGIONALES 30
2.3.1. COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES DE L'AFRIQUE CENTRALE 30
2.3.2. MARCHÉS DU VOISINAGE À LA PORTÉE DU CAMEROUN DANS UNE PERSPECTIVE FUTURE 32

2.4. TENDANCES NATIONALES 34

2.5. TENDANCES INFRANATIONALES 35

2.6. SYNTHÈSE DES OPPORTUNITÉS ET MENACES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA 37

CHAPITRE III. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL 38

3.1. CAPITAL NATUREL 38

3.1.1. ÉTAT DES LIEUX 38
3.1.1.1. Une richesse diversifiée *38*
3.1.1.2. Des contraintes nombreuses mais surmontables *45*
3.1.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES 48
3.1.3. JEUX D'ACTEURS 50
3.1.4. CHAMPS DE BATAILLE 53
3.1.5. MATRICE SWOT 54

3.2. CAPITAL HUMAIN ET CULTUREL 55
3.2.1. ÉTAT DES LIEUX 55
3.2.1.1. Population essentiellement jeune et en nette croissance *55*
3.2.1.2. Structure de la population en fonction du milieu de résidence *56*
3.2.1.3. Une répartition inégale de la popluation par département *57*
3.2.1.4. Des flux migratoires internationaux qui s'accentuent *60*
3.2.1.5. Une diversité ethnique *62*
3.2.1.6. Une diversité religieuse *63*
3.2.1.7. Problèmes qui affectent l'état de santé des populations *63*
3.2.1.8. Un système éducatif confronté à plusieurs défis *66*
3.2.1.9. Une population confrontée à la pauvreté et au chômage *66*
3.2.1.10. Un éventail d'organisations de la société civile *68*
3.2.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES 68
3.2.3. JEUX D'ACTEURS 71
3.2.4. CHAMPS DE BATAILLES 72
3.2.5. MATRICE SWOT 73

3.3. URBANISATION, HABITAT ET CADRE DE VIE 74
3.3.1. ETAT DES LIEUX 74
3.3.1.1. L'Adamaoua : une position stratégique *74*
3.3.1.2. Ngaoundéré : une plateforme logistique importante *74*
3.3.1.3. Une armature urbaine régionale relâchée *75*
3.3.1.4. Un maillage urbain polarisé par Ngaoundéré *77*
3.3.1.5. Un cadre de vie urbain à améliorer *78*
3.3.1.6. Une mobilité urbaine dominée par les motos taxis *79*
3.3.1.7. Une absence de documents de planification urbaine *79*
3.3.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES 80
3.3.3. JEUX D'ACTEURS 81
3.3.4. CHAMPS DE BATAILLE 81
3.3.5. ANALYSE SWOT 82

3.4. ANALYSE ECONOMIQUE 82
3.4.1. ETAT DES LIEUX 82
3.4.1.1. Une économie dominée par le secteur primaire *82*
3.4.1.2. Un secteur de l'agriculture disposant d'un fort potentiel de croissance *83*
3.4.1.3. Un secteur de l'élévage à encadrer et devélopper *86*
3.4.1.4. Un tissu industriel limité malgré un potentiel important *86*
3.4.1.5. Secteur minier : plusieurs obstacles pour une exploitation optimale *87*
3.4.1.6. Commerce et logistique : activités économiques majeures dans la région *88*
3.4.1.7. Energies renouvelables : conditions extrêmement favorables à l'implantation des énergies propres et durable *89*
3.4.1.8. Tourisme : Plusieurs obstacles à l'émergence de ce secteur *90*
3.4.2. ANALYSE DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES PASSÉES 91
3.4.3. JEUX D'ACTEURS 98
3.4.4. CHAMPS DE BATAILLES 99
3.4.5. SYNTHÈSE SWOT 100

3.5. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS 101
3.5.1. ETAT DES LIEUX 101
3.5.1.1. Un déficit important en infrastructure et transport routier 101
3.5.1.2. Une Infrastructures ferroviaires dégradée 102
3.5.1.3. Un transport aérien très limité 103
3.5.1.4. Un faible accès aux Technologies de l'Information et de la Communication 103
3.5.1.5. Infrastructure énergétique : inégale répartition de la couverture en électricité 104
3.5.1.6. Infrastructures et équipements hydrauliques : une partie importante des ouvrages non fonctionnels 105
3.5.1.7. Des besoins énormes en assainissement liquide et solide 107
3.5.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES 108
3.5.3. JEUX D'ACTEURS 113
3.5.4. CHAMPS DE BATAILLES 117
3.5.5. MATRICE SWOT 119

3.6. GOUVERNANCE DU TERRITOIRE 119
3.6.1. ETAT DES LIEUX 119
3.6.1.1. Un processus de transfert de compétences à parachever 120
3.6.1.2. Un problème d'insécurité 121
3.6.1.3. Foncier : des conflits latents 122
3.6.1.4. Un climat des affaires à améliorer 126
3.6.1.5. Nécessité de consolider le rôle de la société civile pour aboutir à un développement durable 127
3.6.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES 128
3.6.3. JEUX D'ACTEURS 131
3.6.4. CHAMPS DE BATAILLE 134
3.6.5. ANALYSE SWOT 135

CHAPITRE IV. VISION STRATEGIQUE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA 136

4.2. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES ISSUES DES CONSULTATIONS PARTICIPATIVES 136
4.2.1. UNE SITUATION SÉCURITAIRE À AMÉLIORER 136
4.2.2. UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL À SAUVEGARDER 137
4.2.3. UN NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL À AMÉLIORER D'URGENCE 138
4.2.4. UNE ARMATURE URBAINE À RÉÉQUILIBRER ET UN CADRE URBAIN DE VIE À AMÉLIORER 141
4.2.5. UNE CONNECTIVITÉ ROUTIÈRE, AÉRIENNE, FERROVIAIRE ET NUMÉRIQUE À DÉVELOPPER 142
4.2.6. UNE ÉCONOMIE À RESTRUCTURER EN VUE D'UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE 143
4.2.7. UNE GOUVERNANCE À RENFORCER 151

4.3. PRINCIPES FONDATEURS DE LA VISION 154

4.4. PROPOSITION D'UN ENONCE DE LA VISON 154

CHAPITRE V. PROSPECTIVE EXPLORATOIRE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA 156

5.1. TENDANCES LOURDES, GERMES DE CHANGEMENT, RUPTURES ET INERTIES 156
5.2.1. TENDANCES LOURDES 156
5.2.2. GERMES DE CHANGEMENTS 157
5.2.3. RUPTURES, INVARIANTS ET INERTIES 157

5.2. FACTEURS FAISEURS D'AVENIR 158
5.2.1. LES VARIABLES DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA 158
5.2.2. EVOLUTIONS POSSIBLES DES MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT 161

5.3. LES CHEMINEMENTS POSSIBLES 162
5.3.1. .SCENARIO DU TRAITEMENT DES URGENCES PARTOUT 162
5.3.2. SCÉNARIO DE L'ARTICULATION HISTORIQUE ET DU RÉÉQUILIBRAGE RÉGIONAL PAR NGAOUNDÉRÉ 165
5.3.3. SCÉNARIO DU DIAMANT DE PÔLES INTÉGRÉS 169
5.3.4. SCÉNARIO DU PARI SUR LA DYNAMIQUE SOUS-RÉGIONALE 171

5.4. EVALUATION DES SCENARIOS 173
5.4.1. DU SNADDT AU SRADDT : VERS UN SCENARIO SOUHAITABLE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA 173
5.4.2. PRISE EN COMPTE DES PROBLÉMATIQUES GLOBALES ET INTERNATIONALES (ODD, AGENDA 2063, ETC.) 177
CONCLUSION 178
BIBLIOGRAPHIE 180
ANNEXES 183

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Déroulé des deux journées des ateliers de prospective territoriale 23
Tableau 2 : Aperçu des priorités des axes thématiques de la stratégie RCP 36
Tableau 3 : Fichier synthétique de l'inventaire des indices des ressources minérales et matériaux de construction dans la region de l'Adamaoua par departement 40
Tableau 4 : Formations végétales dominantes par Département dans la Région de l'Adamaoua 41
Tableau 5 : Liste de quelques PFNL d'origine végétale rencontrés dans la Région de l'Adamaoua 42
Tableau 6 : Répartition des zones protégées de la Région 44
Tableau 7 : Estimation de la population de la région de l'Adamaoua par département selon le milieu de résidence 57
Tableau 8 : Evolution de la structure de la population de la Région de l'Adamaoua par département en 2021 57
Tableau 9 : Estimations de l'évolution de la population par Commune de 2005- 2021 57
Tableau 10 : Estimations des densités des populations de la region de l'Adamaoua par département 60
Tableau 11 : Répartition spatiale des différents groupes ethniques de la région de l'Adamaoua 62
Tableau 12 : Effectif des centres sanitaires et du personnel dans les unités 64
Tableau 13 : Evolution de la pauvreté monétaire en 2001, 2007 et 2014 67
Tableau 14 : Dimensions spatiales de la pauvreté (indicateurs de pauvreté monétaire) en 2007 et en 2014 67
Tableau 15 : Évolution du taux de chômage dans la région de l'Adamaoua 68
Tableau 16 : Répartition de la population de la région de l'Adamaoua par département selon le milieu de résidence 75
Tableau 17 : Classement des principales villes de la région de l'Adamaoua suivant le poids démographique (2005-2021) .. 76
Tableau 18 : Répartition spatiale des établissements et agences de tourisme 90
Tableau 19 : Récapitulatif des sites touristiques de la région 90
Tableau 20 : Quelques programmes et projets du MINADER impliqués dans l'aide apportée aux chaînes alimentaires dans l'Adamaoua 96
Tableau 21 : Caractéristiques des liaisons routières entre le chef-lieu de la Région de l'Adamaoua (Ngaoundéré) et les chefs-lieux de Départements 101
Tableau 22 : Postes de production de l'énergie électrique de la Région de l'Adamaoua 105
Tableau 23 : Variables de développement de la région de l'Adamaoua 160

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Positionnement du rapport de prospective dans le cadre général de l'étude 14
Figure 2 : Algorithme de l'analyse prospective 20
Figure 3 : Méthodologie de travail adoptée pour le recueil des contributions des acteurs 24
Figure 4 : Répartition de la population de la région de l'Adamaoua par sexe selon les départements en 2021 55
Figure 5 : Pyramide des âges dans la Région de l'Adamaoua en 2021 56
Figure 6 : Réseau urbain de la région de l'Adamaoua 76
Figure 7 : Répartition des ouvrages hydrauliques par département 106
Figure 8 : Evolution des effectifs des éleves dans les ZEP entre 2016 et 2020 140
Figure 9 : Séquencement des scénarios de développement du SNADDT 173

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Carte du domaine Forestier de la région 44
Carte 2 : Hierarchie urbaine de la région de l'Adamaoua 59
Carte 3: Etat des réfugiés et déplacés internes das la région de l'Adamaoua 61
Carte 4 : Répartition de la population urbaine par département dans la région de L'Adamaoua 75
Carte 5 : Armature urbaine de Ngaoundéré 78
Carte 6 : Situation régionale de la sécurité alimentaire 85
Carte 7 : Scenario du traitement des urgences partout 164
Carte 8 : Scenario de l'articulation historique et du réequilibrage par Ngaoundéré 168
Carte 9 : Scénario du diamant de pôles intégrés 170
Carte 10 : Scénario du pari sur la dynamique sous-régionale 172

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEFA : Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales
AER : Agence d'Électrification Rurale
AFOP- PCP : Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche – Phase de Consolidation et de Pérennisation
APE : Accord de Partenariat Économique
ASOL : Aide-soignant Option Laboratoire,
ATMS : Agent Technique Médico-Sanitaire
CAMNAFAW : Cameroon National Association for Family Welfare
CAPAM : Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
CEA : Commission Économique pour l'Afrique
CEEAC : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale
CENADEFOR : Centre National de Développement Forestier
COP21 : 21e Conférence des Parties
COSCA : Collectif des Organisations de la Société Civile de l'Adamaoua
CPB : Centre de Promotion du Bois
DGSN : Délégation Générale à la Sûreté Nationale
DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EDS : Enquête Démographique et de Santé
EFA : Exploitations Familiales Agropastorales
EGEM : École de Géologie et d'Exploitation Minière
FEICOM : Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
FNE : Fonds National de l'Emploi
GICAM : Groupement Inter-Patronal du Cameroun
GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HCR : Haut-Commissariat des Réfugiés
IBA : Infirmier Breveté Accoucheur
IDE : Infirmier Diplome d'Etat
IDEP : Infirmier Diplômé D'Etat Option Polyvalent
INS : Institut National de la Statistique
INTS : Institut National du Travail Social
ITIE : Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
MAÏSCAM : Maïserie du Cameroun
MINADER : Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS : Ministère des Affaires Sociales
MINDEF : Ministère de la Défense

MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT : Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA : Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFI : Ministère des Finances
MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune
MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINJEC : Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINMAP : Ministère des Marchés Publics
MINMIDT : Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINRESI : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINSEP : Ministère des Sports et de l'Éducation Physique
MINTSS : Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
ODD : Objectifs de Développement Durable
OMS : Organisation mondiale de la Santé
ONADEF : Office National de Développement des Forêts
ONAREF : Office National de Régénération des Forêts
PACDDU : Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain
PADDL : Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PAJER-U : Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PAN : Points d'Accès Numériques
PANGIRE : Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PASC : Programme d'Appui à la Société Civile
PDFN : Plan Directeur Ferroviaire National
PDIDE-AC : Plan Directeur de L'Industrialisation et de Diversification Économique de l'Afrique Central
PIAASSI : Projet Intègre d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PIB : Produit Intérieur Brut
PIFMAS : Projet d'Insertion socio-économique des jeunes par la création des micros entreprises de Fabrication du Matériel Sportif
PLANUT : Plan d'Urgence Triennal
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Petites et Moyennes Industries
PNDP : Programme National de Développement Participatif
PNFL : Produits Forestiers Non Ligneux
PNZT : Plan National de Zonage du Territoire
PODED-AD : Plateforme des Organisations de Participation au Développement Durable de l'Adamaoua

PRECASEM : Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier
PREF-CEMAC : Programme des Réformes Économiques et Financières
PRFP : Programme de Relance de la Filière Plantain
PRFP : Programme de Relance de la Filière Plantain
PRO-ACT II : Projet de renforcement des capacités de résilience et amélioration de la sécurité
PRODEL : Projet de Développement de l'Élevage
ProMESS : Projet Mines-Environnement-Santé et Société
PTS-J : Plan Triennal Spécial Jeunes
PTS-J : Plan Triennal Spécial Jeunes
RCA : République Ccentrafricaine
RCP : Relèvement et Consolidation de la Paix
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SADC : Southern African Development Community
SAR/SM : Section Artisanale Rurale et Section Ménagère
SDEEGROBM : Syndicat des Eleveurs du Gros Bétail du Mbere
SEBVINA : Syndicat des Éleveurs de Bétail de la Vina
SNADDT : Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire :
SND30 : Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire
TANICAM : Tanneries et Peausseries du Cameroun
TCP : Télé centres Communautaires Polyvalents
UA : Union Africaine
UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population
UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZIC : Zones d'Intérêt Cynégétiques
ZICGC : Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communale
ZLEC : Zone de Libre-Échange Continentale

AVANT PROPOS

Depuis le Sommet de Rio de 1992, une prise de conscience des enjeux liés à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles dans le processus de développement se fait progressivement à travers des voix qui s'élèvent pour souligner la nécessité de transformer les modes de vie et d'aménagement des territoires. A l'issue de ce sommet, les États se sont engagés à adopter des stratégies nationales et à définir des programmes traduisant les grands principes du développement durable en objectifs, priorités, activités et responsabilités pour le 21ème siècle. Ces stratégies sont considérées comme des instruments à caractère hautement participatif ayant pour objet « d'assurer un progrès économique, équitable sur le plan social, tout en préservant la base de ressources et l'environnement pour les générations futures ».

A cet effet, le Gouvernement camerounais s'est engagé à relever les défis du 21ème siècle en faisant du développement durable un modèle pour le futur de son territoire. Cette volonté s'est traduite par la définition d'une politique d'aménagement du territoire s'inscrivant dans la vision nationale de développement, la Vision Cameroun 2035, qui vise à faire du Cameroun, « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».

La formulation de la Vision 2035 a été opérationnalisée dans sa première phase par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE, 2010-2020), centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels, la gouvernance et la gestion stratégique de l'État.

Pour maintenir le cap d'émergence à l'horizon 2035, l'État a élaboré dans sa deuxième phase, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). La SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé.

Les objectifs globaux poursuivis par la SND30 sont[1] : (i) mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ; (ii) améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi; (ii) renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif ; et (iv) améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

En matière d'aménagement du territoire, les orientations formulées dans la SND30 visent à : (i) créer et mettre en réseau les pôles de développement urbains et ruraux ; (ii) développer les réseaux de communication et de desserte ; (iii) poursuivre et finaliser l'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire ; (iv) désenclaver les zones mal desservies pour leur assurer une meilleure intégration dans le réseau urbain régional ; (v) promouvoir le développement des villes secondaires de l'armature urbaine régionale pour les faire émerger en tant que pôles d'équilibre régionaux ; (vi) faire des zones frontalières des véritables pôles de développement économique ; (vii) mettre en place un système de prévention et de protection contre les risques environnementaux qui menacent la plupart des centres

[1] Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, (Vision 2035 et objectifs, page 21).

urbains (inondation, érosion, glissement de terrains, etc.); et (viii) veiller au respect des normes d'aménagement du territoire[2].

Afin d'atteindre les objectifs de la Vision 2035, de la SND30, ainsi que des autres stratégies de développement à forte implication spatiale (Stratégie du Secteur des Services Sociaux (2016-2027), Stratégie de Développement du Secteur Rural (2020-2030) etc., le gouvernement s'est doté de la loi N°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire.

Dans son Article 10, la loi d'orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire énonce non seulement les principes directeurs d'aménagement et de développement durable du territoire, mais aussi les choix stratégiques à opérer en matière d'aménagement. Elle prévoit la mise en place des principaux outils stratégiques suivants :

- Le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- Les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du territoire
- Les Schémas d'aménagement sectoriels
- Les Plans Locaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- Les Contrats plans

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) est un document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants, d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement sur la base des options retenues dans le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire[3].

Le SRADDT vise à accompagner le développement économique et social de l'espace régional et se présente également comme une opportunité pour un nouveau maillage des espaces à l'échelle de la région, dans une perspective d'intégration économique équilibrée et harmonieuse. Son élaboration repose ainsi sur des principes de cohérence spatiale, d'équité territoriale et de vision partagée et des orientations fondamentales mis en cohérence avec celles définies dans le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT).

A la lumière de l'importance que revêt cet outil pour accompagner la vison 2035 du pays, l'élaboration du SRADDT de l'Adamaoua a été confiée par le Ministère de l'Économie de la Planification et l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) au Groupement Agora Consulting/CID après Appel d'Offres International Restreint N°141/AOIR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 04 Octobre 2016 pour l'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire, région de l'Adamaoua (Lot 1).

Conformément aux termes de référence de l'étude, la phase 1 de la mission a été sanctionnée par la remise des rapports d'établissement et de diagnostic stratégique du territoire. Le présent document traduit la réalisation de la phase 2 relative à la prospective territoriale de la région de l'Adamaoua. Il décrit l'avenir du territoire de la région et identifie les cheminements possibles, en prenant appui sur les résultats du diagnostic, les principaux facteurs de restructuration spatiale et de redynamisation de la vie socioéconomique du pays.

[2] Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.
[3] Loi N°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

RESUME EXECUTIF

Formée de cinq (05) Départements (Djerem, Faro-et-Déo, Mayo-Banyo, Mbéré et Vina) et de vingt-et-une Communes, la région de l'Adamaoua présente de par son étalement en latitude, une extrême diversité de paysages, d'écosystèmes, de zones géomorphologiques et climatiques recoupées en deux grandes zones agro-écologiques aux caractéristiques physiques spécifiques (topographie, géomorphologie, climat, ressources en eau, sol, couvert végétal, etc.). C'est également un nœud d'articulations stratégiques liant le Nord et le Sud du pays d'une part, l'Est et l'Ouest d'autre part. Cette situation carrefour de la région de l'Adamaoua s'observe à l'échelle régionale, nationale voire internationale car la zone est au cœur de la dynamique d'intégration sous régionale mettant en scène au moins trois pays. En effet, la région de l'Adamaoua est limitrophe avec le Nigéria et la République Centrafricaine (RCA). A ces deux frontières naturelles, se greffera une autre avec le Tchad, à la faveur du projet de chemin de fer Yaoundé-N'Djamena, qui inscrira nécessairement Ngaoundéré comme un carrefour stratégique. Ces atouts qui prédisposent la région de l'Adamaoua à jouer davantage un rôle moteur dans le flux des échanges transfrontaliers, justifient l'urgence de bien penser son développement grâce au Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT).

L'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Adamaoua vise à orienter le développement futur de la région, en fixant une vision à moyen et long terme. Il fixe les principes de bases et les orientations fondamentales en matière de grands projets structurants (infrastructures, développement socio-économique, environnement, gestion des ressources naturelles, développement spatial) en conformité avec les axes et les orientations retenus dans le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) et du Plan National de Zonage du Territoire (PNZT).

Sur la base du diagnostic réalisé durant la première phase, le présent rapport de prospective rend compte de la vision de l'Adamaoua ainsi que les différents scenarii pour y parvenir, telle qu'elle s'est dégagée des ateliers sur la base des questionnements suivants adressés aux participants :

- Quelle région de l'Adamaoua voulons-nous dans 10-15 ans pour nous-mêmes et pour les générations futures ?
- Sommes-nous en cohérence avec la Vision Cameroun 2035 et avec la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ?
- Que devons-nous faire dans les 10-15 prochaines années pour inventer demain ?
- Quelle dynamique de croissance économique et industrielle régionale devons-nous mettre en place ou comment assurer la production (croissance extensive ou intensive) d'aujourd'hui dans la région de l'Adamaoua sans compromettre les générations futures ?

Les différents scenarii tracés à partir de ces questionnements découlent des facteurs internes et externes devant permettre d'imaginer ce que pourrait être l'Adamaoua à l'horizon 2035.

INTRODUCTION GENERALE

1. POSITIONNEMENT DU RAPPORT DE PROSPECTIVE DANS LE CADRE GÉNÉRAL DE L'ETUDE

L'élaboration du SRADDT suit une procédure méthodologique déclinée en plusieurs phases s'articulant autour des séquences participatives, rédactionnelles et de validation.

L'exigence de conformité aux Termes De Référence (TDR) de l'étude, impose de produire les principaux livrables suivants :

- un rapport d'établissement intégrant le programme d'exécution ;
- un rapport d'étape 1 (État des lieux sectoriel comprenant la synthèse de la situation générale du territoire) ;
- un rapport d'étape 2 (diagnostic stratégique du territoire de la région) ;
- un rapport de prospective territoriale (comprenant la Vision de développement du territoire, les différents scénarii de développement de la région de l'Adamaoua) ;
- un rapport d'étape présentant les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la région à l'horizon 2035 ainsi que le document de planification quinquennale des actions prioritaires de développement pour la région de l'Adamaoua ;
- un projet de rapport Final comprenant la synthèse du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire de la région de l'Adamaoua ;
- les documents cartographiques traduisant l'état des lieux du territoire de la région de l'Adamaoua, les orientations fondamentales et les choix d'action ;
- le cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation de l'implémentation du schéma d'aménagement et de développement durable de la région de l'Adamaoua.

L'étape de la prospective intervient dans le cadre général de l'étude tel que schématisé ci-dessous :

PHASE 0 : CADRAGE DE LA MISSION

But : Organiser la mission et procéder au lancement officiel du processus d'élaboration du SRADDT

Déroulement : Organiser des ateliers départementaux et régional de consultations participatives

Livrable : Rapport d'établissement

PHASE 1 : DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

But : Bilan diagnostic et profil territorial de la région

Mission 2 : Diagnostic participatif et stratégique du territoire (Étape 1 : État des lieux / Étape 2 : Diagnostic stratégique participatif)

Livrable : Rapport de diagnostic

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

But : décrire l'avenir souhaitable du territoire de la Région de l'Adamaoua et identifier les cheminements possibles.

Déroulement : Organiser des ateliers départementaux et régional de prospective

Livrable : Rapport de prospective territoriale (comprenant la Vision de développement du territoire et les différents scénarii de développement de la région de l'Adamaoua)

PHASE 3 : CONTRACTUALISATION TERRITORIALE

But : Déterminer les principes de base et les orientations fondamentales à long terme, définir les objectifs d'aménagement et de développement durable du territoire, traduire ces objectifs en action et, définir une programmation quinquennale de ces actions.

Déroulement : Organiser des ateliers départementaux et régional de contractualisation territoriale

Livrables : - Rapport d'étape présentant les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région à l'horizon 2035

- Document de planification quinquennale des actions prioritaires de développement pour la région de l'Adamaoua

PHASE 4 : FORMALISATION DU SCHEMA REGIONAL

But : Formaliser le SRADDT de l'Adamaoua et finaliser la mission.

Objectif : Elaborer un document de synthèse comprenant :

- la synthétise des extrants issus (diagnostic stratégique territorial, prospective territorial, contractualisation territoriale) ;
- les documents cartographiques finalisés ;
- le cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SRADDT de l'Adamaoua.

Déroulement : Organisation et animation d'un atelier régional au cours duquel les points clés du SRADDT de l'Adamaoua seront présentés aux différents acteurs clés.

Livrable : Projet de Rapport Final comprenant le SRADDT-AD

PHASE 5 : FINALISATION DE LA MISSION ET RESTITUTION DU SRADDT

Objectif :

- Soumettre la version finale du document complet de SRADDT-AD
- Restituer le document final enrichi des observations de l'atelier.

Consistance des activités :

- Révision du rapport en tenant en compte des amendements des participants à l'atelier ;
- Remise du rapport final de la mission au cours d'un atelier de réception de l'étude.

Déroulement : Organisation d'un atelier de réception de l'étude

Livrable : Rapport final de la mission comprenant le SRADDT-AD

Figure 1 : *Positionnement du rapport de prospective dans le cadre général de l'étude*

Après l'élaboration du rapport d'établissement, ainsi que du rapport de diagnostic, il s'agit de produire à cette phase le rapport de prospective de la région de l'Adamaoua incluant toutes les contributions recueillies lors des ateliers de consultations participatives stratégiques.

La prospective territoriale qui se veut un exercice de projection sur l'avenir, entend donner aux différentes parties prenantes l'opportunité d'explorer tous les champs du possible qu'ils peuvent concevoir comme avenir des territoires donnés. Elle appréhende, les forces, les invariants, les tendances (inéluctables, lourdes ou émergentes), les ruptures et les incertitudes à l'œuvre dans les territoires et les évolutions qui y sont envisageables dans un horizon de temps donné, aux fins d'éclairer ou d'orienter les décisions voire les stratégies d'intervention publiques à venir.

Le présent rapport met en perspective l'avenir de la région de l'Adamaoua tel que perçu par les différentes parties prenantes du territoire qui ont proposé des cheminements pour le rendre possibles. Les résultats du diagnostic se font l'écho des principaux facteurs de restructuration spatiale, de la redynamisation de la vie socioéconomique de la région ainsi que des jeux d'intérêts des principaux acteurs de développement présents dans la région.

Le caractère participatif de la démarche d'élaboration du SRADDT explique tout l'intérêt des ateliers de concertations conduits au cours de cette phase dans l'optique de présenter les cheminements proposés pour orienter l'avenir de la région de l'Adamaoua. Ces premières propositions fournissent le matériau de base pour les échanges avec toutes les parties prenantes et les forces vives de la région, appelées à contribuer à la définition d'un futur souhaité pour l'Adamaoua. La synthèse des résultats des consultations participatives dans la région alimente le rapport de prospective final produit par le Consultant.

A l'issue de la mise en œuvre de cette démarche prospective, le scénario de référence retenu se dégageant du choix des différentes parties prenantes, fixe, dans la phase suivante, les orientations de développement de la région, les objectifs à atteindre ainsi que le plan d'action quinquennal. Pour y parvenir, la clarification préalable du concept de prospective territoriale s'est imposée pour permettre une compréhension commune par les parties prenantes.

2. PROSPECTIVE TERRITORIALE

2.1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES

➔ Définition de la prospective

La prospective[4] est une démarche indépendante, dialectique et rigoureuse, menée de manière transdisciplinaire et collective et destinée à éclairer les questions du présent et de l'avenir, d'une part en les considérant dans leur cadre holistique, systémique et complexe et, d'autre part, en les inscrivant, au delà de l'historicité, dans la temporalité.

Ainsi, cette définition se decline sous deux aspects :

[4] Philippe DESTATTE et Philippe DURANCE dir., Les mots-clefs de la prospective territoriale, p. 43, coll. Travaux, Paris, La Documentation française – DATAR, 2009

- ***Exploratoire**, la prospective permet de déceler les tendances d'évolution, d'identifier les continuités, les ruptures et les bifurcations des variables (acteurs et facteurs) de l'environnement, ainsi que de déterminer l'éventail des futurs possibles.*
- ***Normative,** la prospective permet de construire des visions de futurs souhaitables, d'élaborer des stratégies collectives et des logiques d'intervention possibles et, dès lors, d'améliorer la qualité des décisions à prendre.*

Le produit d'un exercice de prospective est double. D'une part, la démarche prospective constitue un processus interactif d'intelligence collective et de mobilisation des acteurs : ce processus crée du consensus et donne du sens à l'action qui sera entreprise, notamment au travers de l'identification des enjeux communs et de la construction d'une vision partagée. D'autre part, la prospective se doit de déboucher sur une phase stratégique qui va élaborer des réponses précises aux enjeux de long terme identifiés et permettre de construire un programme d'actions potentiellement capable d'atteindre la vision. Pour être crédible, ce programme devra être aussi précis que possible, indentifier toutes les contraintes qui pourraient lui être opposées, préciser les opérateurs ainsi que les moyens des actions à mener, en tenant particulièrement compte des choix budgétaires. Ce programme devra également intégrer le pilotage et le suivi de la mise en œuvre, ainsi que l'évaluation du processus et des produits de l'exercice[5].

➔ Prospective territoriale

On appelle "prospective territoriale", l'application de la prospective aux territoires, qu'ils soient institutionnalisés ou non, et quelle qu'en soit leur taille. De manière générale, on conçoit le territoire à la fois comme l'étendue définie de l'espace ainsi que comme la collectivité humaine et politique qui le peuple ou y exerce ses activités. Comme l'indique Roger Brunet, « le territoire tient à la projection sur un espace donné des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage et de gestion de l'espace[6] ».

Les concepts de territoire ou de région intègrent donc l'ensemble des espaces englobant les Unités administratives locales, prenant en compte les municipalités ou des espaces administratifs de niveau supérieur. Ainsi, la prospective territoriale couvre des niveaux à la fois régionaux et infra-régionaux[7].

Dans le cadre d'exercices transfrontaliers ou interrégionaux, la prospective territoriale peut aussi porter sur des espaces suprarégionaux ou même hybrides, impliquant des régions à statuts différents ainsi que des Etats nationaux. Loin de se limiter à des cadres administratifs ou politiques existant, la prospective territoriale peut aussi se déployer autour de tout système régional ou local d'acteurs ou de toute initiative citoyenne structurée.

Alors que la mondialisation impacte les territoires et que ceux-ci se donnent des horizons spatiaux élargis, la prospective est devenue un outil majeur de la gouvernance des territoires, notamment grâce à ses vertus de pédagogie, d'apprentissage organisationnel et sociétal, ainsi qu'à son potentiel lui permettant d'appréhender le développement durable.

[5] Intelligence territoriale wallonne : Guide pour mener un exercice de prospective territoriale, Philippe Destatte, Institut Destrée 19.12.2006.
[6] Roger BRUNET, Les mots de la géographie, Dictionnaire critique, p. 480, Paris, La Documentation française, 1993.
[7] Relatif à un niveau inférieur à celui d'une région, par exemple départemental

➔ Analyse prospective et analyse rétrospective

Une analyse rétrospective a pour objectif de rétablir l'enchaînement des évènements et des mutations qui ont affecté un système dans le passé (Pr. Lotfi Bouzaïane & Pr. Rim Mouelhi, 2006). Le système fait allusion dans ce contexte à toute organisation (entreprise, collectivité locale, État etc.) ou non (météo, agriculture etc.). L'analyse rétrospective permet ainsi de décrire la dynamique d'un système c'est-à-dire les évènements qui lui ont permis d'évoluer. Mais surtout, elle ne néglige pas ceux qui ne se sont pas manifestés et qui auraient pu l'influencer.

Un système est le lieu d'expression de plusieurs types d'évènements à savoir :

- les mutations qui sont de grandes modifications ayant eu le temps de s'achever dans le passé et qui ont changé la physionomie du système ;
- les tendances lourdes qui sont des évolutions appelées à se poursuivre pendant encore longtemps ;
- les invariants et les inerties qui sont des éléments du système qui n'ont pas été modifiés alors que ce dernier a subi des mutations. Ce sont souvent des éléments de stabilité ;
- les signes de ruptures qui sont des changements faiblement perceptibles, et sont en réalité des signes précurseurs de mutations.

Dans son effort de comprendre les événements du passé, l'analyse rétrospective participe grandement au cadre de l'analyse prospective. A cet effet, elle met en lumière les éléments du passé susceptibles de se perpétuer dans le temps, et donc de changer le cours de l'avenir. Toute analyse prospective s'appuie conséquemment sur ces éléments pour formuler les jeux d'hypothèses qui justifieront les futurs possibles du système. Ce qui rejoint sans équivoque la maxime[8] selon laquelle « celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va, car il ne sait pas où il est. En ce sens, le passé est la rampe de lancement vers l'avenir » (Otto de Habsbourg-Lorraine).

➔ Prévision, projection et anticipation

La prévision peut être définie de manière générale comme un exercice, ou une discipline consistant à décrire l'avenir. Prévoir ce dernier, c'est le deviner et considérer qu'on peut intervenir sur lui pour le changer (Jacques Attali, 2015). Selon Bertrand de Jouvenel, il s'agit d'un futur « dominable » et non d'un futur « dominant ». En ce sens, il n'est pas figé ou écrit. Il est probable, et pourrait revêtir plusieurs formes selon les actions qui seront mises en œuvre. L'exercice de prévision consiste généralement à recueillir les faits et données actuels, les modéliser afin d'en ressortir à horizon de temps donné, une valeur du futur moyennant une erreur de prévision calculée. La prévision répond ainsi au besoin d'expliquer, à partir de variables dûment choisies, un futur qui se veut quantifiable.

La prévision se distingue de la prédiction en ce sens que cette dernière évoque une évidence à laquelle on ne peut échapper. On subit ainsi le futur sans qu'aucune action correctrice ne puisse être envisagée. Un exercice de prédiction est par conséquent déterministe, puisqu'à partir d'hypothèses formulées on appréhende le futur. A contrario, la prévision tient compte du caractère aléatoire de l'avenir.

[8] Formule exprimant une idée générale.

Au sens propre, une projection est l'action de lancer quelque chose en avant. En d'autres termes, c'est atteindre le futur en se situant dans le présent. Pour ce faire, il faut imaginer, anticiper et s'armer d'une connaissance des faits afin d'appréhender le futur. En économie, on peut définir une projection comme un exercice d'extrapolation qui aboutit à la prévision de valeurs futures à l'aide de l'évolution de données passées et d'un modèle mathématique les reliant.

L'exercice de prospective rencontre donc à la fois celui de la projection et de la prévision. A cet effet, il se rapproche indubitablement de la projection dans le sens où les deux exercices veulent deviner les futurs possibles en se basant sur des jeux d'hypothèses cohérents ou des scénarios susceptibles d'influencer l'avenir. Par ailleurs, il rejoint la prévision, car celle-ci permet d'appréhender le futur à partir d'une valeur quantifiable obtenue au moyen de modèles économétriques robustes. Au-delà, Michel Godet (Futuribles, 1983) dit de la prospective qu'elle est une prévision par scénarios. Selon lui, « un modèle de prévision ne vaut que par ses hypothèses (économiques, politiques, etc.) et la prospective a précisément pour objet de dessiner la toile de fond, les jeux d'hypothèses qui assureront au modèle sa validité, c'est-à-dire sa cohérence avec la réalité future ».

➔ Passivité, réactivité, pré activité et proactivité

L'analyse prospective permet de distinguer plusieurs types d'attitudes face à l'avenir. Michel Godet les regroupe en 04 catégories à savoir :

- l'attitude passive : l'homme subit les changements sans volonté d'y apporter des actions correctrices susceptibles d'influencer son futur ;
- l'attitude réactive : qui consiste à s'adapter au changement qui est en train de s'opérer sans préparation préalable. L'homme continue de subir les changements, mais engage des actions correctrices qui demeurent néanmoins défensives ;
- l'attitude pré active : qui consiste à préparer des actions pour répondre à des évènements prévisibles. On retrouve ici la volonté de ne pas subir les changements à venir, mais cela relève plus de « la précaution et de la prudence » ;
- l'attitude proactive : qui consiste à agir dans le but de provoquer le changement permettant d'aboutir à un futur souhaitable ou d'empêcher la survenance d'évènements susceptibles de nous éloigner de ce dernier.

2.2. HISTOIRE DE LA PENSÉE PROSPECTIVISTE

➔ Pensée française

La conception française de l'analyse prospective est tournée vers l'action. Cette pensée découle de l'idée selon laquelle l'avenir n'est pas ce qui vient après le présent, mais ce qui est différent de lui. En conséquence, selon Gaston Berger : « Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer ». Ainsi, l'approche française choisit parmi les scénarios, un futur possible et souhaitable.

Parfois le but de la prospective est fixé dès le départ. Une étude prospective selon cette approche ambitionne d'agir déjà sur le présent afin de le réaliser. Pour ce faire, elle a besoin de tous les acteurs. Les parties prenantes, clients, fournisseurs, salariés, etc. sont associées aux experts et prospectivistes.

Dès le départ, elles participent à l'élaboration de la prospective et veulent construire l'avenir. L'approche est volontariste. Enfin l'accent est mis sur l'être humain.

En somme, la stratégie générale d'une étude prospective selon l'approche française est d'influer sur l'avenir. Une fois déterminé le scénario souhaitable et possible, elle préconise les actions à entreprendre en vue de sa réalisation.

➔ Pensée américaine

La prospective a été instaurée aux États-Unis à la fin des années 1940 par la Rand Corporation. Celle-ci a notamment mis au point la méthode Delphi et celle des scénarios. La conception américaine de la prospective s'inspire de l'idée selon laquelle l'avenir peut être influencé de manière à favoriser ce qui est désirable. D'où pour les américains, la prospective est centrée sur l'information des dirigeants, la prévision de l'avenir et l'anticipation. Il s'agit essentiellement d'une prospective exploratoire. Elle est l'œuvre des seuls prospectivistes. Ce sont eux qui construisent les scénarios. L'accent est mis sur l'innovation. Les facteurs clés en sont la technique et la R&D (Recherche et Développement).

2.3. DÉMARCHE ET OUTILS DE LA PROSPECTIVE

➔ Techniques et méthodes de prospective

De prime abord, les prospectivistes s'accordent sur le fait qu'il n'existe pas une technique unique d'élaboration des études prospectives. Elles sont multiples, mais toutes doivent néanmoins aider à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les facteurs de la dynamique du système ?
- Comment pourraient évoluer ces facteurs ?
- Quelles sont les conséquences possibles de cette évolution ?

Les techniques et méthodes les plus rencontrées pour élaborer une étude prospective sont : l'avis des experts, la veille et l'intelligence, et les démarches de prévision et projection.

- **L'avis des experts**

Solliciter l'avis des experts, a pour objectif de recueillir des informations pertinentes auprès des personnes ressources sur les éléments qui affectent l'évolution d'un système, notamment les variables significatives et les acteurs qui l'ont influencé, leur évolution possible, leur interdépendance, leur degré d'influence etc. L'avis des experts peut être obtenu au cours d'ateliers de travail, ou par des techniques d'enquête.

- **La veille et l'intelligence**

Les méthodes de veille et d'intelligence sont des techniques permettant de déceler des informations parfois contre-intuitives sur l'évolution d'un système. Elles aident à repérer des nuances telles que les nouvelles tendances dans l'évolution des variables clés, ou des risques de rupture de tendances.

- **Les démarches de prévision et projection**

Les méthodes de prévision ont pour objectif de quantifier les valeurs futures des variables clés et donnent une évolution du système à partir de ces dernières.

Ces techniques et méthodes sont complémentaires. Il s'agit d'outils et de méthodes spécifiques à la prospective englobant : le Delphi, la méthode Mactor, la méthode des scénarios, l'analyse structurelle, l'analyse morphologique, etc. Le graphique ci-dessous présente de manière claire l'algorithme d'une analyse prospective.

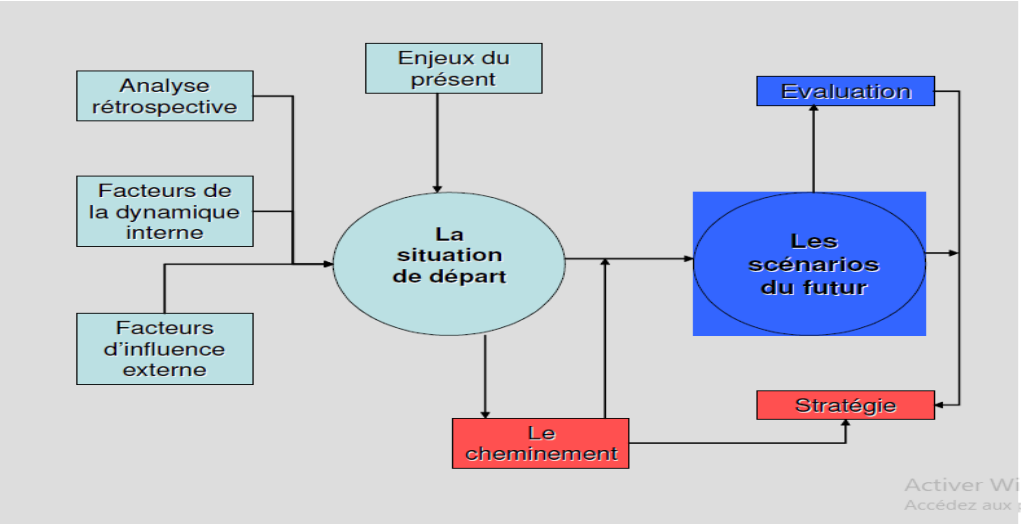

***Figure 2** : Algorithme de l'analyse prospective*

***Source** : Lotfi Bouzaïane (2008)*

A partir de ce graphique, l'on peut dégager les concepts spécifiques à l'analyse prospective en les présentant selon les trois étapes du présent, des futurs et des chemins. La prospective traduit ainsi une volonté d'exploration des avenirs plausibles. Ce n'est pas un hasard que l'on cherche à mieux connaître le futur. Cela traduit une attitude de conscience vis-à-vis du futur dont l'intensité est lourde en conséquence quant au comportement dans le présent. Cette conscience invite alors à mieux connaître le présent et la dynamique qui est à la base de son évolution et ce pour se forger une vision du futur.

2.4. TERRITOIRE PERTINENT

La notion de territoire pertinent permet de transcender les frontières politico-administratives existantes pour prendre en compte d'autres réalités moins arbitraires. Dans les procédures nationales comme dans les formules régionales, c'est la cohérence géographique, culturelle, économique, sociale qui est mise en avant. Les notions de bassin de vie, de bassin d'emploi, de bassin d'habitat, de région naturelle, sont abondamment mobilisées.

D'un point de vue théorique, cette idée de pertinence du territoire s'appuie sur des analyses économiques et est soutenue par un certain nombre de géographes. En effet, certaines approches économiques mettent en avant l'importance du territoire dans les processus de développement. Ceci est le cas de la région de l'Adamaoua qui est un nœud d'articulations stratégiques liant le Nord et le Sud du pays d'une

part, l'Est et l'Ouest d'autre part. Cette situation de carrefour s'observe à l'échelle régionale, nationale voire internationale, car la zone est au cœur de la dynamique d'intégration sous régionale mettant en scène au moins trois pays limitrophes : le Nigéria, la RCA et le Tchad, compte tenu des projets d'infrastructures de transport reliant directement ce pays à Ngaoundéré (route Ngaoundéré-Touboro-Moundou, projet de chemin de fer Yaoundé-Ngaoundéré-Ndjamena). Ces atouts prédisposent la région à un rôle de relais d'échanges transfrontaliers.

2.5. HORIZON TEMPOREL

L'horizon temporel qui est l'objet de l'étude prospective définit le terme, la période ou l'instant éloigné dans le futur pour lequel l'on cherche à décrire la situation, l'état, l'image du phénomène, du système, de l'institution. Il s'agit d'un horizon nécessairement éloigné.

Une prospective pour un terme rapproché relèverait plus de la prévision ou au mieux de la gestion de ce qui est insuffisamment connu. Un horizon raisonnable pour la prospective s'échelonne dans un intervalle de 5 ans à 30 ans) de manière à ce que des choix puissent être opérés dans le présent ou dans l'avenir immédiat sans que cela n'empêche d'agir sur le futur. Dans le contexte de la présente étude, 2035 représente l'horizon temporel défini dans la vision d'émergence du Cameroun. Pour ainsi dire, le SRADDT de l'Adamaoua qui se projette sur une période de 15 ans environ ne sort pas de cet horizon temporel.

2.6. CHAMPS THÉMATIQUES ABORDÉS

Le choix des thématiques recoupe les problématiques de développement spécifiques à chaque territoire en insistant les grands enjeux et défis que représentent :

- l'aménagement de la région ;
- la gouvernance administrative et foncière de la région ;
- le développement social et la réduction de la pauvreté ;
- le développement urbain ;
- la qualité de l'environnement ;
- le développement de l'économie régionale ;
- l'amélioration de la connectivité de la région ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- etc.

CHAPITRE I. METHODOLOGIE POUR LA PROSPECTIVE TERRITORIALE

La méthodologie présentée met l´accent sur la démarche adoptée pour les consultations participatives et la rédaction du rapport de la phase de prospective territoriale de la région de l'Adamaoua.

L'un des objectifs visés dans la démarche opérationnelle de cette phase a été la mutualisation des expertises qui a eu l'avantage de favoriser la prise en compte des intérêts des différents acteurs clés.

Pour ce faire, le consultant à impliqué avec le concours du MINEPAT, un ensemble d'acteurs institutionnels et non institutionnels aux ateliers de consultations participatives.

Les travaux d'ateliers se déclinaient autour des sujets ci-après :

- Synthèse des principaux résultats du diagnostic interne et externe
- Principales problématiques du territoire
- Discussions sur les tendances lourdes, germes de changement, ruptures et inertie
- Recueil des éléments sur l'avenir du territoire de la région de l'Adamaoua souhaité (vision proposée)
- Identification des cheminements possibles (scénarii) en prenant en compte les résultats du diagnostic et les propositions du SNADDT
- Choix d'un scénario souhaitable pour le développement durable de la région

Avec le concours de toutes les parties prenantes, l'exercice décrit ici, a consisté à réexaminer et affiner le rapport préliminaire élaboré par le consultant.

La méthodologie décrite revient sur trois étapes essentielles :

➔ Préparation des ateliers de prospective territoriale
➔ Opérationnalisation des ateliers
➔ Consolidation et capitalisation des contributions recueillies lors des consultations participatives

1.1. PRÉPARATION DES ATELIERS DE PROSPECTIVE TERRITORIALE

1.1.1. PRÉPARATION ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE

Cette étape a consisté à préparer tous les éléments administratifs et logistiques nécessaires au bon déroulement de la mission. Il s'agissait principalement de s'assurer de l'envoi des invitations aux participants avec le concours du MINEPAT et du Gouverneur de la région. Le consultant s'est également assuré à l'avance des prédispositions pour les salles ou devront se dérouler les différents ateliers.

1.1.2. PRÉPARATION TECHNIQUE

L´étape de préparation technique poursuivait l´objectif de constituer tous les documents nécessaires pour la bonne marche des ateliers. Il s'est agi de mobiliser l'équipe d'expert chargé d'animer les ateliers, dans le but d'échanger sur les aspects techniques relatifs à la compréhension partagée de la prospective territoriale, de ses enjeux, de ses objectifs et de la méthodologie de sa mise en œuvre. Ces réunions ont permis de spécifier toutes les attentes, de mettre à niveau toute l'équipe et d´harmoniser la méthodologie de travail pour les consultations participatives. Ensuite, les différents supports sur lesquels reposait

l'animation des ateliers ont été élaborés et ont fait l´objet de nombreux échanges en vue de leur finalisation.
Au terme de cette étape, les supports et outils pour les travaux ont été conçus, discutés et validés. Ces différents outils ont été multipliés en quantité suffisante et reparti dans les différents kits de participants prévu à cet effet.

1.2. OPÉRATIONNALISATION DES ATELIERS

Du 02 au 19 août 2021, 06 ateliers de prospective territoriale ont été organisés dans la région de l'Adamaoua, dont cinq ateliers départementaux (Mbéré, Vina, Mayo-Banyo, Djerem, Faro et Déo) et un atelier régional. Ces consultations participatives présidées par l'autorité administrative ont permis de réunir les forces vives au niveau de chaque département (50 participants par département) et au niveau régional (50 participants à l'atelier régional).

Tableau 1 : *Déroulé des deux journées des ateliers de prospective territoriale*

DATE	PROGRAMME	ACTEURS IMPLIQUES	OUTILS
Jour 1	*Séminaire de formation théorique sur la prospective territoriale*	- *Gouverneur* - *Conseil Régional* - *Parlementaires* - *Préfets* - *Administrations sectorielles concernées* - *CVUC* - *Commandant de Légion de gendarmerie* - *Commandant de Compagnie de gendarmerie* - *Maires ou représentant des communes* - *Chef de district de santé* - *Autorité traditionnelle* - *OSC/ONG* - *Secteur privé* - *etc*	*Kit du participant (bloc note, stylos, flip Chart, Post-it, vidéo projecteur, etc.)* *Fiches et cartographies A0 des scénarii*
Jour 2	*Exposé sur la Prospective territoriale de la région de l'Adamaoua et travaux d'atelier*		

➔ Séminaire de formation théorique sur la prospective territoriale

Cet exposé visait à imprégner les participants sur la notion de prospective territoriale. Il s'agissait d'amener les parties prenantes à s'approprier les enjeux que véhicule ce concept afin qu'ils puissent le capitaliser durant l'atelier et mieux s'approprier les outils de mise en œuvre.

L'évaluation des participants s'est faite en 2 temps :

- *Avant le démarrage de la formation*

Un questionnaire d'autoévaluation des connaissances conçut sous forme de QCM a été présenté aux participants pour évaluer leur niveau de connaissance de base sur cette démarche pour le territoire.

- *A la fin de la formation*

Un questionnaire a été remis aux participants pour évaluer les acquis de chacun et s'assurer que les acteurs ont maîtrisé la démarche de prospective et les enjeux liés à l'élaboration du SRADDT de l'Adamaoua.

Globalement, entiere satisfaction animait les participants d'avoir pris par à cet exercice de prospective pour leur region. Le bilan des évaluations fait état du bon niveau des échanges et de la demarche méthodologique adoptée. Cela a permis aux acteurs d'appréhender l'exercice et formuler des propositions concrètes et consensuelles approuvées lors de la restitution des résultats en séance plénière.

➔ Exposé sur la Prospective territoriale de la région de l'Adamaoua

Il s'est agi ici de décliner la synthèse du diagnostic territorial et de présenter le draft du rapport de prospective pour appréciation et enrichissement. Les différentes problématiques de développement de la région identifiées par le Consultant ont également été présentées et soumises à l'appréciation des acteurs.

Le Consultant a présenté aux acteurs la vision proposée pour la région, représentation explicite du futur souhaité pour le développement de l'Adamaoua, ainsi que les différents cheminements possibles pour la réalisation de cette ambition à l'horizon 2035.

A la suite de cette présentation, une première phase d'échanges a suivi, pour apporter de plus amples éclaircissements sur les aspects abordés, avant de poursuivre avec la phase des travaux de groupe dans le cadre d'ateliers.

➔ Organisation du travail en atelier

Dans un effort de mise en œuvre, des groupes de travail ont été constitués suivant des thématiques spécifiques.

TRAVAUX DE GROUPE
Synthèse des résultats du diagnostic interne (FFOM)
Synthèse des résultats du diagnostic externe
Principales problématiques / contraintes
Images des scénarii pour les variables clés
évaluation des scénarii et choix du scénario préférentiel

DISCUSSIONS / ECHANGES
Tendances lourdes
Germes de changement
Ruptures
Amender / valider la Vision de développement de la région

Figure 3 : *Méthodologie de travail adoptée pour le recueil des contributions des acteurs*

1.3. CONSOLIDATION ET CAPITALISATION DES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES LORS DES CONSULTATIONS PARTICIPATIVES

Au terme des ateliers, le Consultant a procédé à la consolidation de l´ensemble des contributions recueillies lors des consultations participatives. Le présent livrable a été élaboré, il est assorti de toutes les attentes et choix des acteurs sur le devenir de leur territoire.

CHAPITRE II. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'analyse de l'environnement externe se focalise sur les tendances de l'économie mondiale à l'horizon 2030 en termes de capital humain, de technologie, d'accès aux ressources naturelles, de croissance économique et de répartition entre les régions du monde (SNADDT, 2016).

En tant que nœud d'articulations stratégiques liant le Nord et le Sud du pays d'une part, l'Est et l'Ouest d'autre part, la région de l'Adamaoua est également au cœur de la dynamique d'intégration sous régionale en raison de sa position frontalière avec le Nigéria, la RCA et le Tchad. De ce fait la planification, dans cette région du Cameroun, doit être réfléchie dans le cadre de dispositif articulant les dimensions locales, nationale, sous régionale, régionale et internationale.

2.1. TENDANCES INTERNATIONALES

2.1.1. PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Les projections des Nations Unies (2019)[9], prévoient une augmentation de la population mondiale de 2 milliards de personnes au cours des trente prochaines années, avec un passage de 7,7 milliards actuellement à 9,7 milliards en 2050. Elle pourrait atteindre un nombre proche de 11 milliards d'individus vers l'an 2100[10].

Plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde d'ici à 2050 aura lieu en Afrique. Comparativement aux autres, c'est la région qui connaîtra la plus forte évolution démographique[11]. Il est ainsi estimé que la population de l'Afrique subsaharienne, devrait doubler d'ici à 2050. A cet horizon les six pays d'Afrique les plus peuplés seront dans l'ordre : Le Nigéria (plus de 400 millions), l'Éthiopie, la République Démocratique du Congo, l'Égypte, la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda. Le Cameroun sera positionné au vingtième rang avec environ 50 millions[12].

Contrairement aux autres régions du Monde ou l'on observe une tendance au vieillissement généralisé de la population, l'Afrique ainsi que d'autres pays du Sud resteront un réservoir de jeunesse[13].

L'urbanisation poursuivra sa progression à rythme accéléré. Il est attendu que la population urbaine dépasse la population rurale autour de 2035 en Afrique subsaharienne[14].

2.1.2. DÉFIS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

La croissance démographique soutenue en Afrique pose le défi du développement du capital humain. Les besoins en investissement dans les services de santé, d'éducation, l'alimentation et les emplois sont énormes ; mais revêtent une importance capitale pour réaliser les objectifs de développement durable, nécessité incontournable pour mettre fin à l'extrême pauvreté, créer des sociétés plus inclusives et accroître l'attractivité internationale du capital humain africain.

[9] Nations Unies, Perspectives de la population mondiale, 2019
[10] https://www.un.org/fr/global issues/population#:~:text=Selon%20les%20projections%2C%20la%20population,individus%20vers%20l'an%202100.
[11] Nations Unies, Perspectives de la population mondiale, 2019
[12] Projections de l'institut national d'études démographiques (INED).
[13] AFD – CEPED- KARTHALA (2007), L'Afrique face à ses défis démographiques : Un avenir incertain, 387 P
[14] ONU-Habitat (2010), L'état des Villes Africaines, 279 p

Globalement en Afrique, l'impact de l'éducation sur l'augmentation de la productivité a été relativement limité en raison d'une employabilité faible de ressources humaines, résultant elle-même de la faible qualité de l'éducation et des services sanitaires.

2.1.3. DÉVELOPPEMENT FULGURANT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le secteur des technologies de l'information et de la communication connaît un essor conduisant à des mutations se traduisant par un mouvement général et une évolution toujours plus poussée vers la numérisation. Les innovations technologiques, qui étaient considérées à tort, comme l'apanage des seules startups, touchent tous les domaines, n'épargnant ni les services, ni l'industrie, ni le secteur agricole.

De ce point de vue, l'Afrique a franchi un grand bond en internalisant les nouvelles technologies sous l'effet du développement spectaculaire de la téléphonie mobile depuis le début de la décennie 2000. Ce qui a contribué à démocratiser l'accès des populations à ces innovations technologiques. Néamoins la faible couverture du réseau Internet continue de poser de très nombreux défis infrastructurels qui apparaissent comme des freins à une digitalisation plus rapide des sociétés africaines.

Toutefois, la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a donné un important coup d'accélérateur à cette transition numérique sous l'effet de mesures sanitaires imposant la réduction des flux de déplacements de personnes et de biens. Cette conjoncture sanitaire a créé les conditions favorables à l'application de solutions digitales comme alternatives aux formes traditionnelles d'échanges. Ainsi le numérique est devenu l'un des principaux moteurs de croissance à la base d'une nouvelle révolution industrielle porteuse d'une société collaborative et interactive.

2.1.4. REMISE EN CAUSE DE CERTAINES MODALITÉS DE LA GLOBALISATION

La pandémie de COVID 19 bien que constituant un tournant décisif, n'a pour autant pas sonné le glas de la globalisation dont certaines modalités comme l'ouverture des marchés, le recul de l'État et les privatisations sont remises en cause.

Dans la dernière décennie, la mondialisation s'est amplifiée grâce à la mise en place de chaînes de valeur de plus en plus nombreuses et étendues. Ces chaînes permettent de décomposer la fabrication d'un même bien en différents lieux pour minimiser les coûts de production. Ce mouvement a profité à beaucoup de pays émergents, notamment à la Chine qui a ainsi capté une large partie de la production textile, de l'électronique grand public ; mais également à l'Inde dans d'autres industries comme la pharmacie.

Cette extension des chaînes de valeur et l'extrême facilité avec laquelle elles pouvaient être mises en place, a naturellement nourri l'idée qu'il n'y avait plus de problème d'offre tant celle-ci était abondante au niveau mondial. Les flux tendus se sont donc substitués aux stocks.
Après la crise, l'on pourrait assister à une remise en cause partielle de cette dynamique :

- une diversification des sources d'approvisionnement notamment dans le domaine sanitaire ;
- la relocalisation d'un certain nombre d'activités au plus près des lieux de consommation. Les chaînes de valeur plus courtes seront favorisées, ce qui va coïncider avec les impératifs de lutte contre le changement climatique. A ce titre plusieurs activités installées en Asie peuvent

être relocalisées au Maghreb ou en Afrique subsaharienne pour être plus proches du marché européen notamment.

2.1.5. SYSTÈME LOGISTIQUE ET SUPPLY CHAIN

La crise sanitaire consécutive à la pandémie du COVID-19 a révélé de façon éclatante la fonction vitale du système logistique pour permettre à une société de continuer de fonctionner même en période de crise : approvisionnement des lieux de soin et des magasins en produits de première nécessité, traitement des déchets, transport en général, etc. La crise a également montré que les pays qui font de la logistique une affaire nationale, garante de l'équilibre et du développement de leur économie et de leur territoire, sont plus résilients.

La crise sanitaire du Covid-19 apparaît donc comme un accélérateur de plusieurs tendances à venir :

- la baisse des flux intercontinentaux au profit des volumes intracontinentaux ou nationaux, particulièrement pour les produits sanitaires stratégiques, l'agroalimentaire et les secteurs en manque de composants ;
- le développement renforcé des canaux de vente e-commerce et e-business ;
- l'accélération de la transformation digitale, en particulier dans les PME ;
- le renforcement de la collaboration entre les différents partenaires d'une chaîne fournisseurs, clients, transporteurs, prestataires logistiques, …) semble être une des solutions les plus prometteuses à l'amélioration de la performance de la chaine d'approvisionnement.

2.1.6. DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement climatique est au cœur des préoccupations actuelles de tous les gouvernements. À l'échelle mondiale, les températures moyennes sont actuellement 1,1 °C supérieures aux niveaux préindustriels. Le changement climatique est déjà une réalité brutale pour des millions de personnes. En 2017, des événements météorologiques extrêmes ont semé la destruction en différents points du globe : les ouragans dans les Caraïbes ont fait plus de 200 morts et engendré des pertes estimées à 130 milliards de dollars ; de violentes inondations de mousson ont touché plus de 43 millions de personnes en Asie du Sud-Est ; la sécheresse a frappé des millions de personnes en Afrique de l'Est. Les populations des pays pauvres sont en moyenne cinq fois plus susceptibles que celles des pays riches d'être déplacées par des événements météorologiques extrêmes. Les coûts de l'adaptation dans les pays en développement devraient atteindre 140 à 300 milliards de dollars par an d'ici 2025/2030. D'ici 2050, on estime que le coût du changement climatique pour les pays en développement dépassera 1 000 milliards de dollars par an, même si l'augmentation de la température moyenne de la planète reste inférieure à 2 °C (OXFAM).

Du point de vue de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), les principaux défis en matière de lutte contre le changement climatique en Afrique sont le manque d'accès aux technologies, la dépendance vis-à-vis de l'agriculture pluviale et les niveaux de pauvreté élevés dans la région. L'Afrique présente donc un niveau de vulnérabilité élevé et manque de capacités pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter. Les pays africains ont besoin d'un meilleur accès au financement et aux autres aides disponibles par le biais des mécanismes du Protocole de Kyoto et des accords de Marrakech sur le financement afin d'améliorer les capacités techniques et institutionnelles, de soutenir et d'accélérer le développement et la mise en œuvre des Programmes d'action nationaux d'adaptation. La région doit également continuer à renforcer les capacités humaines, scientifiques et institutionnelles ainsi que la

coopération internationale afin d'élaborer des stratégies d'adaptation aux niveaux national et local où les vulnérabilités sont les plus importantes.

2.2. TENDANCES CONTINENTALES

2.2.1. AGENDA 2063 : UNE VISION PANAFRICAINE DURABLE POUR UNE « AFRIQUE INTÉGRÉE, PROSPÈRE ET PACIFIQUE »

La vision de la trajectoire de développement africain s'adosse sur l'Agenda 2063 qui est le cadre stratégique à partir duquel l'Afrique entend opérer sa transformation à travers l'atteinte de son objectif de développement inclusif et durable. Il traduit la prise de conscience des dirigeants africains de la nécessité de recentrer et de redéfinir les priorités du programme de l'Afrique et donner la prévalence au développement social et économique inclusif, à l'intégration continentale et régionale, à la gouvernance démocratique et à la paix et la sécurité, parmi d'autres questions en vue de repositionner l'Afrique pour devenir un acteur dominant sur la scène mondiale. Son horizon temporel est de 50 ans, courant de 2013 à 2063.

L'agenda 2063 identifie les principaux programmes phares qui peuvent stimuler la croissance économique et le développement de l'Afrique et conduire à la transformation rapide du continent.

Encadré 1 : La vision de la trajectoire du développement africain (Agenda 2063)

1. Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement Durable.
2. Un continent intègre, uni sur le plan politique et ancre dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la renaissance africaine.
3. Une Afrique ou bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l'homme, Justice et état de droit sont à l'ordre du jour.
4. Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité.
5. Une Afrique dotée d'une forte identité, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthiques partagées.
6. Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants. Et
7. Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire forts, unie et influente sur la scène mondiale.

Parmi les Projets phares inscrits dans l'agenda 2063, et qui ont été approuvés par les dirigeants politiques africains Il y'a lieu de citer :

- le réseau intégré de trains à grande vitesse : cette initiative vise à connecter toutes les capitales et les centres commerciaux d'Afrique pour faciliter la circulation des biens, des services et des personnes ;
- l'université virtuelle panafricaine : ce projet a pour objectif d'accélérer le développement du capital humain, de la science, de la technologie et de l'innovation ;
- la mise en place de la zone de libre-échange continentale : cette initiative vise à accélérer de manière significative la croissance du commerce intra-africain et une utilisation plus efficace du commerce en tant que moteur de la croissance et du développement durable ;

- le Réseau Virtuel Panafricain : ce projet, qui a pour objet de promouvoir les services, fait appel à un large éventail de parties prenantes et prévoit la mise en place de politiques et de stratégies qui mèneront à des applications et services électroniques de transformation en Afrique ;
- l'espace aérien unique en Afrique : Ce projet a pour objectif de promouvoir un marché unique du transport aérien africain pour faciliter le secteur du transport aérien en Afrique.
- les institutions financières continentales : création d'institutions financières continentales africaines visant à accélérer l'intégration et le développement socio-économique du continent.

Les projets phares décrits ci-dessus serviront de catalyseurs pour une transformation à grande échelle du continent de manière à générer des avantages dans de nombreuses parties du continent. Ces projets formeront la base du premier Plan Décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique.
En fin il y'a lieu de noter que le niveau régional est considéré comme l'épicentre de la mise en œuvre de l'Agenda au niveau des États. En effet, la réalisation de l'Agenda exige l'implication de plusieurs acteurs et les structures infranationales peuvent s'avérer essentielles dans la mise en œuvre de la politique africaine de développement. Une politique de développement, comme l'Agenda, n'est pas réalisable sans une véritable implication des collectivités territoriales.

2.2.2. ZLEC : UN DES PILIERS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASPIRATION DE L'AGENDA 2063

Le 21 mars 2018, les leaders des différents pays africains ont décidé de la création d'une Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC). Sur les 55 membres de l'Union africaine, 44 pays ont signé l'accord de la ZLEC. Le 7 juillet 2019, lors du 12e sommet extraordinaire de l'Union africaine, la ZLEC a été officiellement lancée.

La ZLEC est une initiative prioritaire de l'Agenda 2063 de l'UA, dont elle constitue l'un des piliers. Elle doit ultimement permettre l'élimination progressive des droits de douane entre pays membres, favorisant ainsi le commerce intracontinental. On estime que seulement 16 % du commerce des pays d'Afrique se fait avec d'autres pays du continent, loin derrière l'Asie (autour de 50 %) et l'Europe (près de 70 %). En enlevant les droits de douane ainsi que les frais reliés à ceux-ci, on attend d'ici à 2022 une augmentation du commerce intra-africain s'élevant à 60 %.

D'ici 2028, le projet devrait aussi mener à la création d'un marché commun et d'une union économique et monétaire en Afrique. L'accord a pour but l'émancipation des pays africains de la faible diversification de leur économie. Avec des secteurs des services et de l'industrie sous-dimensionnés. La ZLEC pourrait également procurer au continent une plateforme afin de négocier de meilleurs accords commerciaux à l'échelle internationale.

Les autorités camerounaises, ont également ratifié l'accord sur la ZLEC le 19 juill0000et 2019. L'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine offrira une multitude d'opportunités au Cameroun. Toutefois l'effectivité des gains sera une fonction croissante du rythme des réformes que le pays aura engagées. En effet l'économie camerounaise dispose de certains outils mais pas de tous ceux requis pour devenir compétitive dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine.
Parmi les facteurs pouvant empêcher l'économie camerounaise de devenir compétitive, il y'a lieu de citer la présence des foyers de crises au Nord-Ouest, au Sud-Ouest, à l'Extrême Nord et à l'Est. A terme, si

ces crises ne sont pas résolues, elles vont ternir l'attractivité du Cameroun, réduire le flux commercial de marchandises et faire baisser significativement le niveau d'investissements directs étrangers dans le pays. Par ailleurs l'économie camerounaise étant essentiellement agricole, 70% de la population active exerce une activité en lien avec l'agriculture. Or, cette agriculture souffre du poids des importations : 702,3 milliards de produits alimentaires importés en 2018. L'ouverture du secteur agricole à la concurrence pourrait alors détruire les emplois et augmenter la pauvreté rurale. Par conséquent, il serait judicieux pour les autorités camerounaises de consolider le secteur productif manufacturier pour atténuer un tel risque.

2.3. TENDANCES SOUS RÉGIONALES

Le Cameroun, Etat situé entre l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale, partage ses frontières avec six pays différents (Gabon, Congo, République centrafricaine, Tchad, Nigéria, Guinée équatoriale). En raison de sa position géostratégique et de sa diversité humaine et climatique, son territoire est une plaque tournante de transactions de divers ordres dont l'accès à la mer en fait en plus un atout.

Par ailleurs l'intégration sous régionale et régionale est depuis l'indépendance l'une des priorités du Cameroun. Ce choix procède de la nécessité de construire un ensemble homogène et structuré pour relever avec les pays frères le pari du développement et affronter en coopération les défis de l'intégration dans la sphère mondiale. Pour le décollage industriel, l'objectif est de créer un marché sous régional unique permettant de mieux résister aux chocs extérieurs, de profiter des économies d'échelle pour intensifier les échanges intrarégionaux, de bénéficier des avantages d'une spécialisation locale et de mener certains projets communs en évitant des gaspillages et des redondances. L'intégration régionale constitue ainsi l'option stratégique choisie par le Cameroun pour réussir son insertion dans l'économie mondiale.

Dans ce sens la vision 2035 a opté pour une stratégie d'intégration régionale axée autour du renforcement et de la rationalisation des institutions et des mécanismes de convergence et d'intégration (politique, économique et monétaire) en Afrique en commençant par l'Afrique Centrale.

Cette stratégie vise à permettre au pays de tirer profit de sa position stratégique dans le Golfe de Guinée et de son rôle de jonction entre le Nigeria et l'Afrique centrale dans le positionnement géostratégique des puissances industrielles autour du Golfe de Guinée.

2.3.1. COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES DE L'AFRIQUE CENTRALE

Il existe deux principales communautés économiques en Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

- **CEMAC**

La CEMAC regroupe les six États suivants : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République Centrafricaine et le Tchad. Sa superficie est de 3 020 353 km^2 et sa population était estimée à 52 millions d'habitants en 2017.

Le Cameroun joue un rôle central dans la CEMAC, avec une population estimée à 25 millions d'habitants, soit près de la moitié de celle de la CEMAC. Le pays détient près de 40 % de la masse monétaire. Sur la période 2014–2017, sa part du total des échanges intracommunautaires a atteint 24,7 %, grâce à la

relative diversification de son économie et de l'existence de corridors routiers avec tous les pays de la CEMAC et le Nigéria. La ratification de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine par le pays en juin 2019 s'inscrit dans cette perspective. La fusion en 2020 des deux bourses de valeurs (Cameroun et Gabon) devrait renforcer davantage l'intégration financière de la zone CEMAC

Mais l'Afrique centrale est de loin, la zone la moins intégrée avec des échanges commerciaux intra-communautaires autour de 3%. Cette situation est liée en partie aux problèmes infrastructurels. En effet, il est difficile de circuler d'un pays à un autre, à cause de l'insuffisance criante des moyens de communication. D'après le Programme des réformes économiques et financières (PREF-CEMAC), il faudrait mobiliser 2819,2 milliards de FCFA pour la réalisation des projets intégrateurs retenus par les Chefs d'État pour booster le développement de la sous-région. Les autres facteurs à l'origine de cette situation sont : la faible diversification des économies et de la faiblesse des capacités humaines.

La fragilité de l'Afrique centrale est caractérisée par un contexte sécuritaire volatile. Cette situation résulte principalement de l'éclatement de plusieurs conflits multiformes impliquant des groupes armés. Dans la zone CEMAC, un pays, la RCA, est particulièrement jugé en situation de fragilité. Des conflits localisés existent également dans certaines zones au Cameroun et au Tchad.

Une intégration plus agissante permettrait de stimuler l'essor des marchés nationaux, d'accroître les flux commerciaux et d'investissements, d'atténuer les déficiences institutionnelles et infrastructurelles et d'impulser une transformation structurelle susceptible de favoriser un développement équitable et durable et de réduire la fragilité.

Lors du sommet extraordinaire de la CEMAC du 22 novembre 2019 à Yaoundé, les Chefs d'État de la sous-région avaient décidé de la mise en œuvre de douze projets intégrateurs prioritaires. Il s'agit entre autres, des corridors régionaux de transport, la production et l'interconnexion énergétique, le renforcement du marché unique, la libre circulation des biens, des services et des personnes, le développement du capital humain et la diversification économique.

L'impact attendu de ces projets étant notamment la fluidification du transport des marchandises entre ports maritimes et centres de consommation enclavés, un plus grand accès à une énergie stable et bon marché, une plus grande intégration et une plus libre circulation des biens et des personnes.

- **CEEAC**

La CEEAC, créée en décembre 1983, compte actuellement onze (11) États membres à savoir l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tome & Principe et le Tchad. La CEEAC s'étend sur une superficie de 6,7 millions km2 et comptait près de 185 millions d'habitants en 2017.

Elle a pour mission de favoriser le dialogue politique dans la région, de créer le marché commun régional, d'établir des politiques sectorielles communes, de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans tous les domaines de l'activité politique, économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des ressources naturelles, des infrastructures, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières et du tourisme.

La CEEAC est l'une des huit (8) Communautés Économiques Régionales (CER) reconnues par l'Union Africaine (UA) et chargées de conduire le processus d'intégration régionale et, en particulier, la mise en place de la Zone de Libre Échange Continentale (ZLEC). A ce titre, et conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, elle a été désignée comme institution pilier de l'intégration en Afrique centrale, chargée d'absorber toutes les autres communautés économiques régionales existant en Afrique centrale, y compris la CEMAC.
Afin de transformer les économies via l'intégration régionale, l'Afrique centrale peut développer son capital humain, valoriser des infrastructures, améliorer le potentiel commercial, promouvoir un climat d'investissement propice au développement du secteur privé et mettre en place un marché commun.

Le Cameroun évoluera à priori dans un environnement sous régional davantage ouvert au commerce et à l'investissement dès 2021. La ratification de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine par le pays en juin 2019 s'inscrit dans cette perspective.

Le voisinage du Cameroun, constitué de pays avec des dynamiques économiques et un potentiel diversifié, peut constituer des opportunités différentes.

2.3.2. MARCHÉS DU VOISINAGE À LA PORTÉE DU CAMEROUN DANS UNE PERSPECTIVE FUTURE

Nigéria : le plus important marché africain, au regard de la taille de sa population

Première puissance économique africaine devant l'Afrique du Sud et l'Égypte, le Nigéria a une population estimée à 206 millions d'habitants en 2020. Généralement vu comme un prochain pays émergent africain, le Nigeria bénéficie d'un potentiel économique immense, malgré les difficultés auxquelles le pays fait face. Si ses priorités absolues vont à l'amélioration de des infrastructures, en particulier l'électricité et les transports, il n'en reste pas moins qu'en raison de la démographie en hausse croissante, l'agriculture et l'alimentation sont des domaines en constante progression.

Actuellement le Nigeria importe du Cameroun essentiellement des produits vivriers, dont le pays est l'un des plus grands fournisseurs. Toutefois, avec un peu plus de 100 milliards de FCFA d'exportation, la balance commerciale est déficitaire pour le Cameroun pour plus de 385 milliards de FCFA. Afin de mieux tirer profit des opportunités offertes par le pays avec lequel le Cameroun partage près de 1500 kilomètres de frontière, le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) a régulièrement suggéré au gouvernement camerounais « *la nécessité d'avoir un Accord de partenariat économique (APE) avec le Nigeria* », l'idée étant que les échanges commerciaux entre le Nigeria et le Cameroun sortent de l'informel.

RDC : un marché important à cheval entre l'Afrique centrale et l'Afrique australe

La RDC, forte de ses 82 millions d'habitants, est le pays le plus peuplé d'Afrique centrale. A ce titre, elle est inscrite dans le registre de préférence économique du Cameroun, avec le Nigéria. Premier producteur mondial de Cobalt, la RDC offre aussi des perspectives sérieuses en matière de biodiversité et de développement des réseaux hydrauliques. Représentant un quart de la population d'Afrique francophone, le pays a un PIB de près de 50,4 milliards de dollars US en 2019, d'après la Banque mondiale. Son Plan National Stratégique de Développement, pour la période 2019-2023, ambitionne de porter le PIB par habitant à 1050 USD, et ce, principalement, par l'augmentation de la productivité de l'agriculture et par le développement de la transformation des produits sur place. Le faible endettement du pays (13,7 % du

PIB au titre de la dette extérieure et 6,5 % pour la dette intérieure en 2018) constitue une opportunité pour la mobilisation de nouveaux financements extérieurs concessionnels.

La RDC est membre de la *Southern African Development Community* (SADC), qui regroupe en son sein seize pays de l'Afrique australe et de l'océan indien : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Comores. Certains Etats membres de la SADC font partie des économies les plus florissantes d'Afrique, notamment l'Afrique du Sud, l'Angola ou la Tanzanie. La population de la SADC était estimée à environ 345,2 millions d'habitants en 2018. La RDC représente 26,6 % de la population totale de la SADC, suivie de l'Afrique du Sud avec 16,7 % et de la Tanzanie avec 15,7 %.

Le Tchad : un pays frontalier dépourvu de façade maritime

Tout comme le Cameroun, le Tchad est membre de la CEMAC et de la CEEAC. Les deux pays partagent en outre 1094 kms de frontière terrestre. Pays enclavé, le Tchad est dépendant du Cameroun pour un certain nombre d'opérations du commerce extérieur. La population du Tchad est estimée à 16 millions d'habitants en 2020. Le PIB du pays est de 10,5 milliards de dollars US en 2020.

Le Tchad, dépourvu de façade maritime, utilise les ports de Douala et de Kribi où transitent plus de 80% du volume de marchandises destinées à l'exportation et à l'importation.

Les principaux fournisseurs du Tchad sont la France (20,1 %), la Chine (16 %) et le Cameroun (15,2 %). De ce fait, les deux pays entretiennent des relations privilégiées. A cet effet, de nombreux projets sont à l'étude ou en cours de mise en œuvre, notamment la construction du pont sur le Logone entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad). L'objectif global du projet est d'assurer l'aménagement du territoire et l'amélioration du système de transport de la région du bassin du Lac Tchad et contribuer ainsi au développement et à la compétitivité économique de la zone transfrontalière des deux pays. L'objectif sectoriel du projet est d'améliorer la chaine logistique de transport par la création d'une nouvelle route de transit entre les deux pays. D'autres projets peuvent également être cités, à l'instar de la construction d'une ligne de chemin de fer Ngaoundéré - N'Djamena, laquelle permettra de relier Yaoundé et Douala à N'Djamena. Un autre projet d'envergure est l'interconnexion du réseau électrique des deux pays.

La République centrafricaine : diversifier l'économie pour renforcer la résilience et favoriser la croissance

L'économie de la RCA est dépendante de ses exportations (19% du PIB) et donc de ses partenaires, particulièrement la France et la Chine (respectivement 33% et 13% des exportations totales en 2019).

La Centrafrique est un pays profondément affectée par trois années de guerre civile (2013-2016). Sur cette période, son indice de développement humain a reculé du 159ème au 188ème et avant-dernier rang mondial. Son PIB par habitant a chuté de 432 USD à 276 USD entre 2012 et 2013 ; il atteignait 399 USD en 2019. La situation sécuritaire reste précaire, avec des incidents sporadiques qui continuent de se manifester dans les provinces.

Le défi pour les autorités centrafricaines est celui du rétablissement de la sécurité sur l'ensemble du territoire, préalable indispensable à une reprise progressive de l'activité économique.

Selon les cahiers économiques de la République centrafricaine (RCA) publiée en 2020 par la Banque mondiale le ralentissement de la conjoncture mondiale n'a pas épargné la RCA, avec notamment, l'effondrement de la production de ses principaux produits d'exportation comme le café et le coton. La crise sanitaire a affaibli les finances publiques et accru le déficit de la balance des paiements. La croissance devrait toutefois repartir à la hausse à mesure que la pandémie sera endiguée avec une moyenne de 3,9 % entre 2021 et 2023. Bien que le contexte sécuritaire se soit amélioré depuis l'accord de paix de février 2019, les difficultés structurelles préexistantes de l'économie centrafricaine ont exacerbé l'impact de la pandémie ». « La faible diversification de l'économie la rend vulnérable aux chocs et limite sa participation aux chaînes de valeur mondiale.

Le rapport formule donc quelques recommandations pour accélérer la reprise économique et accroître la croissance potentielle du pays :

Diversifier l'économie en tirant parti des opportunités d'exportation existantes : Les principaux produits d'exportation tels que le bois et le coton offrent des opportunités pour se spécialiser dans un large éventail de produits connexes. De même, le développement du secteur minier par ses effets d'entraînement sur le secteur rural et par son importance relative dans la structure économique du pays, constitue un point d'ancrage important autour duquel peut s'articuler la création de richesses et des emplois, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Renforcer le commerce sous régional : les pays voisins représentent un fort potentiel pour la RCA puisqu'ils sont actuellement des importateurs nets de produits qu'elle exporte ailleurs.

Il y'a lieu de noter que n'ayant aucun accès à la mer, la RCA est dépendante des ports camerounais, notamment celui de Douala, où transite l'essentiel de son commerce extérieur. Pour rappel, en 2017, le Cameroun a reçu 362 000 dollars d'importations de la RCA sur un total de 5,9 milliards de dollars d'importations et exporté 43,6 millions de dollars sur un total de 4,27 milliards de dollars d'exportations, selon l'observatoire de la complexité économique.

2.4. TENDANCES NATIONALES

Le Cameroun a renoué depuis 2010 avec la planification de son développement. A cet effet le pays s'est doté d'une vision de développement, qui entend faire du Cameroun à l'horizon 2035, « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».

Dans le but d'opérationnaliser ladite vision de manière séquentielle, les pouvoirs publics ont élaboré un Document de Stratégie pour la Croissance et Emploi (DSCE), cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020.

Arrivé à son terme, le DSCE a laissé la place à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30). Ce nouveau cadre stratégique de développement s'inscrit dans la continuité de l'implémentation de la Vision de développement à long terme, la Vision 2035.

La SND30 a pour objectifs, de mettre en place des conditions favorables à la croissance économique et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ; d'améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ; de renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets de changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif et d'améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

Elle ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures.

2.5. TENDANCES INFRANATIONALES

Le principal constat établi par le SNADDT est l'existence de deux blocs de régions, celles qui ont le plus d'aptitude à participer à l'émergence économique et celles qui ont des déficits importants. Le premier bloc est celui des régions du Centre, Littoral, Ouest, Sud et Sud-Ouest. Le deuxième bloc est constitué par l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua, l'Est et le Nord-Ouest, ces régions auront plus de difficultés. Le potentiel est pourtant meilleur que les dotations actuellement mobilisées.

En effet, les régions du Septentrion (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua) et de l'Est connaissent la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et subissent les conséquences des crises liées à Boko Haram et au conflit en République Centrafricaine. De plus, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et aux épidémies s'est aggravée suite à la détérioration du paysage économique, aux évènements climatiques et faute d'accès à des services sociaux de base adéquats.

Les crises récentes, dont les causes sont attribuables à des facteurs exogènes, ont exacerbé les faiblesses structurelles de développement préexistantes dans ces régions, qui comptent 41,3% de la population du Cameroun et plus de la moitié du territoire national, augmentant le risque d'instabilité dans les zones concernées et dans le reste du pays.

Les zones limitrophes au Nigéria à l'Extrême-Nord (les départements de Mayo Sava, Mayo Tsanaga, Logone-Chari), à la République Centrafricaine à l'Est (les départements de Lom-Jérem, Kadei et Bouma-Ngoko) et l'Adamaoua (les départements de Mbéré et de Vina) sont directement et plus sévèrement touchées par les crises. Malgré les défis identifiés, ces régions ont l'opportunité de s'attaquer à ces facteurs de vulnérabilité en exploitant leurs atouts et leurs facteurs de résilience. Ceci comprend notamment la richesse en ressources naturelles et le fort potentiel de développement économique dans les quatre régions.

Par ailleurs grâce aux longues frontières avec les pays voisins qui offrent de fortes opportunités d'échanges et de désenclavement, ces régions pourraient devenir plus autonomes et ouvrir davantage le pays au commerce sous-régional et international. Cela permettrait également de réduire les inégalités entre ces régions et le reste du pays.

Ces régions connaissent en effet un commerce transfrontalier très dynamique et constituent de fait des plates-formes d'échanges internationales, mais les flux importants qui y transitent se font souvent de manières informelle ou traditionnelle.

Reconnaissant la nécessité d'apporter des solutions aux problèmes structurels et une réponse efficace à l'impact des crises que subissent les régions du septentrion (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua) et de l'Est, le Gouvernement, a demandé l'assistance de l'Union Européenne, des Nations Unies et du Groupe de la Banque Mondiale. L'objectif est de mener un processus de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCP) visant à proposer une stratégie englobant des mesures de relèvement et de développement et promouvoir un engagement national plus efficace pour répondre à la crise sous régionale. Ceci a permis de formuler une stratégie autour des priorités pour le relèvement et la consolidation de la paix. Cette stratégie s'aligne notamment sur les orientations stratégiques nationales, comme la Vision 2035, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la Stratégie Nationale de décentralisation (2017–2021) et les différentes stratégies sectorielles et leurs plans d'actions correspondants.

L'objectif global de la stratégie RCP est de réduire les risques de crise future en répondant aux causes structurelles de vulnérabilité et en réduisant l'impact des crises actuelles.

Un certain nombre de résultats sont attendus :

- Mise en place de solutions pérennes pour les déplacements forcés
- Amélioration du fonctionnement de la gouvernance locale
- Amélioration de la fourniture des services de base
- Relance de l'économie et amélioration des opportunités socio-économiques
- Sécurité du territoire et individuelle améliorée
-

Tableau 2 : *Aperçu des priorités des axes thématiques de la stratégie RCP*

Axes thématiques	Objectifs et priorités
Déplacement forcé, protection et sécurité humaine	- Amélioration des conditions de vie et de protection des réfugiés, des populations déplacées et des communautés hôtes Solutions envisagées par rapport aux déplacements forcés : o Assurer la protection o Promouvoir l'autonomisation et la cohésion sociale
Gouvernance et services sociaux de base	- Amélioration de la gouvernance locale et de la délivrance des services sociaux de base - Gouvernance locale et décentralisation - Services sociaux de base (éducation, santé et nutrition, eau et assainissement) - Accès à la justice et à l'État de droit
Intégration économique et territoriale	- Amélioration des opportunités économiques par le développement des infrastructures, du secteur privé, de l'inclusion financière et du commerce transfrontalier - Infrastructures de réseau (transport, électricité, technologie de l'information et de la communication) - Appui au secteur privé et inclusion financière - Commerce transfrontalier
Accès à la terre, élevage et production	- Développement de l'agriculture et de l'élevage et amélioration de l'accès à la terre - Relance et amélioration de la production et de la productivité agro-pastorales

Axes thématiques	Objectifs et priorités
	- Amélioration de la gestion durable des ressources naturelles - Infrastructures rurales et désenclavement des bassins de production
Jeunesse	- Promotion de l'inclusion et de l'insertion socio-économique des jeunes - Inclusion sociale des jeunes - Enseignement technique et formation professionnelle - Emploi et entreprenariat

Source : Stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun 2018–2022

Il y'a lieu de noter que des fonds conséquents du gouvernement ont été alloués aux quatre régions pour financer les priorités du RCP. De même, les fonds extérieurs acquis pour ces régions sont très élevés. Les coûts du RCP, qui s'élèvent à 2 700 milliards de FCFA (4 696 milliards USD) devraient être largement couverts par ces financements déjà acquis.

La stratégie RCP constitue ainsi une réelle opportunité de changer de manière durable la situation de vulnérabilité dont souffrent les régions du Septentrion et de l'Est et d'atténuer en même temps leur vulnérabilité face aux crises de la sous-région.

2.6. SYNTHÈSE DES OPPORTUNITÉS ET MENACES DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

Opportunités	Menaces
- Entrée en vigueur de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 - Accélération du processus de décentralisation (mise en place des Conseils régionaux) - Existence de bassins de consommation importants au Nigéria et en RDC - Proximité avec l'espace CEDEAO qui constitue un marché de 400 millions d'habitants - Capital humain de plus en plus au centre des préoccupations des organisations et institutions internationales - Montée en puissance du développement durable - Développement de l'économie numérique - Tendances vers des chaines de valeur de plus en plus courte et baisse des flux intercontinentaux au profit des volumes intracontinentaux - Montée en puissance de la logistique et la supply chain - Développement de la Finance climat - Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 - Elimination progressive des droits de douane entre pays membres de la ZLEC - Mise en œuvre des projets intégrateurs dans le cadre de la CEMAC et de la CEEAC - Opportunités offertes par les dynamiques économiques des marchés du voisinage du Cameroun - Processus de relèvement et consolidation de la paix.	- Concurrence de plus en plus forte pour l'attraction du capital humain - Effets du changement climatique - Forte concurrence aux produits de la région suite à la mise en place de la ZLEC - Persistance des foyers de crise : crises liées à Boko Haram et au conflit en RCA - Persistance de l'insécurité dans les zones limitrophes - Accentuation des faiblesses structurelles des régions voisines (Nord, Extrême Nord, et Est) - Impact du Covid-19 sur l'économie régionale

CHAPITRE III. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Dans sa première phase, le processus d'élaboration du SRADDT de l'Adamaoua a permis de dresser un état des lieux et un diagnostic de la situation actuelle de la région sous plusieurs angles : organisation administrative et politique, capital naturel et culturel, capital humain, urbanisation, habitat et cadre de vie économie, infrastructures et équipements, gouvernance territoriale et analyse de politiques passées.
Sans toutefois rentrer dans tous les détails spécifiques présentés dans le rapport de diagnostic stratégique de la région, il est utile de dégager ici la synthèse des principaux constats et problématiques du territoire, principaux fondements sur lesquelles doivent prendre appui les raisonnements prospectifs.

3.1. CAPITAL NATUREL

3.1.1. ÉTAT DES LIEUX

3.1.1.1. Une richesse diversifiée

La région de l'Adamaoua présente de par son étalement en latitude, une extrême diversité de paysages, d'écosystèmes, de zones géomorphologiques et climatiques recoupées en deux grandes zones agro-écologiques aux caractéristiques physiques spécifiques (topographie, géomorphologie, climat, ressources en eau, sol, couvert végétal, etc.). Il s'agit notamment de la zone soudano-sahélienne et de la zone des hautes savanes guinéennes.

Le potentiel de la région est des plus riches tants en termes de ressources en eau, qu'en ressources minières, forestières et fauniques sans oublier ses sols variés.

Ressources en eau

Le plateau de l'Adamaoua constitue le château d'eau du pays sur socle cristallin recouvert de roches granitiques et basaltiques. Il sépare le Cameroun en deux régions hydrographiques distinctes et deux régimes climatiques. Les fleuves de la zone se jettent dans trois bassins différents à savoir le fleuve Niger, le Lac Tchad et l'océan Atlantique. Ces derniers connaissent des crues de mai à septembre pendant la saison des pluies.

La région de l'Adamaoua dispose de 06 cours d'eaux à savoir ; le Mayo Deo, le Mbéré et la Vina, les affluents du Logone, le Mbam, la Kim, le Djérem, les affluents de la Sanaga et le Lom.

Par ailleurs, une longue histoire volcanique a laissé derrière elle un nombre de lacs de cratères dans la Région dont les plus connus sont les lacs Tison, Mbalang et Marbuwi près de Ngaoundéré. La majorité des cours d'eau du Cameroun partent de la région de l'Adamaoua qui tient par la même sa réputation de « château d'eau du Cameroun » (MINEE, 2009, Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Cameroun. Tome 1, 2, 3 et 4 - PANGIRE). En effet, plusieurs cours d'eau appartenant à trois des cinq bassins hydrographiques que compte le pays tirent leur source du plateau de l'Adamaoua.

Ainsi, le plateau de l'Adamaoua détermine aussi l'orientation hydrographique du Cameroun. Cette situation serait en partie liée au relief et à la forme du plateau dont le profil en long indique de fortes pentes, déterminent l'écoulement des eaux. Aussi, le système de drainage est fortement exoréique et les cours d'eaux appartiennent aux trois bassins suivants : bassin du lac Tchad (Vina du Nord et la Mbéré,

lacs Bini et Dang) ; bassin du Niger (le Faro, la Haute Benoué) et bassin de la Sanaga. (Djerem, lac Tison, lac Mbalang).

De manière générale la Région comprend un grand potentiel hydrologique en termes des eaux atmosphériques, des eaux courantes, des eaux stagnantes et des eaux souterraines si on s'en tient au nombre de sources qui naissent dans la zone.

Ressources en sols

L'Adamaoua est l'une des régions les plus contrastées géologiquement du Cameroun. Les sols de la région sont de types ferrugineux et ferralitiques et se sont développés sur des roches basaltiques, granitiques et sédimentaires. En effet, à la frontière avec le Nigeria les montagnes de Gotel et de Mambila se composent en grande partie de granit, et donc de roches cristallines et métamorphiques telle que le mica, les schistes, et le gneiss. Celles-ci sont parfois recouvertes de basalte volcanique, une combinaison qui domine jusqu'au fleuve de Faro. À l'est de la région, le granit prédomine également avec les formes sédimentaires de roche de la vallée du fleuve Mbéré, entourés de roches métamorphiques. Le fleuve Lomcoule également dans une région de roche métamorphique. La roche volcanique est présente du nord-ouest jusqu'à l'est des montagnes de Gotel et au nord-est de Ngaoundéré, le long de la frontière avec la région du Nord.

Ces sols sont favorables aux activités agricoles. Ils se composent la plupart du temps de latérite rouge ou brunâtre, résultat de l'érosion des montagnes due aux alternances de saisons sèches et humides. Par ailleurs, leur teneur en aluminium et en fer est très élevée De ce point de vue, les sols de l'Adamaoua sont très variés et offrent d'énormes possibilités de valorisation sur plusieurs plans. Sur le plan agricole les vastes étendues de sols évolués volcaniques offrent d'énormes possibilités pour l'agriculture. Il en est de même pour les sols hydromorphes dans les secteurs ou les périodes sont marquées de sècheresse. Au-delà de ces potentialités pédologiques bien connues, il reste important de souligner que tout type de sol peut correspondre à un usage particulier. C'est surtout en cela que la diversité des sols est un avantage dans l'Adamaoua. Dans ce sens, les sols latéritiques peuvent être exploités pour l'agriculture. En effet, l'agriculture et l'aquaculture sont susceptibles d'être pratiquées de façon plus accrue car le climat tempéré humide, les précipitations abondantes, l'étendue des sols et leur variété s'y prêtent.

Ressources minières

Des indices et gisements ont été identifies dans la région de l'Adamaoua dont les deux plus grands sont :

- les gisements de bauxite de Minim-Martap avec au moins 1 milliard de tonnes identifies avec une teneur moyenne de 41,3% d'alumine ;
- le gisement de bauxite de Ngaoundal dont les réserves sont estimées à 120 millions de tonnes identifies avec une teneur moyenne de 41% à 43% d'alumine ;

En outre, plusieurs permis de recherche ont été délivrés dans la région pour un espace de 6 921 Km^2, occupant ainsi 20,21% du territoire Régional (MINFOF, 2012).

Au regard de ces indices, il apparaît très clairement que cette région regorge de seize (16) indices de substances minérales allant des substances précieuses aux minéraux industriels en passant par les

métaux de base et les terres rares. À ces substances minérales s'ajoutent les matériaux de construction et les sources minérales et thermales.

De manière plus détaillée les ressources minérales identifiées dans l'Adamaoua sont :

- les substances précieuses (l'or) localisées à l'ouest de Ngaoundéré, à l'est de Belel, dans le fossé de la Mbéré, à Legalgoro, à Mayo Mbela, à Mayo Bake, à Tchakaré, à Mayo Ngouri, à Kontcha, à Wangueri et à Makam ;
- les métaux de base tels que la bauxite de Minim Martap et Ngaoundal ; l'étain de Mayo Darlé, le fer, le chrome, le cuivre, le titane, la maganèse, etc ;
- les terres rares ont été découvertes dans le secteur Belel, Arrondissement de Belel dans le Département de la Vina. Malheureusement ces indices de terres rares de Belel n'ont pas encore capté l'attention d'investisseurs miniers ;
- les pierres précieuses telles que le saphir connu dans le Département du Mayo Banyo, du Djerem et du Faro et Deo.

Le Fichier synthétique de l'inventaire des indices des ressources minérales et matériaux de construction connus à ce jour dans la Région de l'Adamaoua sont presenteé par departement et communes comme suit :

Tableau 3 : Fichier synthétique de l'inventaire des indices des ressources minérales et matériaux de construction dans la region de l'Adamaoua par departement

Département	Commune	Substance minérale inventoriée	Matériaux de construction inventoriés
Djérem	**Ngaoundal**	Bauxite - Aluminium (Al) en Manganèse (Mn)	Latérite, sable et pierre
	Tibati	Aluminium (Al) et Saphir	Latérite, sable et pierre
Faro-et-Déo	**Galim-Tignère**	Or (Au) ; Étain (Sn) et Saphir	Latérite, sable et pierre
	Kontcha	Or (Au)	Latérite, sable et pierre
	Mayo-Baléo	Non Déterminé (ND)	Latérite, sable et pierre
	Tignère	Or (Au) ; Saphir ; Calcaire (Ca) et Source minérale et thermale (St)	Latérite, sable et pierre
Mayo-Banyo	**Bankim**	ND	Latérite, sable et pierre
	Banyo	Or (Au), Saphir et Source minérale et thermale (St)	Latérite, sable et pierre
	Mayo-Darlé	Étain (Sn) ; Colombo-Tantalite ou Coltan (Ta) et Source minérale et thermale (St)	Latérite, sable et pierre
Mbéré	**Dir**	Or (Au)	Latérite, sable et pierre
	Djohong	Or (Au), Fer (Fe) et Source minérale et thermale (St)	Latérite, sable et pierre
	Meiganga	Or (Au) ; Plomb (Pb) ; Titane (Ti) et Source minérale et thermale (St)	Latérite, sable et pierre
	Ngaoui	ND	Latérite, sable et pierre
Vina	**Belel**	Or (Au) ; Cuivre (Cu) ; Terre rare (Tr) ; Zirconium (Zr) et Amiante (Am)	Latérite, sable et pierre
	Mbe	Or (Au) ; Zirconium (Zr), Titane (Ti) et Calcaire (Ca)	Latérite, sable et pierre
	Nganha	Source minérale et thermale (St)	Latérite, sable et pierre
	Ngaoundéré Ier	Source minérale et thermale (St)	Latérite, sable et pierre
	Ngaoundéré IIe	ND	Latérite, sable et pierre
	Ngaoundéré IIIe	ND	Latérite, sable et pierre
	Nyambaka	Chrome (Cr)	Latérite, sable et pierre
	Martap	Bauxite - Aluminium (Al)	Latérite, sable et pierre

Source : Source : Paul Ntep Gweth et al, 2001 & Rapport d'activité KOCAM Mining, Agora Consulting, Rapport diagnostic SRADDT AD- 2018

Les métaux de base notamment la bauxite de Minim Martap et Ngaoundal reprensent l'un des potentiels phare de la region en cours d'exploitation.
En effet, après plusieurs mois d'arret d'exploitation, la société CAMALCO (Canyon Resources), propriétaire des permis de recherche dénommés MINIMMARTAP, MAKAN et NGAOUNDAL, a relancé ses activités suite à la prolongation accordée par la Société nationale des mines. Par ailleurs il y'a lieu de noter que cette derniere est soumise à certaines obligations dans le cadre de cette prolongation de ses permis d'exploration. Sur les deux ans d'exploitation, elle doit notamment poursuivre les travaux de forage, élaborer des études de faisabilité sur l'exploitation des gisements et fournir une estimation de ressources. La réalisation de ces activités pourrait déboucher d'ici 2025 sur le démarrage des travaux de construction d'une mine de bauxite indépendante ou la mise en place d'un complexe minier avec le projet Minim Martap situé dans l'Adamaoua. Cela consttue un atout favorable à l'émergence d'une industrie minière dans la region et au Cameroun, dans un contexte ou la contribution des mines à l'économie reste encore faible.

Ressources forestières

La Région de l'Adamaoua comprend la savane d'altitude de l'Adamaoua et les savanes basses. Elle correspond à l'unité phytogéographique guinéenne, qui subit les influences soudaniennes dans sa partie méridionale. Ces savanes sont dominées par les espèces végétales (Daniella oliveri et Lophiralanceolata). Ainsi, l'herbe est la végétation dominante. Cette zone se présente dans sa partie sud comme la zone de transition ou zone tampon entre le sud forestier et les savanes soudano-sahéliennes du nord.

La végétation est très variée en fonction des conditions physiques des milieux (relief, climat, sols) et des interventions humaines. Il s'agit globalement d'une végétation de savane soudano-guinéenne où la densité et la taille des arbres diminuent globalement du sud de la région vers le nord et, dans une moindre mesure, de l'ouest vers l'est. Ceci montre qu'il s'agit bien d'une zone de transition entre la forêt de la partie méridionale du pays et les savanes herbeuses suivies de steppe dans les deux autres régions septentrionales. De façon plus détaillée on distingue dans la région cinq principales formations végétales : les galeries forestières, les îlots de forêt claire, les savanes arborées, les savanes arbustives et les savanes herbeuses. Ces formations végétales sont reparties de manière diversifiée sur le territoire de l'Adamaoua, en fonction des caractéristiques physiques des différentes localités.

Tableau 4 : Formations végétales dominantes par Département dans la Région de l'Adamaoua

N°	Départements de l'Adamaoua	Formations végétales dominantes
1	Vina	Galeries forestières, savanes arborées, savanes arbustives
2	Mbéré	Savanes arbustives, ilôts de forêts claires et savanes herbeuses
3	Faro et Déo	Savanes arbustives
4	Mayo Banyo	Savanes arborées, galeries forestières, savanes arbustives
5	Djerem	Savanes arbustives et galeries forestières

Source : *Tchotsoua (2006), Mouhaman (2015), Betine (2015), Kouedjou (2016) et Ndikwe (2016)*

Cependant, cette végétation a été considérablement éprouvée par le phénomène de désertification et par l'action de l'homme. Cette zone était par le passé couverte de forêts, mais la pratique des feux de brousse répète, la coupure anarchique des arbres et l'élevage des zébus en ont changé progressivement le paysage et le climat. La couverture d'herbe est consistante et épaisse, et la végétation originale survit

toujours dans les vallées fluviales. Par contre sur le plateau lui-même, la savane subsiste bien qu'elle soit moins boisée. A cet effet, une lutte a été engagée par l'intensification de la régénération forestière et la sensibilisation accrue des populations riveraines sur les méfaits des feux de brousse sur l'équilibre de la biodiversité. Pour les ressources ligneuses on retrouve de manière dispersée dans ces strates et surtout dans les galeries forestières d'altitude (1000 à 2000 m) des arbres dont la valeur économique actuelle est avérée. Il s'agit, pour les plus représentatifs de plusieurs familles : famille des Méliacées, famille des Césalpiniacées, famille des Moracées, famille des Myriticacées, famille des Mimosacées et famille des Lauracées.

Par ailleurs l'Adamaoua regorge de nombreux produits forestiers non ligneux « PFNL » d'origine végétale. Leur identification et leur caractérisation ne sont pas forcément documentées. Le tableau ci-dessous présente quelques PFNL de la région.

Tableau 5 : *Liste de quelques PFNL d'origine végétale rencontrés dans la Région de l'Adamaoua*

Partie de la plante	Nom de la plante	Usage	Observation
Pulpe	Tamarindus indica (Tamarinier)	Alimentaire	Consommé à l'état frais, ou pour édulcorer la bouillie de riz ou de maïs.
Graine	Berlinia grandifolia (Ndjing)	Pharmacopée	Les nigérians collectent les graines pour leurs industries pharmaceutiques
Fruit	Xylopia (Kimba)	Alimentaire	Condiment assaisonnement des sauces
Graine	Belchimeida (Kan, mbol)	Alimentaire	Sauce gluantes
Fruit	Parkia clapertoniana (Kalwa)	Pharmacopée	Vertus médicinales
		Alimentaire	Condiment assaisonnement des sauces
Rhizomes	Zingiber officinale (ndjindja, gigembre)	Alimentaire	Condiment assaisonnement des sauces
		Pharmacopée	Bactéricide
Exsudats	Gomme arabique	Industriel	Anti oxydant, stabilise les solutions biochimiques
Racine	Leuceina	Pharmacopée	Aphrodisiaque
Feuilles et fruits	Babaob	Alimentaire	Les feuilles servent à faire des sauces
			La pulpe sèche est consommée en l'état ou en jus
Ecorce	Ecorce d'acajou	Pharmacopée	Les nigérians collectent les graines pour leurs industries pharmaceutiques
Fruit	Tetrapleura tetraptera (Akpwa)	Alimentaire	La pulpe sèche sert de condiment dans les sauces
Ecorce	Prunus africana (Pygeum)	Pharmacopée	Le principe actif entrerait dans le traitement de la prostate
Ecorce	Moambé jaune	Pharmacopée	Antipaludéen, en plus d'autres vertus
Ecorce et noix	Garcinia cola, (Bitter cola)	Alimentaire	Stabilise la digestion, calme les crises gastriques
		Pharmacopée	Aphrodisiaque

Source : *MINFOF, 2018.*

Cette liste n'étant pas exhaustive, l'on note également dans la région, la présence des PFNL d'origine animale et fongique. Il s'agit du miel, des criquets et des champignons, tous utilisés comme aliment, exception faite du miel qui en plus, possède des vertus pharmaceutiques.

En matière de bois énergie, l'état des lieux a montré que la filière est économiquement porteuse. Mais écologiquement, la sonnette d'alarme mérite d'être tirée parce que la coupe de ce bois ne se limite plus aux espèces à fort potentiel calorifique, mais elle s'étant aux autres espèces, jadis épargnées par cette activité. En conséquence, lorsqu'on ajoute à ce facteur, les autres activités de déforestation pour des raisons telles que l'agriculture, l'habitat, l'élevage, l'implantation des infrastructures etc., le résultat est simplement la coupe totale des arbres, autrement appelée le blanc et toc. Vieux arbres, jeunes et même les gaulis, tout y passe. C'est très probablement ce qui explique la vitesse et la régularité importantes de l'éloignement progressif du front de déboisement par rapport à la ville. Avec les effets connus tels l'exposition aux vents violents, l'incidence direct du soleil (rayons ultra-violets), l'élévation de la température ambiante, la disparition de la biodiversité, etc.

La faune dans la région de l'Adamaoua

La région de l'Adamaoua compte trois réserves nationales à savoir : Le Parc National du Mbam et Djérem (158 800 Ha) à cheval sur les Régions de l'Adamaoua et de l'Est dans sa partie Nord, le Parc National du Faro (à cheval sur les Régions de l'Adamaoua et du Nord dans sa partie Sud) et le Parc National de la vallée du Mbéré (77 760 Ha). Ils existent deux zones d'intérêts à savoir la ZIC N°15 avec 59 423 Ha et la ZICGC Mbacka'a de 24 398 Ha. On note la présence des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons et divers insectes. Avec l'anthropisation et surtout l'urbanisation galopante dans la région, le gradient de densité diminue fortement des agglomérations vers les zones à faibles activités anthropiques.

Toutes les espèces présentes n'ont pas le même statut de protection. L'éléphant, le lion, la panthère par exemple sont dans la classe A, donc entièrement protégés.

Aires Protégées (Parcs nationaux et zones d'intérêt cynégétiques)

Les Aires Protégées et particulièrement les zones d'intérêt cynégétique sont répandues. Pour ce qui est de la zone des hautes savanes guinéennes, quatre « Aires Protégées » pour la faune existent. Elles comprennent des Zones d'intérêt Cynégétiques (ZIC) et des Parcs nationaux. Ces Parcs Nationaux (PN) qui illustrent la diversité des acteurs dans ce contexte. La ZIC 15 à Mbé, d'une superficie de 78 128 ha, est un domaine privé de l'Etat réservé pour la chasse, attribué à un opérateur économique, guide de chasse. Les Zones d'Intérêt Cynégétique et à Gestion Communale (ZICGC), d'une superficie estimée à 27 398 ha sont situées dans le département de la Vina. Dans une autre catégorie, le PN du Mbéré, couvre une superficie d'environ 77 760 ha ; le PN de Mbam et Djerem, s'étend sur 427 885 ha, dont plus de 21% sont dans la région de l'Adamaoua à Mbakaou. D'autres Aires Protégées ont été envisagées dans l'Adamaoua, il s'agit du projet du Parc National de Tchabal Mbabo et de la ZICGC (à gestion communautaire) de Mbock Kaa dans l'arrondissement de Mbé.

Tableau 6 : Répartition des zones protégées de la Région

Intitulé		Superficie
Aires protégées	Parc National du Département du Mbéré Département du Mbéré Arrondissement de Djohong	77 760 ha
	Antenne Nord du Parc National du Mbam et Djerem : Département du Djerem Arrondissement de Tibati	158 800 ha
Centre d'intérêt cynégétique(ZIC)	ZIC N° 15 dite Faro Coron Département de la Vina, Arrondissement de Mbé	78 128 ha
	ZIC à gestion communautaire de Mbock-Ka'a Département de la Vina Arrondissement de Mbé	27 398 ha
Réserve forestière	Périmètre de reboisement de Ngaoundéré Département de la Vina	2 800 ha

Source : Annuaire statistique regional de l'Adamaoua, 2019, page 160

Ces espaces protégés et gérés pour leur faune s'inscrivent en rivalité avec l'expansion non maitrisée des autres activités. La pénétration des Aires Protégées est forte et l'empiètement des activités anthropiques d'élevage et d'agriculture, particulièrement les cultures extensives de coton, en sus du braconnage intense que subit la région, génèrent des conflits intenses avec les gestionnaires des Aires Protégées et avec la faune.

Carte 1 : Carte du domaine Forestier de la région

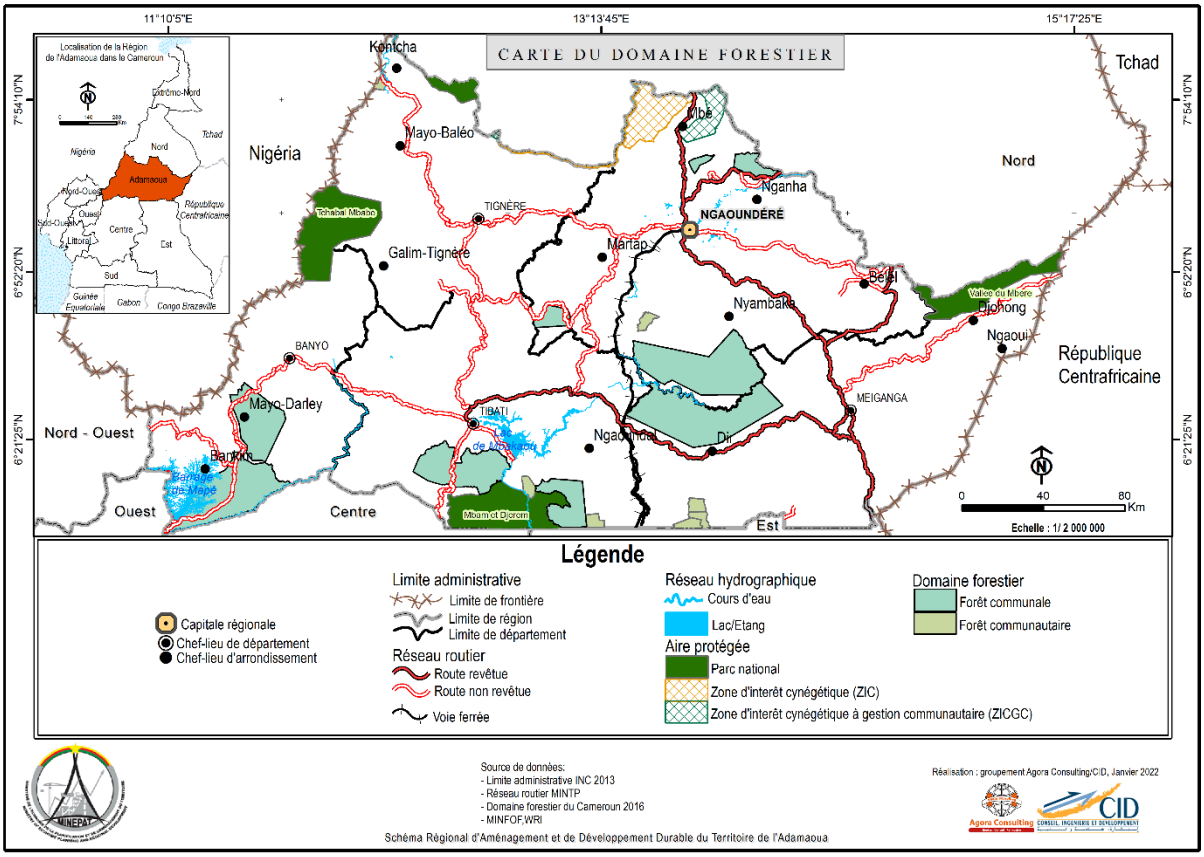

Source : Consultant 2022

Energies renouvelables

La région bénéficie de conditions extrêmement favorables à l'implantation des énergies renouvelables. L'ensoleillement dans la région est de 2400 heures par an, soit environ 7 heures d'ensoleillement effectif par jour, ce potentiel ainsi que le potentiel éolien, la biomasse et l'énergie géothermique[15] : pourraient être valorisés dans la perspective de la production d'énergie électrique.

Somme toute, les principales opportunités à saisir sont le cadre légal et réglementaire national, la disponibilité des financements sur le marché international du carbone (fonds mondial vert), la mobilisation internationale actuelle en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables.

3.1.1.2. Des contraintes nombreuses mais surmontables

De manière générale, les contraintes liées aux ressources naturelles et au milieu physique dans la région sont relatives à :

La disparition des espèces fauniques

On note dans la région, la présence des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons et divers insectes. Avec l'anthropisation dans la région, le gradient de densité diminue fortement des agglomérations vers les zones à faible activité anthropique. Comme c'est le cas dans le Département du Djerem où les grands mammifères ont disparu à cause des feux de brousse, du braconnage et de l'action de l'Homme. Toutefois, la localité de Pangar demeure une réserve faunique assez importante dans ce Département.

La région de l'Adamaoua est actuellement confrontée à la disparition d'un certain nombre d'espèces animales (éléphants, lions, panthères…). Ce phénomène déplorable mériterait d'être arrêté.

La déforestation

La végétation de la région subit, depuis fort longtemps, l'incidence de la sècheresse et surtout de l'action humaine marquée par les feux de végétation répétés, l'élevage extensif du bovin, l'agriculture intensive, l'habitat, l'implantation des infrastructures et la coupe du bois de chauffe. Lequel ne se limite plus aux espèces à fort potentiel calorifique, mais s'étant aux autres espèces, jadis épargnées par cette activité. Par conséquent, lorsqu'on ajoute à ce facteur, les autres activités de déforestation, le résultat est simplement la coupe totale des arbres.

Dans l'Adamaoua, les surfaces les plus dégradées, devant recevoir les espaces de reboisement et de régénération sont de l'ordre de 6 043,3 km², celles concernées par les actions d'agroforesterie étant d'environ 7 283,37 km².

[15] Dans la région de l'Adamaoua, le fichier Inventaire des ressources minérales publié par P. NTEP GWETH et Al., en Juillet 2001, indique qu'il existe vingt-deux (22) sources minérales et thermales.

L'exploitation anarchique des ressources minières

La majeure partie des permis d'exploitation n'obéissent pas toujours à une certaine traçabilité. Le CAPAM, dans un de ces rapports, relève que le Trésor public camerounais perd chaque mois environ un milliard de francs Cfa, à cause de la dissimulation des quantités d'or produites par les sociétés minières. La connaissance insuffisante (en qualité et en quantité) du potentiel minéral favorise l'exploitation anarchique et illégale de la ressource.

La non maîtrise des ressources en eau

Sur le plan qualitatif, aucun dispositif permanent ne permet de suivre la qualité des eaux, ne serait-ce que l'eau de boisson. Ainsi que l'absence totale des piézomètres ne permet pas de bien évaluer la quantité de cette ressource dans les différents réservoirs. Tous ces facteurs empêchent une valorisation adéquate de cette ressource.

Les changements climatiques

Les principales mutations observées au cours des cinquante dernières années :

- Une régression des précipitations de 2,2% par décennie et ce depuis 1960. Cette baisse de la pluviométrie affecte les hauts plateaux de L'Ouest et la zone soudano-sahélienne, particulièrement.
- Une hausse de la température moyenne annuelle de +0,7°C de 1960 à 2007, relevée surtout dans la zone forestière à pluviométrie bimodale et la zone des savanes guinéennes.
- Une recrudescence des évènements hydroclimatiques extrêmes, observée sur l'ensemble du pays : les sécheresses, surtout dans la zone soudano-sahélienne et celle des hautes savanes guinéennes, les tempêtes plus fréquentes et plus violentes, les inondations provoquées par les intenses précipitations.

Les tendances remarquables des changements climatiques attendus à moyen terme prévoient dans un contexte de variabilité plus affirmée :

- la péjoration de la pluviométrie dans la partie septentrionale du pays et une ambiance plus chaude et humide au Sud ;
- un climat plus chaud dans tout le pays mais en particulier dans la partie septentrionale ;
- une augmentation de la fréquence et de l'amplitude des sécheresses, en particulier dans la zone soudanosahélienne ; les inondations dans les zones soudano-sahélienne, côtière, et forestière ;
- une élévation du niveau de la mer située entre 9 et 38 cm vers 2050.

Ces dynamiques ne sont certes que des tendances, mais elles sont susceptibles d'influencer de façon significative non seulement la répartition des grands types d'écosystèmes mais aussi leur fonctionnement avec de nombreuses conséquences sur la dynamique des établissements humains, les mobilités, voire les déplacements forcés et les conflits pour l'accès et le contrôle des ressources.

Les risques naturels

- **Les feux de brousse**

Les feux de végétation ou feux de brousse constitue un phénomène ancien et très récurrent voir permanent dans l'Adamaoua. Certains auteurs expliquent l'origine des savanes arborées dans l'Adamaoua par l'effet des feux permanents combinés avec les oscillations/variations climatiques sur une forêt semi- décidue qui aurait existé dans le passé dans la région. Généralement, ces feux sont intentionnellement provoqués par les éleveurs pour renouveler le pâturage ou par les agriculteurs pour préparer les terres. En plus de leurs impacts négatifs sur la végétation et la biodiversité, ce phénomène comporte aussi des effets néfastes sur les sols (appauvrissement en matière organique, déstructuration, exposition, destruction de la pédo-faune, …) sur la faune et sur l'atmosphère généralement chargée de fumées noires. On peut déduire qu'ils contribuent à la perturbation du cycle de l'eau, des cycles biogéochimiques (carbone, azote,) et à l'amplification de l'effet de sècheresse.

- **Les catastrophes naturelles**

Dans l'Adamaoua les aléas naturels se combinent au poids des vulnérabilités (économiques, sociales, psychologiques, politiques, culturelles, …) pour se traduire en catastrophes plus ou moins violentes.

Les catastrophes naturelles dans l'Adamaoua sont généralement d'origine climatique, hydrologique, météorologique, géomorphologique et biologique.

Les tempêtes, orages et foudres sont souvent à l'origine des dégâts importants dans la région. C'est le cas de d'une tempête survenue le 12 septembre 2001 à Dir dans le Mbéré qui a entrainé des dégâts matériels importants (destructions de toitures) et causé la mort de trois personnes (REPC, 2002). Dans le même sens, le REPC de 2005 a signalé 11 morts foudroyés en pleine tempête dans un village de l'Adamaoua. De même, 04 personnes (dont 01 père et ses 03 filles) dormant dans une hutte en paille ont perdu les vies, foudroyées au cours d'un violent orage à Gadamabang dans l'Arrondissement de Ngaoundéré II (département de la Vina) dans la nuit du 18 au 19 juillet 2015 (CT du 22 juillet 2015).

Les inondations ont lieu dans certains quartiers de la ville comme Ngaoundéré et Tingère Ils surviennent généralement à la suite de pluies torrentielles dans les quartiers de bas-fonds où les drains naturels et artificiels sont obstrués (Meyen, 2011).

Les mouvements de terrain, à titre d'exemple un affaissement du sol a causé l'effondrement d'une buse entre les villages Sakdjé et Banda dans la Vina sur la Nationale N°1 (Ngaoundéré-Garoua) dans la nuit du 15 au 16 aout 2016, perturbant ainsi la circulation sur cette route majeure qui dessert tout le septentrion et même les pays voisins (Tchad, Centrafrique, …). Des éboulements de terrain sur quelques sommets et flancs des collines occupées dans la ville de Ngaoundéré ont été signalés lors des consultations participatives en mars 2018.

Problèmes environnementaux urbains

Les problèmes environnementaux peuvent dangereusement compromettre le développement durable des villes ainsi que le bien-être de ses populations. Les menaces environnementales les plus sérieuses

observées dans les villes de l'Adamaoua sont liées à l'urbanisation anarchique, à la collecte et à la gestion des déchets solides ainsi qu'à l'assainissement. Ils sont observés surtout dans la ville de Ngaoundéré.

3.1.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES

Mines

Le secteur minier de la région de l'Adamaoua ne bénéficie pas des actions publiques particulières, il est régi par les mêmes lois et règlements qui gouvernent ce secteur au Cameroun.D'une manière générale, il ressort que le secteur minier au Cameroun ne bénéficie pas de la même attention que le secteur de l'agriculture par exemple. L'économie de l'Adamaoua en particulier est essentiellement agricole au point où le secteur minier peut être considéré comme étant délaissé. La présence de l'Etat dans le secteur minier de la région de l'Adamaoua se manifeste par l'existence de la Délégation Régionale du MINMIDT et des cinq (05) Délégations Départementales mais sans grandes actions concrètes sur le domaine minier. Il convient de signaler que le Code Minier de 2016, la SND30 ainsi que la Stratégie Ministérielle ont pris des dispositions qui peuvent se résumer en cinq orientations d'actions à savoir :

- la sécurisation accrue des conventions minières au terme d'un audit général qui devrait proposer une réorientation de la politique d'attribution des conventions minières aux transnationales et l'obligation de souscription des contrats de couverture ;
- le soutien actif des meilleures entreprises locales intervenant elles-mêmes directement dans la chaîne de valorisation minière, sans sous-traitance globale de leurs conventions à des partenaires étrangers ;
- l'appui systématique aux organisations interprofessionnelles encadrant les filières artisanales dans la prospection, l'exploitation et la commercialisation de l'or, du calcaire et des minéraux précieux (diamant, saphir, corindon, etc.) et dans les métiers de la joaillerie ; (iv) une valorisation accrue des matériaux de construction issus du secteur minier local ;
- la poursuite de l'inventaire du potentiel géologique national par la production et la mise à jour des cartes à grande échelle (Échelles supérieures ou égales à 1/200 000) pour faciliter l'exploration des gisements et la diversification des minerais et des matériaux miniers ;
- le renforcement des capacités institutionnelles à travers la mise à niveau complète des équipements des laboratoires nationaux de recherche du secteur. Il convient de signaler que s'agissant du cinquième point ci-dessus évoqué, la région de l'Adamaoua est l'une des bénéficiaires du projet de ''cartographie géologique et géochimique et mise en place d'un système d'informations géologiques et minières'' et qui fait partie du grand « Projet de renforcement des capacités dans le secteur minier » (PRECASEM). Ce programme est financé à hauteur de 4,5 milliards de FCFA par la Banque Mondiale. En dehors de la région de l'Adamaoua, ce projet couvre cinq (05) autres régions du Cameroun. Dans la région de l'Adamaoua, ce programme s'étend sur les feuilles topographiques au 1/200 000ème de Bagodo, Tibati, Banyo, Tignere et Ngaoundéré. Cette campagne va permettre de collecter des données sur le terrain, lesquelles seront mises dans le système d'information géologique et minière. Le but ultime étant l'amélioration de l'information géologique et minière de la région de l'Adamaoua.

A côté de ce projet gouvernemental, il est important de signaler que le gouvernement camerounais a délivré trois (03) permis d'exploration le 11 juillet 2018 à la société CAMALCO, filiale camerounaise de la junior-minière australienne Cayon Resources, valables pour la bauxite de Minim-Martap et de Ngaoundal.

Les dernières nouvelles sur ce projet de bauxite annoncent que le potentiel du gisement est évalué à environ 2 milliards de tonnes de bauxite.

Ressources forestières

Le renouvellement de la ressource (reboisement) est mené par plusieurs acteurs. Mais en l'absence d'une réelle synergie entre les différents promoteurs, les résultats sont bien mitigés.

Au niveau du MINFOF qui a hérité du Centre National du Développement Forestier (CENADEFOR), de nombreuses plantations forestières ont été réalisées dans toutes les zones écologiques, donnant lieu à de vastes forêts artificielles que le Cameroun pouvait proposer au marché du carbone par exemple. On peut citer : Bassama et Djeng à l'Est, Ngaoundéré dans l'Adamaoua, Lokoundjé au Sud, Foumban à l'Ouest etc. Ces massifs, ont été érigés pour la plupart en réserves forestières. Mais, avec le désengagement de l'état de certaines activités de production dans les années 90, ces réserves ont été abandonnées à elles-mêmes. Certaines d'entre elles encore exploitables ont été transférées aux communes, pour un meilleur suivi de proximité et en application de la décentralisation du pouvoir en matière de gestion des ressources forestières.

Par ailleurs, depuis une quinzaine d'années, le MINFOF appuie divers acteurs dans le reboisement. Ici aussi, la situation n'est pas des plus reluisantes. De nombreuses missions de suivi ont relevé de sérieux problèmes de gouvernance dans la gestion de ces subventions en plus des problèmes fonciers liés à l'attribution des parcelles à planter.

Enfin, il a été observé que l'unicité de la trésorerie dans les communes favorise le glissement des subventions de reboisement vers d'autres projets.

Ressources en eau

Les réservoirs d'eau de l'Adamaoua sont utilisés entre autres pour le développement de la pêche continentale, la construction des micro-barrages et des retenues d'eau pour les exploitations agricoles et aquacoles et le développement des infrastructures énergétiques.

En dehors du fait que ces eaux sont majoritairement drainées vers d'autres régions, il reste à noter quelques menaces qui pèsent sur les principaux réservoirs d'eau (sècheresse, prélèvement excessif, sédimentation, envahissement par la jacinthe d'eau et eutrophisation, pollution …). On peut également observer le nombre limité des stations hydrométriques (02 dans la région) et climatiques (04 assez fonctionnelles, notamment à Ngaoundéré, Banyo, Tibati, Meiganga, alors que celle de Tignère reste déficiente tant au niveau du fonctionnement que de la fiabilité des données) ainsi que l'absence totale des piézomètres ce qui ne permet pas de bien évaluer quantitativement cette ressource dans ses différents réservoirs.

Sur le plan qualitatif, aucun dispositif permanent ne permet de suivre la qualité des eaux, ne serait-ce que l'eau de boisson.

3.1.3. JEUX D'ACTEURS

Mines

Les acteurs de production dans le secteur minier de la région de l'Adamaoua sont au nombre de deux : les artisans miniers et les opérateurs miniers industriels. Les artisans miniers selon la loi n°2016/017 du 14 décembre 2016 portant Code minier, sont de deux ordres : **les artisans miniers au sens strict** (personne physique utilisant les méthodes et procédés traditionnels) et **les artisans miniers semi-mécanisés** qui utilisent un nombre limité d'équipements modernes (industriels).

- **Les artisans miniers au sens strict** : Ils démontrent à travers leurs activités, l'existence et la preuve même de la ressource minérale. Ce sont eux qui attirent les exploitants semi-mécanisés et les opérateurs industriels. Ils collaborent et guident les demandeurs et les titulaires des titres miniers. Ils sont les hommes de terrain et aident les autres à s'installer. Ils travaillent dans l'illégalité sur des sites hérités de leurs aïeuls et qu'ils comptent léguer à leur postérité. C'est donc pour cette raison que les artisans miniers au sens strict se plaignent des opérateurs de l'artisanat semi-mécanisé, qui, selon eux exploitent en un temps record la richesse de plusieurs dizaines de générations et sans aucune retombée pour les populations riveraines. Les artisans miniers et les populations riveraines se contentent de la ré-exploitation des déchets issus de l'exploitation artisanale semi-mécanisée pour trouver leur pitance quotidienne.
- **Les opérateurs de l'exploitation artisanale semi-mécanisée** : Ils sont pour la plupart des expatriés asiatiques. D'après la loi, l'artisanat minier relève du domaine exclusif des nationaux. Mais avec la complicité des artisans miniers au sens stricte, des hauts placés de la République et au moyen de la corruption rampante, les étrangers se trouvent au cœur de l'exploitation artisanale semi-mécanisée. Leur arme fatale se trouve être la corruption qui leur permet d'exploiter même dans les zones où artisanale semi-mécanisée ne devait pas se pratiquer.
- **Les collecteurs des produits issus de l'exploitation artisanale** : Ce sont les acheteurs des produits de l'artisanat miniers. Ils achètent l'or, le saphir, l'étain, l'améthyste, etc. Ils majoritairement originaires de l'Afrique de l'Ouest. Ils opèrent dans la clandestinité. Ils préfinancent la production pour s'assurer le monopole de la production. Ils utilisent les faux instruments de mesure et maintiennent les artisans miniers à leur service.
- **Les opérateurs industriels** : Les opérateurs miniers industriels dans la région de l'Adamaoua sont constitués par les titulaires des permis de recherche. Leur mission est de mener les investigations profondes permettant de conduire éventuellement à la découverte des concentrations de substances minérales pouvant être exploitées de manière rentable. Hormis des permis de recherche pour la bauxite où les travaux sont menés selon les règles de l'art, les autres permis notamment ceux de l'or, du saphir et de l'étain, sont plutôt des tremplins pour sécuriser les espaces et glisser vers l'exploitation artisanale semi-mécanisée. Les pseudo-contrats sont signés entre les titulaires des permis de recherche (les camerounais) et les opérateurs d'artisanat semi-mécanisé (les asiatiques) et où les premiers autorisent aux seconds de mener l'exploitation artisanale semi-mécanisée à l'intérieur de leur périmètre de recherche, ce qui est contraire à la loi. Il s'agit là de pratiques illégales, nourries par la corruption et le trafic d'influence.
- **Le régulateur** : A côté des acteurs de production et de commercialisation se trouve le régulateur qui est l'Etat, en application des dispositions pertinentes de la loi portant Code minier. La stratégie

du régulateur est d'amener les autres acteurs à opérer conformément aux lois et à la réglementation.

- A côté du régulateur se trouve l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). C'est un acteur clé dans la gouvernance et la transparence dans le secteur minier. Elle contrôle les quantités produites par les opérateurs miniers et des carrières et ce qui est reversé à l'Etat en termes de droits fixes, taxe et redevances. Elle produit régulièrement ses rapports d'activité.

Les Services Déconcentrés du Ministère des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique sont représentés au niveau de la région par :

- Une Délégation Régionale située à Ngaoundéré Baladji II. Les Services Déconcentrés ont fonctionné avec un effectif de 30 personnels occupant 26 bureaux dont 06 à la DR et 20 dans les Délégations Départementales.
- Les représentations au niveau de la région des organismes sous tutelle à savoir :
- L'Agence régionale de la MAGZI, dont le fait notable aura été l'aménagement de la zone industrielle de Ngaoundéré à travers la réalisation des voies d'accès, la sécurisation du site de recasement des familles occupant actuellement cette zone ; les projets des décrets relatifs à leur situation sont transmis dans les Services du Premier Ministre.
- Concernant la délégation de la CCIMA, elle a renforcé l'appui-encadrement des organisations professionnelles, notamment par le renforcement des capacités de leurs membres en matière de montage des projets.
- la Brigade minière du CAPAM (devenue SONAMINES par le Décret No. 2020/749 du 14 décembre 2020) pour l'Adamaoua qui s' illustre dans le suivi de la production d'or dans le cadre de l'exploitation artisanale mécanisée à laquelle certaines sociétés sont engagées dans le département du Mbéré, notamment par le prélèvement des quotes-parts de l'Etat de la quantité d'or produite par ces sociétés au titre de la taxe Ad Valorem des substances minérales et de l'acompte mensuel de l'impôt sur les sociétés dus par les entreprises engagées dans l'exploitation minière artisanale peu mécanisée.
- Enfin la représentation régionale du Secrétariat National du Processus de Kimberley, bien que récemment créée, a beaucoup œuvré dans la reconnaissance des sites d'extraction des substances minérales dans la région autant qu'elle s'active concernant l'identification des canaux de circulation des produits, non seulement le diamant mais aussi l'or

Ressources forestières

Les principaux organismes mis en place pour accompagner l'action de l'Etat en matière de forêt et faune ont connu des mutations, tant au plan structurel qu'opérationnel au fil du temps. Il s'agit notamment :

- du Fonds Forestier (sous la tutelle de l'ex-MINAGRI jusqu'en 1974), dont l'activité portait principalement sur les plantations forestières domaniales ;
- du Fonds National Forestier et Piscicole (sous la tutelle de l'ex-MINAGRI de 1974 à 1982), consacré au développement des plantations forestières domaniales et à la promotion de la pisciculture ;
- de l'Office National de Régénération des Forêts (ONAREF), sous la tutelle de l'ex-MINAGRI de 1982 à 1990, chargé des plantations forestières domaniales et de la vulgarisation sylvicole ;

- du Centre National de Développement Forestier (CENADEFOR), sous la tutelle de l'ex-MINAGRI de 1982 à 1990, dont la mission consistait à réaliser les inventaires et aménagements forestiers, intéresser les nationaux à l'activité forestière et à suivre l'économie forestière ;
- de l'Office National de Développement des Forêts (ONADEF), sous la tutelle de l'ex-MINAGRI /MINEF de 1990 jusqu'à la création de l'ANAFOR dont les missions étaient identiques à celles du Centre National de Développement Forestier ;
- de l'Agence Nationale d'Appui au Développement du Secteur Forestier (ANAFOR), sous la tutelle de l'ex-MINEF/MINFOF de 2002 à nos jours, avec pour rôle d'appuyer le développement des plantations forestières, des communautés et des privés notamment.

Pour ce qui est de la transformation du bois, le Centre de Promotion du Bois (CPB), jadis sous la tutelle du CENADEFOR, est devenu un organe du MINFOF. Ce centre a connu une dégradation physique et opérationnelle pendant quinze ans environ. Une restructuration physique et fonctionnelle y est actuellement envisagée, avec une réorientation de sa vocation vers la recherche/développement, la promotion des essences surtout peu utilisées et la formation des acteurs aux métiers du bois.

A l'observation, l'on peut noter une grande instabilité historique des institutions en charge des questions forestières et fauniques, avec à chaque fois, une attention particulière sur les ressources ligneuses et les espèces fauniques d'intérêt international, sans beaucoup de développement des autres catégories de ressources. Quoiqu'il en soit, les actions du sous-secteur des forêts et de la faune sont exécutées dans le cadre des missions dévolues au MINFOF par le décret n° 2005/099 du 06 avril 2005.

De manière générale, la gestion des forêts dans la région de l'Adamaoua est dévolue aux services déconcentrés de l'administration en charge des forêts, avec un rôle d'accompagnement et de suivi de ses services centraux.

En outre, on note sur le terrain la présence de la société civile, des privés et des ONG. Par contre, les collectivités territoriales décentralisées et les communautés locales sont des acteurs qu'on retrouve aux premiers fronts de l'utilisation des ressources forestières. D'autres administrations partagent avec celle en charge des forêts, soit des territoires, soit des champs opérationnels. Les partenaires techniques et financiers et la majorité des divers bailleurs s'intéressent prioritairement à la conservation, à l'écodéveloppement et au reboisement. Leur engouement à appuyer la foresterie communautaire et communale, puis à renforcer la capacité de la société civile et les organismes d'encadrement local dans le domaine a fortement diminué avec le temps.

Ressources en eau

La ressource en eau est considérée au Cameroun comme une richesse naturelle. L'Etat met dès lors un accent particulier pour assurer à tous l'accès à une eau de qualité. Les premiers éléments juridiques qui encadrent la gestion de l'eau remontent aux années avant les indépendances par le décret N°57-509 du 16 avril 1957 en son article 11. Ce texte pose les fondations de l'encadrement des domaines des eaux, forêts, chasse et pêche au Cameroun. C'est par la loi N° 98/005 du 14 Avril 1998 portant régime de l'eau que le secteur de l'eau a été clairement défini et a donné à l'Etat sa charge et sa responsabilité. Cette loi établit également la classification des types de ressources d'eaux : les eaux de surfaces, les eaux souterraines, les eaux de sources et les eaux minérales.

Le secteur de l'eau au Cameroun est organisé autour des entités gouvernementales, des sociétés à capitaux publics ou mixtes, des collectivités locales décentralisées et des organismes non gouvernementaux. Les entités gouvernementales peuvent être catégorisé en trois groupes qui sont : les administrations qui participent aux réflexions sur les questions d'eau et d'assainissement (MINEE, MINEPDED, MINDUH, MINMIDT, MINSANTE, MINADER, etc) ; les administrations qui utilisent les ressources en eau (MINEPIA) ; et les administrations chargées de la mobilisation des ressources financières (MINEPAT, MINFI, …).

Les collectivités territoriales décentralisées sont également des acteurs primordiaux de la gestion de l'eau. De par les compétences transférées aux communes par la loi N°2004 18 du 22 juillet 2004 en l'article 16, elles interviennent dans la protection des ressources souterraines et superficielles.

3.1.4. CHAMPS DE BATAILLE

Mines

S'il est de notoriété publique que la région de l'Adamaoua regorge de bauxite dont les gisements ne demandent qu'à entrer en exploitation, tel n'est pas le cas pour l'or et le saphir qui font l'objet d'une exploitation artisanale sans aucune estimation des réserves préalables. Cette situation permet de dégager un certain nombre de problématiques :

- Comment passer du stade d'un potentiel minier considérable et très diversifié dans lequel la région de l'Adamaoua se trouve actuellement au stade de gisement minier ?
- Que faire pour que les gisements de bauxite de Minim-Martap et de Ngaoundal puissent entrer et production et contribuer ainsi au développement industriel et économique de la région et particulier et du Cameroun en général ?
- Comment concilier les exploitations minières dans la région de l'Adamaoua avec les communes, les populations riveraines et la conservation de la biodiversité ?
- Comment valoriser et rentabiliser la production minière artisanale (substances minières et matériaux de construction) ?
- Comment faire pour réduire les délais de traitement des dossiers de demandes et de renouvellement de titres miniers ?

Autres ressources

La question de l'eau pose un double défi, tant pour la gestion durable des ressources que pour l'accès des populations pauvres. De manière générale s'agissant des ressources en eau et de leur utilisation durable, des efforts devraient être menés en vue de leur maîtrise- car le potentiel existe. La valorisation desdites ressources contribuerait davantage à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations installées dans cet écosystème qui continuent de connaitre des problèmes d'accès à l'eau alors que vivant dans la région « Château d'eau du Cameroun ».

L'un des autres champs de bataille en ce qui concerne les ressources naturelles est la sauvegarde des espèces fauniques et végétales menacées de disparition. La sauvegarde de ces ressources passe par une série de mesures dont la première est l'archivage des acquis documentaires qui permettraient de densifier la base de données.

La sensibilisation des populations aux effets néfastes de la déforestation et des pratiques liées tout en leur offrant des solutions alternatives constituerait une autre piste explorable.

La région de l'Adamaoua est actuellement confrontée à la disparition d'un certain nombre d'espèces animales (éléphants, lions, panthères…). Ce phénomène déplorable mériterait d'être endigué.

La richesse naturelle de cette région peut constituer un atout pour son éligibilité au statut de patrimoine de l'UNESCO.

Par ailleurs dans le domaine environnemental le potentiel solaire, éolien, géothermique et la biomasse pourraient être davantage valorisés dans la perspective de la production d'énergie électrique. Pour ce qui est de la forêt, des programmes de reboisement mieux ciblés comme la création des plantations d'acacias pourraient constituer une piste à explorer en vue de faire de la région un pôle de production du bois de chauffe.

3.1.5. MATRICE SWOT

Forces	Faiblesses
- Climat assez tempéré favorable aux activités agropastorales - Existence de plusieurs plaines très fertiles - Sols très variés offrant d'énormes possibilités de valorisation sur plusieurs plans. - Grande biodiversité (flore de la faune) ; - Existence d'un réseau hydrographique dense ; - Présence des aires protégées - Présence de ressources minières (Bauxite, saphir, étain, pierre bleue, or) - Existence de plusieurs carrières (sable, gravier) - Atouts pour le développement des énergies renouvelable (Ensoleillement, potentiel éolien et biomasse)	- Principaux réservoirs d'eau menacés par plusieurs facteurs (sècheresse, prélèvement excessif, sédimentation, envahissement par la jacinthe d'eau et eutrophisation, pollution) - Dégradation des sols consécutive à la récurrence des feux de brousse et au surpâturage ; - Absence d'un marché local du bois structuré - Faible promotion du projet de bauxite et projets de développement des autres ressources minières ; - Exploitation minière artisanale illégale ; - Faible connaissance des dispositifs juridiques liés à l'exploitation des ressources minières - Dégradation des sols consécutive à la récurrence des feux de brousse et au surpâturage - Exploitations illégales des ressources - Conflits agropastoraux
Opportunités	**Menaces**
- Disponibilité des financements sur le marché international de la finance climat (fonds mondial vert) - Contexte national et internationale favorable au développement des énergies renouvelables - Possibilités de construction des mini barrages hydroélectriques - Plan de zonage en cours d'élaboration - Demande internationale pour l'éco-tourisme - Adhésion du Cameroun à l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives	- Changements climatiques - Espèces faunistiques menacées de disparition - Déforestation - Résurgence de l'insécurité transfrontalière - Fluctuation des prix des matières premières minérales - Tendances vers l'augmentation du coût du dérèglement climatique

3.2. CAPITAL HUMAIN ET CULTUREL

3.2.1. ÉTAT DES LIEUX

Après la présentation des principaux résultats relatifs à l'analyse démographique et ethnique de la région de l'Adamaoua, cette partie fait une synthèse du diagnostic du capital humain réalisé en première phase dans les secteurs de l'éducation et de la santé dans la région, elle traite également certains aspects sociaux tels que la situation de la pauvreté, de l'emploi et d'insertion sociale.

3.2.1.1. Population essentiellement jeune et en nette croissance

Comme tout phénomène humain, la population évolue constamment ce qui induit très souvent une structuration particulière propre à chaque environnement ; la structure de la population dans le cadre de cette étude permet de relier le potentiel humain au processus de développement de la région et d'avoir une idée des défis à relever pour le développement.

A l'instar de la population globale du Cameroun, la population de la région de l'Adamaoua a connu un important accroissement au cours des dernières décennies avec l'hypothèse moyenne d'un taux de croissance annuel de 2,7%. En effet, elle a été évaluée à 884 289 hbts lors du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 3) en 2005. Les projections réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS) l'estiment à 1 381 714 hbts en 2021, soit une augmentation remarquable en valeur relative de 36% et en valeur absolue de 497 425 âmes en l'espace de quinze ans. L'arrivée des réfugiés depuis 2014, n'est pas à négliger. Evalués à 68 710 personnes en janvier 2021 (sources UNHCR, 2021), ils représentent environ 5% de la population de la région.

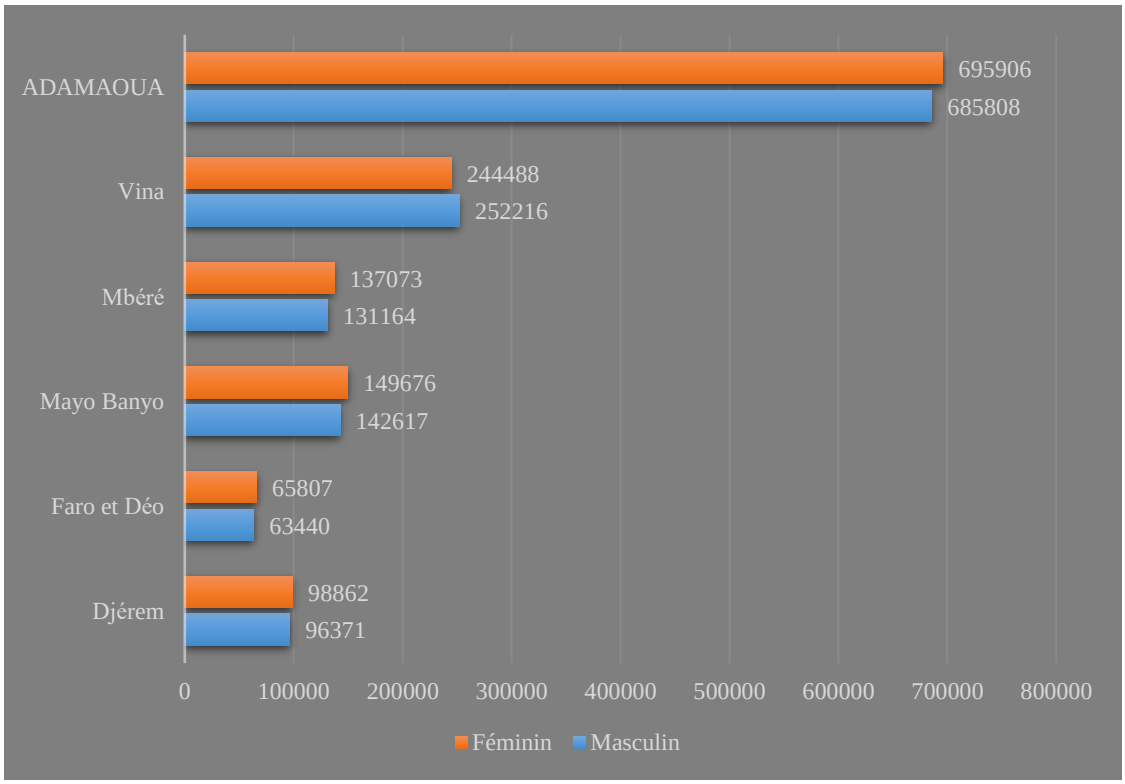

Figure 4 : *Répartition de la population de la région de l'Adamaoua par sexe selon les départements en 2021*

Source : *RGPH 3/2005 et estimations* à partir des projections démographiques de l'INS, 2021

La pyramide des âges de la région de l'Adamaoua est caractérisée par une base assez large, qui se rétrécit progressivement au fur et à mesure qu'on va vers le sommet. Elle met en évidence la jeunesse de la population.

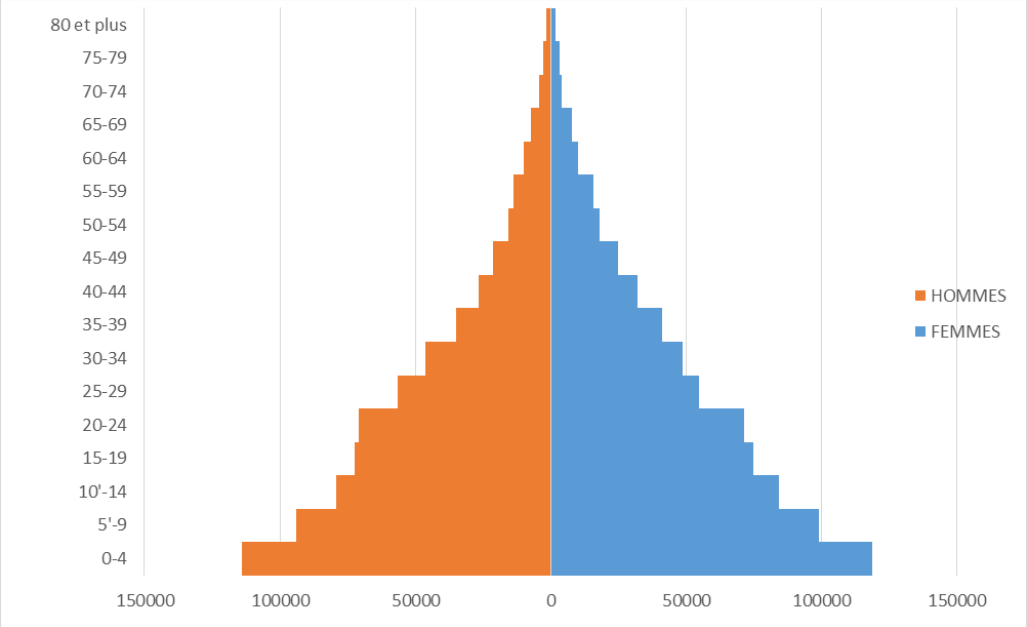

Figure 5 : *Pyramide des âges dans la Région de l'Adamaoua en 2021*
Source : *Projections démographiques de l'INS 2021*

Une analyse de la répartition proportionnelle de la population de la région permet de constater que plus de la moitié de la population (55,3%) a moins de 20 ans et que 3,8% de la population a plus de 60 ans. Ces statistiques montrent egalement que la région regorge d'un poids important de jeunes, ce qui en fait un énorme vivier en termes d'emploi et d'éducation scolaire. On note par ailleurs que la population potentiellement active (15-64 ans) représente près de 55% de la population totale. La forme de cette pyramide des âges est caractéristique des populations jeunes à fécondité élevée et à mortalité élevée.

Pour ce qui est de l'aspect genre, on note plus ou moins un équilibre entre la proportion des femmes par rapport aux hommes, soit respectivement 695 906 (50,4%) et 685 808 (49,6%). Cet effectif de la population est appelé à augmenter dans les prochaines années. En effet l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est resté quasi-stable entre 2011 et 2018 avec en moyenne 4,6 enfants par femme au terme de sa vie féconde (EDS-MICS 2011 et EDSC V 2018). L'on peut également noter que la fécondité est précose dans cette région. Près de 30,4% d'adolescente (15-19 ans) ont déjà commencé leur vie procréative et 25,8% ont déjà eu une naissance vivante (EDSC-V 2018).

3.2.1.2. Structure de la population en fonction du milieu de résidence

Selon le lieu de résidence, la structure de la population présente une relative concentration dans les zones urbaines. En effet, faisant usage des données du RGPH de 2005 pour les projections de l'année 2019, et par rapport à 2018, la population urbaine de la région de l'Adamaoua est évaluée à 536 708 habitants contre 845 006 habitants en zone rurale ; soit un taux d'urbanisation moyen de 38,8%.

Tableau 7 : *Estimation de la population de la région de l'Adamaoua par département selon le milieu de résidence*

DEPARTEMENTS	Population en 2021	Milieu de résidence	
		Population urbaine	Population rurale
Djérem	195 233	76 129	119 104
Faro et Déo	129 246	36 118	93 129
Mayo Banyo	292 293	77 493	214 800
Mbéré	268 237	94 095	174 142
Vina	496 704	252 874	243 830
ADAMAOUA	**1 381 714**	**536 708**	**845 006**

Source : RGPH 3 (2005) et estimations à partir des projections démographiques de l'INS 2021

3.2.1.3. Une répartition inégale de la popluation par département

L'analyse de la population par département montre une inégale répartition de la population dans la Région. En effet, les données de projection démontrent que les départements de la Vina et du Mayo-Banyo sont ceux qui renferment une forte concentration démographique en enregistrant respectivement 496 704 et 292 293 hbts contre les départements du Faro et Déo et du Djérem qui renferment des concentrations démographiques très faibles, respectivement 129 246 et 195 233 hbts. Les estimations obtenues se présentent comme suit :

Tableau 8 : Evolution de la structure de la population de la Région de l'Adamaoua par département en 2021

DEPARTEMENTS	Population en 2005	Population en 2021	Poids démographique
Djérem	124 948	195 233	14,1%
Faro et Déo	82 717	129 246	10,4%
Mayo Banyo	187 066	292 293	21,2%
Mbéré	171 670	268 237	19,4%
Vina	317 888	496 704	36,9%
Adamaoua	**884 289**	**1 381 714**	**100%**

Source : RGPH 3 (2005) et estimations à partir des projections démographiques de l'INS 2021

Tableau 9 : *Estimations de l'évolution de la population par Commune de 2005- 2021*

DEPARTEMENTS	Population en 2005	Population en 2021	Poids démographique
Djérem	**124 948**	**195 233**	**14%**
Commune de Ngaoundal	52 867	82605	6%
Commune de Tibati	72 081	112628	8%
Faro et Déo	**82 717**	**129 246**	**9%**
Commune de Galim-Tignère	25 739	40218	3%
Commune de Kontcha	6 938	10841	1%

DEPARTEMENTS	Population en 2005	Population en 2021	Poids démographique
Commune de Mayo-baléo	15 873	24802	2%
Commune de Tignère	34167	53386	4%
Mayo Banyo	**187 066**	**292 293**	**21%**
Commune de Bankim	70 132	109582	8%
Commune de Banyo	93 880	146689	11%
Commune de Mayo-darlé	23 054	36022	3%
Mbéré	**171 670**	**268 237**	**19%**
Commune de Dir	34 284	53569	4%
Commune de Djohong	24 445	38196	3%
Commune de Meiganga	88 745	138665	10%
Commune de Ngaoui	24 196	37807	3%
Vina	**317 888**	**496 704**	**36%**
Commune de Belel	37 663	58849	4%
Commune de Martap	24 815	38774	3%
Commune de Mbé	17 478	27310	2%
Commune de Nganha	28 443	44443	3%
Commune de Ngaoundéré 1ère	78 277	122309	9%
Commune de Ngaoundéré 2ème	84 959	132750	10%
Commune de Ngaoundéré 3ème	17 527	27386	2%
Commune de Nyambaka	28 726	44885	3%
Adamaoua	**884 289**	**1 381 714**	**100%**

Source : RGPH 3 (2005) et Estimations à partir des projections démographiques de l'INS 2021

*

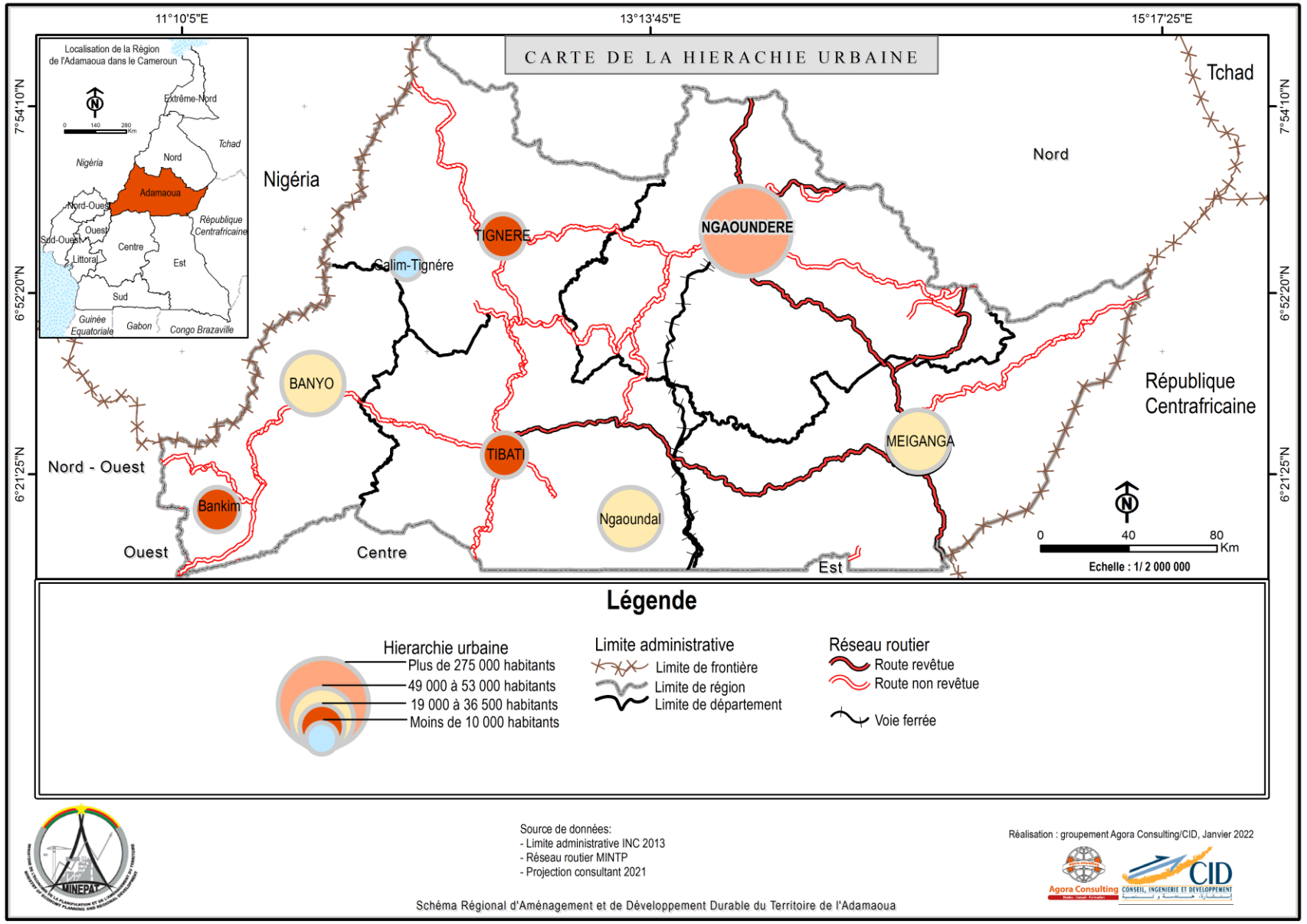

Carte 2 : *Hierarchie urbaine de la région de l'Adamaoua*

Par ailleurs on note une augmentation sensible de la densité de la population. En effet couvrant une superficie de 63 701 km^2, la population globale de la région de l'Adamaoua estimée pour l'année 2021 à environ 1 381 714 hbts ; ce qui donne une densité moyenne de 21.6 hbts/km^2 en 2021 contre 13,88 hbts/km^2 en 2005 ; soit une augmentation globale de 35% de la concentration démographique en 2021.

Une analyse par département montre une relation fonctionnelle entre la population et la densité. Le constat montre que les départements de la Vina et du Mayo Banyo ayant les poids démographiques les plus élevés, ces zones sont également les plus densément peuples avec plus de 18 hbts/Km2 en 2005 et plus de 34 hbts/Km2 en 2021 après estimations. Les faibles densités sont observées dans les départements du Faro et Déo (7,93 hbts/Km^2) et du Djérem (9,41 hbts/Km^2) en 2005 et environ 13hbts/Km^2 en 2021. Le tableau ci-après présente les estimations des densités des populations par département administratif.

Tableau 10 : Estimations des densités des populations de la region de l'Adamaoua par département

DEPARTEMENTS	Superficies	Population en 2005	Population en 2021	Densité en 2005 (hbts/km^2)	Densité en 2021 (hbts/km^2)
Djérem	14 285	124 948	195 233	9,41	13,67
Faro et Déo	10 437	82 717	129 246	7,93	12,38
Mayo Banyo	8 520	187 066	292 293	21,96	34,31
Mbéré	14 267	171 670	268 237	12,03	18,80
Vina	17 194	317 888	496 704	18,49	28,89
ADAMAOUA	**63 701**	**884 289**	**1 381 714**	**13,88**	**21,69**

Source : RGPH 3 (2005) et Estimations à partir des projections démographiques de l'INS 2021

3.2.1.4. Des flux migratoires internationaux qui s'accentuent

La région est favorable à des flux migratoires tant internes qu'internationaux, surtout en provenance des pays frontaliers. Dans le cas précis des flux migratoires internationaux, ils s'accentuent avec l'état d'insécurité et les conflits socio-politiques observés au Tchad depuis plusieurs décennies, ainsi qu'en RCA et au Nigéria. Les données fournies par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés font état d'un nombre important de réfugiés nigérians (118 996) et déplacés camerounais à l'Extrême-Nord (341 535). La region de l'Adamaoua est sujette à un afflux de réfugiés non négligeable (71 086 réfugies Centrafricains, 1 258 réfugies nigérians et 5 301 personnes déplacées internes) qui n'est pas sans conséquences sur la vie socio économique de la population de la région (UNHCR, Octobre 2021). Les familles vivent majoritairement avec les communautés d'accueil dans les villages. L'accès aux moyens de subsistance, à l'eau et aux services d'hygiène et d'assainissement reste limité. Cette pression accrue sur des ressources peu disponibles alimente les tensions entre réfugiés et communautés hôtes. Les indicateurs micro et macroéconomiques demeurent médiocres par rapport au reste du pays, traduisant ainsi une précarité latente des populations (hôtes et réfugiés) qui y résident.

Carte 3: Etat des réfugiés et déplacés internes das la région de l'Adamaoua

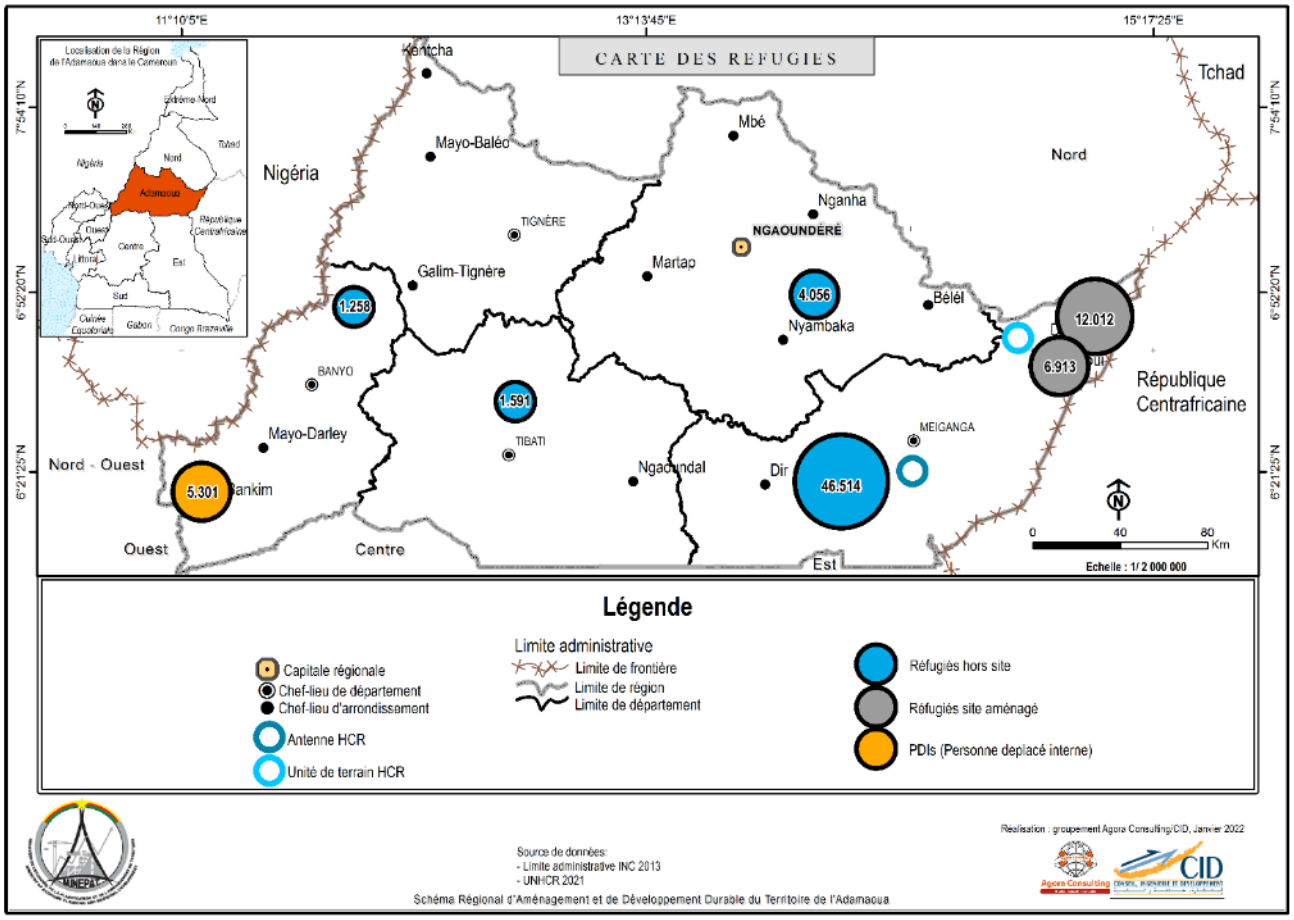

	REFUGIES CENTRAFRICAINS	REFUGIES NIGERIANS	REFUGIES AUTRES NATIONALITES	DEMANDEURS D'ASILE	PDIs	RETOURNES (ANCIENS PDIs)	TOTAL POCs	REFUGIES URBAINS
ADAMAOUA	71,086	1,258	-	-	5,301	-	77,645	1,258
CENTRE	10,601	9	1,841	2,796	52,931	-	68,178	12,455
EST	207,120	-	-	-		-	207,120	-
EXTREME-NORD	-	114,632	-	-	341,535	124,310	580,477	-
LITTORAL	7,061	12	447	3,992	80,925	-	92,437	7,520
NORD	37,541	2467	157	-		-	40,165	157
NORD-OUEST	-	-	-	-	232,238	210,426	442,664	
OUEST	-	-	-	-	162,726	-	162,726	
SUD-OUEST	-	618	-	-	176,935	131,842	309,395	618
GRAND TOTAL	**333,409**	**118,996**	**2,449**	**6,788**	**1,052,591**	**466,578**	**1,980,811**	**22,008**

Source : UNHCR, Octobre 2021

Quant aux migrations internes, on relève que les déplacements des groupes ethniques tels que les Mbororo, les haoussas en partie ceux vivants près des frontières internationales-, les foulbés, sont plus prononcés en saison sèche du fait de la rareté des points d'eau et du pâturage, pour l'engraissement du bétail : transhumance. Ces migrations sont souvent favorisées par la recherche du mieux- être. Elles sont plus concentrées vers Ngaoundéré, la capitale régionale.

En plus des migrations internes, on compte des migrations sous contraintes avec l'afflux de demandeurs d'asile, compte tenu du climat de paix ayant longtemps prévalue au Cameroun.

Par ailleurs, le flux migratoire dans la région est très dense. Ce qui entraine le dépeuplement des villes secondaires pour les chefs- lieux de départements.

3.2.1.5. Une diversité ethnique

La population de la Région de l'Adamaoua se compose de plus de 11 groupes ethniques d'inégale importance. Certains sont considérés comme hétéroclites, tels que les Foulbé ; les Mbororo ; et les Haoussa.

Et d'autres autochtones (G'baya, Kaka, Koutine ou Péré, Tikar, Konja, Vouté ou Babouté, Mboum, Nyam-Nyam et Dourou ou Dii). Les Foulbé occupent les grandes villes et se disséminent dans les villages de moindre importance dans les départements du Mayo Banyo, de la Vina, du Mbéré et de Djerem. Les G'baya, les Mboum et les Mbororo sont également très dispersés. Le tableau ci-après présente les groupes ethniques de la Région par Département administratif.

***Tableau 11** : Répartition spatiale des différents groupes ethniques de la région de l'Adamaoua*

Département	Groupes ethniques
Djérem	
Commune de Tibati	Foulbé, Gbaya, Mboum, haoussa, Vouté, Kolé, Tikar, Mambila, Kotoko, Mousgoum, Yamba
Commune de Ngaoundal	Majoritaires : Foulbé, Gbaya, Mboum. Minoritaires : Haoussa, Bantou, Bamiléké, anglophone et autres
Faro et Déo	
Commune de Galim-Tignère	Foulbé, Nyemb Nyemb, Haussa, Bororo
Commune de Kontcha	Foulbé, Nyemb Nyemb, Haussa, MBororo, Pérè, Djibou
Commune de Mayo-Baléo	Pérè, Foulbé, Nyemb Nyemb, Gbaya, MBororo
Commune de Tignère	Perè, Foulbé, Nyemb Nyemb
Mayo Banyo	
Commune de Bankim	Tikar, Kwandia, Mambila, Bamiléké, Foulbé, Banso, Bamoun, Yamba, Kotoko, Mousgoum, Arabe choa, Gbaya, Kanouri, Djoukoum, ...
Commune de Banyo	Tikar, Wawa, Babouté , Nyemb Nyemb , Kwandia, Mambila, Bamiléké, Foulbé, Banso, Bamoun, Yamba, Kotoko, Mousgoum, Arabe choa, Gbaya, Kanouri, Djoukoum...
Commune de Mayo-darlé	Tikar, Kwandia, Mambila, Bamiléké, Foulbé, Banso, Bamoun, Yamba, Kotoko, Mousgoum, Arabe choa, Gbaya, Kanouri, Djoukoum
Mbéré	
Commune de Dir	Gbaya, Mboum, MBororo, Foulbé,
Commune de Djohong	Gbaya, Foulbé, Mbororo, Mboum - Pana
Commune de Meiganga	Gbaya, Foulbé, Mbororo, Mboum, Hausa, Tikar, Mbéré, Bamiléké, Ewondo, Kaka, Toupouri, Massa, Arabe choa, Kotoko, Dii, Bamoun, Bornouan, Mandara, Sango
Commune de Ngaoui	Bororo, Mboum-Pana, Gbaya, Peulh, Mbéré, Kotoko, Arabe choa, Laka, Kari
Vina	
Commune de Belel	Gbaya, Foulbé, Mboum pana, Mboum Sapou, Laka, Mbéré
Commune de Martap	Peulh, Mboum, Gbaya, Kaka, Dii
Commune de Mbé	Dii (majoritaire), Gbaya, Guiziga, Massa, Toupouri, Mada, Mafa, Bororo
Commune de Nganha	Mboum, Dii, Gbaya, Peulh
Commune de Ngaoundéré 1er	Mboum, Dii, Gbaya, Peulh, Hausa, Bamiléké, Toupouri, Beti, Moundang, Bornouang, Laka, Arabe choas, Occidentaux, ...

Département	Groupes ethniques
Commune de Ngaoundéré 2ème	Hausa, Peulh, Arabe choa, Gbaya, Bamiléké, Bamoun, Mboum, Toupouri, Moundang, Beti, Bornouan, Douala, Maka, Namdji, Laka, Pana, Daba, Bornouans, Bainawa, Guiziga, Nigérians, Tchadiens, Centrafricains, Maliens, Nigériens, ...
Commune de Ngaoundéré 3ème	Peulh, Kanouri, Dii, Hausa, Mboum, Bamoun, Bamiléké, Toupouri, Moundang, Gbaya et autres
Commune de Nyambaka	Peul, Mbéré, Gbaya, Dii, Kolé

Source : PCD actualises des Communes de l'Adamaoua

Ces composantes sociologiques cohabitent pacifiquement et entretiennent de bonnes relations socio-économiques qui aboutissent le plus souvent par des échanges et mariages interethniques. Bien que l'on observe de plus en plus une mixité dans la composition ethno-démographique des quartiers de l'Adamaoua, qui au départ était homogène avec la présence d'un seul groupe ethnique, il est récurrent de voir des quartiers dont le nom se rapporte à une ethnie précise, traduisant sur le plan spatial soit leur ancrage, soit leur ancienneté dans l'occupation des sols. Cette structuration des quartiers fut encouragée dans le passé par l'administration coloniale, qui s'appuyait sur ces dispositions pour mieux contrôler les populations.

Il est à noter que certains groupes ethniques du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Ouest et des pays voisins (Tchad et RCA) viennent s'installer dans la région de l'Adamaoua à cause de la fertilité des sols et du climat très favorable à pratiquement toutes les cultures et en raison de l'instabilité politique dans leurs pays. C'est ainsi qu'on constate la présence des Bamilékés, Bamoun, Banso, Mouzgoum, Mafa, Toupouri, Guiziga, Podoko, Massa, Moundan, des Laka, Sango dans l'Adamaoua.

3.2.1.6. Une diversité religieuse

Dans la région de l'Adamaoua, on retrouve une multitude de religions. L'islam est aujourd'hui la religion la plus repandue dans l'Adamaoua, malgré le fait que les Foulbés descendants des pères fondateurs furent des musulmans tièdes. Aujourd'hui on dénombre sensiblement 68,0% de musulmans dans la région (ECAM 4, 2014). Le Christianisme (Catholicisme et protestantisme) est la deuxième religion, pratiquée dans l'Adamaoua. On estime à près de 29,1% l'effectif des catholiques et protestants dans l'Adamaoua (ECAM 4, 2014). Le Christianisme a été introduit par les peuplades venant du sud Cameroun qui bien souvent étaient des missionnaires français et américains pour la plupart. Comme partout au Cameroun on note l'apparition des « églises dites de réveil », localisées dans les chefs-lieux pour la majorité. On observe également qu'un grand nombre de groupes ethniques dans l'Adamaoua a conservé des croyances animistes, en l'occurrence les communautés localisées dans les montagnes près de la frontière nigériane.

3.2.1.7. Problèmes qui affectent l'état de santé des populations

Le système de santé national a connu des perturbations au cours de la décennie 80-90 qui a été marquée par la crise économique. Cette conjoncture a eu, entre autres, pour effets négatifs le gel des recrutements et la fermeture de certains cycles de formation des personnels de santé. Ces mesures ont eu pour effet à long terme la raréfaction ou la quasi disparition de certaines catégories de personnels et le déficit quantitatif voire qualitatif en ressources humaines.

La carte sanitaire de la région de l'Adamaoua est configurée de la manière suivante[16] :

- 01 Fonds régional pour la promotion de la santé (FRPS) ;
- 01 Centre hospitalier régional de référence à Ngaoundéré
- 09 Districts de santé opérationnels ;
- 97 Aires de santé dont 88 fonctionnelles
- 184 Formations sanitaires au total, dont 135 publiques et 42 privés, catégorisées comme suit :
  - 01 Hôpital régional (catégorie 3) ;
  - 09 Hôpitaux de catégorie 4 dont 8 Hôpitaux de district public, 03 hôpitaux privés confessionnels protestants [Ngaoundéré Rural, Tibati et Ngaoundal (Sainte Jeanne Antide Thouret, et 1 Hôpital baptiste de Wouroum] ;
  - 14 Centres Médicaux d'Arrondissement (Catégorie 5) ;
  - 153 Formations sanitaires de catégories 6 : dont 115 Centres de Santé Intégré publics, 27 Centres de Santé Intégré confessionnels, et 11 Formations sanitaires privées à but lucratif ;
  - 12 pharmacies d'officines réparties dans 3 villes de la région (Meiganga, Banyo et Ngaoundéré) ;
- le centre médical de l'Université de Ngaoundéré situé au campus de Dang ;
- le Centre médical de la Police ;
- Une infirmerie au centre d'instruction des forces armées ;
- les infirmeries scolaires au collège de Mazenod ;
- une infirmerie à la Délégation Régionale d'Eneo ;
- une infirmerie à la Représentation Régionale de Camtel de l'Adamaoua ;
- 03 cliniques de santé à savoir la clinique islamique à Baladji 2, la clinique de l'Espoir à Tongo pastoral, et la clinique Salam à Baladji 2 ;
- le centre de santé islamique du lamidat ;
- le projet mené par l'UNICEF contre la poliomyélite dans toute la Région ;
- les projets d'assistance aux réfugiés Centrafricains pilotés par l'OMS ;
- la GIZ, PUI, le PAM, l'UNFPA, IMC, Plan Cameroon, dans les départements du Mbéré et du Djerem ;
- Un programme du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA et la tuberculose mis en œuvre par l'ONG CAMNAFAW et ses partenaires dans les villes de Ngaoundéré et Banyo.

Tableau 12 : *Effectif des centres sanitaires et du personnel dans les unités*

Population : 1 518 189 (Estimation POP CIS 2020)	**Nombre**	**Ratio sanitaire par habitants en 2020**	**Normes OMS**
1 Formation sanitaire (Publique et privée)	184		
1 Hôpital de district (Public et privé)	9	6	1 HD pour 100 000 Habitant
1 Centre de santé (Public et privé)	160	1	1 CS pour 10 000 habitants
PERSONNEL DANS LES UNITÉS			
Officine de pharmacie	15	10	

[16] Rapport sur le Developpement Economique de la Region de L'Adamaoua, exercice 2020.

Population : 1 518 189 (Estimation POP CIS 2020)	Nombre	Ratio sanitaire par habitants en 2020	Normes OMS
Personnel de santé	849		
Médecin en général (G+S)	77	5	1 médecin pour 10 000 habitants
Médecin généraliste	73		
Médecin spécialiste	4		
Pharmacien	19	1	1 pharmacien pour 15 000 hbts
Chirurgien-dentiste	10		
Infirmier (IS, IDEP, IDE, IB, IBA)	175	1	1 infirmier (IDE, AS) pour 5000 hbts
Infirmier diplômé d'état/principal	115		
Aide-soignant (AS)	250		
Sage femme/ maïeuticien	40	2	1 Sage-Femme pour 300 FAR
Technicien de laboratoire	86		

Source : DRSANTÉ - AD 2020

Ces ratios sont inférieurs à la norme de l'OMS dans certains cas spécifiques. L'encadrement des populations de la région par le personnel de santé devient de ce fait délicat compte tenu du manque de ressources humaines en quantité et qualité suffisante.

En plus du faible taux d'encadrement des patients, plusieurs problèmes affectent également l'état de santé des populations de cette région. Les maladies les plus courantes sont le paludisme, le VIH, la malnutrition, la diarrhée, etc.

Le paludisme

En 2018, 35,6% de ménages ne possédaient de moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) et seulement 40% de personnes vivent sous la protection d'une MII dont 48% d'enfants de moins de 5 ans et 57,3% de femmes enceintes.

Près de 32,2% d'enfants de 6-59 mois étaient testés positifs au paludisme selon les résultats de diagnostics rapides.

En 2016 une étude réalisée par le GTRLP dans les districts de santé de la région montrait déjà ce niveau relativement élevé de la prévalence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans (41,0%) et des femmes enceintes (13,8%). Ces deux sous-groupes de la population sont les plus vulnérables au paludisme dans la région.

Chez les enfants de moins de 5 ans, cette étude montrait également que les districts de santé de Ngaoundal (61,2%), et de Ngaoundéré rural (58,0%) sont les plus affectés avec des taux de prévalence paludisme supérieur à 50%. Le district de Ngaoundéré urbain (20,1%) semble bien moins affecté et on y a diagnostiqué la plus faible proportion des cas de paludisme confirmé de toute la région.

Chez les femmes enceintes, cette étude montrait également que c'est toujours dans les districts de santé de Ngaoundéré de la zone rurale (36,1%) et de Ngaoundal (33,8%) qu'on enregistre respectivement, les cas de paludisme confirmé les plus élevés de toute la région et que c'est dans le district de santé de Ngaoundéré situé en zone urbaine (4,1%) qu'on a diagnostiqué le plus faible pourcentage des cas avérés de paludisme de l'ensemble de la région.

Les maladies diarrhéiques

Dans l'Adamaoua, la prévalence des maladies diarrhéiques reste importante du fait de la qualité douteuse de l'eau de boisson et de cuisson des aliments. En 2018, le taux de prévalence de cette maladie était de 10,4 % chez les enfants de moins de 5 ans. La prise en charge pour ces cas n'est toujours pas assurée. En effet, parmi les enfants ayant souffert de cette maladie, seulement 45,0% ont reçu des conseils ou un traitement pour y remédier.

Le VIH/SIDA

La prévalence du VIH/SIDA dans la région de l'Adamaoua reste la plus élevée de tout le septentrion du Cameroun. Cette région, avec une prévalence de 5,1% est la 5ème région la plus affectée par le VIH après les régions du Sud (7,2%), du Nord-Ouest (6,3%), de l'Est (6,3%), du Centre (6,1%) et du Sud Ouest (5,7%)[17].

La malnutrition

Dans la région de l'Adamaoua, 35% d'enfants de moins de 5 ans présentaient un retard de croissance. L'anémie est également un indicateur majeur de malnutrition dans la région. Près de 60% d'enfants de 6-59 ans étaient anémiés en 2018. Cette prévalence est de 44,2% chez les femmes en âge de procréer (15-49 ans).

3.2.1.8. Un système éducatif confronté à plusieurs défis

Le système éducatif camerounais a une diversité des ordres d'enseignement que sont l'enseignement public, et l'enseignement privé laïc, l'enseignement privé confessionnel (catholique, protestant et islamique). Ce système comprend deux sous-systèmes notamment le système francophone et le système anglophone ; lesquels s'appliquent au secteur public et au secteur privé. Outre l'enseignement supérieur qui est commun, chaque sous-système se compose de cinq niveaux d'enseignement : le préscolaire, le primaire, le secondaire y compris l`enseignement normal, la formation professionnelle et l`alphabétisation.

Ce système est confronté à un certain nombre de défis parmi lesquels : la persistance des disparités régionales et entre les sexes ; la faiblesse du dispositif d'enseignement à distance ; l'absence de dispositif efficace visant à enrôler tous les enfants hors du système scolaire ; la dégradation sensible de la qualité de l'éducation ; l'insuffisance d'équipements permettant de faire des établissements des lieux sûrs d'apprentissage ; la faiblesse du financement alloué au secteur.

3.2.1.9. Une population confrontée à la pauvreté et au chômage

Au Cameroun, 17,5% des ménages sont considérés comme étant les plus pauvres, 18,6% comme les pauvres modérés, 20,5% comme riches, et 24,5% comme plus riches ; autrement dit, 36% des ménages sont pauvres et 64% non pauvres. L'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural (66%) qu'en milieu urbain (7%). Elle est aussi légèrement plus élevée dans les ménages dirigés par des hommes (37%) que par ceux dont les chefs sont des femmes (32%). Au niveau des régions, l'Extrême-Nord (76%) a la plus forte incidence et le Littoral sans Wouri (13%) la plus faible (BUCREP[18], 2018).

[17] Prévalence du VIH au Cameroun : résultats de l'EDS-MICS 2011.
[18] Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie, 2018

A l'instar des régions de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest, l'Adamaoua est aussi affectée par la pauvreté. L'Adamaoua présente des taux de pauvreté (monétaire et non-monétaire) supérieurs à la moyenne nationale. En effet les résultats obtenus en 2014 montrent que les indices de pauvreté monétaire dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Adamaoua varient de 40% à 75% ce qui en fait les régions les plus affectées par la pauvreté au Cameroun.

Tableau 13 : Evolution de la pauvreté monétaire en 2001, 2007 et 2014

	2001			2007			2014		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Cameroun	40,2	12,8	5,6	39,9	12,3	5	37,5	14,4	7,2
Adamaoua	48,4	15,4	6,4	55	14,5	5,4	47,1	18,5	9,5

P0 : Incidence de la pauvreté P1 : Profondeur de la pauvreté P2 : Sévérité de la pauvreté

Source : Annuaire Statistique Régional de l'Adamaoua - 2018

La région de l'Adamaoua présente également des taux de pauvreté multidimensionnelle parmi les plus élevés du Cameroun avec une incidence avoisinant les 50% et un pourcentage de privations dépassant 52%.

Tableau 14 : Dimensions spatiales de la pauvreté (indicateurs de pauvreté monétaire) en 2007 et en 2014

Année	Zone	Incidence de la pauvreté (%)	Intensité de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Répartition de la population(%)	Répartition des pauvres(%)	Dépense moyenne par équivalent-adulte(FCFA)	Rapport interquintile (Q5/Q1)
2007	Adamaoua	55,0	14,5	5,4	5,2	6,9	349 144	6,7
	Cameroun	39,9	12,3	5	100	100	439 787	7,5
2014	Adamaoua	47,1	18,5	9,5	6,8	5,4	534 459	9,5
	Cameroun	37,5	14,4	7,2	100	100	635 345	10,1

Source : Annuaire Statistique Régional de l'Adamaoua - 2018

Par ailleurs l'analyse du taux de pauvreté par département montre des disparités plus ou moins importantes. Les résultats obtenus en 2007 montrent que c'est le Département du Faro et Deo suivi de celui de la Vina qui enregistrent le moins de personnes pauvres (4 sur 10 personnes enquêtées). Le Département du Mayo Banyo l'emporte avec le plus grand nombre des personnes pauvres : soit plus de 8 pauvres sur 10.

La région est également confrontée au sous-emploi et au chômage. La deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI 2), effectuée par l'Institut National de la Statistique (INS) en octobre 2011 estimait le taux de chômage au sens du BIT à 4,3%. Ce taux était de 2% en 2015 et de 2,5% en 2016.

Tableau 15 : *Évolution du taux de chômage dans la région de l'Adamaoua*

Année	2001	2005	2007	2011	2014	2015	2016	2017
Taux de chômage BIT (%)	7	5	1	4,3	3,1	2	2,5	2,8
Taux de chômage jeune (15-24 ans)	6,4	4,1	1,1	5,1	3,2	2,3	3,1	3

Source : *INS, EESI 2011, et estimations du Consultant 2017*

Les pouvoirs publics doivent surtout faire face au chômage des jeunes. Avec un taux de 6,4% en 2001, ce taux se situe aujourd'hui autour de 3% comme le montre le tableau ci-dessus, le chômage constitue un réel problème de développement dans la région. En 2011, le taux de chômage enregistré ici était de 4,3% (dont 4,4% chez les hommes et 4,2% chez les femmes), comparé à la moyenne nationale qui était de 3,8% (EESI 2, 2010). Étant donné que la population de la région est majoritairement juvénile, ce sont les jeunes, en âge de travailler, qui sont le plus enclin au chômage. Cette oisiveté, du fait du manque de qualification professionnelle, a poussé un certain nombre d'entre eux à la consommation de la drogue (Tramol, cannabis, etc.), au banditisme, aux déviances sexuelles et aux risques d'enrôlement dans les bandes armées.

3.2.1.10. Un éventail d'organisations de la société civile

Dans cette rubrique, l'on peut citer les ONG et les Associations diverses à caractère privé, nationale ou internationale (UNHCR, UNICEF, IMC, Plan Cameroun International et Première Urgence Internationale). Ces institution mènent des activités dans des secteurs variés comme l'éducation, la santé, l'appui aux réfugiés et à certaines catégories socio professionnelles comme la Fédération des Producteurs laitiers de l'ADAMAOUA, le Syndicat des Éleveurs de Bétail de la Vina (SEBVINA) , le Syndicat des Eleveurs du Gros Bétail du Mbere (SDEEGROBM) , l'association Nationale des Commerçants de bétail du Cameroun ou encore le Syndicat patronal des industries de l' hôtellerie et du Tourisme de l' Adamaoua, etc.

Dans l'Adamaoua, l'éventail des organisations de la société civile (OSC) présentes est relativement large et en constante expansion. Du développement durable aux personnes vulnérable en passant par les questions de la femme et de la jeune fille-mère, aucun secteur n'échappe à la société civile dans la région. Sur le plan économique, l'Adamaoua s'identifie par la pratique intense de l'élevage bovin et caprin. Pour l'encadrement des éleveurs, des groupements d'initiative commune ont été mis sur pied. Le développement durable n'est pas en reste. Région forestière et montagneuse, l'Adamaoua regorge d'organisations de la société civiles qui sensibilisent les habitants de la région sur le devoir de pratiquer des activités socio-économiques tout en préservant l'environnement. D'autres associations entendent relever le défi du développement socio-économique et culturel dans la région. L'émergence de la société civile se bâtit également autour des organisations communautaires de base « OCB ». En effet l'organisation des populations en OCB en milieu rural leur permet de définir leurs besoins et de choisir leurs propres buts et stratégies.

3.2.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES

Au Cameroun, l'action **du secteur des services sociaux** est fondée sur la recherche permanente de la réduction des inégalités/exclusions sociales, la protection contre toutes les formes de vulnérabilité, la cohésion sociale et la paix, la réalisation d'un développement durable, inclusif et pro-pauvre.

Tous ces problèmes sociaux qui, pour la plupart sont des externalités qui s'imposent à nous, en appel aux activités des personnels sociaux qualifiés notamment les psychologues, les assistants de service social, les éducateurs sociaux spécialisés, les assistants des affaires sociales et les administrateurs du travail.

Or, ces compétences sont en nombre limité au Cameroun et ne peuvent satisfaire la demande en service nourrit par les conflits sociaux, les situations d'exclusion sociale. Cette carence en travailleurs sociaux est liée à l'insuffisance de structure de formation spécialisée dans le secteur. En effet, la seule structure publique qui forme dans cette filière est l'Institut National du Travail Social (INTS).

Dans la région de l'Adamaoua, le diagnostic montre aussi que l'encadrement des élèves reste encore faible. Le personnel enseignant et médical reste encore en quantité limité et peu qualifié.

Les services sociaux manquent de personnels qualifiés notamment d'assistants de service social et d'éducateurs sociaux spécialisés pour apporter des soutiens aux familles, aux enfants et à toutes autres couches sociales en difficulté.

Par ailleurs des stratégies idoines doivent être trouvées pour relever la qualité et quantité de la main-d'œuvre disponible dans chaque secteur de notre économie. Il va de soi que la méthodologie à mettre en place est davantage intersectorielle que sectorielle. Car, elle permet une meilleure cohésion des actions à retenir. De ce fait, l'accent doit être porté sur les filières de formations où la carence en compétences est notable dans les différents secteurs économiques. A cet égard, notre économie pour être performant a besoin d'une distribution spatiale optimale des ressources humaines, d'enseignants qualifiés, de médecins généralistes et spécialistes.

Pour ce qui est du chômage, il y'a lieu de noter que la lutte contre ce fléau est au centre des préoccupations de l'État. Plusieurs projets et programmes dans le domaine de l'emploi ont été mis sur pied pour Dans la région pour faire face au problème de chômage. Ces programmes ont eu pour nouvelles orientations depuis 2015 de permettre au Cameroun d'atteindre à l'horizon 2030 les ODD, particulièrement l'ODD 8, mais le taux de chômage reste malgré tout élevé. Ce taux élargie 15-64 ans a enregistré 11,4% en 2018 (INS, 2019).

Ces programmes et projets sont les suivants :

- **Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI)**

Rattachée au MINEFOP, le PIAASI a vu le jour en 2002 avec pour mission d'assurer d'une part, un meilleur encadrement des jeunes massivement installés dans le secteur informel, et d'autre part maximiser les possibilités de création de nouveaux emplois productifs, stables et décents. Il a bénéficié en 2003 d'un accord de financement des ressources PPTE pour un montant de près de 10 milliards de FCFA sur une période de 3 à 4 ans. La première phase de ce projet a vu 1.450 microprojets financés générant près de 4.200 emplois directs et indirects pour un coût de 1,160 milliards de FCFA.

Depuis février 2012, de nouvelles conditions ont été prises dans le but de renforcer le revolving fund, de le mettre en mouvement, de multiplier et d'accroitre les appuis. Il s'agit notamment du relèvement du

plafond des appuis financiers qui passent à 4 millions FCFA, de la durée du différé qui est réduite à 6 mois et de la durée du remboursement qui s'étale désormais sur 10 mois.

De 2005 à 2011, ce programme a financé 9 911 projets qui ont généré 29 733 emplois et créé 39 144 autres, pour des financements d'un montant de 5,282 milliards de FCFA. En 2012, le PIAASI a financé plusieurs projets. Cette année-là, il y'a eu création de 770 emplois direct dans la région. Par ailleurs, pour la période de référence 2017-2019, le gouvernement a mis sur pied un programme spécial pour les trois régions septentrionales sinistrées à hauteur de 2 milliards de francs CFA en vue d'accompagner les activités agropastorales et artisanales de 3000 jeunes dans la région de l'Extrême-Nord, 1000 jeunes dans la région du Nord et 1000 pour notre région d'étude.

- **Programme Emplois Diplômés (PED) du FNE**

Dans le but d'apporter aux jeunes diplômés sans expérience professionnelle, une qualification en même temps qu'une expérience pratique permettant de faciliter leur insertion dans le circuit de production, le FNE a développé le Programme Emploi Diplômé (PED). C'est un programme de stage pré-emploi, basé sur le partage des frais d'indemnité versés aux stagiaires par le FNE et l'entreprise. Ce programme a fait l'objet d'un protocole d'accord entre le groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) et le FNE dénommé « Programme FNE-GICAM pour l'emploi des jeunes ». Les modalités financières portent sur le partage des indemnités à verser à concurrence de 50% entre le FNE et l'entreprise au cours du stage pré-emploi. En cas d'embauche du stagiaire, le FNE paie 50% du salaire pour les 3 premiers mois. D'autres avantages du programme en faveur des entreprises sont : l'exonération des taxes sur les frais payés au stagiaire, l'évaluation du candidat potentiel pendant une longue période (12 mois) avant le recrutement effectif, la minimisation du coût d'embauche de l'employé potentiel (connaissance de l'esprit de la maison).

- **Programme d'Appui à la jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U)**

Le PAJER-U a été mis en en 2007 avec pour but de promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes camerounais par le biais d'une mobilisation sociale et d'un encadrement technique et financier adéquat. Avec un budget prévisionnel de 12 milliards de francs de FCA au départ, le PAJER-U devait créer 15 000 emplois directs. Il s'agissait ainsi de faire face aux difficultés des jeunes à accéder aux emplois décents et durables. Le Pajer-u est donc une initiative en faveur de l'insertion des jeunes et entend les accompagner aussi bien en zones rurales qu'en zones urbaines. Sa population cible est celle des jeunes non scolarisés et déscolarisés, qu'ils soient diplômés ou non, âgés de 15 à 30 ans, tous sexes confondus.

Ainsi, s'agissant de la création d'emploi, il apparaît clairement que le jeune qui a bénéficié de financements dans le cadre d'une micro-activité ne travaille pas toujours seul, car le PAJER-U dénombre la création directe de 4 237 emplois donc 307 emplois pour la région sur la période 2007-2012 pour ce volet d'intervention. Par ailleurs, Le PAJER-U a également procédé aux financements de 213 juniors entreprises entre 2007 et 2012. Ces juniors entreprises ont permis la création directe de 596 emplois donc 22 dans la région.

- **Projet d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la création des Micro entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS)**

Le PIFMAS est initié en 2003 et est orienté dans la fabrication par les jeunes, des matériels sportifs. Il est circonscrit aux 22 départements que comptent les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest. Sa population cible est constituée des jeunes ayant quitté ou n'ayant jamais fréquenté le système scolaire à la recherche ou à l'attente d'un emploi, âgés de 18 à 35 ans ; qu'ils soient en zone rurale ou urbaine.

De 2007 à 2012, le PIFMAS a financé 51 coopératives. Au moment de leur installation, ces coopératives mobilisaient au total 261 jeunes, soit un nombre équivalent d'emplois directs créés.

- **Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-J)**

Il s'agit d'une enveloppe de 6,6 milliards de FCFA. Prescrit le 10 février 2016 par le président de la République, le PTS a été a été officiellement lancé en janvier 2017 par le Premier Ministre, Chef du gouvernement avec une enveloppe initiale de 102 milliards. L'objectif assigné au PTS-J est d'accélérer et de faciliter l'insertion socioéconomique des jeunes à travers quatre domaines prioritaires que sont : l'agriculture, l'industrie, l'économie numérique et l'innovation.

En termes de réalisations, au MINJEC, l'on souligne qu'au terme de l'année 2017 et conformément aux objectifs fixés par le PTS, 507 614 jeunes ont manifesté leur intérêt à bénéficier d'un accompagnement de l'État. En 2019, 763 225 candidats ont été inscrits sur la plateforme de l'ONJ. A ce jour, ledit plan implémenté dans les 360 arrondissements du pays ainsi que dans la diaspora. Près d'un million des besoins et aspirations des jeunes ont d'ores et déjà été identifié à travers la base de données de l'Observatoire National de la jeunesse où ils sont enregistrés. Environs 32 mille Plans d'affaires issus de toutes les régions du pays ont été consolidés.

Pour 2018, ce sont au total 110 jeunes porteurs de projets qui ont reçu leurs contrats d'appui des mains des pouvoirs publics et de leurs partenaires.

Au regard de tous ces programmes mis sur pied dans la région, qui ont pour nouvelles orientations depuis 2015 de permettre au Cameroun d'atteindre à l'horizon 2030 les ODD. Le secteur emploi concerne particulièrement l'ODD 8 donc la stratégie de développement du pays est centrée sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. En ce qui concerne la cible 8.5 qui concerne le plein emploi productif, le taux de chômage élargie 15-64 ans de la région est de 11,4% en 2018 (INS, 2019).

3.2.3. JEUX D'ACTEURS

Relever le défi de la fourniture des services sociaux demande la coordination des activités de l'ensemble des parties prenantes notamment les ministères sectoriels (le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS), le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), le Ministère des Sports et de l'Education Physique (MINSEP), etc.) et les organisations de la société civile.

Cette coordination ne peut s'effectuer sans ressources humaines suffisantes et de qualité. Pourtant, c'est cette ressource qui fait actuellement défaut dans la mesure où de nombreux conflits se déploient dans toutes les sphères de la société camerounaises ; notamment au niveau familial, professionnel, scolaire et sociétal (délinquances, criminalité, toxicomanie, etc.).

Par ailleurs en ce qui concerne l'organisation sociale observée dans les différentes communes de la région de l'adamaoua, il y'a lieu de noter qu'elle est basée sur des chefferies traditionnelles, héritées de la conquête musulmane et qui sont majoritairement calquées sur le modèle peul : chefferie de 1er degré (Lamidat), chefferie de 2ème degré (Lawanat) et chefferies de 3ème degré (Dogari). Il faut noter que l'accession à la chefferie est héréditaire, car il faut appartenir à la famille royale, jouir de la confiance du peuple et subir les rites d'intronisation.

En effet bien avant la conquête des coloniales et peules, l'autorité traditionnelle était bien établie dans la région de l'Adamaoua. Depuis l'indépendance, les pouvoirs publics ont établi les bases législatives et réglementaires faisant de l'autorité traditionnelle un auxiliaire de l'administration.

Ces chefferies traditionnelles considérées aujourd'hui comme une continuité de l'administration coordonnent au niveau local les activités d'aménagement et de développement local et auront un rôle primordial à jouer dans le processus de décentralisation.

En milieu urbain, l'organisation sociale est bâtie autour du chef de troisième degré (Djaoro) qui est un auxiliaire de l'Administration. Loin d'être juge pour les délits pénaux il est chargé de veiller au maintien de la paix et de la sécurité de sa localité en collaboration avec l'autorité administrative et celle de maintien de l'ordre. Il assure la cohésion entre les différentes couches sociales qui cohabitent ensemble. À cet effet il est entouré des notables qu'il nomme et à qui il donne des attributions précises. Il a les pouvoirs de juge réconciliateur en cas de litige ou de délits non pénaux à travers l'organisation des tribunaux coutumiers auxquels assistent les notables. En plus de ceux-ci et dans le souci d'être informé de toutes les activités de sa ville, il désigne un responsable à la tête de chaque quartier. Celui-ci peut jouer le rôle de collecteur d'impôt auprès du chef

En milieu rural l'organisation des populations est bâtie également autour des organisations communautaires de base « OCB ». En effet l'organisation des populations en OCB en milieu rural leur permet de définir leurs besoins et de choisir leurs propres buts et stratégies. Outre le fait que ce processus peut aider les communautés à améliorer leurs conditions de vie et renforcer ainsi leur indépendance. Au fur et à mesure qu'elles font leurs preuves, certaines organisations communautaires sont reconnues par le gouvernement comme des interlocuteurs valables. Progressivement, elles jouent un rôle dans l'éducation des chefs et des populations locales ainsi que dans la résolution des conflits, rôle qui est probablement appelé à se développer dans le futur. Elles forment donc l'ossature d'une société civile responsable appelée à combler le fossé entre les populations rurales et les structures de pouvoir concentrées en milieu urbain.

3.2.4. CHAMPS DE BATAILLES

Selon la Banque Mondiale, le capital humain correspond à l'ensemble des connaissances, compétences et conditions de santé que les individus accumulent tout au long de leur vie et qui leur permet de réaliser

pleinement leur potentiel en devenant des membres productifs de la société. Le développement du capital humain joue un rôle déterminant pour mettre fin à l'extrême pauvreté et renforcer l'inclusion sociale.

Le capital humain pourrait donc être appréhendé comme l'ensemble des ressources immatérielles (connaissances, qualifications, aptitudes ou capacités, expériences et autres qualités) directement liés à un individu et indirectement à une organisation et, dont la qualité du management (individuel ou organisationnel) améliore la productivité ou le rendement.

Il faut donc investir dans les services sociaux qui permettront de renforcer le capital humain pour mieux saisir les opportunités économiques. Ces services incluent notamment la santé, l'éducation, l'accès aux infrastructures de base et au logement décent. En effet l'indice du capital humain mesure le niveau de capital humain qu'un enfant né aujourd'hui est susceptible d'atteindre d'ici ses 18 ans, compte tenu des services de santé et d'éducation dans son pays. Il mesure la distance qui sépare un pays d'une situation optimale de scolarisation et de santé. Cette mesure intègre trois facteurs : (i) survie : un enfant né aujourd'hui atteindra-t-il l'âge d'aller à l'école, (ii) scolarité : quelle sera la durée de sa scolarité et quels seront ses acquis, et (iii) santé : cet enfant sortira-t-il du système scolaire en bonne santé, prêt à poursuivre ses études ou à entrer sur le marché du travail à l'âge adulte.

3.2.5. MATRICE SWOT

Forces	Faiblesses
- Climat assez tempéré favorable aux activités agropastorales - Jeunesse de la population (plus de la moitié (54,7%) à moins de 18 ans). - Disponibilité des ressources naturelles (bois, sable, cailloux) - Disponibilité de la ressource humaine - Dynamisme des mouvements associatifs - Diversité ethnique de la région. - Organisations communautaires de base « OCB » dynamique - Plusieurs projets et programmes dans le domaine de l'emploi	- Taux de pauvreté élevée - Sous-emploi et chômage des jeunes - Déficit en ressources humaines dans le domaine de la santé - Insuffisance des écoles de formation - Inexistence d'une prise en charge sociale des Personnes vulnérables - Insécurité ambiante dans certaines localités frontalières - Manque d'équipement d'encadrement des jeunes - Déficit en ressources humaines de qualité - Faible coordination entre les différents acteurs agissant dans le domaine des services sociaux
Opportunités	**Menaces**
- Immigration des populations pouvant investir dans les villages d'accueil - Capital humain de plus en plus au centre des préoccupations des organisations et institutions internationales - Présence de quelques centres de formation (EGEM, SAR/SM, ENIEG, CPMJ et centre AFOP) - Ecosystème favorable à l'écotourisme Cohabitation pacifique des populations	- Flux migratoires internationaux non maîtrisés - Migration économique définitive et familiale vers les grandes métropoles que sont (Yaoundé et Douala pour les 20 à 35 ans). - Persistance de l'insécurité dans les zones limitrophes - Réduction des aires exploitables (réserves foncières de l'Etat, les parcs nationaux) - Enrôlement des jeunes par les groupes extrémistes - Cybercriminalité

3.3. URBANISATION, HABITAT ET CADRE DE VIE

3.3.1. ETAT DES LIEUX

3.3.1.1. L'Adamaoua : une position stratégique

La région de l'Adamaoua bénéficie d'un atout avéré lié à sa la position d'interface entre le port de Douala, principale porte d'entrée et débouché sur la mer et l'arrière-pays national et international. Quasiment tous les principaux produits d'importation et d'exportation du Tchad et de la RCA passent par la région. L'Adamaoua occupe également une position de transit dans les échanges entre le Nord et le Sud du Cameroun, ainsi que dans les échanges Est-Ouest entre la RCA et le Nigeria. Une telle position est susceptible de transformer en profondeur le visage de Ngaoundéré.

3.3.1.2. Ngaoundéré : une plateforme logistique importante

Ngaoundéré, la principale ville, est la plus peuplée de l'Adamaoua. C'est la métropole de la région. C'est aussi un marché important de bétail à l'échelle de la sous-région. Grâce à sa position de carrefour d'échanges, le secteur tertiaire est développé avec une activité commerciale importante (marchés Burkina, Bantaï, Bamyanga) et un réseau de banques et d'institutions de microfinances très présent. Le secteur secondaire est très faible, avec une petite zone industrielle à proximité de l'aéroport. C'est en outre un nœud de transport et d'échanges internationaux très important entre le Cameroun et le Tchad ainsi qu'avec la RCA grâce au passage de deux axes principaux : la route qui la relie à Douala ainsi que la voie ferrée. Ngaoundéré est une plateforme logistique importante. Au plan national, Ngaoundéré est située au centre des échanges interrégionaux. C'est un lieu de passage inévitable entre les parties septentrionales et méridionales du Cameroun (liaison centre : Axe Yaoundé-Bertoua-Ngaoundéré-Garoua-Maroua et liaison Ouest : Axe Bafoussam-Banyo-Tibati- Ngaoundéré).

L'aéroport de la ville ne dessert que des destinations nationales. La ligne de chemin de fer Yaoundé-Ngaoundéré sert au transport des voyageurs et des marchandises (desserte du Tchad par le port de Douala), c'est un point de déchargement pour les aliments frais qui sont ensuite chargés dans des camions pour le transport vers des points au Nord du pays et au Tchad. La gare dispose d'une plateforme logistique pour le transbordement (port sec).

Ngaoundéré est un nœud de transport avec des infrastructures diversifiées, routières, aériennes et ferroviaires qui sont autant d'opportunités permettant à la ville de jouer un rôle important dans l'intégration sous régionale avec le Tchad et à moindre mesure la RCA et ainsi développer les flux commerciaux (nationaux et interrégionaux) et attirer les investisseurs et les capitaux. Il s'agit d'un potentiel considérable pour assurer une économie dynamique à la ville. Ce potentiel risque de ne pas être suffisamment mis en valeur à cause du mauvais état des infrastructures de transport routier et les défaillances au niveau des infrastructures ferroviaires et celles de l'Aéroport. La ville rayonne aussi grâce à son université qui attire des étudiants camerounais et de la sous-région. Ngaoundéré est un pôle universitaire important. En 2015, l'université comptait 300 enseignants et 17 000 étudiants de toutes les régions du Cameroun dont 5 000 étrangers (Tchad, RCA et Gabon).

3.3.1.3. Une armature urbaine régionale relâchée

L'armature urbaine de la région est influencée par les facteurs tels que dont le poids démographique, la fonction administrative, la proximité des voies de communications et l'importance des activités socio-économiques.

Tableau 16 : Répartition de la population de la région de l'Adamaoua par département selon le milieu de résidence

DEPARTEMENTS	Population en 2005		Population en 2021		Milieu de résidence en 2021	
	Total	%	Total	%	Population urbaine	Population rurale
Djérem	124 948	14%	195 233	14,1%	76 129	119 104
Faro et Déo	82 717	9%	129 246	9,4%	36 118	93 129
Mayo Banyo	187 066	21%	292 293	21,2%	77 493	214 800
Mbéré	171 670	19%	268 237	19,4%	94 095	174 142
Vina	317 888	36%	496 704	35,9%	252 874	243 830
ADAMAOUA	**884 289**	**100%**	**1 381 714**	**100%**	**536 708**	**845 006**

Source : RGPH 3 (2005) et estimations du Consultant à partir des projections démographiques de l'INS 2021

Carte 4 : Répartition de la population urbaine par département dans la région de L'Adamaoua

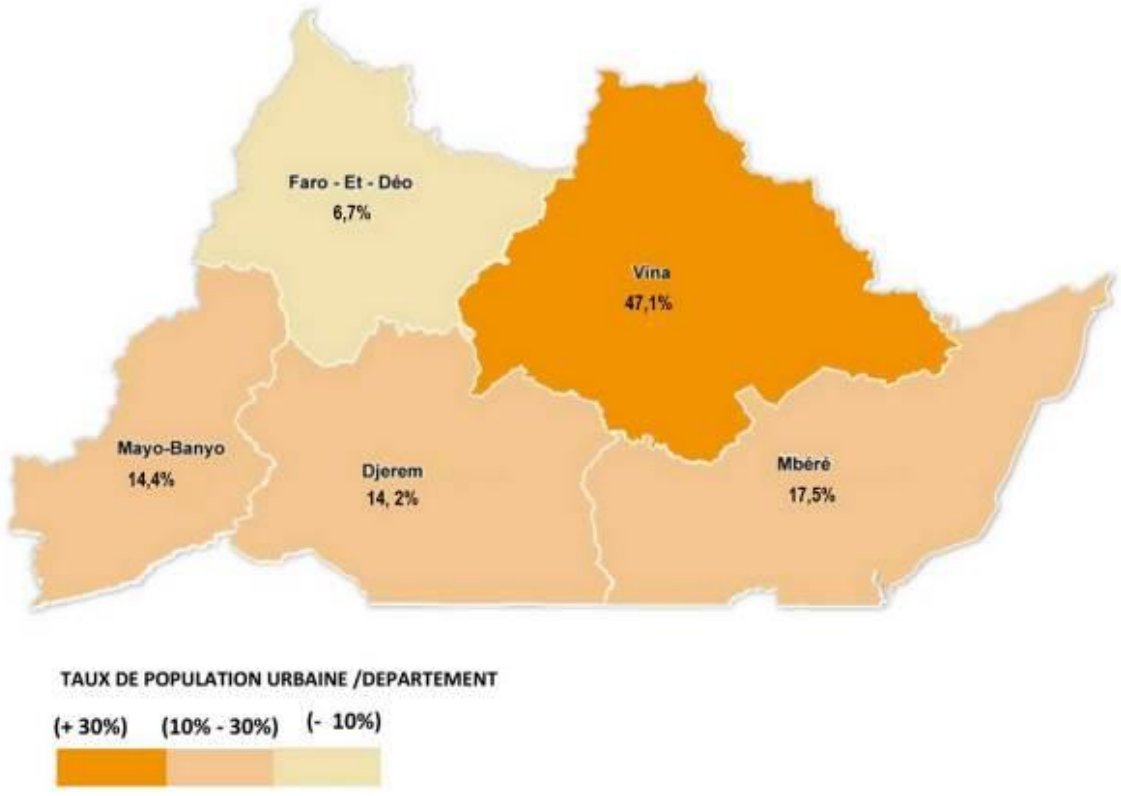

Source : Consultant, 2022

Le Département de la Vina accueille 47,1 % de la population urbaine régionale grâce à la présence de Ngaoundéré, capitale régionale qui concentre plus de 250 000 habitants. Les départements de Mayo-Banyo, du Djerem et du Mbéré présentent des pourcentages de population urbaine assez rapprochés.

Le Faro-et-Déo, Département en « marge » de la dynamique de la région et avec un chef-lieu enclavé et peu peuplé (19 079 habitants en 2021) demeure le Département le moins loti en population.

Tableau 17 : Classement des principales villes de la région de l'Adamaoua suivant le poids démographique (2005-2021)

Rang	Villes	Statut administratif	Population	
			2005	2021
1.	**Ngaoundéré**	**Chef-lieu de la région et du Département de la VINA**	**152 698**	**275 685**
2.	**Banyo**	Chef-lieu de département du MAYO BANYO	30 730	**52 582**
3.	**Meiganga**	Chef-lieu de département de MBERE	38 096	**52 492**
4.	**Ngaoundal**	Chef-lieu de d'arrondissement de NGAOUNDAL, département de DJEREM	25 853	**49 130**
5.	**Tibati**	Chef-lieu de département du DJEREM	22 869	**36 250**
6.	**Bankim**	Chef-lieu de d'arrondissement de BANKIM, département du MAYO BANYO	11 372	**23 067**
7.	**Tignère**	Chef-lieu de département du FARO ET DEO	11 085	**19 079**

Source : RGPH 2005 et estimations du Consultant

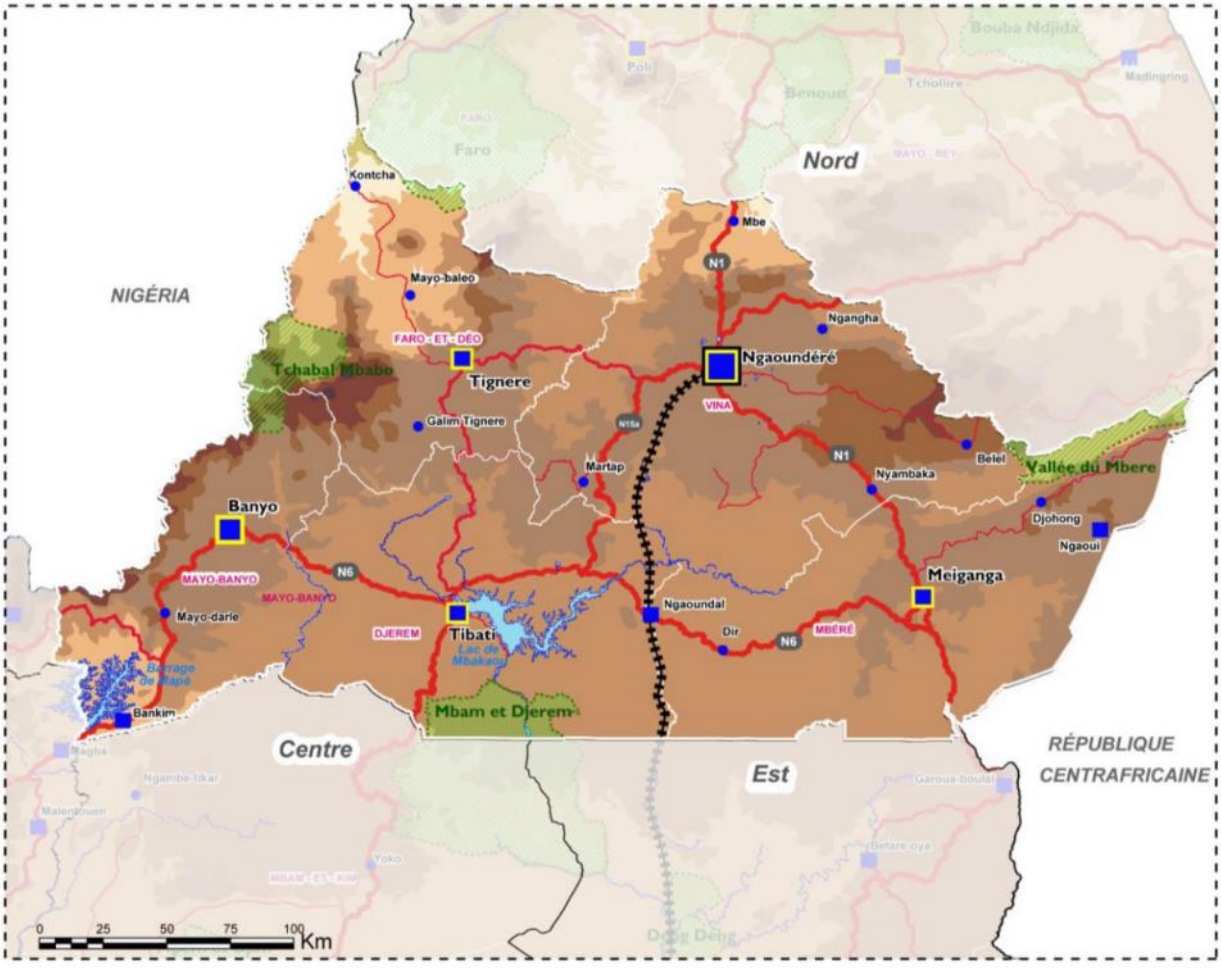

Figure 6 : Réseau urbain de la région de l'Adamaoua

Source : SNADDT, 2017

Le réseau urbain de la région est polarisé autour d'une ville principale Ngaoundéré avec des relais dans d'autres villes secondaires. Celles-ci sont situées, pour les plus importantes d'entre *elles,* le long de l'axe transversal Est-Ouest. Elles assurent chacune une liaison stratégique *(Banyo/région Ouest, Tibati/région Centre, Meiganga/axe économique (la N1) et la RCA via Garoua Boulaï, Ngaoundal/Port de Douala via le chemin de fer).*

Le semis des villes de l'Adamaoua montre une distribution des villes plutôt clairsemée dans l'espace régional. La répartition géographique des villes indique un chapelet d'agglomérations formant une boucle au sud de Ngaoundéré. Ce chapelet s'étire, le long d'un axe Est-Ouest, de Djohong à Bankim et comprend Meiganga, Dir, Ngaoundal, Tibati, Banyo et Mayo Darle. Vers le Nord, deux petites agglomérations apparaissent bien esseulées, notamment Nganha et Mbé. À l'Ouest, Galim Tignere, Tignère et davantage Mayo Baleo et Kontcha semblent bien lointaines. Il en est de même de Martap et de Nyambaka qui semblent flotter au centre de la région. Dans l'ensemble, ce relâchement du semis urbain explique le faible nombre des villes de l'Adamaoua, comparé aux régions comme l'Ouest, le Littoral ou le Nord-Ouest.

Par ailleurs les entités urbaines de la région sont peu dynamiques et manquent d'attractivité pour les investisseurs. Elles constituent, à l'exception de Ngaoundéré, de très modestes marchés. Elles sont, par ailleurs pour la plupart, enclavées et manquent de structures d'accueil.

Sur un autre plan, de longues distances existent entre les villes. Des départements vers le chef-lieu de région, l'unité de distance est en moyenne de plus de 100 km.

3.3.1.4. Un maillage urbain polarisé par Ngaoundéré

L'Adamaoua est faible de l'enveloppe budgétaire mobilisé pour son développement urbain et rural, de l'insuffisance des équipements urbains n'arrivant pas à couvrir les besoins des populations, des installations anarchiques sur des sites impropres à l'urbanisation, du déséquilibre de son armature urbaine voire du défaut de spatialisation infrastructurelle. C'est dire qu'en dehors de Ngaoundéré, aucune des autres villes ne peut prétendre au développement de ses infrastructures dans la mesure où la grande majorité est concentrée dans le chef-lieu de région.

Plus particulièrement, l'Adamaoua possède un réseau urbain polarisé à tendance équilibré, organisé autour d'une ville principale Ngaoundéré avec des relais dans des villes secondaires. A titre illustratif on citera :

- la ville de Banyo, liée à la région de l'Ouest ;
- la ville de Tibati, liée à la région du Centre ;
- la ville de Meiganga, liée à la région de l'Est via l'axe économique principal (n1) ;
- la ville de Ngaoui, en liaison avec la RCA ;
- la ville de Ngaoundal, en liaison avec le port de douala via le chemin de fer.

Par ailleurs, les villes sont situées sur des axes importants et favorables à une meilleure dynamisation de l'économie urbaine.

Carte 5 : Armature urbaine de Ngaoundéré

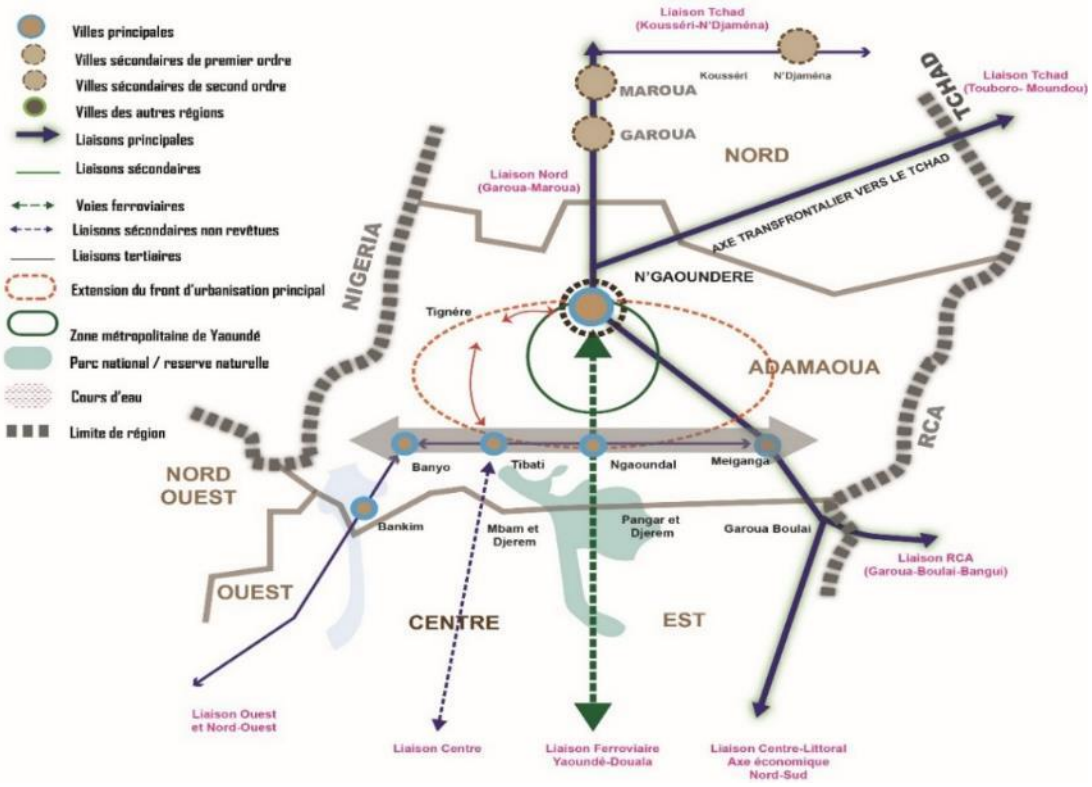

Source *: Diagnostic PNDU, MINHDU, 2018*

3.3.1.5. Un cadre de vie urbain à améliorer

Les urbains sont confrontés aux problèmes de logements qui se pose tant en terme quantitatif que qualitatif. Parmi les déterminants de ce problème, il y a les difficultés d'accès au foncier qui favorisent l'installation anarchique sur des terrains parfois interdits de construction, le laxisme des autorités chargées de contrôler l'urbanisation et le manque de moyens pour s'offrir un logement décent. Une autre contrainte qui affecte le quotidien des urbains est le mauvais état de la voirie urbaine.

A l'exception des tronçons des routes nationales ou régionales bitumés qui traversent certaines agglomérations (Ngaoundéré, Meiganga, Tibati), la voirie urbaine de l'Adamaoua est très majoritairement en terre. De manière générale, elle présente de graves insuffisances tant en qualité et qu'en quantité. Quantitativement, il n'y a pas assez de routes dans les agglomérations. La mise en place de nombreux quartiers des villes s'est faite sans une production préalable du sol, susceptible de prévoir des voies de désenclavement. En conséquence, les routes qui desservent bien de quartiers ressemblent à des pistes.

Considérées individuellement, les villes présentent chacune des spécificités. A Ngaoundéré, le centre commercial est entièrement bitumé. Il en est de même du quartier résidentiel Mbideng qui abrite les résidences du gouverneur, et de ses principaux collaborateurs que sont entre autres, le Préfet et le Sous-préfet. Dans la plupart des autres quartiers, les routes en terre sont de mise. Même Baladji, quartier très huppé (l'équivalent à Ngaoundéré de Bastos de Yaoundé), n'échappe pas à la règle. Dans certains quartiers péricentraux, il n'existe pas de véritables routes. L'absence de voie de contournement rendrait Ngaoundéré inaccessible en cas d'obstacle majeur sur la pénétrante en provenance de Garoua. Par

ailleurs, si Meiganga et Tibati sont traversées par des voies bitumés nationales ou transnationales, les deux autres chefs-lieux de départements, notamment Banyo et Tignère, ne connaissent pas encore le bitume.

Sur le plan qualitatif, la situation est bien plus préoccupante. A l'étroitesse des rues dans certains quartiers s'ajoutent leur mauvais état. Si les tronçons des routes nationales traversant certaines villes bénéficient de l'entretien généralement accordé aux routes nationales, leur état laisse très souvent à désirer. Par endroits ce sont quasiment des tranchées qui sont creusées à l'instar de l'entrée de l'université à Dang ou de l'avenue du collège Mazenod. Au-delà, la voirie en terre est une réelle contrainte pour la mobilité. Par ailleurs, il faut déplorer l'absence ou la rareté d'ouvrages d'assainissement et de collecte des eaux de ruissellement, ce qui a un effet accélérateur sur la dégradation des chaussées. Dans l'ensemble, les autres villes vivent le calvaire de la poussière en saison sèche et de la boue en saison des pluies.

De manière générale dans les villes de l'Adamaoua, on distingue plusieurs types d'unités d'habitation. Parmi eux figurent les cases isolées, les villas, les maisons à plusieurs logements, les immeubles d'appartements et les concessions. Plus connues sous le nom de « saré », ces dernières font l'originalité de la région, une originalité que celle-ci partage avec le Nord et l'Extrême-Nord.

A l'intérieur des logements, on relève que moins d'un logement sur trois est pourvu d'équipements permettant d'avoir accès à l'eau salubre. En comparaison à la donne nationale, on note une différence de 15,5 % pour ce qui est de l'accès à l'eau salubre dans l'Adamaoua soit respectivement 45,5% dans la région contre 61% sur le plan national.

Les analyses menées à partir des données du RGPH de 2005 présentent de grandes disparités dans l'accès à l'eau salubre des ménages, tant au niveau des départements que des arrondissements La Vina est le département qui enregistre le plus grand nombre de ménages ayant accès à l'eau salubre : soit près de 37 638 ménages.

L'utilisation de l'énergie électrique comme principale source d'éclairage est faible dans la région. Selon le RGPH 2005, elle concerne 42 576 ménages soit 28,8%. Le reste des ménages (105 779 soit 70,2%) utilisent le bois de chauffe, le charbon, le copeau, la sciure, le pétrole et /ou le gaz.

3.3.1.6. Une mobilité urbaine dominée par les motos taxis

Pour ce qui est de la mobilité urbaine Les motos taxis constituent le principal mode de transport. Ils sont présents dans toutes les villes et desservent en général tous les quartiers. Ils ont l'avantage de la flexibilité et déposent le client à domicile, quelle que soit la nature du site. Cependant, ils sont à l'origine de nombreux accidents impliquant des vies humaines

A côté des motos taxis, évoluent quelques taxis de couleur jaune ou des véhicules banalisés communément appelés « clandos », qui font du ramassage. S'ils se comptent facilement au bout des doigts dans les autres villes, à Ngaoundéré, leur présence est plus perceptible du fait de la présence non seulement de l'Université de de Ngaoundéré mais aussi de nombreux commerces.

3.3.1.7. Une absence de documents de planification urbaine

L'urbanisation de la région souffre d'une absence de documents de planification urbaine. Sur les 19 villes que compte l'Adamaoua, seule Ngaoundéré dispose de schémas d'aménagement urbain (à vérifier). Du

coup, la gouvernance urbaine se heurte à de nombreuses difficultés dont le problème foncier n'est pas le moindre. A cela s'ajoutent les conflits de compétence entre la préfectorale, les municipalités et les chefs traditionnels dans la production urbaine.

3.3.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES

Pendant les deux premières décennies de l'indépendance, la politique de développement du Cameroun s'est déclinée à travers les plans quinquennaux. La crise des années 80 y met un terme et contraint les pouvoirs publics à adopter un mode de gestion du territoire à plus court terme. Le retour à la planification se fait dès 2004 avec la création de ce qui est aujourd'hui le MINEPAT. Il s'agit de garantir d'une part, une meilleure prise en compte des potentialités et contraintes de développement, et, d'autre part, une implication effective des populations dans le processus de définition des besoins et de prise de décisions, ainsi qu'une meilleure Politique urbaine du Gouvernement
En matière de développement urbain et d'habitat, la politique du gouvernement camerounais est articulée autour :

- du développement harmonieux et cohérent des établissements humains à travers l'utilisation rationnelle des sols ;
- du développement et de la réalisation de programmes intégrés et cohérents d'aménagement urbain ;
- de l'amélioration du cadre de vie ;
- de la mise à la disposition du plus grand nombre des parcelles équipées ainsi que des facilités d'accès au crédit logement ;
- de la promotion des programmes de logements sociaux sur l'ensemble du territoire ;
- de l'amélioration des capacités d'accueil des villes principales à travers la mise en place des structures d'accueil des futurs migrants ;
- de la limitation de la prolifération de l'habitat spontané dans les principales villes ;
- du respect des outils de planification urbaine ;
- de l'élaboration et du contrôle de l'application des règlements administratifs et techniques à l'urbanisme et à l'habitat ;
- du traitement différencié mais simultané des villes principales et des villes secondaires ;
- de la gestion et du contrôle des locations administratives, des bâtiments publics et des mobiliers des logements administratifs.

Les grands projets urbains

Le devenir des villes de l'Adamaoua préoccupe à la fois les autorités communales, l'Etat central et les partenaires financiers. Cela se traduit dans de nombreux projets qui se localisent principalement dans la ville de Ngaoundéré et dont quelques-uns retiennent l'attention. Ce sont, notamment :

- Le bois de Mardock, un cadre de loisirs dans la ville de Ngaoundéré qui devra réhabiliter et créer des espaces verts, renforcer l'appropriation de ceux-ci par les populations et faire la promotion des énergies nouvelles et renouvelables. Ce projet intégrera donc étangs piscicoles, manèges, parcs zoologiques, lac artificiel, espaces d'hébergement, etc.

- Le chantier de construction des logements sociaux au quartier Béka Hooséré à Ngaoundéré, qui s'étale sur une superficie de 5ha ;
- Les chantiers de réhabilitation de la voirie urbaine de Ngaoundéré dont l'axe centre-ville Onaref, Bamyanga, Résidentiel, Marché Bantaï, la pénétrante nord de la ville ;
- Le projet de la banque mondiale pour améliorer de manière significative l'accès aux infrastructures urbaines, aux services urbains de base et aux opportunités économiques dans les quartiers pauvres de sept collectivités territoriales décentralisées dont Ngaoundéré ;
- La cagnotte spéciale décidée par le chef de l'Etat, pour soutenir les travaux de réhabilitation des voiries urbaines au Cameroun et dont bénéficient les villes de Ngaoundéré, Tignère et Banyo, à hauteur de 3 milliards ;
- De nombreux projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, et des projets générateurs de revenus.

3.3.3. JEUX D'ACTEURS

Divers acteurs interviennent dans le développement urbain dans l'Adamaoua. Ce sont l'Etat à la fois à travers ses structures déconcentrées et les collectivités territoriales décentralisées, le secteur privé, les congrégations religieuses et autres ONG et les populations. L'Etat intervient sous plusieurs angles : par la règlementation, le contrôle de l'urbanisation et par des interventions directes dans la production de l'emploi, de l'habitat, de la voirie et des infrastructures diverses. Le secteur privé intervient dans le développement urbain davantage par la production des emplois que sous d'autres formes. Il joue aussi un rôle important de prestataire de services en particulier pour les pouvoirs publics. Les congrégations religieuses, à travers la construction des églises et des mosquées participent à la production de la ville. Enfin les populations, malgré les modestes moyens mobilisés pour construire leur demeure et parfois s'auto-employer, constituent le moteur du développement urbain dans l'Adamaoua.

3.3.4. CHAMPS DE BATAILLE

Dans la production urbaine, les acteurs s'affrontent sur plusieurs théâtres. Il y a d'abord l'accès au foncier qui oppose populations, autorités traditionnelles et pouvoirs publics. Les conflits de compétence se traduisent dans ce domaine par le développement des installations anarchiques et illégales. La question de l'orientation de l'urbanisation oppose également les acteurs. Entre une politique de « laisser-faire » et l'application rigoureuse des règlements d'urbanisme, les gestionnaires de la ville hésitent. De même, face à la dégradation poussée de la voirie urbaine dans certaines villes, autorités gouvernementales et municipales se rejettent la responsabilité de l'inaction. Dans le même ordre d'idées, les magistrats municipaux et les éleveurs s'affrontent sur la présence du gros bétail dans les villes. Pour les premiers c'est une source importante de pollution urbaine, pour les autres c'est une activité urbaine à part entière, au même titre que l'agriculture urbaine. Diverses questions opposent ainsi les principaux acteurs du développement urbain dans l'Adamaoua et demandent qu'elles soient efficacement adressées.

3.3.5. ANALYSE SWOT

Forces	Faiblesses
- Une situation stratégique : l'Adamaoua est un nœud d'articulations stratégiques liant le nord et le sud du pays d'une part, l'Est et l'Ouest, d'autre part - Disponibilité des ressources foncières favorables aux extensions urbaines - Capacité portante des sols favorable à la vulgarisation des matériaux locaux issus de la terre - Accessibilité des villes grâce à un réseau d'infrastructures de transport diversifié - Capitale Régionale en pleine expansion, nœud de transport national et international et disposant d'équipements structurants - Présence d'HYSACAM notamment dans le chef lieu pour la gestion des déchets	- Armature urbaine déséquilibrée au profit de Ngaoundéré. - Faiblesse des équipements urbains et des infrastructures routières - Occupation anarchique du sol - Economie urbaine reposant en grande partie sur le secteur informel - Cadre urbain peu attractif - Absence de planification et de maîtrise du foncier dans les villes - Faible niveau de mise en œuvre des documents de planification existants - Insuffisance d'offres en logements sociaux - Faible taux de raccordement des villes - Mauvais état des routes - Insuffisance des infrastructures d'assainissement
Opportunités	**Menaces**
- Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 - Mise en œuvre des projets intégrateurs dans le cadre de la CEMAC - Opportunités offertes par les dynamiques économiques des marchés du voisinage du Cameroun	- Urbanisation non contrôlée - Conflits fonciers - Persistance des Foyers de crise : crises liées à Boko Haram et au conflit en RCA - Persistance de l'insécurité dans les zones limitrophes - Accentuation des faiblesses structurelles des régions limitrophes (Nord, Extrême Nord , et l'Est)

3.4. ANALYSE ECONOMIQUE

3.4.1. ETAT DES LIEUX

3.4.1.1. Une économie dominée par le secteur primaire

L'activité économique dans la région de l'Adamaoua est dominée à 71,6% par l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche et l'exploitation forestière. Cette situation s'explique par le fait que près de 61,2% de la population se trouve en milieu rural. La plupart de ces activités sont ainsi réalisées dans ce cadre . Parmi les activités informelles les plus pratiquées dans l'Adamaoua, on a par ordre d'importance, la production artisanale (7,5%), les services personnels (6,7%) comme les call-box, moto-taxis, vendeurs à la sauvette, etc. ; puis la vente des denrées alimentaires et la restauration (4,9%). Par ailleurs, on évalue à seulement 6,7% le pourcentage des populations de l'Adamaoua âgées au moins de 16 ans dont l'activité économique exercée est considérée comme moderne (Rapport diagnostic SRADDT Adamaoua, 2019).

3.4.1.2. Un secteur de l'agriculture disposant d'un fort potentiel de croissance

Pour le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), l'agriculture est un pilier important de l'économie camerounaise, car non seulement elle crée la richesse et contribue au PIB national (20%), mais aussi elle garantit la sécurité alimentaire et nutritionnelle à nos populations, et leur assure les revenus indispensables à leurs bien-être et au développement de la nation. (Elle emploie 60% de la population active).

Dans la région de l'Adamoua, l'agriculture demeure rurale, pauvre et faiblement monétarisée. Toutefois, elle dispose d'un fleuron : le Groupe ABBO qui, à travers MAÏSCAM entre autres, tend à indiquer que, ici, les faibles performances économiques ne sont pas une fatalité.

En effet l'agriculture offre une gamme variée de produits groupables en deux grandes catégories de production : les productions dites «de rente» et les productions dites «vivrières» : haricot, arachide, soja, maïs, sorgho, oignon, pomme de terre, igname, patate douce, etc. Ces deux catégories sont les fruits du travail :

- des agro-industries : exploitations agricoles dont les activités sont mécanisées et à haute intensité technologique.
- des petites exploitations ou exploitations de subsistance : exploitations agricoles de moins de 1 ha de superficie, en général, individuelles dégageant des excédents faibles vendables,
- des exploitations semi-industrielles : des entreprises agricoles de taille moyenne avec des superficies qui varient entre 5 et 100 ha dont les activités couvrent à la fois les cultures des produits d'exportation (céréales, maïs, etc.) et l'élevage (bovins, volailles, ovins, etc.).

L'importance et les performances du système de production agricole de l'Adamaoua sont perceptibles par l'analyse des statistiques de production rapportées par les services du MINADER. L'activité agricole de la région se concentre sur les productions vivrières dont les céréales, les tubercules et les légumineuses. Les principaux bassins de production se retrouvent dans la Vina, le Faro et Deo et le Mayo Banyo pour les céréales, et dans la Vina et le Mbere pour les tubercules notamment le manioc et la pomme de terre.

Toutefois, le secteur agricole de la région est confronté à de nombreuses difficultés qu'il convient de mettre en lumière :

- Les inondations et l'insécurité civile qui perturbent la campagne agricole ;
- L'abandon de certaines zones de production agropastorales par les agriculteurs, situation relative aux differents conflits agropastoraux ;
- La menace permanente des cultures par des parasites
- Le phénomène des Personnes Déplacées Internes (PDI) qui a pour conséquence la dégradation des moyens d'existence des populations (abandon ou perte des avoirs, abandon d'activités agropastorales…).
- Les difficultés d'accès aux intrants (engrais, semences améliorées, etc…) et aux crédits pour acquérir des intrants et des équipements agricoles ;
- Les difficultés d'accès aux techniques agricoles modernes et aux crédits

- L'insuffisance des infrastructures d'appui au développement du secteur rural (magasins de stockages, abattoirs, chaînes de froid etc.) ;
- L'enclavement des bassins de production

Toutes ces contraintes ont un impact direct sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région. Entre octobre et décembre 2021, environ 2,4 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire sur le territoire camerounais. Ce chiffre est en baisse de 300 000 personnes, en comparaison avec les 2,7 millions de personnes en insécurité alimentaire recensées en mars 2021 dans le pays, par le « cadre harmonisé d'identification des zones à risques et d'analyse des populations en insécurité alimentaire au Cameroun ». Cette amélioration se justifie surtout par des conditions agro-météorologiques qui ont favorisé la production agropastorale et amélioré la disponibilité alimentaire au niveau des ménages.

D'octobre à décembre 2021, la stuation alimentaire peut être qualifiée de bonne dans 20 départements classés en phase minimale et relativement acceptable dans 26 départements classés sous pression parmi lesquels ceux de l'Adamaoua. Les autres départements classés en phase de crise se retrouvent dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'extreme Nord (Voir Carte).

Carte 6 : Situation régionale de la sécurité alimentaire

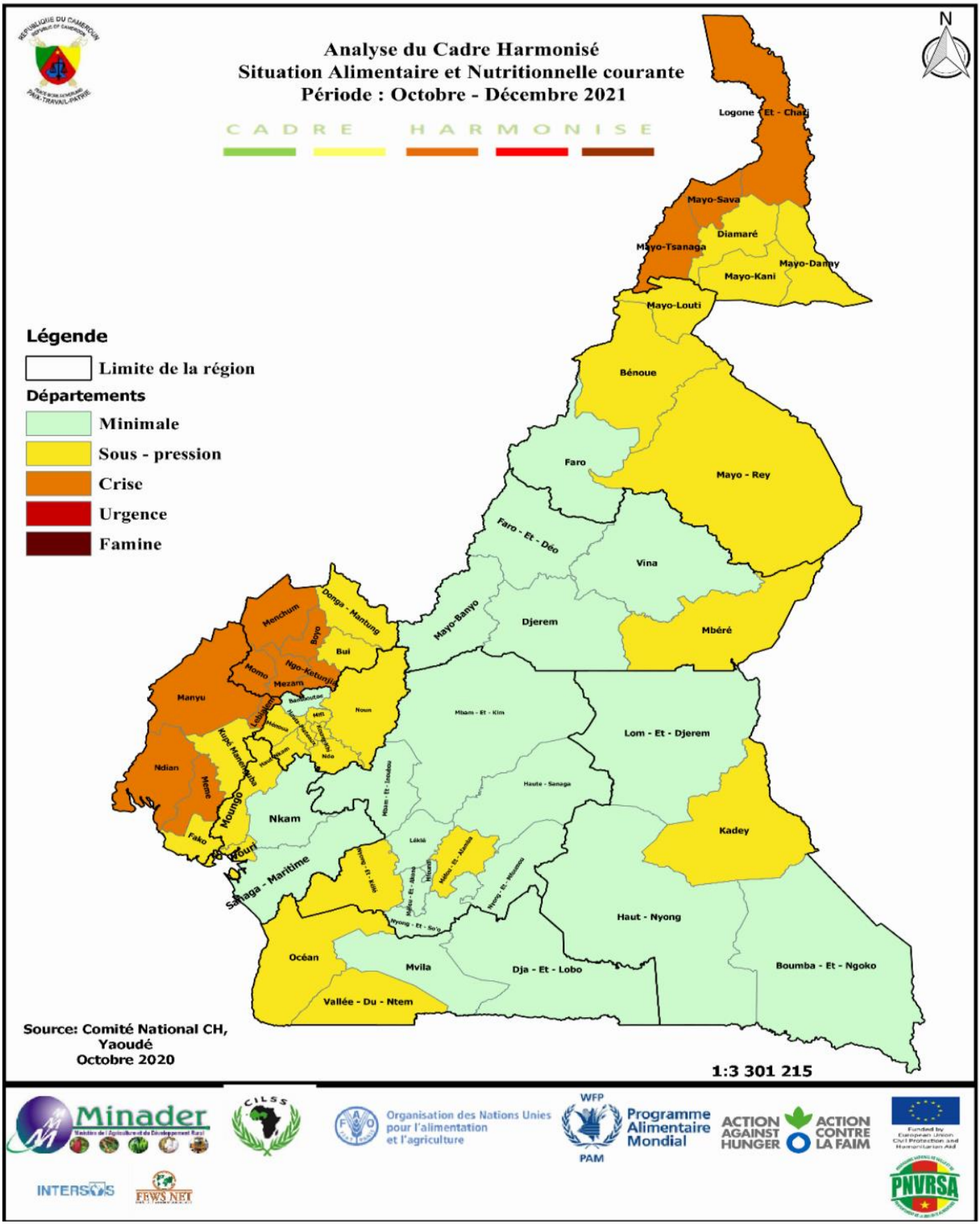

Source : MINADER 2021

De manière générale, le secteur agricole de la région dispose d'un fort potentiel de croissance. Cependant, les superficies emblavées[19] dans la région sont faibles et les rendements aussi sont très modestes. L'encadrement des populations par de meilleures techniques de production permettrait de doubler les rendements.

3.4.1.3. Un secteur de l'élévage à encadrer et devélopper

L'Adamaoua est une région d'élevage par excellence et reconnue comme un bassin de ravitaillement de plusieurs parties du pays en produits d'élevage et en protéines animales issues de l'élevage, surtout des bovins. Premier bassin de production sur le plan national, la région abrite en son sein 27% du cheptel bovin (laitier et viande) (SNADDT, 2018). On y élève aussi les ânes, les chevaux, les moutons et les chèvres. La pêche occupe une place secondaire et se pratique dans le Djerem et dans la retenue de Mbakaou près de Tibati.

La région de l'Adamaoua est dotée d'une une station de recherche pour l'élevage. Celle-ci est située à Wakwa près de Ngaoundere. Comme partout ailleurs au Cameroun, on observe dans la station de Wakwa une insuffisance de main d'œuvre qualifiée, l'obsolescence des équipements de recherche, un mauvais état des infrastructures et un faible financement des activités de recherche en élevage. La non prise en compte des travaux sur les activités relatives au pastoralisme à l'alimentation animale et aux infrastructures d'élevage base d'un développement durable peut être soulevée avec force.

Les secteurs de la volaille et des caprins souffrent beaucoup des épizooties[20] tandis que l'insécurité due aux coupeurs de route et l'accès aux pâturages frappent durement l'élevage des bovins. La chute du prix des bovins dans toute la région crée un grand ralentissement dans l'activité.

Par ailleurs, la région de l'Adamaoua est un passage des transports vers le Nigéria et la RCA notamment pour le cheptel bovin dont une bonne partie n'est pas déclarée dans les services de douanes. La production de viande du nord Cameroun provient en grande partie des plateaux de l'Adamaoua qui fournit l'Ouest du Cameroun mais aussi le Nigéria. La croissance et la diversification de la demande urbaine vont offrir d'importantes opportunités de développement pour l'Adamaoua qui possède encore d'importantes réserves de terres, d'eau et de pâturages. Un encadrement de ce secteur pourrait faire de cette région une importante zone de production et générer d'importantes sources de revenu au niveau des exportations pour les populations locales et réduire le niveau de pauvreté ce qui aura pour effet direct d'améliorer leurs biens-êtres.

3.4.1.4. Un tissu industriel limité malgré un potentiel important

Malgré un potentiel important liée à l'existence d'une production agricole animale et végétale diversifiée, des ressources minières et forestières le tissu industriel reste limité. L'industrie manufacturière se limite pratiquement à la transformation du bois : menuiserie, ébénisterie, charpenterie, artisanat et sculpture, de plus la majeure partie de ces activités se déroulent dans un cadre informel. On reste donc loin de l'objectif fixé par rapport à l'ODD 9 plus précisément la cible 9.2 qui est de promouvoir une industrialisation

[19] Ensemencer (une terre) avec des céréales
[20] Épidémie qui frappe les animaux.

inclusive et durable et, d'ici 2030, augmenter la part de l'industrie dans l'emploi et le produit intérieur brut, conformément aux circonstances nationales et, doubler sa part dans les pays les moins avancés. Le recensement général des entreprises effectué en 2016 par l'INS attribue à la région de l'Adamaoua, environ 8380 entreprises, soit 4 % des entreprises du pays.

La présence d'une Zone Industrielle à Ngaoundéré (ZINGA) est un atout majeur pour le developpement du tissu industriel de la région de l'Adamaoua. La ZINGA abrite en son sein des activités telles que : dépôt pétrolier, transit, logistique, transport, distribution, import-export, bois, fonderie, agroalimentaire. C'est ainsi qu'on y retrouve implantées des sociétés comme MAISCAM, SOGELAIT, la Société des Grands Moulins, la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) et un grand abattoir industriel. Parmi les PME dans la zone, on compte d'autres d'autres sociétés ; CODEVI (cosmétique), Socatol (tôles ondulées), Vinacolor (peinture), Novadiffusion (Chimie), etc. Parmis les principales matieres transformées, on note principalement le Maïs, les arachides, le Soja, le Bois, le sable, les Eaux de sources, etc (DRMIDT/AD, 2020).

En ce qui concerne la valorisation des ressources minieres et geologiques par des exploitations artisanales, l'état de la situation présentée en 2020 par la DRMIDT Adamaoua sur le terrain se présente comme suit :

- Sociétés en activité : Andi Or, -HMC (fel), -Jinlong et Putong, -Jean et Luc ;
- Sociétés en arrêt : Southland, -Beloko, -Géomines, -HMC(Bell) ;
- Nombre d'autorisations d'exploitation artisanale délivrées : 13

Plusieurs contraintes sont à l'origine du faible developpement du potentiel industriel de la région, nous citerons notamment, les difficultés d'accès au financement ; le déficit en compétences ; la normalisation et la qualité peu développées. Le climat des affaires constitue également un frein important au développement du secteur de l'industrie.

3.4.1.5. Secteur minier : plusieurs obstacles pour une exploitation optimale

Le diagnostic du secteur minier de la région de l'Adamaoua a révélé, sous réserve des résultats des travaux en cours, que cette région regorge de seize (16) indices de substances minérales allant des substances précieuses aux minéraux industriels en passant par les métaux de base et les terres rares. À ces substances minérales s'ajoutent les matériaux de construction et les sources minérales et thermales. Hormis la bauxite dont les travaux d'exploration sont actuellement en cours avec les estimations des réserves qui pourraient atteindre 2 milliards de tonne (la région de l'Adamaoua se positionne au neuvième rang de réserves mondiales de bauxite), les réserves des autres substances ne sont pas connues. Les autres substances notamment l'or, le saphir et les matériaux de construction sont exploitées de manière clandestine avec des atteintes graves à l'environnement

Parmi les principaux obstacles pour une exploitation optimale du secteur minier, il y'a lieu de citer :

- L'éloignement des gisements de bauxite par rapport au port d'évacuation du minerai et de source d'énergie pour une éventuelle transformation locale ;
- L'incivisme des acteurs locaux dans la gestion des ressources minières ;
- Exploitation artisanale illégale sans retombées financière pour l'État, les communes et populations riveraines ;

- Inexistence des politiques locales de promotion du secteur minier ;
- Ignorance des potentialités d'utilisation des ressources primaires et secondaires disponibles dans la région ;
- Coût élevé des travaux de recherche ;
- Informations statistiques limitées sur la production et la vente des produits miniers ;
- un manque d'encadrement, de suivi, de contrôle administratif et technique des activités minières faute de moyens humains, logistiques et financiers.

3.4.1.6. Commerce et logistique : activités économiques majeures dans la région

Le commerce est l'une des activités économiques majeures dans la région de l'Adamaoua en dépit des difficultés d'accès aux grandes zones de production agropastorales enclavées. C'est également une activité fortement ancrée dans les traditions locales.

La position stratégique de la région en fait un véritable carrefour et le Trans camerounais l'a conforté dans cette position vis-à-vis des pays voisins (Tchad, RCA, Nigéria).

Les transactions commerciales s'effectuent dans la région au travers des marchés structurés en deux grandes couronnes : les marchés permanents, les marchés saisonniers.

- **Marchés permanents**

On dénombre une vingtaine de marchés permanents dans la région de l'Adamaoua répartis entre les différents chefs-lieux de départements et d'arrondissements.

Ce sont des lieux d'échanges des biens et des services de divers produits locaux ou importés (articles manufacturés, denrées alimentaires, cosmétique, produits pharmaceutiques, matériel médical, produits de seconde main, etc.) entrés légalement ou clandestinement dans le pays (du fait de la porosité des frontières).

Ngaoundéré polarise les activités commerciales de la région en raison de sa position de métropole régionale aux fonctions multiples. Cette ville est le siège de quelques grandes enseignes nationales comme Fokou, SOACAM, MINI MARCHE POPULAIRE, REFAC, NZIKO SARL…, les librairies (Symphonie, Lipaco, Mansoli, …)

- **Marchés saisonniers**

Comme leur nom l'indique, ce sont des marchés périodiques qui généralement se tiennent sur les lieux de production agropastorale, leur fréquence varie d'une à deux fois par semaine, on y pratique la vente en espèce ou le troc. La région en compte 114 dont 10 sont frontaliers.

En ce qui concerne la relation entre la région de l'Adamaoua et le marché intérieur, il existe un grand courant d'échange entre Ngaoundéré et les marchés internes. Ngaoundéré envoie vers les marchés de l'intérieur les produits manufacturés et reçoit en retour les produits agropastoraux à l'état brut à hauteur de près de 95% : maïs, mil, sorgho, manioc, patate douce, ignames, macabo, taro, banane plantain, arachides, oignons (Une partie provient des régions du Nord et de l'Extrême-Nord) soit pour la consommation locale soit en transit pour le Sud du pays.

La production de café robusta de Bankim et de Mayo-Darlé est acheminée vers la région de l'Ouest, notamment à Foumban.

En ce qui concerne le coton de Mbé et de Bini, sa production est acheminée à Garoua pour le compte de la SODECOTON.

Le bétail sur pied est aussi un des grands produits que l'Adamaoua acheminé vers le Sud du Cameroun et ce depuis quelques années. Il s'y ajoute le poisson du Djérem. Les statistiques relatives à cette activité ne peuvent être qu'approximatives en raison de l'opacité qui entoure certaines transactions.

- **Zone industrielle de Ngaoundéré : une plateforme logistique et de transport**

La présence d'une zone industrielle à Ngaoundéré est une aubaine exceptionnelle pour l'économie de la région. Située au Nord--ouest de la ville du côté opposé à l'aéroport. Entre la N1 et la N2 en direction du Nord et de l'Extrême Nord du Cameroun et du Tchad. Elle est dotée d'une superficie de de 115 ha et compte 22 clients pour un taux de viabilisation de 80%. De par sa position, elle est considérée comme une zone primordiale pour la sous-région. Limitrophe à cinq régions au Cameroun ainsi qu'à deux pays voisins, elle est une plateforme logistique et de transport. Située à une vingtaine de mètres de la transcamerounaise. Elle est un point de stockage et de départ des marchandises en provenance ou en partance du port de Douala vers l'international, notamment le Tchad et la RCA pour la sous-région. Le bétail y transite en partant des hauteurs de l'Adamaoua en saison sèche pour rejoindre les basses.

Un deuxième projet de création d'un port sec à Ngaoundéré est également dans le pipe, il va consolider le positionnement de la région en tant que hub d'échanges et il traduit la politique économique de l'Etat camerounais pour contribuer au développement des échanges intra-africains et assurer la montée en gamme du commerce sur le continent.

3.4.1.7. Energies renouvelables : conditions extrêmement favorables à l'implantation des énergies propres et durable

La région bénéficie de conditions extrêmement favorables à l'implantation des énergies renouvelables. L'ensoleillement dans la région est de 2400 heures par an, soit environ 7 heures d'ensoleillement effectif par jour, ce potentiel ainsi que le potentiel éolien, l'énergie géothermique et la biomasse pourraient être valorisés dans la perspective de la production d'énergie électrique.

Somme toute, les principales opportunités à saisir sont le cadre légal et réglementaire national, la disponibilité des financements sur le marché international du carbone (fonds mondial vert), la mobilisation internationale actuelle en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables.

Il y'a lieu de noter que le gouvernement a élaboré une politique nationale ambitieuse en matière d'énergie propre et durable, qui vise à donner l'accès universel à l'énergie à l'horizon 2035 et à porter à 25% la part des énergies renouvelables hors 'grande hydro' dans le bouquet électrique à cette même échéance (engagements pris comme contribution nationale camerounaise dans le cadre de la COP21).

Il faut aussi signaler qu'un projet de construction d'une centrale solaire de 20 MW à Ngaoundéré, est d'ailleurs prévu en partenariat avec le consortium français Générale du Solaire-Arborescence Capital, spécialiste en développement, ingénierie, construction, recherche de financement et exploitation de

centrales photovoltaïques et producteur indépendant d'électricité, en France et à l'international. Le choix de Ngaoundéré dans l'Adamaoua tient de ce que, c'est l'une des villes des trois régions septentrionales (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord), les plus insolées du Cameroun

3.4.1.8. Tourisme : Plusieurs obstacles à l'émergence de ce secteur

Sur le plan infrastructurel, la région de l'Adamaoua compte 134 établissements d'hébergement dont 15 Hôtels classés, 117 Auberges, 68 restaurants, 57 établissements de loisirs et 05 Agences de tourisme dont la répartition spatiale est reprise dans le tableau ci – après.

Tableau 18 : *Répartition spatiale des établissements et agences de tourisme*

Département	Etablissement d'hébergement	Etablissement de restauration	Etablissement de loisirs	Agences de tourisme	Total
Vina	67	19	12	05	103
Mbéré	15	21	23	00	59
Djerem	21	11	19	00	51
Mayo-Banyo	21	04	00	00	25
Faro et Déo	10	13	03	00	26
Total	**134**	**68**	**57**	**05**	**264**

Source : *DR/MINTOUL-AD, 2020*

Le répertoire des sites touristiques fait ressortir 66 sites touristiques prioritaires inégalement répartis dans les 05 départements de la région comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 19 : *Récapitulatif des sites touristiques de la région*

Département	Nombre des sites
Vina	23
Djerem	17
Faro et Déo	10
Mbéré	10
Mayo Banyo	06
Total	**66**

Source : *DR/MINTOUL-AD, 2020*

En général, la région de l'Adamaoua dispose d'une gamme variée de potentialités touristiques. Elle tire ainsi avantage de son cadre naturel, du dynamisme culturel de ses populations et des efforts consentis au fil des ans par les pouvoirs publics pour lui permettre d'offrir aux touristes une gamme variée de produits.

Cette offre potentielle variée se compose entre autres de :

- son climat aux températures fraîches
- ses nombreux sites touristiques comptant les lacs de cratère dont les plus importants sont les lacs Tison et Mbalang. Plusieurs chutes sont dénombrées telles que : Tello, Bébé, et Ngaoundjama. Elles peuvent être classées parmi les plus attractives.

- sa mosaïque culturelle et artisanale : danses Mbororo, fantasia du Lamido de Ngaoundéré, festival des « Nyems Nyems » dans le Faro et Deo qui généralement se déroule entre les mois de janvier et de février de chaque année commémorant la résistance de ce peuple face aux troupes allemandes.

Cependant, même si cette région reçoit quelques touristes, le secteur du tourisme ne génère pas encore les effets escomptés sur la population.

Plusieurs obstacles freinent le développement de ce secteur, il s'agit notamment :

- l'enclavement de certains sites attractifs,
- l'insécurité : les foyers d'insécurité qui se sont développé avec le phénomène de prises d'otages dans les bergeries, entravent le développement du tourisme dans la région,
- les sites touristiques non aménagés et sous équipés, sur les 66 sites touristiques que compte la région, moins d'une dizaine sont aménagés/viabilisés,
- le manque de valorisation du patrimoine culturel,
- l'infrastructure d'accueil concentrée dans la capitale régionale,
- l'absence de culture touristique et de ressources humaines, etc.

3.4.2. ANALYSE DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES PASSÉES

L'Adamaoua est un nœud d'articulation Nord-Sud et Est-Ouest stratégique à différentes échelles : régionale, nationale et internationale (RCA et Tchad). C'est ainsi que le développement de cette partie du pays a toujours été une priorité dans les politiques publiques mises en place par le gouvernement pour l'aménagement des différentes régions du pays.

Par ailleurs, cette région est un espace en pleine mutation spatiale et démographique, marqué entre autres par une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles, une économie encore dominée par le bipôle agriculture-élevage, une offre insuffisante des infrastructures et des équipements socioéconomiques de base, la très faible pénétration du numérique, les pesanteurs sociologiques qu'illustrent entre autres le poids des chefferies traditionnelles, des religions, un taux élevé de sous-emploi, etc.

Néanmoins, malgré son retard dans le processus de développement par rapport à d'autres régions du pays, le gouvernement camerounais n'a cessé d'entreprendre des projets et des politiques publiques dans ce carrefour de la sous-région. Ces projets et politiques publiques interviennent dans les domaines comme l'industrie, le secteur minier, etc.

L'industrie

Dans le domaine de l'industrie, le projet qui a été fait jusqu'ici dans la région est l'aménagement depuis 2016 de la zone industrielle de Ngaoundéré. Avec cette zone industrielle, multisectorielle pour les milliers d'emplois dont la nomenclature se présente comme suit : dépôt pétrolier, transit, logistique, transport, distribution, import-export, bois, fonderie, agroalimentaire…, cette région regorge d'un potentiel industriel important. Le véritable problème réside dans le fait que l'industrie manufacturière s'y limite pratiquement à la transformation du bois : menuiserie, ébénisterie, charpenterie, artisanat et sculpture et que la majeure partie de ces activités se déroulent dans un cadre informel. Par conséquent, il est difficile d'estimer leur production. Néanmoins, au regard du niveau de revenu dans cette région et en prenant en considération

le fait que le secteur informel occupe plus des trois quarts de la population active, on peut affirmer que ce secteur industriel contribue au dynamisme économique et au bien-être dans cette région. Mais on reste encore loin de l'objectif fixé par rapport à l'ODD 9 plus précisément la cible 9.2 qui est de promouvoir une industrialisation inclusive et durable et, d'ici 2030, augmenter la part de l'industrie dans l'emploi et le produit intérieur brut, conformément aux circonstances nationales et, doubler sa part dans les pays les moins avancés.

Le recensement général des entreprises effectué en 2016 par l'INS attribue à la région de l'Adamaoua, environ 8380 entreprises, soit 4 % des entreprises du pays.

Le secteur minier

Dans le secteur minier qui est l'une des ressources naturelles les plus importantes de la région, des projets ont été réalisés. Comme projet nous avons :

- **Le Projet Mines-Environnement-Santé et Société (ProMESS)**

Ce projet visait l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources minières à travers la promotion de la transparence et la participation citoyenne active. Le projet couvrait la région de l'Est et notre région d'étude. Plus spécifiquement les communes et communautés dans lesquelles l'exploitation minière artisanale et industrielle se déroule.

Celui-ci intervient dans un contexte où l'exploitation minière au Cameroun se développe dans une opacité à nulle autre pareil et menace non seulement l'intégrité de l'environnement et le couvert forestier, mais aussi les moyens d'existence des communautés locales et autochtones déjà très pauvres.

Il avait pour principale enjeux : (i) faciliter l'accès à l'information minière, (ii) renforcer les capacités des acteurs, (iii) faire en sorte que le secteur minier contribue effectivement et efficacement au développement local et (iv) favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes.

- **Le projet de création du Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM)**

Par Arrêté N° 064/PM du 25/7/2003 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le secteur minier a connu une évolution significative. L'une des conséquences de cette évolution est l'amendement de la loi n°001 du 16 avril 2001. Cet amendement visait l'arrimage des activités minières telles que pratiquée sur le terrain à la réglementation.

A la faveur du Décret n° 2020/749 du 14 décembre 2020 du Président de la République, la Société Nationale des Mines du Cameroun a vu le jour, pour prendre la suite du CAPAM. Elle a pour mission de développer et de promouvoir le secteur minier au Cameroun à l'exception des hydrocarbures et des substances des carrières, et de gérer les intérêts de l'Etat dans ce domaine.

Par ailleurs, en attendant de nouvelles découvertes, les différents travaux de recherche menés jusqu'alors dans l'Adamaoua ont révélé que cette région regorge de seize (16) indices de substances minérales allant des substances précieuses aux minéraux industriels en passant par les métaux de base et les terres rares. À ces substances minérales s'ajoutent les matériaux de construction et les sources minérales et thermales. C'est ainsi que le développement de plusieurs industries extractives dans la région peut mieux faire ressortir le potentiel minier de la région. En outre, au fil des années, beaucoup de réserves

en or ont été découvertes dans les différents départements de la région. Tout ceci pourrait faciliter l'atteinte de l'ODD 9 plus précisément la cible 9.1 présentée plus haut.

Secteur agricole

Quatre grandes périodes caractérisent l'histoire des politiques agricoles au Cameroun :

- La période des plans quinquennaux de développement (1960-1986)
- La période de début de la crise économique (1986 – 1990)
- La Nouvelle Politique Agricole (1990-1998)
- La Politique Agricole - Nouveaux Défis (depuis 1999)

La période des plans quinquennaux de développement (1960 - 1986)

Les résultats de cette politique ont été globalement qualifiés de mitigés. En effet, les rendements sont restés très bas malgré les efforts fournis pour promouvoir la recherche agronomique et l'encadrement technique des producteurs.

La non atteinte des objectifs fixés par l'État a été imputée entre autres : (i) à l'accès insuffisant des paysans aux intrants et autres facteurs de production ; (ii) à un système d'encadrement peu performant ; (iii) à la stagnation de la productivité des exploitations ; (iv) au vieillissement des exploitations et des producteurs et (v) au retard accumulé par la recherche agricole en matière de cultures vivrières.

Vers la fin de cette période, le Cameroun démarre l'exploitation du pétrole, ce qui a pour conséquence un ralentissement des investissements en faveur du secteur agricole. Les priorités du développement sont portées vers les grands projets d'infrastructure et le développement des administrations publiques et parapubliques. Le sixième plan quinquennal a été interrompu en 1986 du fait de la crise économique.

La période de début de la crise économique (1986 – 1990)

Globalement, les mesures prises par l'État témoignaient d'une volonté politique affirmée de consolider l'agriculture comme le moteur essentiel du développement économique et social en raison de sa forte contribution à l'économie (les cultures d'exportation représentant à elles seules 50 % des recettes en devises) et des besoins du maintien de l'autosuffisance alimentaire. Malgré tout, les potentialités de production sont restées sous-exploitées et la part des cultures vivrières sur le marché des exportations est restée insignifiante. Il s'est donc avéré nécessaire pour l'État de s'orienter vers une politique agricole adaptée aux exigences de compétitivité et de s'adapter aux chocs externes sur les produits de base. C'est ce qui a justifié l'élaboration et la mise en œuvre de la Nouvelle Politique Agricole (NPA).

La Nouvelle Politique Agricole (1990-1998)

Les orientations de cette politique, portent sur la mise en œuvre des mesures de déréglementation et de privatisation visant à rationaliser les ressources, à trouver des modes de gestion plus efficients et à privatiser la gestion du capital des entreprises parapubliques. Le mode opératoire consiste à responsabiliser davantage les agriculteurs, à diversifier la production agricole, à valoriser le potentiel de production et les possibilités de commercialisation existantes et protéger la production nationale. Cinq objectifs prioritaires ont été retenus :

- la modernisation de l'appareil de production ;
- la maîtrise de la sécurité alimentaire ;
- la promotion et la diversification des exportations ;
- le développement de la transformation des produits agricoles ;
- l'équilibre des filières de production.

A l'actif de cette politique, on peut relever les principaux résultats suivants :

- La mise en place des nouvelles lois de 1992 et 1993 sur le mouvement associatif qui ont permis de redynamiser le secteur associatif agricole à partir de la base ;
- La promotion d'organisations interprofessionnelles comme Rhorticam (filières horticoles) et le CICC (filières cacao et café) qui sont devenu des partenaires importants pour le développement des filières concernées ;
- La mise en œuvre d'une nouvelle démarche de vulgarisation agricole qui associe la recherche, la vulgarisation et les autres acteurs du monde agricole ;
- Diverses réformes engagées en vue de la libéralisation du commerce des intrants et produits agricoles permettant une meilleure transparence des opérations et une meilleure répartition des profits vers les producteurs ;
- Divers projets de soutien à la consolidation des organisations paysannes et à l'amélioration de la sécurité alimentaire, en particulier dans les zones les plus affectées des régions septentrionales ; La restructuration réussie de certaines entreprises publiques, qui a permis d'amorcer une reprise des investissements dans certaines filières (banane, coton, caoutchouc et palmier à huile) ;
- Le développement des systèmes de micro financement décentralisés, qui amorce une nouvelle approche du financement des besoins sociaux et économiques dans les zones rurales.

L'ensemble de ces mesures, couplé à la dévaluation du Franc CFA en 1994, a permis une amélioration de la compétitivité des produits nationaux et une reprise sensible de la croissance dans certaines filières comme le coton, le cacao, la banane, le caoutchouc, le maïs et les fruits et légumes. Toutefois les résultats sont restés en deçà des attentes pour la plupart des produits vivriers du fait du mauvais fonctionnement des marchés internes qui affecte la compétitivité des produits nationaux.

La Politique Agricole-Nouveaux Défis- et la Stratégie de Développement du Secteur Rural (depuis 1999)

Les nouveaux défis à relever portaient sur :

- la consolidation du secteur agricole comme moteur du développement économique et social du pays.
- la promotion de l'organisation professionnelle et interprofessionnelle des différents opérateurs économiques qui doivent constituer les principaux acteurs du développement de l'agriculture.
- l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations grâce à l'augmentation des productions et de l'ensemble des revenus.

Pratiquement, les options stratégiques ont été les suivantes :

- La modernisation des exploitations agricoles pour améliorer l'accès aux intrants, au foncier, aux techniques plus performantes et au financement ;
- L'augmentation des revenus agricoles par l'amélioration de la productivité et le développement des opportunités commerciales pour assurer la compétitivité des produits agricoles nationaux et contenir l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires.
- Le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones à forte densité démographique et à écologie fragile dans le cadre de programmes de développement intégrés.
- La promotion de l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles, tout en assurant la compatibilité entre les diverses contraintes sociales, économiques, techniques et écologiques.
- La définition et la mise en place d'un cadre incitatif spécifique pour les petites et moyennes entreprises agricoles de production et de transformation afin d'accroître la mobilisation de l'investissement privé national dans un secteur de production moderne, compétitif et créateur d'emplois.
- La consolidation de l'organisation et le développement des filières de production orientées vers l'exportation et la transformation industrielle en raison de l'importance de leur poids social et économique dans les diverses régions du pays, et en particulier l'achèvement à court terme de la restructuration du capital des entreprises agro-industrielles en cours de réhabilitation.
- Le développement de l'accès aux marchés régionaux et sous-régionaux qui présentent des opportunités de débouchés importants pour une large gamme de produits nationaux.
- La consolidation des organisations professionnelles et interprofessionnelles afin de développer un nouveau partenariat dans la gestion du secteur.
- L'achèvement du désengagement des services publics des activités pouvant relever du domaine concurrentiel et l'adaptation de leur fonctionnement aux nouveaux objectifs de la politique agricole et aux missions essentielles qui leur reviennent.
- La consolidation de l'État de Droit dans le domaine commercial et financier, en poursuivant les réformes engagées et en renforçant leur application, et en assurant une gestion souple et efficace des procédures afin de créer un cadre plus favorable au développement des investissements nationaux et étrangers dans le secteur agricole.
- L'orientation en priorité des investissements publics vers l'appui aux dynamiques de production autonomes existantes afin d'accroître leur efficacité et leurs effets induits, et vers les actions structurantes comme la consolidation des organisations paysannes, le développement des systèmes micro financiers, la réhabilitation des pistes rurales et la gestion participative des infrastructures socio-économiques de base.

En 2003, le Gouvernement du Cameroun a élaboré un document de stratégie de Développement du secteur rural. Ainsi, les politiques agricoles visent principalement l'atteinte des objectifs de production définis dans le document de stratégie de développement du secteur rural. L'intervention affichée de l'État est organisée autour de sept axes stratégiques à savoir :

- Développer durablement les productions et l'offre des produits agricoles ;
- Gérer durablement les ressources naturelles ;

- Promouvoir le développement local et communautaire ;
- Développer les mécanismes de financement adaptés ;
- Développer l'emploi et la formation professionnelle agricole ;
- Gérer les risques d'insécurité alimentaire ;
- Développer le cadre institutionnel.

Une analyse rapide de la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole au Cameroun montre que le secteur des produits agricoles de base reste encore très fragile et peu incitatif. Certaines contraintes sont récurrentes et portent sur :

- La faible productivité des facteurs de production (le travail et le capital surtout) sur lesquels repose le développement de l'agriculture.
- L'absence d'une structure spécialisée de financement des investissements des activités agricoles (banque agricole) et l'insuffisance de l'appui de l'État en direction du secteur privé agricole pour la prise en main du développement agricole.
- La faiblesse des infrastructures de transport, de stockage, de transformation et de commercialisation, qui a pour conséquence un déséquilibre dans la répartition de la valeur ajoutée générée au détriment des producteurs.
- Le développement d'organisations de producteurs peu intégrées dans les filières.
- L'existence d'une multitude de projets et de programmes dont les actions sont parfois peu ou pas coordonnées.

Tableau 20 : *Quelques programmes et projets du MINADER impliqués dans l'aide apportée aux chaînes alimentaires dans l'Adamaoua*

Programme	Axes d'intervention	Zones d'intervention	Cibles / bénéficiaires
Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA)	- Renforcement des capacités des organisations professionnelles de deuxième et troisième niveaux afin d'améliorer les services rendus aux EFA. - Financement des projets productifs des producteurs et de leurs groupements pour accroître la capacité des exploitations familiales. - Mise en place d'un dispositif d'appui conseil cogéré par l'État et la profession.	Régions du Nord, de l'Adamaoua, du Sud, du Sud-Ouest et de l'Ouest.	Les EFA membres des groupements de producteurs, les groupements de producteurs et les organisations professionnelles agricoles de deuxième et troisième niveaux (union des GIC, Coopératives et Unions des Coopératives)
Programme de Relance de la Filière Plantain (PRFP)	Combler le déficit de banane plantain au niveau national et sous-régional • Mise en place d'un réseau de pépiniéristes professionnels ; • Appui aux agriculteurs intéressés par la création d'une plantation de 0,5 à 1 ha	Adamaoua et les 7 régions méridionales du Cameroun	- Producteurs de plantains individuels ou organisés en GIC ; - Pépiniéristes spécialisés en production de plants de bananiers

Programme	Axes d'intervention	Zones d'intervention	Cibles / bénéficiaires
			plantains, individuels ou organisés en GIC ; - Petits transformateurs artisanaux de plantain ; - Petits commerçants de plantain.
Programme de développement des racines et tubercules.	- Renforcement des capacités des producteurs de racines et de tubercules ; - Amélioration de l'accès des organisations de producteurs aux circuits locaux, nationaux et sous régionaux de commercialisation des racines et des tubercules ; - Amélioration durable de l'accès des transformateurs à des technologies appropriées post-récolte et de transformation. - Contribution à l'intensification durable de la production de racines et de tubercules par l'utilisation des technologies améliorées.	Extrême-nord, Adamaoua, et les 7 régions méridionales.	- Agriculteurs - Organisations paysannes ;

Source : *Agora Consulting 2020*

Secteur du tourisme

En matière de tourisme la stratégie en place dans l'Adamaoua est inopérante, voire inexistante. Aucun moyen n'est mis en œuvre pour attirer les visiteurs. En outre, la politique d'aménagement reste très limitée et inadéquate, les potentialités sont sous-valorisées. Le manque d'engagement dans ce secteur ne peut pas permettre son essor. Pourtant, le tourisme est un domaine qui demande de lourds investissements en termes d'aménagement, d'entretien et de viabilisation des sites. Aussi, un manque de professionnalisme se fait également sentir dans ce domaine.

Au niveau national, la politique touristique est également peu opérante : en l'absence d'une véritable politique touristique, la situation ne peut pas s'améliorer. Le ministère du tourisme, doit définir une politique touristique adéquate pour le pays qui réponde aux ressources dont il regorge et qui peut être déclinée au niveau régional selon les spécificités territoriales. Tous les aspects sont à étudier et des stratégies de développement avec des plans d'actions concrets et cohérents doivent être mises en place.

A ce titre il y'a lieu de signaler que la 41 journée mondiale du tourisme qui s'est déroulée à Yaoundé en septembre 2020 a retenu comme thématique « tourisme et développement rural ». Durant cette journée les responsables ont insisté sur le fait que le tourisme est un vecteur de cohésion territoriale et d'inclusion socio-économique pour les régions les plus vulnérables.

Energie renouvelable

La construction d'une centrale solaire de 20 MW à Ngaoundéré est programmée en partenariat avec le consortium français Générale du Solaire-Arborescence Capital, spécialiste en développement, ingénierie, construction, recherche de financement et exploitation de centrales photovoltaïques et producteur indépendant d'électricité, en France et à l'international. Le choix de Ngaoundéré dans l'Adamaoua tient de ce que, c'est l'une des villes des trois régions septentrionales (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord), les plus insolées du Cameroun.

Au niveau national, il y'a lieu de noter que le gouvernement a élaboré une politique nationale ambitieuse en matière d'énergie propre et durable, qui vise à donner l'accès universel à l'énergie à l'horizon 2035 et à porter à 25% la part des énergies renouvelables hors 'grande hydro' dans le bouquet électrique à cette même échéance (engagements pris comme contribution nationale camerounaise dans le cadre de la COP21). La crédibilité des réformes entamées par le gouvernement du Cameroun dans le sous-secteur électrique (soutenues principalement par la Banque mondiale) fait l'unanimité entre les partenaires au développement.

3.4.3. JEUX D'ACTEURS

Plusieurs acteurs interviennent dans la vie politique, économique et socio-culturelle du territoire de l'Adamaoua. On peut les regrouper en cinq grandes catégories à savoir :

- Les Administrations publiques constituées des administrations de souveraineté - MINAT, MINFI, MINEPAT, MINMAP, MINDEF, DGSN - et des administrations techniques formées des services déconcentrés des Départements ministériels et des Etablissements Publics Administratifs ;
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) : les CTD sont les régions et les communes. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux et règlent, par délibérations, les affaires de leurs compétences[21].
- Les autres institutions (ONG - Associations diverses) à caractère privé, nationale ou internationale. On peut citer notamment UNHCR, UNICEF, IMC, Plan Cameroun International et Première Urgence Internationale qui mènent des activités dans des secteurs variés comme l'éducation, la santé, l'appui aux réfugiés et à certaines catégories socio professionnelles comme la Fédération des Producteurs laitiers de l'Adamaoua, le Syndicat des Eleveurs de Bétail de la Vina (SEBVINA) , le Syndicat des Eleveurs du Gros Bétail du Mbere (SDEEGROBM), l'association Nationale des Commerçants de bétail du Cameroun ou encore le Syndicat patronal des industries de l' hôtellerie et du Tourisme de l' Adamaoua, pour ne citer que ceux-là ;
- Le secteur privé représenté entre autres par MAÏSCAM, fleuron de l'industrie agroalimentaire dans la région de l'Adamaoua, initiative d'une élite locale ; SOGELAIT pour les produits laitiers à partir de la production laitière locale, TANICAM pour le traitement des cuirs et des peaux et quelques Petites et Moyennes Entreprises et Industries (PME/PMI).
- Les structures auxiliaires de l'administration : Chefferies Traditionnelles ;

[21] LOI N°2019/024 DU 24 decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees

Il est important de préciser que l'autorité traditionnelle, très présente dans la gestion quotidienne des communautés, coordonne au niveau local les activités d'aménagement et de développement local. Elle apparait dès lors comme une continuité de l'administration, dont elle est un auxiliaire en vertu de l'article 20 du Décret N°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles.

3.4.4. CHAMPS DE BATAILLES

La région de l'Adamaoua est l'une des parties du pays avec autant de ressources, atouts et potentialités mais force est de constater qu'elle accuse un réel retard en matière développement du territoire. Car comme il est dit, cette région est à la fois, riche et pauvre : riche en potentialités naturelles et en ressources naturelles mais pauvre en raison de sa faible capacité à transformer lesdites potentialités en ressources. Ici se pose en des termes aigus l'épineuse question de la transformation structurelle de son économie pour une croissance durable, inclusive et partagée ayant pour socle, à titre d'illustration, le passage des activités à faible productivité à celles à forte productivité, de l'agriculture à l'agro-industrie, des ressources minérales brutes aux produits semi-transformés ou transformés à forte valeur ajoutée.

Par ailleurs, plusieurs problématiques dans ce carrefour de la sous-région empêchent une croissance soutenue et durable du territoire. C'est ainsi qu'il existe plusieurs champs de batailles à résoudre pour permettre un développement durable de notre zone d'étude. Comme problèmes ou champs de batailles actuelles, nous trouvons :

- Un problème d'emploi ou d'insertion professionnelle des jeunes dans la région qui constitue l'essentiel de la population de la localité ;

- Un réel problème d'infrastructures de transports : une amélioration de ce secteur aura pour avantage de booster non pas seulement le développement économique du territoire mais aussi celui du pays ;

- Un problème d'urbanisation car malgré la 5e place occupée par l'Adamaoua, celle-ci reste à bien des égards, une région d'urbanisation modeste. En effet, les entités urbaines qui la constituent sont de petite taille, exception faite de Ngaoundéré, la capitale régionale. L'armature urbaine présente un semis de villes plutôt lâche et des entités urbaines sous-équipées, ayant du mal à impacter véritablement sur l'organisation du territoire ;

- Un problème d'exploitation de leur potentiel touristique car avec ces différents cours d'eau, ces forêts et savanes, cette région peut abriter plusieurs sites touristiques et faire en sorte que ce secteur booste à son tour le développement économique de la région ;

- Un réel problème foncier : il existe plusieurs conflits dans le domaine foncier dans la région. On peut citer entre autres le conflit relatif à la réserve de Ngaoundéré, les conflits entre l'Université de Ngaoundéré et les déguerpis du site de son implantation, le conflit entre villages et acquéreurs de terres à grande échelle, les conflits agro-pastoraux, etc. ;

- Un problème sécuritaire au niveau des frontières : cette insécurité grandissante est très préoccupante et pousse la majorité de la population rurale à fuir pour se réfugier en zone urbaine, abandonnant ainsi la chaîne de production animale (fermes, volailles, cheptel bovin).

3.4.5. SYNTHÈSE SWOT

Forces	Faiblesses
- Vastes superficies de terres arables disponibles - Sols riches en ressources minières - Ressources forestières importantes - Activités agropastorales très diversifiées - Diversité des sites touristiques dans tous les départements - Potentiel pour le développement de l'éco-tourisme dans la région - Potentiel en énergies renouvelables et hydroélectrique - Existence de plusieurs sites touristiques (lac, chutes (Tello et lac Tyson, lac Ngaoundaba), Lamida, Monts, etc) - Important cheptel (bovins, caprins, ovins) - Présence des programmes d'accompagnement (ACEFA, PRODEL, ACEFA, PIASSI) - Important potentiel pour la production du miel et du lait - Présence des entreprises (AFISA, MAÏSCAM, HYSACAM, CAMRAIL, Abattoir industriel) de transformation de produits et pourvoyeurses d'emploi dans la région ; - Présence de l'Ecole d'hôtellerie et du tourisme de la CEMAC	- Economie basée essentiellement sur l'exploitation des ressources Faibles performances (chômage, faible productivité, faible valorisation) - Potentialités touristiques non exploitées - Inexistence d'un code pastoral - Agriculture non mécanisée - Secteur secondaire non diversifié (peu d'industries et d'entreprises, etc.) - Inexistence des industries et faible production des produits ligneux - Système de production agropastorale rudimentaire - Enclavement des bassins agricoles et surpâturage - Non maîtrise des itinéraires techniques de production agropastorale - Exploitations illégales des ressources minières, forestières et fauniques - Absence d'initiatives privées dans la promotion du tourisme - Faible valorisation du potentiel touristique de la région - Faible implémentation des documents stratégiques de développement économiques
Opportunités	**Menaces**
- Position stratégique de la région, Opportunités offertes par les dynamiques économiques des marchés du voisinage - Stratégie nationale de développement 2020-2030 - Hausse de la demande en aluminium avec pour corollaire l'augmentation des prix sur le marché international - Boum démographique dans les pays limitrophes notamment le Nigéria et RDC (bassin de consommation) - Développement de l'éco-tourisme dans la région - Une montée en puissance de la logistique et la supply chain - Elimination progressive des droits de douane entre pays de la ZLEC – L'intégration financière de la zone CEMAC	- Maintien de l'importation de la bauxite de la Guinée Conakry pour le Cameroun - Dégradation des pâturages par des herbes indésirables (bokassa grass) - Augmentation de la production de la bauxite par les grands pays producteurs et surtout de la Guinée Conakry - Forte concurrence aux produits de la région suite à la mise en place de la ZLEC - Conflits agropastoraux – Persistance de l'insécurité dans les zones limitrophes

3.5. INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

3.5.1. ETAT DES LIEUX

3.5.1.1. Un déficit important en infrastructure et transport routier

L'Adamaoua compte 2 387,6 km de routes prioritaires dont 1403,86 km nationales et 983,90 km régionales. Les données de la situation des routes de la région affichent que sur les 1403,86 km de routes nationales, 614,80 km soit 43,79% sont bitumés. Seuls 20,92 % de routes nationales sont en bon état. Les routes régionales quant à ellles sont en terre avec 69,09% en mauvais état (DRTP, 2021).

Le taux de revêtement du réseau routier de la région de l'Adamaoua est en nette progression ces dernières années grâce aux efforts d'aménagement entrepris par les pouvoirs publics camerounais. Il y a lieu d'observer quelques avancées considérables avec le bitumage des axes importants tels que Garoua-Boulai - Meiganga et la route Leina-Tibati (en cours de réalisation).

L'offre de transport interurbain est dominée par le secteur informel. Il concerne le transport des personnes, des biens et des marchandises. D'une manière générale, le transport routier interurbain dans la région de l'Adamaoua est caractérisé par une faible structuration du secteur entrainant des difficultés de déplacement pour les personnes et les biens.

Tableau 21 : Caractéristiques des liaisons routières entre le chef-lieu de la Région de l'Adamaoua (Ngaoundéré) et les chefs-lieux de Départements

Liaison	Longueur (km)	Itinéraire	Type	Etat du réseau routier
Ngaoundéré – Tibati	221	N15A, N6	En terre	dégradé
Ngaoundéré – Tignère	130	N14	En terre	dégradé
Ngaoundéré – Banyo	330	N15A, N6	En terre	dégradé
Ngaoundéré – Meiganga	156	N1	Bitumée	Bon

Source *:* MINTP-2019, travaux de terrain - 2021

Au niveau des établissements du secteur des transports, nous comptons vingt-trois (23) agences de transport interurbain des voyageurs, une quinzaine (15) de sociétés de transports de marchandises par camions, douze (12) syndicats de transport, et une (01) plate-forme multimodale, qui ont assuré le déplacement des personnes et des biens dans la région et vers d'autres localités du pays et de la sous-région (RADEC, 2020).

Les principales limites à franchir peuvent être résumées comme suit :

- Faible niveau de bitumage du réseau qui entraîne l'impraticabilité d'une bonne partie des routes pendant la saison pluvieuse déconnectant ainsi les territoires et les populations tout en participant de l'enclavement de certaines zones de production ;
- Inadéquation entre le format des routes et la densité du trafic routier ;

- Prédominance du transport non conventionné notamment pour la liaison des chefs-lieux de départements et l'insuffisance des stations-services. A titre d'exemple 95% du carburant consommé dans le Département du Faro et Deo provient du Nigeria ;

- Insuffisance des financements et des ressources humaines, notamment celles des administrations en charge du sous-secteur

- Insuffisance d'agences de voyages et gares routières souvent mal construites et non équipées quand elles existent.

3.5.1.2. Une Infrastructures ferroviaires dégradée

Le réseau ferroviaire du Transcam II traverse la région de l'Adamaoua sur environ 187 km de long, l'Est sur environ 172 km, et le Centre sur environ 261 km. Il assure la desserte de quatorze gares ferroviaires secondaires ci-après : Obala, Batchenga, Mbandjock, Nkoteng, Nanga Eboko, Mbargué, Belabo, Bayoum, Goyoum, Mbitom, Pangar, Ngaoundal, Makor et Bawa22, dont trois (3) gares dans la région de l'Adamaoua (Ngaoundal, Makor et Bawa).

Le chemin de fer contribue considérablement au transport des populations, des marchandises et des produits. Le transport ferroviaire de personnes certes significatif est moins important que le transport de marchandises. Les gares des localités desservies permettent ainsi aux populations riveraines de se déplacer et d'acheminer leurs vivres vers les grands axes. Elles contribuent davantage à stimuler l'activité économique dans ces zones. Certaines de ces gares sont desservies par un système de transport routier formel. Elles sont des gares interurbaines car desservant des villes comme entre autres Obala, Batchenga, Belabo, Ngaoundal. Elles assurent la montée et la descente des voyageurs, ou le chargement et le déchargement des marchandises.

Au rang des forces et des avantages à capitaliser, il existe :

- Une ligne ferroviaire réseau ferroviaire du Transcam II traverse la région de l'Adamaoua sur environ 187 km de long ;
- Un Plan Directeur National Ferroviaire faisant de Ngaoundéré un point de transit vers la région de l'Extrême Nord et vers le Tchad ;
- On note de la part des pouvoirs publics et des partenaires au développement une volonté manifeste d'améliorer le réseau ferroviaire dans la région. Cela se traduit par :
- La construction des itinéraires prioritaires du Plan Directeur Ferroviaire National (PDFN) : Douala-Yaoundé-Bertoua-Ngaoundéré 900 km, Ngaoundéré-Ndjamena 700 km ;
- Des études de faisabilité et d'Avant-Projet Sommaire (APS) des itinéraires prioritaires du PDFN en cours de réalisation à titre d'exemple : Edéa-Kribi, Douala-Limbé et Douala-Yaoundé-Ngaoundéré ;
- Un deuxième projet concernant l'extension du réseau ferroviaire vers le Tchad sur l'itinéraire Ngaoundéré-Garoua-Maroua-Kousséri dont les études sont financées par la Banque Africaine

[22]Arrêts 191/192 : Obala ; Batchenga ; Mbandjock ; Tabene ; Nanga-Eboko ; Ouassa Mbamvele ; Mengue Bibey ; Mbargue ; Belabo ; Goyoum ; Tête d'Elephant ; Mbitom ; Pangar ; Ngaoundal ; Makor ; Bawa.

de Développement à hauteur de 3 milliards de francs CFA, dont le début fut prévu pour septembre 2018.
- La présence de quatre gares de chemin de fer à Ngaoundéré, Bawa, Makor et Ngaoundal

Certaines faiblesses et menaces perdurent encore. Il s'agit de :
- la dégradation de la qualité du service ;
- l'écartement métrique et la vétusté du parc roulant ;
- l'existence de tronçons présentant de faibles rayons de courbure entraînant entre autres des ralentissements permanents des convois et l'allongement de la durée des parcours ;
- la faiblesse des ressources humaines, logistiques et financières des structures administratives.

3.5.1.3. Un transport aérien très limité

Actuellement, la ville de Ngaoundéré, chef-lieu de la région de l'Adamaoua est dotée d'un aéroport national qui enregistre le plus faible trafic par rapport aux aéroports logés dans la partie septentrionale du pays à savoir : Garoua et Maroua. La desserte de cet aéroport est effectuée par vol CAMAIR CO, trois fois par semaine, il assure le transport des passagers et des colis postaux. Conçu en périphérie de la ville de Ngaoundéré, cet aéroport est doté d'un bâtiment central et de deux annexes (le service administratif et le service logistique logé près de la tour de contrôle.

Comparé à d'autres aéroports du pays, celui de Ngaoundéré assure la plus faible desserte par rapport aux quatre (4) autres aéroports pris en compte (Douala, Yaoundé, Garoua, Maroua). Alors que le trafic de passagers croit systématiquement dans ces aéroports et de manière linéaire, on observe que ce n'est pas le cas pour Ngaoundéré.

L'aéroport de Ngaoundéré demeure donc un aéroport de seconde catégorie au regard du nombre de passagers annuellement transportés. La région compte en plus de Ngaoundéré, deux aéroports secondaires à Banyo et Tibati. Le transport aérien est ainsi caractérisé par un faible trafic et un aéroport principal nécessitant une réhabilitation.

3.5.1.4. Un faible accès aux Technologies de l'Information et de la Communication

Dans le sous-secteur des postes, force est de constater que moins de 50% de chefs-lieux de communes disposent d'un bureau CAMPOST fonctionnel (Ngaoundal, Tibati, Galim Tignère, Tignère, Bankim, Banyo, Mayo-Darle, Mbe, Ngaoundéré), limitant ainsi l'activité postale dans la région. Les bureaux de poste de Djohong et Meiganga ont été fermés. D'une manière générale, le secteur public postal est soumis à une rude concurrence du secteur privé. Les envois de courriers et colis ont connu de fortes baisses avec l'avènement d'Internet et des agences de voyages et quelques opérateurs privés (MTA, ESICO, Touristique Express, NARRAL). Par ailleurs, en plus de la CAMPOST, des opérateurs privés interviennent dans le transfert d'argent (Express Union, Express Exchange, COFECI, MC², EMi Money). Au total il est à noter qu'il existe dix opérateurs spécialisés dans la messagerie et sept dans les opérations de transfert d'argent dont la concentration à Ngaoundéré est plus forte par rapport aux autres localités.

Concernant les télécommunications, des perturbations occasionnelles des réseaux téléphoniques sont enregistrées en même temps qu'une faiblesse du débit de la connexion internet proposée par les opérateurs privés de téléphonie mobile. Dans certaines localités, ces difficultés sont accentuées par une

insuffisance d'énergie électrique. De manière générale, la quasi-totalité des chefs-lieux des communes de la région sont couvertes par le réseau de téléphone mobile (MTN, ORANGE, NEXTELL). Le réseau CAMTEL est disponible dans quelques communes (Ngaoundéré, Tibati, Meiganga). En 2013, le taux de couverture du réseau mobile dans la région de l'Adamaoua se situait à 75,31% contre 25% en 2006. Cela a été possible grâce à l'existence d'un réseau d'environ 1000 km de fibre optique ; ce qui a permis de couvrir environ 2171 localités sont couvertes.

Toutefois, de nombreuses localités sont encore non couvertes (environ 532) du fait de la faible extension du réseau qui elle-même est causée par la faible densité de la population et du coût élevé des équipements et leur maintenance.

Les Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP) et les Points d'Accès Numériques (PAN) contribuent également au développement des communications électroniques et de certains services postaux. Ils sont implantés dans les douze (12) localités de la région de l'Adamaoua ci-après : Tignere, Galim-Tignere, Mayo-Darle, Mbe, Tibati, Kontcha, Mbakaoua, Ngaoui, Belel, Ngaoundal, Djohong, Bankim. Il ressort de l'exploitation des 21 Plans Communaux de Développements de la région que des besoins de création de plusieurs TCP par commune sont exprimés comme projets prioritaires dans le secteur des TIC.

Parmi les obstacles que connait ce secteur il y'a lieu de citer la limitation des financements, l'inexistence des services d'entretien et de maintenance des équipements et le vandalisme sur lesdits équipements. De même la faible extension du réseau, qui induit une quasi inexistante couverture par endroit, affaiblit plus encore les résultats attendus du secteur. La concentration des différents opérateurs à Ngaoundéré appelle une revue de la spatialisation de ceux-ci.

3.5.1.5. Infrastructure énergétique : inégale répartition de la couverture en électricité

L'accès à l'électricité constitue un préalable au développement d'un territoire. La Cible 7.1 de l'objectif 7 des ODD vise à garantir d'ici à 2030, l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. L'un des indicateurs permettant de suivre cette cible est la proportion des ménages ayant accès à l'électricité.

Au niveau global, trois ménages sur cinq (62 %) disposent de l'électricité. Par rapport aux données d'enquetes nationales de démographie et de santé effectuées, on note une nette progression du pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité. De 29 % en 1991, 41 % en 1998, 47 % en 2004, 54 % en 2011, cet indicateur est passé à 62 % en 2018. Malgré cette amélioration, les disparités entre milieux de résidence persistent. En effet, en 2018, en milieu rural, seulement 27 % des ménages ont accès à l'électricité contre 90 % en milieu urbain (EDS-V 2018).

La région de l'Adamaoua s'arrime à cette inégale répartition de la couverture en électricité en zone rurale et urbaine, bien qu'elle dispose d'un fort potentiel en réseaux hydrauliques. La proportion de population de l'Adamaoua ayant accès à l'electricité est de 46,3% (EDS-V 2018).

L'Adamaoua est desservie par le Réseau Interconnecté Nord (RIN). Un réseau de niveau de tension de 110 kV et 90 kV desservant aussi l'Extrême-Nord et le Nord et alimenté par la centrale hydroélectrique de Lagdo et la centrale thermique de Djamboutou. La centrale thermique de Ngaoundéré déjà fonctionnelle, débite 8 MW d'électricité qui sont injectés dans le réseau interconnecté Nord (RIN). Ces capacités rejoignent les 12 MW supplémentaires que débite la centrale de Djamboutou, à Garoua.

En dehors de Ngaoundéré et Meiganga ; la région n'est interconnectée à aucun réseau, l'intérieur de la région quant à lui est desservi par un réseau de moyenne et basse tension. L'Adamaoua dispose de 506 km de lignes de distribution, 151 postes de distribution et 16 stations-services dont 13 sont localisées dans les chefs-lieux de département[23]. ENEO est en charge de l'exploitation et la distribution du courant électrique dans la région de l'Adamaoua (Voir tableau suivant).

Tableau 22 : *Postes de production de l'énergie électrique de la Région de l'Adamaoua*

INSTALLATIONS	EXPLOITANT	LOCALISATION
Centrale électrique	**ENEO**	TIGNERE
Centrale électrique	**ENEO**	BANYO
Centrale électrique	**ENEO**	MAPE
Centrale électrique	**ENEO**	TIBATI
Centrale électrique	**ENEO**	MBAKAOU
Centrale électrique	**ENEO**	NGAOUNDAL
Centrale électrique	**SYNO-HYDRO**	BINI A WARACK
Poste de transformation	**ENEO**	NGAOUNDERE I

Source : *DR/MINMIDT, 2018*

Le parc de production d'électricité dont dispose la région est composé de deux barrages-réservoirs de régularisation du fleuve Sanaga pour un total de 5,8 milliards de m³ en 2005, répartis comme suit : Mbakaou (2,6 milliards de m³) et Mape (3,2 milliards de m³)24. Entre 2008 et 2013, la capacité du barrage de (base de données Banque mondiale, Agence internationale de l'énergie) est passée à 3060 Kva soit une baisse de 1057 Kva en 5 ans. Le barrage de Mbakaou quant à lui a vu sa puissance électrique apparente augmentée pendant cette même période.

Pour améliorer la desserte et la qualité de service en milieu rural, un projet d'exploitation du barrage de Mbakaou est en cours de réalisation. Il s'agit du projet de construction d'une petite centrale hydroélectrique d'une capacité de1, 4MW extensible à 2,8 MW pour une production moyenne de 10,9 GWh (partenariat Eneo Cameroon SA et la Société IED INVEST CAMEROUN). Ce projet vise la construction d'un réseau moyen tension pour relier l'installation de production aux localités de Tibati, Mbakaou village ; de Boninting ; Liboum ; Makandao, Naskoul ; Gantang et Gombo Et un réseau basse tension dans les villages de Boninting ; Liboum ; Makandao, Naskoul ; Gantang et Gombo.

Par ailleurs, ENEO Cameroun II a également créé en 2017 une centrale thermique de 10 MW à Maroua. Celle-ci vient améliorer l'accès à l'électricité dans la région, elle alimente le Réseau Interconnecté du Nord (RIN)[25]. ENEO Cameroun prévoit une baisse d'au moins 80% des rationnements d'énergies électriques observés en 2017 grâce à cette centrale. En outre cette entreprise prévoit aussi de développer l'énergie solaire dans cette région. Notons de plus que cette région dispose d'un grand potentiel pour le développement de l'énergie éolienne.

3.5.1.6. Infrastructures et équipements hydrauliques : une partie importante des ouvrages non fonctionnels

L'eau potable est un besoin fondamental pour la bonne santé et le développement économique et social. Les principales sources d'approvisionnement en eau potable sont les forages, les puits et les systèmes

[23] Cameroun : Plan d'Action National Énergie pour la Réduction de la Pauvreté, 2007.
[24] Contribution à la préparation du rapport national pour la formulation du livre blanc régional sur l'accès universel aux services énergétiques intégrant le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, 2013. Dr. TCHATAT Gabriel.
[25] Communiqué de presse du 28 août 2017 d'ENEO Cameroun.

d'approvisionnement en Eau Potable (AEP) alimentés des groupes électrogènes, l'énergie solaire et l'énergie électrique. En 2015, le parc infrastructurel de la région de l'Adamaoua était estimé à 976 forages et 282 puits. Un inventaire réalisé en 2017 des différents ouvrages de la région, montre que le nombre d'ouvrages hydrauliques a augmenté. En effet, on dénombre 2364 ouvrages soit 1479 forages, 473 puits et 382 systèmes d'AEP. Une augmentation d'environ 34% pour les forages et 40% pour les puits en 2 ans. Cette évolution traduit le développement du secteur de l'eau dans la région. De nombreuses réalisations ont été ainsi effectuées au cours des dernières années par le FEICOM, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) et le Plan d'Urgence Trienal (PLANUT).

Figure 7 : *Répartition des ouvrages hydrauliques par département*

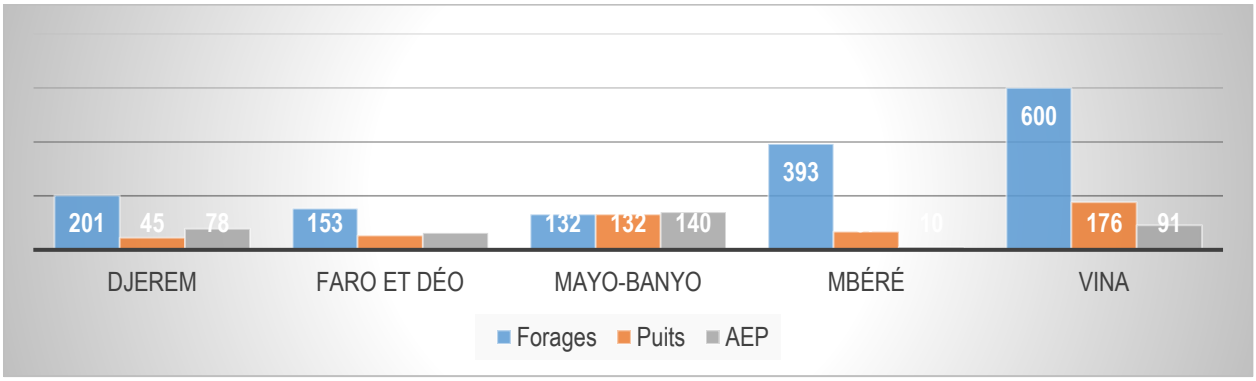

Source : *DR/MINEE, 2018*

Le graphique ci-dessus présente les proportions des ouvrages hydrauliques par département. L'analyse faite de la répartition de ces ouvrages, montre qu'ils ne sont pas uniformément répartis dans la région. C'est le Département de la Vina qui détient le plus grand nombre soit 895 d'ouvrages, suivi du Département de Mbéré avec 470 ouvrages, du Département de Mayo-Banyo avec 406 ouvrages, du Département Djerem avec 324 ouvrages et enfin du Département du Faro et Déo avec 269 ouvrages. Une vue sur le poids démographique de chaque département justifie le fait que certains départements ont plus de dotation que d'autres.

Cependant, par type d'ouvrage la répartition est différente. A titre d'exemple, on recense plus de système d'AEP dans le Département Mayo-Banyo (140) que dans le Département la Vina (91), le Département du Djerem (78) et le Département du Faro et Déo (63). Le Département du Mbéré ne compte que 10 systèmes d'approvisionnement en eau (AEP) dont 8 sont non fonctionnels. En effet, plus de la majorité des ouvrages hydrauliques sont non fonctionnels. Sur 1 481 forages que compte la région, 523 sont non fonctionnels. S'agissant des puits, sur les 501 recensés, 201 sont non fonctionnels et enfin sur les 382 systèmes d'AEP, 192 sont non fonctionnels. Cette situation est accentuée dans certains départements, comme le Département du Faro et Déo qui a 63 systèmes d'AEP dont 50 sont non fonctionnels et le Département du Mbéré qui a 67 puits dont 36 sont non fonctionnels.
Le dysfonctionnement constaté des ouvrages est dû principalement à de mauvaises réalisations, à l'absence d'entretien, l'insuffisance d'eau, la vétusté des pompes qui souvent sont endommagées et non remplacées. Ce nombre important d'ouvrages hydrauliques non fonctionnels, demande qu'on investisse dans leur réhabilitation.

D'un autre côté, compte tenu du nombre important d'ouvrages non fonctionnels, force est de constater qu'il y a certainement un lien de cause à effet sur la recrudescence des maladies hydriques.

Pour ce qui est de l'accès à l'AEP, malgré les efforts consentis pour assurer à un plus grand nombre un accès durable à l'eau potable de boisson (hausse de 5,4 points de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable de boisson entre 2001 et 2014), l'accès à une eau salubre dans la région de l'Adamaoua reste toujours problématique. En effet l'analyse de l'accès à l'eau dans la région présente des difficultés dues à une inégale répartition des ouvrages hydrauliques dans les communes et à un nombre élevé d'ouvrage endommagés. Ce qui entraîne une sous exploitation de la ressource en eau connaissant l'immense potentiel que possédé (quoique non chiffré) de la région cela semble paradoxale. En plus de la prolifération des maladies hydriques, le difficile accès à l'eau a un impact sur les activités économiques. Notamment dans le développement des activités agropastorales et des activités industrielles et minières.

Le manque de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et autres services d'infrastructure entrave considérablement la croissance économique, le commerce et la lutte contre la pauvreté.

Selon la SND30 (p184), au cours de la première phase de la Vision 2035, l'objectif du Gouvernement a été de porter le taux d'accès à l'eau potable des populations à 75%. Grâce aux actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, ce taux s'est significativement amélioré pour atteindre en moyenne 62% bien qu'il demeure en dessous de la cible. Cette situation s'explique d'abord par **l'insuffisance des capacités de production installée** et **la vétusté du réseau de distribution** qui ne permet d'apporter qu'environ 60% des eaux traitées vers les populations.

3.5.1.7. Des besoins énormes en assainissement liquide et solide

L'ofre en services d'assainissement dans les zones urbaines et rurales a connu une avancée considerable grace à deux Décrets : le Décret n°2001/216 du 02 août 2001 portant création d'un compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement et le Décret n°2005/493 du 31 décembre 2005 fixant les modalités de délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement liquide en milieu urbain et périurbain. Ces décrets établissent les modalités de gestion de l'assainissement liquides et solides et prévoient des taxes d'assainissement et des amendes en cas de non-respect de la loi.

La problématique en ce qui concerne l'assainissement liquide et solide est étroitement liée au manque d'intervention institutionnelle des pouvoirs publics (MINEE et CTD) tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Cette situation est marquée par :

- l'absence d'une structure institutionnelle chargée de l'exploitation des infrastructures d'assainissement ;
- l'absence de réseaux d'assainissement des eaux usées même dans la ville chef-lieu de la région (Ngaoundéré) ;
- le manque ou la faiblesse de financements internationaux pour le sous-secteur de l'assainissement.

Les conséquences se déclinent ainsi qu'il suit :

- aucune commune ne dispose d'un équipement collectif d'assainissement (station de pompage ou de traitement) ;

- les eaux usées et eaux vannes sont collectées par des équipements individuels (fosses septiques, etc.), et une grande partie est déversée dans la nature et sur la voie publique sans avoir subi aucun traitement, ce qui est source de pollution ;
- plusieurs sources d'alimentation en eau (puits, forages, sources, etc.) ne relèvent pas du service public communal ;
- aucune relation n'existe entre le gestionnaire de l'eau et celui de l'assainissement.

Il s'en dégage que les besoins en assainissement sont énormes et que leurs évaluations doivent rigoureusement tenir compte des priorités au regard des contraintes financières. Un accent particulier sera mis sur les moyens humains, financiers et matériels nécessaires pour permettre aux CTD d'exercer pleinement les compétences transférées en matière d'assainissement.

3.5.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES

➔ Les infrastructures de transport

Le système de transport de la région est configuré autour des voies routières, ferroviaire et aérienne avec une forte prédominance de la route pour les déplacements des personnes et des marchandises.

En termes de réseau routier, la région de l'Adamaoua est traversée par des routes nationales, régionales et communales. Elles sont classées en routes prioritaires et non prioritaires. Les routes prioritaires sont celles qui font l'objet d'une programmation dans le cadre d'un entretien périodique. Par ailleurs, plusieurs projets et programmes routiers ont été menés et continuent d'être menés dans la région au rang desquels :

a) Le programme routier

- Le Programme de construction des routes et autres Infrastructures : L'objectif visé ici est de développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement. Le volet routier de ce programme s'articule autour des six actions suivantes : (i) le développement du réseau autoroutier (ii) le bitumage du réseau structurant, (iii) la construction des ouvrages d'art, (iv) le bitumage du réseau non structurant, (v) le Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), (vi) le désenclavement des bassins de production agricoles, pastorales et touristiques.
- Le Programme de réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres Infrastructures : L'objectif visé ici est de restaurer et améliorer le réseau bitumé et en terre. Le volet routier de ce programme s'articule autour de huit actions suivantes : (i) la réhabilitation du réseau structurant ; (ii) la réhabilitation du réseau non bitumé, (iii) la réhabilitation du réseau rural ; (iv) l'entretien du réseau non prioritaire ; (v) la réhabilitation des ouvrages d'art ; (vi) l'entretien du réseau prioritaire ; (vii) la protection du patrimoine et l'environnement ;(viii) les études de programmation et le suivi de l'entretien routier.
- Les projets réalisés dans le cadre des BIP de la période 2013 à 2017 ;
- Les projets réalisés sous financements du Fonds Routier ;
- Les projets réalisés dans la ville de Ngaoundéré financés par le budget propre de la Communauté urbaine de Ngaoundéré ou par le FEICOM ;

- Les projets prévus dans le Plan Triennal d'Urgence pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT) du Premier Ministère.

La mise en place de tous ces projets dans la région a permis de voir 42,6 % de la population rurale vivre a moins de 2 Km d'une route goudronnée. Ce qui est au-dessus de la moyenne nationale 33% (INS, 2016). Mais on reste encore loin de l'objectif que s'est fixé le gouvernement par rapport à l'ODD 9 présenté plus haut.

b) Le programme ferroviaire

Pour ce qui est des voies ferrées, le réseau ferroviaire du Transcam II traverse la région de l'Adamaoua sur environ 187 km de long, l'Est sur environ 172 km, et le Centre sur environ 261 km. Il assure la desserte de quatorze gares ferroviaires secondaires ci-après : Obala, Batchenga, Mbandjock, Nkoteng, Nanga Eboko, Mbargué, Belabo, Bayoum, Goyoum, Mbitom, Pangar, Ngaoundal, Makor et Bawa, dont trois (3) gares dans la Région de l'Adamaoua (Ngaoundal, Makor et Bawa). Les projets en cours et prévues dans ce domaine sont les suivantes :

- Le Plan Directeur Ferroviaire National (PDFN, 2011) : Ce projet retient comme stratégie la modernisation du réseau ferroviaire basée sur les trois principaux piliers suivants : (i) conserver et exploiter pleinement le réseau actuel (écartement métrique) et développer de nouvelles interconnexions à écartement standard, (ii) raccorder le réseau national aux réseaux des pays voisins en vue de favoriser l'intégration régionale et (iii) développer de nouveaux services de transport ferroviaire urbain. Des études de faisabilité et d'Avant-Projet Sommaire (APS) des itinéraires prioritaires du Plan Directeur Ferroviaire National (PDFN) sont en cours de réalisation à savoir : Edéa-Kribi, Douala-Limbé et Douala-Yaoundé-Ngaoundéré.
- Le projet d'extension du réseau ferroviaire vers le Tchad : Cette extension concerne l'itinéraire Ngaoundéré-Garoua-Maroua-Kousséri dont les études sont financées par la Banque Africaine de Développement à hauteur de 3 milliards de francs CFA. Leur début est prévu pour le mois de septembre 2018. Ce projet intégrateur est initié par la CEMAC pour contribuer au désenclavement de la République du Tchad qui ne dispose pas de port maritime et dont l'essentiel des échanges commerciaux avec le reste du Monde s'effectue via le Port Autonome de Douala, en transitant soit par voie routière ou le Cameroun et les pays concernés. La réalisation de ce projet renforcera la situation actuelle de la ville de Ngaoundéré, ville carrefour et de transit des personnes et des marchandises à destination de la région du Nord, de l'Extrême-Nord et des Pays limitrophes dont le Tchad. Elle contribuera au développement des services de transport performants et compétitifs d'une part, et davantage de stimuler les activités socio-économiques ainsi que le développement de l'écotourisme dans la région de l'Adamaoua. Les activités économiques connaîtront un accroissement de leur rendement dans le secteur agro-pastoral à travers notamment l'augmentation de la production du maïs, mil, ainsi que divers autres produits de l'élevage, dont la région de l'Adamaoua constitue le principal vivier camerounais. L'intensification des flux commerciaux et la commercialisation de ces produits à l'intérieur du pays et à l'étranger garantira certainement une croissance économique soutenue dont les retombées financières permettront un aménagement harmonieux du territoire de la région, avec la création des industries.

c) *Les infrastructures aéroportuaires*

- Pour ce qui est du réseau aéroportuaire régional, repose essentiellement sur la ville de Ngaoundéré, chef-lieu de la région de l'Adamaoua qui est dotée d'un aéroport national qui enregistre le plus faible trafic par rapport aux aéroports logés dans la partie septentrionale du pays à savoir : Garoua et Maroua. La desserte de cet aéroport est effectuée par vol CAMAIR CO, trois fois par semaine, il assure le transport des passagers et les colis postaux.
- Comme projet envisagé nous avons la réhabilitation de l'aéroport de Ngaoundéré qui est envisagée à court terme. Par ailleurs, la ville de Ngaoundéré, qui est projetée comme future troisième principale métropole nationale à l'horizon 2035, sera la ville la plus importante du Grand Nord. Elle devra donc concentrer plusieurs fonctions politico- administratives et économiques ainsi que plusieurs grands équipements de la région. Ngaoundéré devra disposer d'un aéroport international performant permettant sa desserte aérienne que ce soit au niveau national ou au niveau de la sous-région.

➔ Infrastructure des postes et télécommunications

Le diagnostic fait dans la région relève, de façon générale, les difficultés d'accès aux services de postes et de télécommunications, avec une forte concentration des opérateurs à Ngaoundéré. Par ailleurs, l'extension du réseau ne s'intensifie pas en raison de la faible densité de la population et du coût élevé des équipements et de leur maintenance. Néanmoins, l'Etat ne cesse de croître des projets dans la région. Comme projets, nous avons :

- ***Le projet BACKBONE fibre optique*** : il s'agit d'un projet porté par CAMTEL en vue de la mise en place d'une artère de transmission nationale en fibre optique (Projet BACKBONE Fibre optique). Ce projet a démarré en 2015 à la faveur d'une convention de prêt signée le 22 janvier 2015 pour une durée de 24 mois. L'impact de ce projet se traduit par : la facilitation de la communication, l'information instantanée, le gain de temps dans les transactions. Les facilités ainsi offertes par le transport de l'information permettent de développer l'activité socio-économique (enseignement en ligne, commerce en ligne, etc.). Depuis sa mise en place, le taux de pénétration d'internet au Cameroun est passé de 4% en 2010 à environ 20% en 2017, selon les chiffres de la Banque Mondiale. Le taux d'abonnés du téléphone fixe et mobile a évolué de 28% à 92% entre 2010 et 2014. De même, la couverture des réseaux mobiles a connu un accroissement de 35% à 93% de la population au cours de la même période. Tous ces progrès ont contribué à une baisse drastique du coût des appels téléphoniques et autres services liés ceci en dépit des nombreuses améliorations restant à y apporter. S'agissant de la région de l'Adamaoua, le déploiement de la fibre optique s'est fait sur un linéaire de 950,28 km avec un taux de couverture du réseau mobile de 75,31% environ en 2014 ; inférieur à la moyenne nationale qui est de 83,31%.
- ***Le projet Net Génération (NGN) :*** Ce projet concerne la vulgarisation du WIFI dans les espaces publics (campus universitaires, restaurants, stades, aéroports, etc.). Sa phase pilote se déroule à l'aéroport international de Nsimalen.
- ***Le Projet Télé centres Communautaires Polyvalents (TCP)*** : Le nombre de TCP construits est de 230 dont 173 opérationnels à travers les dix (10) régions du pays. La région de l'Adamaoua

compte 11 TCP et 3 points d'accès numérique. L'objectif poursuivi par les pouvoirs publics à travers la création et le fonctionnement des TCP qui visaient à réduire la fracture numérique n'a pas prospéré. A cet effet, chaque TCP est équipé pour offrir les services de téléphonie, internet et de bureautique.

- ***Le Projet de Connexion Haut Débit des administrations publiques*** : Ce projet exécuté par CAMTEL a démarré et compte près de 78 sites. Son coût est estimé à 1,6 milliard de francs CFA. La région de l'Adamaoua compte les sept (7) sites opérationnels ci-après : MINFI Service Monétique, Délégation régionale MINPOSTEL, Délégation régionale MINMIDT, Délégation régionale Transports, Laboratoire MINEPIA, MINFI Change, Délégation régionale MINCOMMERCE.

Au regard de tous ces projets, l'Adamaoua connaît, comme les autres régions du pays une augmentation considérable de l'offre en infrastructures de télécommunications. Le taux de couverture du réseau mobile entre 2006 et 2013 est passé de 25 à 75,31%, contre une moyenne nationale de 52,3 et 83,31% pour la même période. Par ailleurs, la région vient en neuvième place pour ce qui est de la couverture du réseau de téléphonie mobile entre 2006 et 2013. Pour un taux de couverture en progression de 25% en 2005 à 75,31% en 2013. Derrière la région de l'Ouest (98,7%) et le Nord- Ouest (93,68%). On constate au regard de tout ceci que l'ODD 9 plus précisément la cible 9.C qui stipule accroître l'accès aux technologies de l'information et des communications est en bonne voies pour se réaliser dans la région.

➔ Infrastructure énergétique

L'Adamaoua n'est raccordée à aucun réseau sauf au niveau de Ngaoundéré et Meiganga, alors que de l'intérieur la région bénéficie d'une couverture par le réseau de moyenne et basse tension. Au rang des nombreux projets initiés dans cette partie du pays pour l'amélioration des conditions de vie des populations il y a lieu de relever :

- le projet d'exploitation du barrage de Mbakaou : Ce projet avait pour principal but d'améliorer la desserte et la qualité de service en milieu rural. Il s'agit du projet de construction d'une petite centrale hydroélectrique d'une capacité de1, 4MW extensible à 2,8 MW pour une production moyenne de 10,9 GWh (partenariat Eneo Cameroon SA et la Société IED INVEST CAMEROUN). Ce projet vise la construction d'un réseau moyen tension pour relier l'installation de production aux localités de Tibati, Mbakaou village ; de Boninting ; Liboum ; Makandao, Naskoul ; Gantang et Gombo Et un réseau basse tension dans les villages de Boninting ; Liboum ; Makandao, Naskoul ; Gantang et Gombo.
- Ce projet englobe plusieurs composantes, dont : la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Lagdo, au Cameroun ; la construction de la centrale hydroélectrique de Birni à Warack, au Cameroun ; la construction de la ligne de transport énergétique haute tension et des ouvrages associés entre la ville de Maroua et de N'Djamena (250km) et de Ngaoundéré à Maroua (414 km) afin de permettre de distribuer au Tchad, une partie de l'énergie issue de la centrale hydroélectrique de Birni A Warack située au sud de l'Adamaoua lorsque celle-ci sera mise en service. Le potentiel de cette centrale actuellement en construction est de 75 MW. Accroître l'accès à l'électricité permet d'augmenter la production, la multiplication des activités génératrices de revenus et des emplois. Une augmentation des revenus qui concoure quant à elle à l'amélioration des conditions de vie. L'accroissement de l'accès à l'électricité se manifeste d'une

part, à travers une offre accrue d'électricité, et l'intensification de la desserte d'autre part. Pour pallier à court terme au déficit en énergie dans la région, des microprojets financés dans le cadre des allocations ont été réalisé. Il s'agit de l'acquisition d'un groupe électrogène pour le renforcement du réseau électrique de la ville de Mayo Darlé, de Bélel, etc., l'extension du réseau électrique de la ville de Ngaoui sur 2,5km.

Au regard de tous ces projets qui sont réalisés et qui continuent à être réalisés, les populations de la région ayant accès à l'électricité est de 34,1% bien au-dessus de la moyenne nationale qui est de 28,4% en 2016 (INS, 2016). On est encore loin de la cible 7.1 de l'ODD 7 qui stipule que d'ici 2030, il faut garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et moderne à un coût abordable.

➔ Infrastructures hydrauliques

La forte corrélation entre l'eau et le développement économique et social justifie les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le domaine de l'eau ; ces efforts se traduisent par l'importance du financement public en direction du secteur de l'eau dans le budget national. Les partenaires extérieurs contribuent de manière significative au financement du secteur de l'eau, principalement en termes d'investissements ; ce qui signifie que le secteur de l'eau est financé principalement par des ressources extérieures (prêts ou dons à l'état). Les forces du système actuel résident dans la volonté manifestée par l'autorité politique, à travers des dispositifs juridiques et réglementaires, de générer des ressources internes.

Les faiblesses du système actuel résident à la fois dans l'absence d'un mécanisme transparent de gestion du compte d'affectation spéciale du secteur de l'eau d'une part ; et d'autre part dans la dimension transversale que revêt la recherche aux solutions au problème d'eau.

De plus, la problématique de l'eau étant transversale pour la plupart des secteurs socioéconomiques ayant chacun une motivation spécifique pour statuer sur l'eau, l'absence de dispositions permettant le financement des activités des acteurs contributeurs peut à terme entraîner le tarissement des contributions audit compte d'affectation spéciale.

L'accès à l'eau potable dans le milieu rural, où résident près de 84% des populations pauvres du Cameroun demeure donc un problème crucial résultant de la situation géo-écologique défavorable de certaines régions, du niveau insuffisant des investissements et du manque d'une politique appropriée dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Le concours de plusieurs bailleurs de fonds au développement ou à l'amélioration de l'accès des ménages camerounais à l'eau se donne à voir en milieu rural à travers les appuis de la Coopération japonaise, de l'Union Européenne (UE), de la Banque islamique de développement (BID), de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Coopération technique belge, de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), de la Banque Mondiale, et des Agences du système des Nations Unies à l'instar de l'UNICEF et le PNUD. Ces partenaires techniques et financiers ont souvent financé des opérations à petite échelle et de manière dispersée et dont la plupart ont été clôturées en 2007. Seule la Coopération japonaise, la Banque islamique de développement (BID), l'UNICEF, la Banque Mondiale et la BAD (avec l'étude d'inventaire des ouvrages hydrauliques) demeurent encore actives sur le terrain[26].

[26] Analyse des déterminants de l'offre de l'eau potable au Cameroun. Hilaire Nkengfack, Edmond Noubissi Domguia, François Kamajou, 2017.

Depuis ces dernières années, la région de l'Adamaoua bénéficie de nombreuses réalisations à mettre à l'actif du FEICOM, du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT). Ce plan constitue un vaste programme d'investissements pour l'accélération de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), ayant pour finalité, le renforcement des performances de l'économie nationale et l'amélioration des conditions de vie des populations camerounaises. Il se décline en un programme triennal d'investissements dans les secteurs tels que l'aménagement urbain, l'habitat, la santé, l'agriculture, l'élevage, les infrastructures routières, l'eau, l'énergie et la sécurité. Quant au PNDP qui a atteint sa troisième phase, son objectif est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité.

3.5.3. JEUX D'ACTEURS

➔ Infrastructure de transport

Cinq départements ministériels interviennent dans la planification, la programmation, la construction, l'entretien et le financement des infrastructures routières nationales, en l'occurrence :

- le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) qui assure l'élaboration des orientations générales et des stratégies de développement à moyen et long-termes et du suivi de leur mise en œuvre ainsi que la programmation et la mobilisation des ressources financières pour le financement des investissements publics ;
- le Ministère des Finances (MINFI) qui, de par ses compétences financières transversales, intervient également dans la gestion du secteur et assure la tutelle financière de certains organismes publics tels que le Fonds routier ;
- le Ministère des Travaux Publics (MINTP) responsable de la construction, de l'entretien et de la protection du patrimoine routier ;
- le Ministère des Transports (MINT) responsable du développement des modes de transport
- le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) ; participe à l'élaboration des normes techniques en matière de voiries urbaines, de travaux d'assainissement et de drainage, assure le contrôle et la coordination des travaux de construction, d'entretien et de réhabilitation des voiries urbaines, des réseaux divers, ainsi que des ouvrages d'art ;

À ces départements ministériels qui se déploient sur le terrain à travers leurs différents services techniques déconcentrés, s'ajoutent des structures étatiques clés comme le Fonds Routier (FR) ainsi que les Communautés urbaines et les Communes qui ont reçu des attributions spécifiques en matière de création et d'entretien des voiries municipales et d'entretien des routes rurales, selon le cas, conformément à la Loi n°2004-018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.

Si la démultiplication du nombre d'intervenants n'apparaît pas en soi problématique lorsque les compétences de chaque acteur public sont clairement définies, il en va tout autrement au cas contraire. De ce point de vue, force est de reconnaître que la multiplicité des acteurs (Ministère des Travaux Publics, Ministère des Transports et Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain) du secteur des transports

(infrastructures et services) a un impact négatif sur la coordination et le suivi des actions. Elle entraîne, en règle générale, un ralentissement dans le traitement des dossiers et la prise de décision. Il en résulte ainsi des difficultés dans la mise en œuvre des orientations de l'État, tant du point de vue des politiques que de l'exécution, de la coordination et du suivi des activités relatives au secteur, d'une part, et d'autre part, d'assurer pour le compte de l'État la maîtrise d'ouvrage et/ou la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des infrastructures de transport.

Sont aussi concernées par les activités de transport :

- l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne qui est chargée de la conception, de la réalisation et de la gestion des installations et services ayant pour objet la transmission des messages techniques et de trafic, le guidage des aéronefs, le contrôle de la circulation aérienne, l'information en vol, la prévision et la transmission des informations dans le domaine météorologique pour l'approche et l'atterrissage sur les aérodromes,
- les compagnies aériennes nationales et étrangères chargées de l'exploitation des vols réguliers,
- les associations, groupements professionnels ou fédérations nationales du transport, des travaux publics et des services qui regroupent les opérateurs publics et privés (entreprises, transporteurs, concessionnaires de services, commissionnaires, transitaires, manutentionnaires, divers prestataires de services de transport etc.), ainsi que les entreprises du BTP chargées de l'exécution des travaux d'infrastructures et les bureaux d'études spécialisés d'ingénierie, de contrôle et suivi des travaux.

Pour ce qui est du transport ferroviaire le rôle de Maître d'œuvre du Gouvernement, Ingénieur de l'État, a été reconnu au Ministère des Travaux Publics par le décret n° 2014/3863 du 21 novembre 2014 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. A ce titre, il est chargé d'assurer, entre autres, la prévision et le contrôle technique de la construction et de la maintenance des infrastructures ferroviaires ainsi que la réalisation des études techniques de ces infrastructures.
Avant la privatisation, le chemin de fer du Cameroun était initialement exploité par la REGIFERCAM (Régie Nationale des Chemins de Fer du Cameroun). Ensuite a été conclue pour une durée de trente ans, le 19 Janvier 1999 une concession entre l'État du Cameroun et la société CAMRAIL.

Pour ce qui est du Partenariat Public Privé (PPP), les opportunités en ce qui concerne les infrastructures de transport au Cameroun couvre autant les routes, les chemins de fer que les aéroports. Mais il n'existe pas d'agence de régulation pour les partenariats publics privés. Toutefois depuis 2006, le gouvernement a mis sur pied le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) qui joue le rôle de régulateur. Le CARPA travaille sous la tutelle du MINEPAT auquel incombent certaines responsabilités en matière de PPP sachant que l'Autorité en matière de partenariat public privé reste dévolue au Premier Ministre. Cet organisme publie chaque année une liste des projets à réaliser pour le compte de l'année en cours

➔ Infrastructure des postes et télécommunications

Créée le 8 septembre 1998, l'Agence de Régulation des Télécommunications est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Ses missions consistent à

réguler, contrôler et suivre les activités des exploitants et des opérateurs du secteur des télécommunications, ainsi qu'à veiller au principe de l'égalité du traitement des usagers.

Les décrets n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et n° 2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications confèrent au MINPOSTEL la charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de postes, des télécommunications et TIC

Aux termes des lois n°2010/013 régissant les communications électroniques au Cameroun et n°2010/12 relative à la cyber sécurité et à la cybercriminalité au Cameroun, l'Administration chargée des Télécommunications d'une part, veille à la mise en œuvre de la politique sectorielle des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication et d'autre part, élabore et met en œuvre la politique de sécurité des communications électroniques et des systèmes d'information. L'ART assure pour le compte de l'État, la régulation, le contrôle et le suivi des activités des opérateurs et exploitants du secteur des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication ; elle veille également au respect du principe d'égalité de traitement des usagers dans toutes les entreprises de communications électroniques et elle collabore avec l'ANTIC pour la régulation des activités de sécurité électronique. L'ANTIC quant-à-elle a pour mission notamment de promouvoir et de suivre l'action gouvernementale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ; elle est chargée de la régulation des activités de sécurité électronique, en collaboration avec l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

L'exploitation des réseaux en vue de la fourniture des services de télécommunications est assurée par les opérateurs titulaires de concession de services publics, les fournisseurs d'accès Internet et les fournisseurs de services à valeur ajoutée notamment. Le marché des services de télécommunications comprend plusieurs opérateurs de téléphonie mobile, notamment MTN Cameroon, Orange Cameroun et CAMTEL, qui joue également le rôle d'opérateur de transport.

Le diagnostic réalisé dans le cadre du plan stratégique Cameroun numérique 2020 a relevé deux principaux constats :

- La non adaptation du cadre institutionnel au développement de l'économie numérique.
- La faiblesse de la régulation pour l'accompagnement en vue du développement de l'économie numérique.

Dans ce plan stratégique les aspects relatifs à la gouvernance et à la régulation dans le développement de l'économie numérique sont déclinés dans les axes suivants

- renforcer la confiance numérique ;
- assurer le développement du capital humain et le leadership dans le numérique ;
- assurer l'amélioration de la gouvernance et appui institutionnel.

Ce troisième axe a notamment prévu :

- la mise en place d'une instance de coordination des travaux d'infrastructures publiques intégrant les différentes administrations (travaux publics, transport, télécoms, diffusion, énergie et eau, développement urbain, ...) ;
- la mise en place d'un Observatoire National ;

- la création d'un cadre de concertation des régulateurs multisectoriels pour coordonner le partage des infrastructures et encourager le partage d'infrastructures entre les différents secteurs ;
- la mise en place d'une structure de veille stratégique pour le développement de l'industrie numérique.

➔ Infrastructure énergétique

Le secteur de l'énergie est organisé autour de nombreuses structures administratives et organismes publics et privés: Il s'agit du MINEE à travers ses diverses directions (électricité, produits pétroliers et hydraulique); du MINRESI responsable du laboratoire de recherche énergétique; de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL) qui assure la régulation et le contrôle des activités du secteur électricité; de l'Agence d'électrification rurale (AER) assure la promotion de l'électrification rurale et de l'ENEO (concessionnaire de ce service public). Il en assure la production et la distribution.

Les activités relatives au transport de l'électricité et à la gestion du réseau sont assurées par la SONATREL conformément au décret N°2015/454 du 08 Octobre 2015. On note aussi l'implication des ministères comme le MINADER, le MINMIDT et le MINEFOP qui accompagnent les projets de développement relatifs à l'énergie renouvelable et la production de biocarburants.

Au niveau de l'Adamaoua, ENEO est en charge de l'exploitation et la distribution du courant électrique dans la Région.

Par ailleurs, ENEO Cameroun Il a également créé en 2017 une centrale thermique de 10 MW à Maroua. Celle-ci vient améliorer l'accès à l'électricité dans la région, elle alimente le Réseau Interconnecté du Nord (RIN)[27]. ENEO Cameroun prévoit une baisse d'au moins 80% des rationnements d'énergies électriques observés en 2017 grâce à cette centrale. En outre cette entreprise prévoit aussi développer l'énergie solaire dans cette région.

➔ Infrastructures et équipements hydrauliques

Les Services Déconcentrés en charge de l'eau dans la région de l'Adamaoua sont constitués d'une Délégation Régionale, de cinq Délégations Départementales et de la Camerounaise Des Eaux. Ils sont chargés de la production et de la distribution de l'eau en milieu urbain et rural

S'agissant des sociétés à capitaux publics ou privés, deux entreprises ont reçu un transfert de compétences en milieu urbain et péri urbain : la CAMWATER chargée de la construction, de la maintenance et de la gestion des infrastructures de captage, de production, de stockage et de transport d'eau et la CDE chargée de la production et de la distribution de l'eau potable.

Les collectivités territoriales décentralisées sont également des acteurs primordiaux de la gestion de l'eau. De par les compétences transférées aux communes par la loi N°2004 18 du 22 juillet 2004 en l'article 16, elles interviennent dans le domaine de l'hydraulique, notamment dans l'alimentation en eau potable, la protection des ressources souterraines et superficielles. Le décret N°2010/0239/PM du 26

[27] Communiqué de presse du 28 août 2017 d'ENEO Cameroun.

février vient davantage renforcer les compétences de la commune dans le domaine de l'alimentation en eau potable.

3.5.4. CHAMPS DE BATAILLES

L'enclavement de la région de l'Adamaoua s'explique par une très faible disponibilité de l'offre en services de transport en milieu rural engendrant par la même occasion un renchérissement des coûts de déplacements. Redonner sa place de zone tampon à cette région, passe donc par la réhabilitation des routes en terre. L'une des alternatives pourrait être le recours aux matériaux locaux comme les latérites avec concrétions ferrugineuses disponibles dans toute la région, qui sont généralement utilisées pour la construction et l'entretien des routes en terre.

Pour exploiter la position stratégique de la région et en faire une plateforme logistique multimodale de niveau international, il serait important d'étoffer et mettre à niveau son réseau routier. Par ailleurs l'amélioration de la connectivité terrestre de l'Adamaoua contribuera à renforcer le corridor de développement Nord polarisé par les villes de Maroua, de Garoua et de Ngaoundéré. Ce corridor régional n'est pas seulement voué à l'acheminement des marchandises et des services, mais il stimulera le développement économique des zones avoisinantes, par la création d'infrastructures industrielles et sociales aux côtés des infrastructures de transport

Des réseaux structurants intégrateurs (liaison inter région) et réseau intra régional seront à développer en parallèle. Les réseaux doivent aussi permettre la mise en relation des activités complémentaires ou similaires à travers la région

En ce qui concerne l'infrastructure ferroviaire la seule voie ferrée est vétuste. Le concessionnaire devrait améliorer l'entretien du réseau ferroviaire.

En ce qui concerne l'aéroport de Ngaoundéré qui occupe 315 hectares, il dispose d'une piste moyennement large qui gagnerait à être pourvue des signaux de balisages pour faciliter les atterrissages de nuit.

Dans le secteur des postes et télécommunications, La réhabilitation des infrastructures et des équipements et leur implantation dans des zones facilement accessibles seraient opportunes.

De manière générale l'amélioration de la connectivité routière, aérienne, ferroviaire et numérique constitue une condition sin qua none pour le décollage économique, devant notamment permettre à la région de consolider son positionnement en tant que hub d'échange et de tirer pleinement parti de sa situation stratégique Elle participera également à l'amélioration des conditions de vies des populations et du capital humain.

Pour ce qui est de l'infrastructure hydraulique, malgré l'importance des réserves en eau de surface et souterraine de la région, toute la population n'a pas accès à l'eau potable. La récurrence des maladies hydriques confirme cet état de chose. Les difficultés d'accès à l'eau potable sont principalement dues à l'insuffisance des ouvrages hydrauliques, l'inefficacité des acteurs du secteur de l'eau, et la sous exploitation de la ressource qui est pourtant disponible (hydroélectrique, irrigation, etc.).

Le problème se posera encore de manière plus accrue si rien n'est fait dans les prochaines années. Car en 2035 les projections démographiques estiment la population de la région à 1 775 158 habitants, ce qui équivaudrait à 32%. Une pression de plus sur les activités liées à l'hydrique dans la région. L'enjeu et le défi seraient de rendre accessible la ressource eau tout en développant les secteurs d'activités connexes à l'instar de l'industrie, les mines, l'élevage, l'agriculture, etc…. en régulant également son exploitation et en contrôlant les rejets. Il s'agit déjà de pérenniser les réalisations effectuées en matière d'eau et d'accroitre leur niveau d'entretien en améliorant ainsi les conditions de vie des populations.

Par ailleurs, ayant souscrit aux Objectifs de Développement Durable, l'Adamaoua comme le Cameroun doit pouvoir créer des passerelles entre les objectifs économiques et la préservation des ressources hydriques de manière durable et équitable.

La problématique de l'assainissement demeure également très préoccupante dans toute la région majoritairement pour des raisons culturelles. L'urgence des mesures d'hygiène sous forme d'aménagement des latrines familiales ou dans les espaces publics (toilettes publiques) se fait pressante. La gestion des eaux usées, des eaux de ruissellement et tout ceci est lié à la disponibilité de l'eau potable. Des mesures de gestion et de valorisation des déchets solides (ordures ménagères) devraient être prescrites au niveau communal, en particulier pour les communes ayant une densité de population très élevée (Ngaoundéré Ier et Ngaoundéré IIème, Kontcha), Les communes de densité démographique élevées (Ngaoui, Belel, Ngaoundéré IIIème, Banyo et Mayo-Darlé), les communes de densité démographique moyenne (Meiganga, Ngaoundal, Djohong, Nganha, Mbe, Galim-Tignère et Bankim) ;

De façon complémentaire aux besoins exprimés dans les plans communaux de développement, il s'impose l'élaboration des programmes communaux de gestion des déchets solides notamment les ordures ménagères, les eaux usées, la gestion des marres d'eau, de promotion de l'assainissement au niveau des espaces publics et domestiques. Certaines de ces communes ont déjà prévu des actions d'assainissement dans leur Plan Communal de développement.

Pour les autres communes notamment les communes de densité démographique faible (Dir, Martap, Tibati et Tignère) ou très faible : Mayo-Baléo, Nyambaka, un programme domestique de valorisation des déchets pourrait bien être rentable a l'assainissement communal à l'échéance de 2035

Selon les ODD, la lutte contre les maladies liées à l'eau est intimement liée à l'assainissement. Parmi ces maladies, on peut recenser quelques-unes dont les maladies diarrhéiques, le paludisme, les schistosomiases, les Helminthiases intestinales

Pour ce qui est des défis énergétiques, l'analyse met en relief une forte disparité spatiale dans l'accès à l'électricité. La frange de la population bénéficiant d'une couverture en énergie électrique, vit à 73.6 % dans le département de la Vina. Le reste est faiblement réparti dans les autres départements, respectivement 2,5%, dans le Faro et deo, 10.3% habitant le Mayo-Banyo et 13.6% au niveau du Mbere.

La densification et la spatialisation des infrastructures et des équipements électriques (production-transport et commercialisation) notamment dans les zones rurales devraient constituer une piste de réflexion dans le cadre de l'élaboration du Schéma régional d'Aménagement de l'Adamaoua, compte tenu de leur impact sur le développement socio –économique de la région. D'où l'importance du projet d'électrification rurale et d'accès à l'énergie dans les zones sous-desservies au Cameroun (PERACE)

d'un coût prévisionnel de 132 milliards de F CFA (environ 201,2 millions d'euros) pour les régions de l'Adamaoua, le Nord, l'Extrême-Nord, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

3.5.5. MATRICE SWOT

Forces	Faiblesses
- Taux de revêtement du réseau classé en nette progression - Existence d'une ligne ferroviaire - Existence d'un réseau de fibre optique - Existence d'un aéroport et des aérodromes - Existence d'un programme de mise à niveau du réseau routier - Existence de plusieurs projets hydrauliques - Existence des infrastructures sanitaires publiques et privées (HR, CHR, CMA, CSI) - Existence d'un Plan Directeur d'Electrification Rurale du Cameroun (PDER) - Implication des acteurs locaux à la gestion du service d'eau potable	- Faible couverture et accélération de la dégradation du réseau routier urbain et interurbain - Capacités d'exploitation ferroviaire réduites - Instabilité de l'énergie électrique - Aéroport (de Ngaoundéré) de seconde catégorie au regard du nombre de passagers annuellement transportés - - Déficit en équipements (AEP, Electrification) - Absence de réseaux d'assainissement des eaux usées même dans la ville chef-lieu de la région - Faible coordination entre les acteurs intervenants dans le secteur de l'eau - Faible capacité des communes à mobiliser des financements pour l'exécution des projets.
Opportunités	**Menaces**
- Existence de marchés frontaliers - Existence de plusieurs projets miniers consommateurs de réseaux ferroviaires et routiers - Volonté politique manifeste pour le développement du réseau ferroviaire - Possibilités d'accueil des grandes unités de production - Projet d'électrification rurale et d'accès à l'énergie dans les zones sous-desservies au Cameroun (PERACE) pour les régions de l'Adamaoua, le Nord, l'Extrême-Nord, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. - Reprise des études du barrage de Bini a Warak - Accélération de la transition numérique garce à la crise sanitaire - Une montée en puissance de la logistique et la supply chain	- Insécurité frontalière - Faible compétitivité du secteur ferroviaire par rapport au secteur routier ; - Contraintes budgétaires. - Frontières longues et enclavées - Accentuation des faiblesses structurelles des régions limitrophes (Nord, Extrême-Nord, et l'Est)

3.6. GOUVERNANCE DU TERRITOIRE

3.6.1. ETAT DES LIEUX

La problématique centrale de la gouvernance au niveau régional tourne autour de l'effectivité du processus de décentralisation, de la porosité des frontières et de la recrudescence du grand banditisme.

Quant à la question foncière, les faiblesses et les menaces majeures observées sont l'obsolescence des textes fonciers, l'opacité quant à l'attribution des titres fonciers, la non opérationnalité des commissions de surveillance du processus d'acquisition des terres, le chevauchement des limites domaniales et la trop grande sollicitation des mêmes espaces par différents acteurs.

3.6.1.1. Un processus de transfert de compétences à parachever

La Constitution du Cameroun définit le pays comme un État unitaire décentralisé. La révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 qui consacre la décentralisation est venue marquer non seulement l'évolution dans le temps d'un processus démocratique majeur mais surtout la mise en place des institutions annoncées que sont le Sénat, le Conseil Constitutionnel, la Chambre des comptes, les régions et les communes.

Dès lors, les bases d'une nouvelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales et entre les collectivités territoriales elles-mêmes ont été définies. De fait, ce processus repose sur une base légale, l'adoption en 2019 de la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

La décentralisation ainsi entendue est un processus de transfert par l'État aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des compétences particulières et des ressources nécessaires à leur exercice. L'enjeu majeur de la décentralisation est la promotion du développement durable en impliquant les populations à la gestion de leurs affaires.

Le processus de transfert des compétences aux CTD, notamment aux communes, est achévé. Ces compétences s'appliquent à certains domaines précis notamment : (i) le développement économique, qui regroupe l'action économique, l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat ; (ii) le développement social (santé, éducation, sport, loisir, culture etc…). Cependant, le transfert des compétences ne s'est pas accompagné du transfert de ressources financières suffisantes. Il en résulte que les Communes dans les faits, ne disposent pas des ressources financières permettant d'exercer efficacement les compétences transférées.

L'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) fait écho à la politique de décentralisation mise en œuvre depuis la Loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972.

Cette volonté politique manifestée en faveur de la décentralisation et l'aménagement du territoire ont cependant du mal à être appliqués du fait de certaines contraintes relatives aux conditions spécifiques de développement du Cameroun, à l'acuité des problèmes socioéconomiques, à la prédominance de la gestion des crises sécuritaires, à la brutalité des impacts des changements économiques et financiers mondiaux, à l'instabilité du contexte régional et sous régional ainsi qu'à la pression de la demande sociale du fait de la croissance démographique plus forte.

Pour réduire l'impact de ces facteurs exogènes et s'assurer de l'opérationnalité des textes instaurant la décentralisation et le partage des responsabilités dans la gestion du territoire, la loi n°2011/008 du 6 mai 2011 d'orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun a été adoptée pour prendre en compte le septième pilier de la Vision du Cameroun. Cette dernière a pour objectif de promouvoir l'intégration nationale via l'équipement du pays en infrastructures de base

(notamment de transport et d'énergie), le développement régional et local et la décentralisation. Elle se présente de fait comme la feuille de route permettant la mise en place des schémas national et régional d'aménagement et de développement durable des territoires. Bien plus, elle illustre dans une très large mesure la volonté des pouvoirs publics d'organiser la spatialisation des politiques publiques selon une approche à géométrie variable qui tienne compte des vocations différenciées des espaces et sous-espaces qui forment le pays et des aspirations des populations.

Ainsi, les Collectivités Territoriales Décentralisées (régions et communes) sont fortement interpellées pour jouer efficacement et de manière efficiente leur rôle d'acteurs de proximité en matière de développement local. Cette interpellation est explicitement consignée dans les deux documents Vision 2035 et SND30, qui servent de boussole au Cameroun en matière de territorialisation du développement et spatialisation des politiques publiques.

La décentralisation va donc donner plus d'autonomie à la région en matière de gouvernance et de planification territoriale. Ce qui confèrera plus de responsabilités et de compétences aux décideurs locaux. Ainsi, plusieurs problèmes liés à la centralisation devront considérablement s'estomper, et donner libre cour aux procédures administratives accélérées.

3.6.1.2. Un problème d'insécurité

La sécurité interieure d'un territoire constitue le préalable sans lequel, toute politique et action de développement mise en place ne saurait être durable.

La Porosité des frontières favorise l'afflux non contrôlé des migrants et la recrudescence du grand banditisme.

Ces flux migratoires internationaux s'accentuent avec l'état d'insécurité et les conflits socio-politiques observés au Tchad depuis plusieurs décennies, ainsi qu'en RCA et au Nigéria. La persistance de ces crises explique l'installation de 300.000 réfugiés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. A ces migrations, il convient d'ajouter celles liées aux afflux de demandeurs d'asile et aux déplacées internes de la crise qui s'evit dans les regions du Nord Ouest et du Sud Ouest.

En somme, le problème d'insécurité, se traduit surtout par les phénomènes ci-après :

- Prises d'otages dans les bergeries ; elles sont observées dans les communes de : Dir, Martap, Nyambaka, et Belel. Dans les milieux ruraux, les kidnappeurs attaquent nuitamment les éleveurs de bétail dans leurs bergeries et enlèvent un membre de leur famille qu'ils libèreront contre paiement d'une rançon. Comme réponse à ce problème, il a été installé des comités de vigilance dans les villages qui épaulent l'action des forces de l'ordre (ex. le Bataillon d'Infanterie Motorisée) déployées dans ces différentes zones. Cette stratégie mise en place devrait avoir de meilleurs résultats si la population consent à une franche collaboration avec ces forces.
- Banditisme perpétré non seulement dans et autour des camps de réfugiés de Ngam et de Borgop dans le département du MBERE, mais aussi dans d'autres villes de la région.
- Phénomène des coupeurs de route.

3.6.1.3. Foncier : des conflits latents

Il existe encore dans la Région de l'Adamaoua de vastes espaces disponibles pour accueillir de multiples activités humaines. Mais en réalité, ces terroirs sont en grande partie la cible de certains grands projets engagés ou envisagés : agriculture, élevage, urbanisation, parcs et réserves de faune, reboisement, agroforesterie, centres urbains, etc.

L'analyse de cette sous-partie relative au foncier dans l'Adamaoua consistera d'une part à présenter les caractéristiques du système foncier, les compétences en matière d'attribution des terres, la nature des conflits fonciers.

Caractéristiques du système foncier

Les deux ordonnances, n° 74-1 et 74-2 du 06 juillet 1974 définissant le régime foncier du Cameroun fondent ce dernier sur deux procèdures : l'immatriculation obligatoire comme mode d'accession à la propriété des terres relevant du domaine national et le classement des terres ainsi que des autres immeubles au domaine public.

Désormais, les terres coutumières font partie du domaine national dont l'Etat est le simple gérant. Les populations en place n'ont plus, selon la loi, qu'un droit de possession sur les terres du domaine national de la première catégorie et un droit d'usage ou de jouissance sur la seconde catégorie de ce domaine.

Jusqu'à présent, le droit foncier applicable au Cameroun reflète encore largement les législations allemandes, française et britannique, chacune d'entre elles ayant influencé le système local. Les ordonnances suscitées sont largement axées sur la propriété individuelle, contrastant ainsi avec la propriété collective fondée sur le droit coutumier selon lequel les terres appartiennent au premier occupant : à la communauté, à un lignage ou à une famille qui s'y est installée la première et jamais à un individu.

Toute cession à l'extérieur de la tribu est exclue, on parle alors d'exo-intransmissibilité des terres. En tout état de cause, l'introduction de la propriété individuelle et surtout de la notion de terres vacantes et sans maître, principes en vigueur à l'époque coloniale, ont été mal accueillies par les populations locales, ces dernières considérant la notion de « terres vacantes » comme une dépossession, d'où la naissance des résistances qui seraient le fondement des conflits domaniaux actuels.

Pour ainsi dire, la législation foncière et domaniale en vigueur, au vu de multiples conflits d'intérêts et insatisfactions qu'elle engendre dans sa mise en application, présente de nombreuses lacunes ; toute chose ne concourant pas véritablement à une gestion saine et harmonieuse des espaces urbains et sylvo-agro-pastoraux.

De plus, l'on se rend aisément compte que le vif intérêt des différents acteurs pour l'espace terrestre régional suscite souvent des comportements et situations conflictuels, alors qu'en réalité, les activités économiques qui se complètent les unes les autres devraient se déployer en symbiose.

Compétences en matière d'attribution des terres

Dans la Région de l'Adamaoua, plusieurs autorités interviennent dans le processus d'attribution des terres :

- Les autorités administratives ;
- Les chefs traditionnels.

Toutefois, dans la pratique, des commandants de brigades de la gendarmerie s'en mêlent parfois.

Très souvent la majorité de ces intervenants ne connaissent pas suffisamment les bases légales, réglementaires ou traditionnelles du système foncier, ce qui conduit à rendre la situation plus complexe encore sur le terrain.

Au niveau de chaque ville, une commission de contrôle et de surveillance a été mise en place pour attribuer les espaces et veiller au respect des décisions prises28. Mais d'une manière générale, cette commission de surveillance est inopérante dans la région.

A titre d'illustration, la commission de suivi de Ngaoundéré avait proposé l'aménagement par l'Etat de la zone dite « Ngaoundéré 2 » ; cette zone était donc d'office interdite à toute immatriculation et/ou occupation par des tiers. Mais, la population l'a envahi et l'occupe de manière anarchique. Il en est de même des zones marécageuses jugées dangereuses, et de ce fait proscrit à l'installation de l'habitat humain. Malgré tout, on constate que des titres fonciers sont attribués sur des parcelles de ces zones interdites.

Nature des Conflits fonciers

Curieusement, les politiques foncières et de développement rural semblent mettre l'accent sur les exploitations de grande taille, plutôt que sur la création des conditions favorables à l'accès du plus grand nombre à la terre et à la sécurité foncière pour l'exploitation agricole.

Les conflits fonciers sont un bon révélateur des dysfonctionnements susceptibles de porter préjudice aux milieux naturels, peu importe la région considérée.

- **Conflit relatif à la réserve de Ngaoundéré**

Ce périmètre de reboissemnt a été créé par arrêté n° 181 du 3 juin 1947 (Voir Annexe 6), ce qui l'a affranchie de tout droit d'usage. Il en résulte que les particuliers ne doivent y exercer aucune activité relative soit à la cueillette, soit à la chasse, voire au ramassage de bois mort ou la ceuillette des plantes médicinales qui y poussent.
C'est un fait qu'aujourd'hui, cette réserve est irrégulièrement occupée aussi bien par les populations que par certains services publics, en certaines de ses zones. Les Djaouros (chefs de quartier) interrogés à ce sujet déclarent que leurs feux pères avaient volontiers donné à l'administration la parcelle déterminée par l'arrêté de 1947.

Mais avec l'avènement de l'indépendance, l'autorité camerounaise qui avait remplacé l'autorité coloniale à Ngaoundéré étendit, de fait, sans textes et sans délimitation, ce périmètre aux espaces destinés aux pâturages coutumiers désertés, à l'époque, du seul fait des mouches tsétsés. En outre, la délimitation fixée à 106 ha par ledit arrêté, ne serait pas resté intacte.

[28]Cf. Loi n° 80-22 du 14 juillet 1980 portant répression des atteintes à la propriété foncière et domaniale -**Article 7 :** le contrôle préventif de l'occupation des terrains domaniaux est assuré par les commissions de contrôle et de surveillance dont l'organisation et le fonctionnement sont fixés par décret.)

Cependant, de l'avis de certaines personnes interrogées (habitants la zone) lors de l'enquête menée dans ces lieux, du 16 et 18 décembre 2017, les terres occupées sont coutumières en ce qu'elles ne relèvent point du périmètre de reboisement créé par ledit arrêté[29]. Pour les autres personnes, non résidantes, la zone est irrégulièrement occupée parce que le périmètre initial de 106 ha a été étendu à environ 3 000 ha. Malheureusement, le texte prévoyant l'extension n'a pas été présenté au consultant et il se peut qu'il n'existe même pas.

- **Conflits entre l'Université de Ngaoundéré et les déguerpis du fait de son site**

Dans les années 80, les populations avaient été déguerpies pour cause d'utilité publique au profit de l'actuelle Université de Ngaoundéré. Ces déguerpissements devaient être accompagnés d'une indemnisation. Laquelle n'a jamais été perçue par les déguerpis.

L'Université a ensuite construit sa barrière sur une piste pastorale, ce qui depuis lors, attise la colère desdites populations qui ont saisi l'autorité compétente. Ont été occupés, presque de la même façon, un cimetière dans la zone et une partie du site de la gare de Ngaoundéré.

- **Conflit entre villages et acquéreurs de terres à grande échelle**

Les acquéreurs de terres à grande échelle sont des sociétés souvent multinationales. Ils sont aussi des particuliers parmi lesquels on compte de plus en plus les nationaux, notamment dans la Région de l'Adamaoua dont le chef-lieu est ceinturé par d'immenses ranchs appartenant à des camerounais.

L'octroi de telles superficies est redouté par les populations parce que cette opération leur arrache des terres arables. Ces populations reprochent aussi aux nationaux, propriétaires de ranchs devenus urbains, de les empêcher d'acquérir des terres d'habitation, proches du centre ville et de rendre décousu le tissu urbain.

Cette situation a été particulièrement observée dans l'arrondissement de Nganha, non loin du barrage de Bini Warack.

- **Conflits agro-pastoraux**

L'absence du plan de zonage entraîne, sur le terrain, des entrelacs d'oppositions notamment entre agriculteurs et éleveurs. C'est le cas notamment dans les arrondissements de Nyambaka et Mbé. Ils sont généralement résolus à l'amiable sur convocation des parties par le sous-préfet. Seulement, comme dans l'arrondissement de Mbé, certains éleveurs convoqués par cette autorité n'obtempèrent pas, notamment ceux résidant dans les régions voisines (le Nord, en l'occurrence).

[29] Ils avancent comme preuve, le fait que selon leur expression, « *le gouvernement est entré finalement dans la danse* », c'est-à-dire qu'il a fini par les imiter. Ce disant, ils citent expressément, le FEICOM, l'Enéo Centrale, les Services de l'Education de base, l'Hôpital de Référence, etc., qui s'y installent aussi. Ils concluent qu'en tout cas, la périphérie de la ville de Ngaoundéré est encerclée de ranchs privés et rend difficile le recasement des populations installées « *de bonne foi* » dans la zone en cause si elles arrivent à être déguerpies.

- **Conflits relatifs aux limites des circonscriptions administratives et des unités de commandement traditionnel**

La raison d'être de l'analyse des conflits frontaliers ci-après tient au fait que leur pérennisation et violence potentielles sont de nature à dissuader les investisseurs. Des enquêtes dans l'Adamaoua, il ressort que la commune de Nyambaka semble être celle où ce type de problèmes est plus observé[30]. Il en est ainsi aussi du village Gop (arrondissement de Mbé), en opposition avec le village Tchabbal Mounguël (arrondissement de Ngaoundéré 3ème), dont Gop conteste les limites[31].

- **Conflits autochtones-réfugiés**

Le Cameroun est aujourd'hui cerné par des troubles que connaissent quelques-uns de ses voisins, notamment le Nigeria et la RCA qui, tous les deux, partagent des limites avec la Région de l'Adamaoua (deux frontières internationales). De fait, la Région accueille de nombreux réfugiés qui, en principe, ne partagent pas les mêmes us et coutumes que les populations autochtones. Ces dernières s'en plaignent, notamment à cause de l'occupation anarchique de leurs terres, du braconnage et du déboisement pour les besoins de nourriture, de chauffage et de construction.

En tout état de cause et depuis l'afflux de ces populations réfugiées, on enregistre une recrudescence des phénomènes criminels tels que les enlèvements d'habitants des zones frontalières, le vol des bœufs, des cheptels même d'environ 14 000 têtes. Pour mesurer la gravité de ces phénomènes, il convient de mentionner par exemple l'abandon du village Bang Bouhari par ses habitants qui l'ont déserté par peur d'être en plus pris en otage.

Autres conflits actuels

- **Agriculteur-Environnement**

C'est le cas dans les zones riveraines des aires protégées. Les populations reprochent à l'administration de protéger la biodiversité, les animaux sauvages au détriment des personnes pourtant en mal d'espace arable, alors que ces personnes font elles-mêmes parties de cette biodiversité.

- **Opérateur minier-Environnement**

L'administration de l'environnement reproche à l'opérateur minier de se soucier peu du reboisement et de la réhabilitation du sol des sites par lui fouillé.

- **Opérateurs miniers-éleveurs-agriculteurs et détenteurs de droits immobiliers**

Les derniers reprochent aux opérateurs miniers d'abandonner les sites sans remblayer les trous et cratères creusés, où tombent facilement leurs animaux lorsque les sites récriminés retrouvent leur couvert

[30] Le village Nyambaka subit, en la matière, les oppositions de plusieurs villages environnants : Mbéré, Magoynan, Soukouga II, Katil, Katil Mboum, Lawké- Baya, Mangoli. En outre, plusieurs autres villages s'affrontent aussi : Bandal contre Katil Foubé ; Wouro Sangué contre Jourom ; Horégor contre Koulagé ; Belel Dibi contre Mandourou Kolsel ; Jantari contre Vinala ; Lawpaga contre Fori ; Gop contre Tchabbal Mouguël.

[31] Cela s'illustre en effet dans l'affaire opposant l'Arrondissement de Nyambaka à celui de Nganha dans le Département de la Vina. Les faits de la cause sont les suivants : l'ancien Premier Ministre Sadou AYATOU a acheté le ranch d'un expatrié. Ce ranch a 2 sites séparés par la rivière Tello. Comme un ranch uni, il porte la dénomination Kalmé qui est le nom de l'expatrié. Mais sa partie située à Nyambaka est plus grande que celle située à Nganha et est restée seule en activité, celle sise à Nganha ayant été abandonnée. Mais malgré son abandon, Nganha continue à prétendre par-dessus Tello que le Ranch Kalmé relève de son ressort territorial.

végétal. C'est le cas dans le département du Mbéré (Arrondissement de Meiganga) où se pratiquent en réalité des activités minières semi-industrielles. C'est aussi le cas dans le Djerem, à Marma où sont pratiquées des activités artisanales d'exploitation du saphir. C'est également le cas à Banyo.
L'agriculteur et les détenteurs de droits immobiliers reprochent aussi à l'opérateur minier d'être à l'origine de son éviction. Il lui reproche également de ne pas réhabiliter le sol criblé de trous[32].

Faute de réformes judicieuses, de nombreux conflits dont certains remontent à la période coloniale (conflits opposant les Bakweri du Sud-ouest du Cameroun à l'Etat du Cameroun à propos des terres dites coutumières, occupées par la CDC) continueront d'opposer les acteurs, de geler des investissements et surtout de donner lieu à une gestion prédatrice de certaines ressources.

Rendre lisible et traçable l'octroi des terres permettra à terme de régler ces questions. Le système foncier doit faciliter l'accès à la terre à tout citoyen désireux de promouvoir une activité économique ou sociale. Il doit obéir aux règles connues par tous tant pour l'État que pour les individus. La décision du gouvernement camerounais de réformer le cadre juridique du foncier constitue donc une opportunité d'assurer une réelle protection des droits fonciers ruraux, dans un contexte où les investissements et les projets à grande échelle augmentent l'insécurité foncière à travers le pays. Cest dans l'optique de valoriser le capital foncier du Cameroun pour améliorer la croissance de manière durable et réduire la pauvreté que le Cameroun a par exemple sollicité l'assistance du Fonds africain de développement (FAD). Ce fond a conduit une étude (ADF/BD/IF/2009/342) en 2009, dont les recommandations ont servi à l'élaboration du Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et l'amélioration du Climat des Affaires (PAMOCCA) dont la mission consiste en la mise en œuvre des activités de valorisation du système cadastral et domanial pour l'amélioration du climat des affaires et du cadre de vie des populations. L'organisation de la semaine du foncier par le MINDCAF du 25 au 29 janvier 2021 sur le thème « la gestion locale du foncier au Cameroun : défis et leçons » illustre cette volonté gouvernementale de réforme de ce secteur.

3.6.1.4. Un climat des affaires à améliorer

L'amélioration du climat des affaires est inscrite dans l'ordre des priorités gouvernementales pour booster le secteur privé dans son rôle moteur dans la croissance et la création d'emplois. Il s'agit d'un engagement maintes fois réitéré dans le cadre des concertations entre les opérateurs économiques et les pouvoirs publics lors du Cameroon Business Forum (CBF) organisé chaque année à Douala.A cet égard, la feuille de route du CBF 2020 comprend sept indicateurs-clés dont la finalité est l'amélioration du classement du Cameroun dans le « Doing Business » de la Banque Mondiale. Le confinement de la majorité des PME/PMI dans le secteur informel plombe les efforts des pouvoirs publics visant l'élargissement de l'assiette fiscale. La recherche d'une performance collective optimale reste de mise et justifie par conséquent et appelle les actions suivantes au niveau régional :

- Une mise à niveau des structures d'intermédiation. Qu'il s'agisse de la Chambre de commerce ou des organisations patronales, ces dernières doivent mener un travail d'amélioration de leur gouvernance interne et conduire un travail plus intensif dans la

[32] Jules GOUDEM, « La réparation des dommages causés aux détenteurs de droits fonciers coutumiers du fait des exploitations minières », Revue De Droit Africain, n° 70, Avril 2014, Buxelle, Belgique, n° 11, pp. 64 et 65.

mobilisation du secteur privé. Ceci passe notamment par le renforcement des capacités humaines, techniques et matérielles de ces structures.

- La promotion du partenariat public privé selon une démarche qui privilégie la Sélectivité et la gradation : La diversité des composantes du secteur privé et leur caractère irréductible commandent une démarche qui puisse en tenir compte. Les besoins et les attentes des grandes entreprises et des entreprises moyennes qui leur sont proches sont différents de ceux des entreprises de taille moyenne, plus proches des petites entreprises. Ils diffèrent en outre d'un secteur à l'autre et d'une filière de production à l'autre. Les approches et les batteries de mesures doivent donc être spécifiques.
- La création d'une marque territoire et la mise en place d'une stratégie de marketing territorial sont également des outils forts à déployer

3.6.1.5. Nécessité de consolider le rôle de la société civile pour aboutir à un développement durable

Dans l'Adamaoua l'éventail des organisations de la société civile (OSC) présentes est relativement large et en constante expansion. Du développement durable aux personnes vulnérable en passant par les questions de violences basées sur le genre (VBG), aucune problématique n'est reléguée au second plan par la société civile dans la région. La place prépondérante au plan économique de l'élevage des bovins et caprins, dans l'Adamaoua justifie également l'engagement de la société civile de cette région dans l'encadrement des éleveurs. A cet égard, ses efforts s'orientent vers leur structuration en organisations de producteurs (Coopératives et GICs).

L'investissement de la société civile de l'Adamaoua dans le champ du développement durable, se donne à voir à travers la sensibilisation des habitants de la région pour qu'ils aient à cœur la préservation de l'environnement dans la conduite de leurs activités socio-économiques. D'autres associations entendent relever le défi du développement socio-économique et culturel dans la région.

La société civile émerge également autour des organisations communautaires de base « OCB ». En effet l'organisation des populations en OCB en milieu rural leur permet de définir leurs besoins et de choisir leurs propres buts et stratégies. Outre le fait que ce processus peut aider les communautés à améliorer leurs conditions de vie et renforcer ainsi leur indépendance. Au fur et à mesure qu'elles font leurs preuves, certaines organisations communautaires sont reconnues par le gouvernement comme des interlocuteurs valables. Progressivement, elles jouent un rôle dans la sensibilisation des chefs et des populations locales ainsi qu'en matière de prévention et résolution des conflits, rôle probablement appelé à se développer dans le futur. Elles forment donc l'ossature d'une société civile responsable appelée à combler le fossé entre les populations rurales et les structures de pouvoir concentrées en milieu urbain. La consolidation du rôle de la société civile est donc nécessaire pour aboutir à un développement durable. Cette dernière représente donc un acteur dynamique clé de la transition, qu'il convient de mettre fortement à contribution pour obtenir des avancées concrètes dans l'avenir.

3.6.2. ANALYSE DES POLITIQUES PASSÉES

- **Décentralisation**

Le coup d'accélérateur donné au processus de décentralisation avec l'adoption de la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées contribue au renforcement du dispositif de la gouvernance. C'est dans ce contexte d'expression claire de la volonté politique de faire avancer le processus de décentralisation, matérialisé par un cadre juridique modernisé et la mise en place des régions qu'a été formulé le Projet d'Appui à l'Accélération et l'Approfondissement de la Décentralisation et du Développement Local au Cameroun (PAADD). Le PAADD a été signé le 03 décembre 2020 par le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Ce projet trouve son ancrage dans la Stratégie Nationale de Développement 2020 – 2030 (SDN 30), la politique publique de la décentralisation étant perçue comme un levier important pour une croissance inclusive et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il entend soutenir le Gouvernement dans ses interventions visant à améliorer les conditions de vie des populations à la base, à travers le renforcement des capacités des collectivités territoriales décentralisées (CTD) pour un développement local durable et inclusif. Il s'attaquera aux principaux défis identifiés, notamment la faiblesse en quantité et qualité des ressources humaines, matérielles et financières, le déficit en infrastructures, l'insuffisance de l'offre et l'accès aux services socioéconomiques de base, la faible implication des populations dans la gestion des affaires locales, la faible coordination des interventions dans le domaine de la décentralisation, qui entravent le fonctionnement optimal des communes et des Villes.Il a une durée de cinq ans est articulé autour des axes ci-après :

- Production des outils de pilotage stratégique de la décentralisation et du développement local ;
- Développement socioéconomique des CTD ;
- Gouvernance, promotion de la participation citoyenne et de la reddition des comptes dans la gestion des collectivités territoriales décentralisées.

D'autres programmes ont été initiés par le passé et exécuté jusqu'à leur terme notamment le Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDL) et Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain (PACDDU).

Quant au Programme National de Développement Participatif démarré en 2004, et maintenant arrivé à terme de sa troisième phase, il a été au service des Communes pour leur apporter assistance et appui dans la mise en place de programmes et actions de développement. Les résultats des programmes et actions sont considérés, au moins en partie, comme étant des acquis positifs en termes de financement des infrastructures collectives prioritaires ; de renforcement des capacités des communautés et des communes afin qu'elles puissent mieux planifier et gérer leur propre développement ; et d'accompagnement et d'élaboration du cadre légal et réglementaire pour le développement rural décentralisé qu'il convient de sauvegarder.

Situation sécuritaire : Relèvement et Consolidation de la Paix

Pour réduire l'impact des crises sécuritaires actuelles le gouvernement Camerounais a demandé l'assistance de l'Union Européenne, des Nations Unies et du Groupe de la Banque Mondiale pour mener un processus de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCP) visant à proposer une stratégie englobant des mesures de relèvement et de développement et promouvoir un engagement national plus efficace pour répondre à la crise sous régionale. Ceci a permis de formuler une stratégie autour des priorités pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua) et de l'Est.

Un certain nombre de résultats attendus ont été identifiés :

- Mise en place de solutions pérennes pour les déplacements forcés
- Amélioration du fonctionnement de la gouvernance locale
- Amélioration de la fourniture des services de base
- Relance de l'économie et amélioration des opportunités socio-économiques
- Sécurité du territoire et individuelle améliorée

Foncier : Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

Après validation du Rapport de Diagnostic Final en octobre 2019, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a publié un important document appelé Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) pour la transformation structurelle et le développement inclusif daté de Janvier 2020. Dans ce document, le Gouvernement a esquissé une politique foncière. Cependant, le budget qui dit être affecté à sa mise en œuvre semble être inclus dans le budget destiné au secteur rural.

Dans cette SND30, il entend intensifier l'accès, dans le domaine du foncier, aux équipements de production et l'amélioration des infrastructures productives en milieu rural, ce qui connote des résolutions du rapport de diagnostic. Dans cette lancée, il pourra faire réaliser, à sa guise, la réforme foncière annoncée par le Chef de l'État en 2011 il y a environ dix ans.

Au demeurant, la SND30 a annoncé vers la fin de la décennie 2020 que dans le but de faciliter les investissements agricoles et industriels et dans la perspective de la mécanisation agricole, le gouvernement entend intensifier ses actions d'accès à la terre et aux équipements de production et d'amélioration des infrastructures productives en milieu rural. Il entend le faire tout en :

- apportant aux promoteurs des projets, la sécurité juridique nécessaire à un retour d'investissement et en élaborant les codes rural et pastoral ainsi que la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique afin de mieux encadrer les activités dans ce secteur ;
- procédant à l'aménagement des grands espaces hydroagricoles, pastoraux et aquacoles, qui seront attribués prioritairement aux grandes et moyennes exploitations, pour les filières agropastorales prioritaires retenues.

A cet effet, le document appelle les autorités à veiller à la cohérence entre les interventions d'aménagement, d'attribution et de mise en valeur des terres. Toutefois, il convient de remarquer que bien qu'il s'agisse d'un son de cloche jamais entendu au Cameroun, depuis la colonisation à nos jours,

au moins les problèmes cruciaux ci-après demeurent : à qui appartient la terre au Cameroun ? Comment résoudre avec efficience les conflits fonciers ?

Si, dans des pays africains tels que le Niger, l'on peut dire sans ambages que ces questions sont obsolètes au Cameroun, on ne peut que s'étonner qu'elles ne trouvent pas encore de réponses satisfaisantes en matière du foncier camerounais dans la mesure où la SND30 ne consacre pas légalement ou règlementairement une conception foncière originale du pays, comme au Niger.

Renforcement de la Société civile : Programme d'Appui à la Société Civile (PASC) au Cameroun

Le Programme d'Appui à la Société Civile (PASC) au Cameroun, d'un budget de 7 Millions d'Euros a fait suite au PASOC, financé par le 9e FED. Sa Convention de Financement (CF) a été signée en février 2011 et a été modifiée par avenant en décembre 2013, afin d'étendre la période d'exécution. La mise en œuvre opérationnelle du PASC a débuté en décembre 2011 et s'est terminée en août 2015.

L'objectif global du PASC était de « Contribuer à une gouvernance politique, économique et sociale responsable, transparente et participative au Cameroun à travers une meilleure information et implication des OSC dans la définition, la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement.

L'objectif spécifique était de « Contribuer au renforcement des capacités organisationnelles, techniques et institutionnelles des OSC intervenant dans le domaine de la gouvernance, ainsi que le renforcement du rôle des OSC dans les initiatives de gouvernance, tant au niveau national que régional, dans une perspective de durabilité de ces initiatives.

Trois résultats majeurs étaient attendus :

- **R1 :** L'accès des OSC à l'information est amélioré et les initiatives de capitalisation des expériences, d'échange et de concertation des parties prenantes, dans une perspective de dialogue social et politique, sont promues et renforcées ;
- **R2 :** Partant d'une approche globale de gouvernance et de renforcement des capacités, les OSC participent plus largement et de manière plus compétente, au nom de la citoyenneté, à des actions liées à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, afin de les rendre plus performantes et efficaces ;
- **R3 :** Les compétences organisationnelles, techniques et institutionnelles des OSC, y compris les Organisations Relais (OR), ayant une vocation et/ou un rôle dans le dialogue démocratique, sont renforcées, à partir d'une logique axée sur les résultats et dans le respect de la vocation des OSC et de leur diversité (régionale, par niveaux de structuration, par niveau de développement institutionnel) et dans un souci de durabilité des résultats.

Le programme a été exécuté en opérations décentralisées indirectes privées, par devis-programmes ; sa gestion et exécution étaient confiées au consortium Louis Berger/Proman/Planet Survey avec lequel un contrat de service d'assistance technique a été signé.

Le PASC, à la suite du PASOC, a permis à la Société civile et à l'État de poursuivre dans la voie du dialogue inscrite dans les documents stratégiques du Gouvernement camerounais depuis une quinzaine

d'années, et à l'UE de continuer à concrétiser ses engagements à accroitre le rôle de la société civile au Cameroun.

Il faut noter également la progression des espaces d'interaction État / Autorité locales/ Organisations de la Société civile. En effet les OSC participent plus largement qu'avant le PASC et le PASOC à des actions liées à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de plusieurs politiques publiques.

Le PASC a aussi offert à la Société civile de nombreuses occasions de se former et de se structurer, à travers les ateliers organisés par l'UGP comme par les OR. Des réseaux de collaboration se sont construits ou renforcés dans toutes les régions à des degrés divers.

Dans l'Adamaoua, le PASC a permis de renforcer des réseaux comme le COSCA (Collectif des OSC de l'Adamaoua), dont l'un des membres, APRODAFIM, a été bénéficiaire de subventions. Ce réseau couvre plusieurs thématiques ; une plate-forme est en gestation, le PODED-AD (Plateforme des Organisations de participation au développement durable de la région de l'Adamaoua), porté par le réseau SYDEV : le projet de statut est rédigé et transmis à différents réseaux.

Dans certaines région (comme le Sud-Ouest ou l'Adamaoua) certaines OSC sont plus visibles et acceptées dans certains cadres de concertation (par ex. les comités de suivi du BIP), ou dans certaines municipalités (ex. Yaoundé 6), ou dans certaines régions). Celles –ci ont créé un précédent et les partenariats ont vocation à durer à condition qu'ils survivent aux obstacles prévisibles : mutations des personnels administratifs et politiques et manque chronique de moyens de fonctionnement. De plus, en dépit des avancées, beaucoup d'interlocuteurs représentant les autorités étatiques, comme municipales, tendent à promouvoir un rôle des OSC plus proche de « caisse de résonnance » que d'acteurs à part entière. Dans beaucoup de cadres établis, la société civile n'a pas, pour des raisons diverses, la place qu'elle pourrait y tenir d'après les documents stratégiques.

L'évaluation finale de ce programme recommande notamment ce qui suit :

- Appuis ciblés visant à la consolidation de la démarche de plaidoyer.
- Mentorat, échanges d'expériences, aide au repérage de sources de connaissances techniques (internet), juridiques, financières etc.
- Formation aux questions transversales, pour nourrir les stratégies de plaidoyer envers des politiques publiques inclusives, vigilantes sur les enjeux environnementaux et climatiques et visant l'égalité de genre ; la consolidation de l'État de droit et la promotion de la transparence de l'action publique à tous les niveaux, y compris au sein de la société civile elle-même.
- Renforcement organisationnel et fonctionnel, pour améliorer les perspectives d'impact, de durabilité et de synergie des interventions mises en œuvre par les OSC bénéficiaires de subventions dans les programmes sectoriels.
- L'animation des partenariats et la construction de réseaux ;
- La mise en place des outils de communication/visibilité et capitalisation du projet.

3.6.3. JEUX D'ACTEURS

Les services déconcentrés de l'État dans la Région sont placés sous l'autorité et la coordination du Gouverneur et, à l'échelle départementale, des Préfets qui, à leur tour, bénéficient de la collaboration des sous-préfets au niveau des arrondissements.

Ces autorités administratives assurent chacune en ce qui la concerne, l'encadrement administratif de sa circonscription administrative, la sécurité et l'ordre public, la supervision des autres institutions administratives et la coordination du travail administratif

De manière particulière, le Décret 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services, fait du Gouverneur, du Préfet et du Sous-préfet les chefs des circonscriptions administratives (Titre 1er, article 2 alinéa 1). L'alinéa (2) stipule que La région est placée sous l'autorité du Gouverneur, le département sous l'autorité du Préfet et l'arrondissement sous l'autorité du Sous-Préfet.

Le Gouverneur et le Préfet sont dans la région et le Département, respectivement, représentants du Président de la République, du Gouvernement et de chacun des Ministres (article 3, alinéa 1 du décret précité) ; tandis que le Sous-Préfet est dans l'arrondissement, le représentant du Gouvernement et de chacun des Ministres. Placés sous l'autorité hiérarchique du ministre de l'Administration Territoriale, le Gouverneur, le Préfet et le Sous-préfet sont nommés par décret présidentiel. Ils sont ainsi dépositaires de l'autorité de l'État dans leurs circonscriptions administratives respectives.

Ainsi, selon les articles 4 et 5 dudit texte, le Gouverneur représente entre autres l'État dans tous les actes de la vie civile et en justice ; veille à la mise en œuvre du plan et des programmes de développement économique et social. De même, sous l'autorité des Ministres compétents, il assure la supervision générale, la coordination et le contrôle de l'activité des services civils déconcentrés de l'Etat dans la région, à l'exception de ceux relevant de la justice.

Le Préfet et le Sous-préfet, chacun à un degré hiérarchique différent (le premier sous l'autorité du Gouverneur et le second sous l'autorité du Préfet) assurent en ce qui le concerne relativement à sa circonscription administrative, la supervision générale, l'animation, la coordination et le contrôle des services civils déconcentrés, à l'exception de ceux relevant de la justice.

De fait la gouvernance administrative et politique est à la fois un enjeu et un défi dont la maîtrise conditionne dans une très large mesure l'émergence de pôles de croissance et de développement hautement compétitifs et attractifs.

S'agissant de l'autorité traditionnelle, il convient de relever qu'elle s'est établie dans l'Adamaoua bien avant les conquêtes peules et coloniales. L'intrusion coloniale allemande, française et anglaise, loin de bannir ces institutions en place, les a plutôt exploitées dans son intérêt, mettant généralement à leur tête des hommes gagnés à leur cause.

Depuis l'indépendance, l'autorité traditionnelle ne cesse de faire l'objet de beaucoup d'attention de la part des pouvoirs publics qui ont établi les bases législatives et réglementaires, faisant d'elle, un auxiliaire de l'administration.

Ainsi l'organisation sociale observée dans les différentes communes de l'Adamaoua est basée sur des chefferies traditionnelles, héritées de la conquête musulmane et qui sont majoritairement calquées sur le modèle peul : chefferie de 1er degré (Lamido), chefferie de 2ème degré (Lamido ou Belaka) et chefferies de 3ème degré (Djaouro). Parmi ces dernieres on compte six (06) chefferies de 1er Dégré et dix sept (17) chefferies de 2é dégré dans toute la Région (Rapport diagnostic SRADDT, 2018).

Très forte dans la gestion quotidienne des communautés, les chefferies traditionnelles coordonnent au niveau local les activités d'aménagement et de développement local. Elles apparaissent dès lors comme une continuité de l'administration. Quoique dotés de pouvoirs étendus, les chefs traditionnels de la région de l'Adamaoua ont des compétences restreintes. Leurs aires de compétence étant délimitées par l'État.

Les lamidats par exemple, existent pratiquement dans tous les chefs-lieux de la région, à l'exception du Faro et Deo, qui au lieu d'en compter un en compte deux : les lamida de Tignère et de Kontcha. On en dénombre ainsi.

Par ailleurs, c'est également l'effectif de la population vivant sur le territoire qui détermine le degré d'importance de la chefferie traditionnelle (décret N° 77/245 suscité). A titre d'exemple, le lamida de Ngaoundéré, chef-lieu de la région, ayant la population la plus importante a officiellement préséance sur les dix autres lamida.

Pour ce qui est du maintien de l'ordre public, c'est une mission essentiellement dévolue à la Sûreté Nationale, conformément au décret présidentiel n°539 du 19 novembre 2012 portant Statut Spécial du Corps des fonctionnaires de la Sûreté Nationale. L'article 2 du Décret Présidentiel susmentionné dispose que : La Sûreté Nationale, Force régulière, est chargée concurremment avec d'autres Forces, du maintien de l'ordre public, de la paix sociale, de la sécurité et de la salubrité publique, plus particulièrement dans les agglomérations urbaines » ; voire semi urbaine, rurales et frontalières.

Cette activité comporte plusieurs phases, à savoir : le Maintien de l'Ordre préventif, le Maintien de l'Ordre actif et le Maintien de l'Ordre renforcé. Il est assuré respectivement par les Forces de première, deuxième et troisième catégorie et se sont les autorités administratives qui jugent de l'opportunité et de la nécessité de leur intervention.

Par ailleurs des comités de vigilance sont installés dans les villages. Ces comités épaulent l'action des forces de l'ordre, qui elles sont des solutions secondaires. C'est ainsi qu'en janvier 2019, 30 gendarmes du Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale sur 130 prévus, ont été déployés dans l'Adamaoua pour sécuriser la région et lutter contre le phénomène de prises d'otages avec demande de rançon. Ces actions produisent des résultats escomptés car la population collabore de manière franche avec les forces de l'ordre.

Pour ce qui est du foncier, plusieurs autorités interviennent dans le processus d'attribution des terres Dans la région de l'Adamaoua :

- Les autorités administratives ;
- Les chefs traditionnels ;

Toutefois, dans la pratique, des commandants de brigades de la gendarmerie s'en mêlent parfois. Très souvent la majorité de ces intervenants ne connaissent pas suffisamment les bases légales, réglementaires ou traditionnelles du système foncier, ce qui conduit à rendre la situation plus complexe encore sur le terrain.

Au niveau de chaque ville, une commission de contrôle et de surveillance a été mise en place pour attribuer les espaces et veiller au respect des décisions prises. Mais d'une manière générale, cette commission de surveillance est inopérante dans la région.

A titre d'illustration, la commission de suivi de Ngaoundéré avait proposé l'aménagement par l'État de la zone dite « Ngaoundéré » ; cette zone était donc d'office interdite à toute immatriculation et/ou occupation par des tiers. Mais, la population l'a envahi et l'occupe de manière anarchique. Il en est de même des zones marécageuses jugées dangereuses, et de ces faits proscrits à l'installation de l'habitat humain. Malgré tout, on constate que des titres fonciers sont attribués sur des parcelles de ces zones interdites.

3.6.4. CHAMPS DE BATAILLE

La région est confrontée à l'épineux problème des conflits fonciers ouverts et latents manifestes dans toute la zone et dont la typologie a été décrite de manière détaillée dans le rapport diagnostic. Leurs origines lointaines imposent que soient pris en compte des paramètres tels que les us et coutumes et le droit naturel des populations locales. Solution certes fastidieuse mais qui aura le mérite de régler en profondeur des conflits aux entrelacs souvent insoupçonnés.

Il y'a lieu de noter également que la présence des réfugiés soulève également la question de leur accès aux terres pour la construction des abris et les pratiques agricoles indispensables pour leur survie. Les pressions foncières consécutives au nombre croissant des réfugiés, à l'urbanisation, et à la présence de projets infrastructurels et d'industrie agro-pastorale, peuvent créer un environnement global d'insécurité foncière pour les réfugiés et les populations hôtes. Cette situation pourrait dans un avenir proche être une source de conflit intracommunautaire.

L'insécurité grandissante dans l'Adamaoua est également très préoccupante et pousse la majorité de la population rurale à fuir pour se réfugier en zone urbaine, abandonnant ainsi la chaîne de production animale (fermes avicoles, cheptel bovin). Cette situation génère aussi un climat de méfiance et de tension entre les populations déplacées et les communautés d'accueil. L'insécurité galopante a engendré le ralentissement des activités économiques, mis à rude épreuve la cohésion sociale, avec un risque de baisse niveau de vie et d'aggravation de la malnutrition.

La **porosité des frontières**, qui favorise l'afflux des migrants, appelle la matérialisation et une plus grande sécurisation des limites géographiques de la région, et aussi que soit pensée une véritable stratégie d'immigration dans le moyen et les longs termes.

Enfin les efforts visant **l'amélioration du climat des affaires** doivent être poursuivis pour permettre au secteur privé moteur de la croissance et de la création d'emploi de se développer.

3.6.5. ANALYSE SWOT

Forces	Faiblesses
- Une bonne couverture des services administratifs fonctionnels dans la région. - Collaboration étroite entre l'Administration et les populations. - Existence d'un cadre normatif - Présence des services du Cadastre fonctionnels dans la région. - Dynamisme des OSC dans la région - Existence d'une multitude d'institutions : étatiques, traditionnelles, Collectivités Territoriales (Conseil régional, Collectivités Territoriales Décentralisées)	- Insuffisante collaboration intercommunale - Lenteurs administratives - Traffic d'influence - Inexistence d'un code pastoral - Récurrence des incompréhensions entre autorités administratives et municipales, notamment en matière foncière. - Obsolescence des textes fonciers actuels - Conflit entre droit positif et coutumier - Trop grande sollicitation des mêmes espaces par différents acteurs - Processus d'acquisition des terres non partagé
Opportunités	**Menaces**
- Accélération du processus de décentralisation - Promotion du partenariat public-privé - Existence de vastes espaces exploitables (réserves foncières) pour des projets structurants. - Digitalisation des services avec les nouvelles technologies - Processus de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCP)	- Afflux des migrants/réfugiés - Conflits agropastoraux - Recrudescence du grand banditisme - Chevauchement des limites domaniales - Accaparement des terres par les plus nantis - Risque de conflits intercommunautaire - Porosité des frontières - Persistance des Foyers de crise : crises liées à Boko Haram et au conflit en RCA

CHAPITRE IV.VISION STRATEGIQUE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

Les principales forces vives de la région ont été consultées dans le cadre de cinq ateliers départementaux et d'un atelier régional. Ces ateliers ont permis de débattre avec les acteurs des problématiques principales du territoir et de receuilltr leurs aspirations sur le devenir de leur territoire dans la perspective de la formulation d'une vision prospective. Les résultats des travaux menés dans le cadre de ces ateliers ont permis de dégager sept (07) principales problématiques et une vision partagée pour le développement durable du territoire de l'Adamaoua.

4.2. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES ISSUES DES CONSULTATIONS PARTICIPATIVES

4.2.1. UNE SITUATION SÉCURITAIRE À AMÉLIORER

La région souffre de l'impact des crises transfrontalières et sécuritaires, ainsi que la crise socio politique dans les régions du Nord Ouest et du Sud Ouest. Les effets conjugués de ces conflits et vulnérabilités affectent les communautés les plus fragiles de la region, menacent leurs moyens d'existence et érodent leurs capacités d'adaptation.

Les flux migratoires internationaux, s'accentuent avec l'état d'insécurité et les conflits socio-politiques observés au Tchad depuis plusieurs décennies, ainsi qu'en RCA et au Nigéria. Près de 300 000 réfugiés sont actuellement installés dans les régions de l'Est, et de l'Adamaoua[33]

En plus des migrations ordinaires observées, on compte des migrations sous contraintes avec l'afflux de demandeurs d'asile, compte tenu du climat de paix ayant longtemps prévalue au Cameroun.

L'afflux important des réfugiés a suscité un déploiement du HCR et de ses partenaires. La région de l'Adamaoua abrite en effet deux sites dans le département du Mbere (Borgop et Ngam). Il faut toutefois préciser que les réfugiés présents dans les sites ne représentent qu'environ 28% du nombre total de réfugiés, pour l'essentiel installés « hors site ».

L'insécurité grandissante est très préoccupante et pousse la majorité de la population rurale à se réfugier en zone urbaine, abandonnant ainsi la chaîne de production animale (fermes volailles, cheptel bovin). Cette situation génère aussi un climat de méfiance et de tension entre les populations déplacées et les communautés d'accueil.

Au rang des questions sécuritaires dans l'Adamaoua, le phénomène de prise d'otage, des coupeurs de routes est sans conteste parmi les problématiques de première importance. Les conséquences socio-économiques de ce phénomène affectent particulierement les localités de Kontcha, Mayo Baléo, Martap et Bélel. Parmis les principaux impacts de ces conflits ; l'on releve principalement ; le déplacement forcé qui entraîne des pertes d'emplois, la modification des couloirs traditionnels de transhumance pour empiéter sur des terres agricoles autres que celles prévues. Ceci a conduit à l'intensification du conflit traditionnel entre agriculteurs et éleveurs, entraînant une diminution de la production

[33] UNHCR, Octobre 2021.

La porosité des frontières, qui favorise l'afflux des migrants, nécessite donc que soient matérialisées et sécurisées les limites géographiques de la région, et aussi que soit pensée une véritable stratégie d'immigration dans le moyen et les longs termes.

La présence de ces réfugiés soulève aussi la question de leur accès aux terres pour la construction des abris et les pratiques agricoles indispensables pour leur survie. Les pressions foncières consécutives au nombre croissant des réfugiés, à l'urbanisation, et à la présence de projets infrastructurels et d'industrie agro-pastorale, peuvent créer un environnement global d'insécurité foncière pour les réfugiés et les populations hôtes. Cette situation pourrait dans un avenir proche être une source de conflit intracommunautaire.

Pour réduire l'impact des crises sécuritaires actuelles le gouvernement Camerounais a demandé l'assistance de l'Union Européenne, des Nations Unies et du Groupe de la Banque Mondiale pour mener un processus de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCP) visant à proposer une stratégie englobant des mesures de relèvement et de développement et promouvoir un engagement national plus efficace pour répondre à la crise sous régionale. Ceci a permis de formuler une stratégie autour des priorités pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua) et de l'Est.

Un certain nombre de résultats attendus ont été identifiés :

- Mise en place de solutions pérennes pour les déplacements forcés
- Amélioration du fonctionnement de la gouvernance locale
- Amélioration de la fourniture des services de base
- Relance de l'économie et amélioration des opportunités socio-économiques
- Sécurité du territoire et individuelle améliorée

Le SRADDT de l'Adamaoua en cours d'élaboration doit prendre en considération les actions en cours ou prévues par la stratégie RCP dans un objectif de complémentarité et de cohérence.

La vision du SRADDT devrait se fixer comme objectif de faire de la mobilité transfrontalière une force plutôt qu'un handicap. Les migrants peuvent en effet être des acteurs à part entière du développement en y contribuant par leurs apports, intellectuels, financiers, techniques et culturels.

4.2.2. UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL À SAUVEGARDER

La région dispose de ressources naturelles exceptionnelles qui sont un atout pour un développement durable générateur d'activités et d'emplois, et qui mette en valeur les forces du territoire.

Les facettes de ce potentiel divers et varié touchent aussi bien le relief, l'hydrographie, la végétation, les mines, le tourisme, la biodiversité néanmoins, la durabilité de ces ressources est compromise par des risques liés aux facteurs naturels (changements climatiques) et anthropiques (pollution prélèvement excessif, eutrophisation, dégradation des sols, exploitation minière sans remise en l'état des sites, etc.).

La préservation des ressources naturelles et de l'environnement est le garant de la durabilité des activités économiques et de la pérennisation de l'attraction de la région pour les populations à la recherche d'activités stables.

La préservation du patrimoine naturel contre toute forme de dégradation doit constituer une priorité stratégique, elle peut s'articuler autour de :

- La préservation des ressources écologiques et de la biodiversité à travers notamment, la sauvegarde espèces animaliers, la sensibilisation des populations aux effets néfastes de la déforestation, le reboisement et le développement des plantations forestières, la protection et la valorisation des airs protégés, etc.
- La préservation des ressources hydriques et des ressources en sol (la succession des inondations et des sécheresses est un facteur qui aggrave la rareté des terres arables)
- L'élaboration d'une banque de données sur le patrimoine naturel de la région
- L'encouragement des initiatives des particuliers, des associations, de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement
- L'encadrement de l'exploitation minière pour limiter ces effets néfastes sur l'environnement
- L'amélioration du réseau d'assainissement liquide et solide, l'encouragement du recyclage et la valorisation des déchets
- La mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques : ceci peut se faire notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan climat régional et des plans climats locaux pour chaque commune. L'élaboration de plans d'adaptation aux changements climatique permettra de saisir plus facilement les opportunités en matière de finance climat.
- La lutte contre les risques naturels (feux de brousse, catastrophes hydro-climatiques, mouvements de terrain, etc.).

4.2.3. UN NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL À AMÉLIORER D'URGENCE

Les dimensions humaine et sociale du développement durable sont dans le cas des économies en développement, des priorités. En effet la situation économique et sociale de ces pays implique de traiter prioritairement les questions de ressources globales disponibles (et de leur usage pour la production), et d'accès aux dotations de base (éducation, santé, habitat…). Ceci a amené les économistes et les institutions du développement à s'intéresser plus particulièrement à deux concepts :

- Le développement humain, terme popularisé avec l'indice de développement humain (IDH) du PNUD.
- Le développement social, accorde une place centrale à la dimension sociale perçue comme condition de développement durable. Le développement socialement durable peut s'entendre comme un développement qui préserve (et si possible améliore) la cohésion sociale d'une société toute entière et l'accessibilité des populations aux services sociaux et aux biens publics.

Au Cameroun l'Indice de Développement Humain se situe à un niveau "moyen", le pays classé en 2018, 21ème en Afrique et 151ème dans le monde, a encore beaucoup d'efforts à fournir dans la formation du capital humain[34]. Le Cameroun a toutefois réalisé des progrès importants entre 1990 et 2017, la valeur

[34] Selon l'indice de Capital humain (ICH), un indicateur conçu par la Banque Mondiale, qui mesure le niveau de capital humain qu'un enfant né aujourd'hui est susceptible d'atteindre d'ici ses 18 ans, compte tenu des services de santé et d'éducation dans son pays, le Cameroun a

de l'IDH du Cameroun est passée de 0,440 à 0,556, soit une augmentation de 26,3 %. Entre 1990 et 2017, l'espérance de vie à la naissance du Cameroun a augmenté de 6,4 ans, le nombre moyen d'années de scolarité a augmenté de 2,8 ans et le nombre d'années de scolarité attendu a augmenté de 4,2 ans. Le RNB par habitant du Cameroun a augmenté d'environ 14,1 % entre 1990 et 2017 (PNUD, 2018).
Pour ce qui est de l'Adamaoua, l'indice de développement humain régional « IDHR » est parmi les plus bas au Cameroun, il est de 0.468 en 2014, ce qui place la région au 10ème rang sur 10 régions.

Le diagnostic a montré la privation élevée[35] des populations de l'Adamaoua à l'accès aux services de base. Les privations les plus élevées concernent :

- l'accès à l'eau salubre pour les ménages : un taux à peine de 40,1% avec de grande disparité entre département ;
- l'accès à l'énergie électrique : la connexion des zones rurales au réseau d'ENEO est très faible et ne concerne en général que les chefs-lieux de département et des communes ;
- l'assainissement liquide : aucune commune ne dispose d'un équipement collectif d'assainissement ;
- l'éducation : existence des poches de sous scolarisation, forte déperdition scolaire, Faiblesse des acquis scolaires, etc. L'Adamaoua est compté parmis les quatre régions administratives classé comme Zone d'Education Prioritaire[36]. Ceci « en raison de la faiblesse des taux de scolarisation et des niveaux de fréquentation scolaires observé dans ces zones, mais aussi à cause des disparités constatées entre les départements, les catégories sociales et les milieux de résidence ».[37] A titre d'illustration, le taux net de scolarisation en 2016 est à peine de 25% dans l'Adamaoua, contre 44,4% au niveau national. Ce taux baisse à 19.1% pour les filles contre 31,4% pour les garçons. (Source : MINESEC, 2017. Carte scolaire 2015/2016) ; Entre 2016 et 2020, on note une légère évolution dans les effectifs des élèves dans les zones d'éducation prioritaires, à l'exception de la région de l'Adamaoua qui a connu une très forte évolution en 2018 - 2019 avant de redescendre en 2019 - 2020.

reculé en passant de 0,41 en 2012 à 0,39 en 2017. Pour l'année 2017, la valeur de l'ICH du Cameroun est en dessous de la moyenne des pays d'Afrique Subsaharienne qui est de 0,41.

[35] Les privations multiples constituent un facteur de risque important d'insécurité.

[36] Zone accusant un retard de scolarisation par rapport à la moyenne nationale. En font partie les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême Nord et du Nord ainsi que les poches de sous scolarisation autour des grands centres urbains et les zones frontalières

[37] Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020)

Figure 8 : Evolution des effectifs des éleves dans les ZEP entre 2016 et 2020

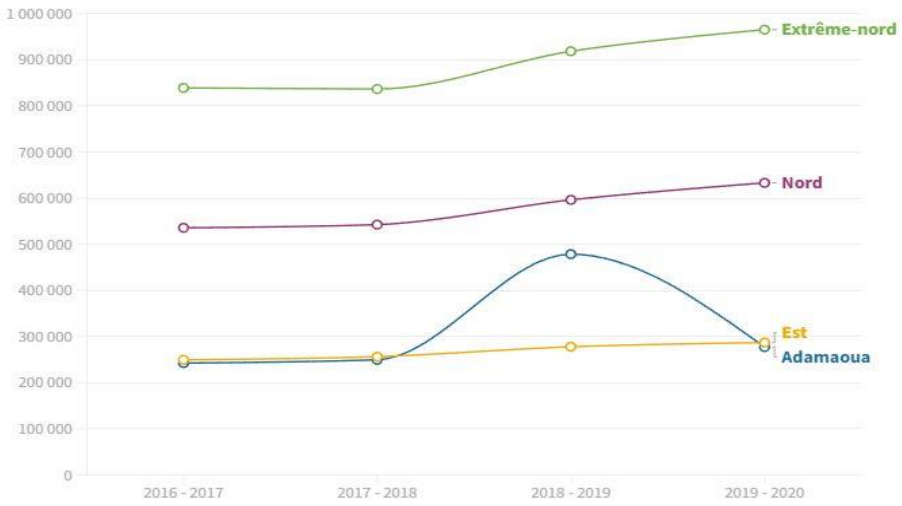

Source : Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC)

- la santé : problème d'accès aux soins de santé surtout en milieu rural (éloignement des formations sanitaires), déficit important en ressources humaines, endémies, etc.) ;
- l'alimentation : la persistance de l'insécurité (liée à la crise de Boko Haram, la crise centrafricaine, etc.) a des conséquences néfastes sur l'alimentation des populations. Néanmoins le niveau d'insécurité alimentaire a relativement baissé dans la région, de 9% en octobre 2017 à 7% en février 2018 pour des niveaux de sécurité alimentaire stables (55%) (source : Rapport National sur le Développement Humain 2019).

Pour ce qui est de la pauvreté, l'Adamaoua présente des taux de pauvreté (monétaire et non-monétaire) supérieurs à la moyenne nationale. En effet les résultats obtenus en 2014 montrent que les indices de pauvreté monétaire dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Adamaoua varient de 40% à 75% ce qui en fait les régions les plus affectées par la pauvreté au Cameroun.

La région de l'Adamaoua présente également des taux de pauvreté multidimensionnelle[38] parmi les plus élevé du Cameroun avec une incidence avoisinant les 50 %, un pourcentage de privations dépassant 52% .

On observe donc une certaine corrélation entre la pauvreté monétaire et multidimensionnelle puisque les deux sont élevées dans la région de l'Adamaoua. Ce qui amène à dire que la probabilité qu'une personne pauvre soit issue d'un ménage privé d'éducation, de santé, de services de base ou de la qualité de l'habitat ou de biens est très élevé. Il y'a lieu de noter par ailleurs que la pauvreté devient de plus en plus un phénomène rural. On enregistre en effet des disparités importantes entre milieux urbains et ruraux sur le plan de la pauvreté aussi bien monétaire que multidimensionnelle.

La pauvreté renseigne également sur l'exclusion économique. Mais cette dimension peut être aussi analysée sous l'angle de l'emploi. Ainsi l'importance du secteur informel et du sous-emploi et la

[38] L'IPM « Indice de pauvreté multidimensionnelle » est conçu comme un complément pour appréhender la pauvreté dans son aspect multidimensionnel. Il permet d'analyser de plus près les privations subies par les ménages. Il se veut le reflet des privations multiples dont souffre chaque individu dans trois dimensions du bien-être (Education, Santé et conditions de vie).

persistance du chômage traduisent la tension sur le marché de travail et la difficulté d'accès au secteur formel. L'emploi dépendant du secteur informel, est caractérisé par une certaine précarité. La quasi-totalité des dépendants du secteur informel travaillent dans des conditions précaires et sont dépourvus, ou presque, de protection sociale et de congés payés. Par ailleurs dans la région de l'Adamaoua, étant donné que la population est majoritairement juvénile, ce sont les jeunes, en âge de travailler, qui sont le plus au chômage. Cette oisiveté, du fait du manque de qualification professionnelle, a poussé un certain nombre d'entre eux à la consommation de la drogue (Tramol, cannabis, etc.), au banditisme, etc. Par ailleurs, les risques d'enrôlement dans les bandes armées sont importants. Il y a donc risque de dégradation de la situation sécuritaire dans la région si ces jeunes ne sont pas utilisés à bon escient.

Plusieurs projets et programmes dans le domaine de l'emploi ont été mis sur pied dans la région pour faire face au problème de chômage. Ces programmes ont eu pour nouvelles orientations depuis 2015 de permettre au Cameroun d'atteindre à l'horizon 2030 les ODD, particulièrement l'ODD 8, mais le taux de chômage reste malgré tout élevé. Ce taux élargi15-64 ans a enregistré 11,4% en 2018 (INS, 2019).

Compte tenu de ce qui précède, le développement humain et social doit occuper une place très importante dans la stratégie de développement durable du territoire de l'Adamaoua. Ces deux dimensions si elles ne sont pas prises en compte, peuvent être marquées par des effets d'irréversibilité qui peuvent remettre en cause la durabilité du développement[39].

L'effort à faire en terme de développement humain et social est d'autant plus primordial que les projections démographiques tablent sur une augmentation d'environ 34% de la population entre 2020 et 2035.

4.2.4. UNE ARMATURE URBAINE À RÉÉQUILIBRER ET UN CADRE URBAIN DE VIE À AMÉLIORER

L'armature territoriale actuelle génère des déséquilibres, elle est dominée par Ngaoundéré chef-lieu et principale ville régionale.

Cette armature présente en effet un semis de villes de petite taille, plutôt lâches et sous-équipées, ayant du mal à impacter véritablement l'organisation du territoire. Le mauvais état des routes et la très faible structuration des transports urbain et interurbain participent fortement à réduire les échanges et les effets de synergie entre les villes.

La répartition géographique des villes indique également un chapelet d'agglomérations formant une boucle au sud de Ngaoundéré.

Ngaoundéré qui concentre toutes les fonctions politico administratives, les grandes infrastructures de transport et la fonction économique domine donc l'armature régionale. Elle rayonne sur les autres villes de la Région à des degrés divers et polarise les localités qui l'entourent.

Au niveau national la ville de Ngaoundéré est l'un des carrefours les plus importants du pays. La RN1 traverse la ville et assure la liaison avec Garoua et Maroua et une jonction avec N'Djaména au Tchad via Kousseri, et Moundou via Touboro. Au Sud, Ngaoundéré assure la liaison avec Yaoundé via Meiganga et Bertoua avec une bifurcation vers la RCA au niveau de Garoua Boulaï.

[39] En 2015, lors de la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA), le PNUD a soulevé le rôle majeur du développement humain dans le processus d'émergence, en particulier l'importance du développement des capacités. En avril 2018, une réflexion menée par la Banque Mondiale autour du Thème : « Le développement du capital humain : un projet pour le monde », mettait en lumière l'impérieux besoin et l'urgence d'investir dans l'humain pour la croissance économique.

L'armature urbaine de l'Adamaoua nécessite donc d'être rééquilibrée autour d'une armature multipolaire et hiérarchisée. Pour cela le territoire devra être structuré autour de pôles plus ou moins importants et dynamiques en définissant une vocation et un rôle économique pour chaque pôle. La dimension fonction des villes par rapport au reste de la région étant un élément important de la planification de l'armature urbaine.

Au sein des villes, parmi les urgences à traiter pour améliorer le cadre de vie : la question de l'eau avec les risques de santé et d'environnement (eau potable, assainissement, drainage et protection des inondations), le rééquilibrage entre centre et périphérie en termes de niveau d'équipement, la gestion de l'occupation du sol en s'appuyant sur les documents de planification urbaine réalisés pour quasiment l'ensemble des capitales régionales. Il y aura aussi à stopper l'étalement urbain anarchique qui est la source principale des problèmes urbains et à réaliser des programmes de logements en prenant en compte également les besoins en habitat social. L'économie urbaine sera développée sur la base d'une spécialisation des villes.

4.2.5. UNE CONNECTIVITÉ ROUTIÈRE, AÉRIENNE, FERROVIAIRE ET NUMÉRIQUE À DÉVELOPPER

Le développement des infrastructures de communication et l'amélioration de la connectivité constitue l'un des défis majeurs que doit relever la région. En effet le diagnostic a fait ressortir une connectivité limitée de la région, cette situation est due à :

- **Un déficit important en matière d'infrastructure routière** et de transport routier. Ces déficits sont liés notamment au mauvais état du réseau routier régional (à peine 18% du réseau principal est en bon état) ; à une faible couverture du réseau routier (la densité du réseau routier de 14 km/100 km² est faible comparée à la moyenne nationale de 26,1 km/100 km2) ; à la prédominance du transport non conventionné et à une très faible offre en services de transport rural et un coût élevé du transport.

- **Une Infrastructure ferroviaire dégradée :** cette infrastructure est caractérisée par une faible qualité de service, la vétusté des voies, un parc roulant en moyen état et un risque élevé de déraillements,
- **Transport aérien très limité** : le transport aérien est caractérisé par un faible trafic et un aéroport nécessitant une réhabilitation
- **Un faible accès aux Technologies de l'Information et de la Communication :** les réseaux de communication sont peu fiables et limités dans la région. En 2017, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est de 74%[40] , mais ce taux cache des disparités entre le milieu urbain et rural, de plus si l'on prend en compte le fait que cet indicateur se réfère davantage au nombre de puces vendues, et en estimant que 30% des abonnés détiennent plus d'une puce, le taux réel de pénétration serait inférieur à 50%. L'accès des populations à l'outil internet reste également très limité[41]. Des efforts sont consentis pour améliorer cette situation puisque le taux de couverture de la téléphonie mobile a fortement progressé (de 25% en 2005 il est passé à 75,31% en 2014 à travers le déploiement de la fibre

[40] Rapport national sur le développement humain au Cameroun, PNUD 2019.
[41] Selon le rapport national de développement humain au Cameroun, l'accès des populations à l'outil internet était assez limité avec seulement 16,2 % (ART, 2014).

optique sur un linéaire de 950,28 km) mais ce taux reste inférieur à la moyenne nationale qui est de 83,31%.

L'amélioration de la connectivité routière, aérienne, ferroviaire et numérique est une condition sin qua none pour le décollage économique, elle permettra notamment à la région de consolider son positionnement en tant que hub d'échange et de profiter pleinement de sa position stratégique Elle participera également à l'amélioration des conditions de vies des populations et du capital humain.

Par ailleurs l'amélioration de la connectivité terrestre de l'Adamaoua contribuera à renforcer le corridor de développement Nord polarisé par les villes de Maroua, de Garoua et de Ngaoundéré. Ce corridor régional n'est pas seulement voué à l'acheminement des marchandises et des services, mais il stimulera le développement économique des zones avoisinantes, par la création d'infrastructures industrielles et sociales aux côtés des infrastructures de transport

Des réseaux structurants intégrateurs (liaison inter région) et réseau intra-régional seront à développer en parallèle. Les réseaux doivent aussi permettre la mise en relation des activités complémentaires ou similaires à travers la région.

4.2.6. UNE ÉCONOMIE À RESTRUCTURER EN VUE D'UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE

L'économie régionale est peu performante, elle nécessite une transformation structurelle pour atteindre une croissance durable est inclusive[42].

En effet la région de l'Adamaoua est marquée par une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles, une offre insuffisante en infrastructures et équipements socioéconomiques de base, une connectivité limitée, un déficit en capital humain, des pesanteurs sociologiques qu'illustrent entre autres le poids des chefferies traditionnelles, des conflits fonciers, etc. La conjugaison des éléments susmentionnés constitue un frein à une véritable émergence sur le plan économique.

Plusieurs des facteurs limitatifs qui ont trait notamment à l'attractivité et la compétitivité ont été abordées dans les axes précédents (armature, connectivité, sécurité, capital humain, etc.). Dans ce qui suit nous allons abordés des questions liées plutôt au modèle économique de la région et à son positionnement.

Pour engager cette réflexion qui doit aboutir en quelque sorte à l'élaboration d'un nouveau modèle de développement économique pour la région qui permet de dépasser le modèle actuel caractérisé par la prééminence du secteur primaire, il est nécessaire de se questionner différemment et de "changer de lunettes" pour sortir des logiques habituelles de cloisonnement entre activités et entre acteurs. Il faudra plutôt favoriser les logiques horizontales. Se projeter dans un autre modèle de développement suppose au préalable de sortir du cadre de pensée habituel, et d'adopter une vision globale et intégrée du développement économique.

Le diagnostic réalisé en première phase a montré que l'économie régionale dans l'Adamaoua reste encore essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. Mais ce binôme « agriculture-élevage » qui constitue le pilier de l'économie régionale est globalement peu productif. Le deuxième principal constat

[42] L'inclusion considérée à la fois comme un résultat et processus intègre à la fois la participation et la redistribution. La participation renvoie à une implication de toutes les couches sociales à la création des richesses. La redistribution concerne la répartition équitable des fruits de la croissance.

du diagnostic est l'existence de plusieurs secteurs porteurs (commerce et logistique, industrie, tourisme, énergie renouvelables, ESS) disposant d'un potentiel important mais qui n'arrivent pas à décoller.

L'émergence de l'économie régionale passe donc par la dynamisation des secteurs traditionnels et le développement des secteurs porteurs. Mais également par une exploitation optimale des synergies existantes ou pouvant exister entre les différentes activités locales par le biais de l'intégration horizontale. A titre d'exemple l'agriculture et l'élevage constituent une opportunité pour le développement de l'agro-industrie mais également une opportunité pour le développement des entreprises de services agricole, un gisement encore sous exploité. Il y'a des synergies à chercher également entre le tourisme et l'ESS. Le développement du secteur touristique dans la région agira également de manière positive sur l'artisanat. Ces deux secteurs, certainement indissociables, représentent en effet une synergie gagnante à tout point de vue.

Le nouveau modèle économique doit avoir comme ambition de créer des emplois « riches en développement ». Un modèle qui favorise l'éclosion d'activités à fort contenu en emplois utiles économiquement mais aussi socialement, accroissant les revenus mais aussi densifiant les interconnexions territoriales et sectorielles de toutes sortes.

Les développements suivants tentent d'identifier les pistes d'amélioration pour dynamiser les secteurs traditionnels et pour permettre aux secteurs porteurs de décoller.

➔ Agriculture et élevage

L'agriculture est un pilier important de l'économie camerounaise, car non seulement elle crée la richesse et contribue au PIB national (20%), mais aussi elle garantit la sécurité alimentaire et nutritionnelle à nos populations, et leur assure les revenus indispensables à leur bien-être et au développement de la nation. (Le secteur agricole emploie 60% de la population active). Dans la region de l'Adamoua l'agricultture est un secteur porteur qui peine encore à se développer pleinnement en raison de nombreuses diffucltés.

Il s'agit notamment de l'accès à la terre ; des difficultés d'accès aux intrants (engrais, semences améliorées, etc…) ; des difficultés d'accès aux techniques agricoles modernes, difficultés d'accès au crédit ; insuffisance des infrastructures d'appui au développement du secteur rural (magasins de stockages, abattoirs, chaînes de froid etc.) ; difficultés de commercialisation de la production, etc.

La dynamisation du secteur afin d'améliorer ces performances passe notamment par :

- l'utilisation de techniques plus intensives pour l'amélioration des rendements : utilisation des équipements modernes de production, de semences améliorées, des engrais, des pesticides et autres inputs technologiques ;
- la mise en valeur de nouvelles terres, en récupérant notamment les terres devenues incultes ;
- l'introduction de nouvelles cultures à haute valeur ajoutée ;
- promouvoir les synergies entre l'agriculture et l'industrie ;
- promotion des chaines de valeurs agricoles (partenariats stratégiques entre des entreprises interdépendantes entretenant des liens de collaboration pour apporter progressivement une valeur ajoutée aux consommateurs finaux) ;
- soutien des agriculteurs familiaux à travers l'encouragement de l'agro écologie et la promotion des chaînes de valeur locales, des circuits courts et du commerce régional ;

- développement des mécanismes de financement des activités agricoles : Les activités agricoles sont principalement financées par les fonds propres des ménages ou des parents ou amis à hauteur de 95% ;
- promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers notamment le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation ;

- développement des activités de services liées à l'agriculture : Les entreprises de services est un gisement encore sous exploité. Ceci permettra de produire dans la région une partie importante des biens et services nécessaires à la production et à la commercialisation des produits agricoles, générant des activités et des emplois complémentaires à ceux de l'agriculture. Ces interrelations productives renforceront davantage la dynamique économique de la région.

En matiere d'élévage, l'Adamaoua est une région d'élevage par excellence et reconnue comme un bassin de ravitaillement de plusieurs parties du pays, produits d'élevage et en protéines animales issues de l'élevage, surtout des Bovins. Malgré le fait que la région possède le plus grand cheptel bovin du Cameroun, l'élevage y est encore à prédominance extensive, marquée par la transhumance et le nomadisme. Parmi les principles diffucultés dans le secteur il y'a lieu de citer ; le faible encadrement, les conflits fonciers, l'obsolescence des équipements de recherche dans les statiions d'encadrement, un faible financement des activités de recherche en élevage.
Le défi majeur pour l'élevage dans l'Adamaoua est de se pérenniser pour continuer à jouer son rôle dans l'économie de la région et du pays tout en préservant l'équilibre de l'environnement. Les solutions pourraient s'orienter vers un élevage extensif bien encadré avec des effectifs contrôlés dans les pâturages naturels d'une part, et vers un élevage intensif dans les ranches sur la base des cultures fourragères comme on l'observe déjà dans quelques fermes de la Région.

➔ Les mines

Le diagnostic du secteur minier de la région de l'Adamaoua a révélé, sous réserve des résultats des travaux en cours, que cette région regorge de seize (16) indices de substances minérales allant des substances précieuses aux minéraux industriels en passant par les métaux de base et les terres rares. À ces substances minérales s'ajoutent les matériaux de construction et les sources minérales et thermales. Hormis la bauxite dont les travaux d'exploration sont actuellement en cours avec les estimations des réserves qui pourraient atteindre 2 milliards de tonne (la région de l'Adamaoua se positionne au neuvième rang de réserves mondiales de bauxite), les réserves des autres substances ne sont pas connues. Les autres substances notamment l'or, le saphir et les matériaux de construction sont exploitées de manière clandestine avec des atteintes graves à l'environnement

Parmi les principaux obstacles pour une exploitation optimale du secteur minier, il y'a lieu de citer :

- éloignement des gisements de bauxite par rapport au port d'évacuation du minerai et de source d'énergie pour une éventuelle transformation locale ;
- l'incivisme des acteurs locaux dans la gestion des ressources minières ;
- exploitation artisanale illégale sans retombées financière pour l'État, les communes et populations riveraines ;
- inexistence des politiques locales de promotion du secteur minier ;

- Ignorance des potentialités d'utilisation des ressources primaires et secondaires disponibles dans la région ;
- coût élevé des travaux de recherche ;
- Informations statistiques limitées sur la production et la vente des produits miniers ;
- un manque d'encadrement, de suivi, de contrôle administratif et technique des activités minières faute de moyens humains, logistiques et financiers.

Les défis du secteur minier dans la région peuvent être formulés ainsi :

- Pour les produits miniers exploités actuellement au niveau artisanal, produits à forte valeur commerciale et pour l'essentiel dans l'informel, les perspectives sont d'aller vers une formalisation possible des associations de creuseurs, première possibilité, ou bien vers un remplacement progressif des activités artisanales par des opérateurs de petite mine, plus ou moins mécanisées, deuxième possibilité, ou encore vers un mixte des deux formules. L'option de laisser l'artisanat minier évoluer dans l'informel et l'illégalité ne peut pas être considérée en tant que tel comme un scénario viable et encore moins durable.

- En ce qui concerne les produits pondéreux, ils exigent des investissements lourds et donc ne peuvent être abordés généralement que par des compagnies minières ayant des moyens à la hauteur des nécessités d'investissement. Pour cela il faudra plus de rigueur dans l'attribution des titres miniers en ciblant des professionnels disposant de capitaux suffisants.

- Concernant la bauxite il est nécessaire de refaire la voie de chemin de fer actuelle et de la prolonger jusqu'au port minéralier de Kribi pour que la compagnie puisse envisager elle-même d'engager de gros investissements en production, pour l'heure il est difficile d'évacuer le produit et l'amener vers le port pour l'exportation, ou même vers des alumineries locales, lesquelles doivent impérativement se trouver à proximité d'une source importante d'énergie électrique à bas prix.

- Concernant les perspectives de transformation des produits miniers en produits semi-finis et finis, le principal facteur limitant est en premier lieu l'énergie. Les investisseurs du secteur minier restent prudents et attendent pour voir si cette question sera effectivement résolue et en deuxième lieu si l'énergie leur sera proposée à un prix compétitif. Le lancement de nouveaux projets de production électrique à partir de l'énergie solaire dans la région où le soleil est abondant, pourrait changer la donne assez rapidement en comblant plus vite le gap électrique que les projets hydroélectriques qui demandent quant à eux des investissements très lourds. La combinaison de l'hydroélectrique, du solaire est la formule choisie dans le cadre de la stratégie nationale de l'énergie, avec donc une très forte prépondérance pour le renouvelable non polluant.

➔ L'activité commerce et logistique

La situation géographique intermédiaire de la région de l'Adamaoua lui confère un rôle important dans les transactions commerciales entre la partie septentrionale et la partie méridionale du pays : en effet, elle entretient un important flux d'échanges commerciaux avec les autres régions septentrionales et méridionales d'une part, la République Centrafricaine, le Tchad et le Nigeria d'autre part.

Comme préciser dans les parties précédentes, la ville de Ngaoundéré chef-lieu de la région est un nœud de transport et d'échanges internationaux très important entre le Cameroun et le Tchad, ainsi qu'avec la RCA grâce à deux liaisons majeures que sont : la route qui la relie à Douala et la voie ferrée.

Avec des infrastructures diversifiées notamment routières, aériennes et ferroviaires présentes dans la ville, Ngaoundéré possède toutes les armes pour s'imposer dans l'échiquier économique de l'Afrique centrale et de ce fait pourra jouer un rôle important dans l'intégration sous régionale. Ngaoundéré constitue donc à juste titre une plateforme logistique importante et une opportunité sous régionale pour la région. Au niveau national, la ville est l'un des carrefours les plus importants du pays. La RN1 traverse la ville et assure la liaison avec Garoua et Maroua et une jonction avec N'Djaména au Tchad via Kousseri, et Moundou via Touboro. Au Sud, Ngaoundéré assure la liaison avec Yaoundé via Meiganga et Bertoua avec une bifurcation vers la RCA au niveau de Garoua Boulaï.

La présence d'une zone industrielle et logistique à Ngaoundéré constitue également une aubaine exceptionnelle pour son positionnement en tant que hub logistique. Cette zone située à une vingtaine de mètres de la trans-camerounaise, est un point de stockage et de départ des marchandises en provenance ou en partance du port de Douala vers l'international, notamment le Tchad et la RCA pour la sous-région Nord et de l'Extrême Nord du Cameroun et du Tchad. Cette zone abrite à son sein de manière générale des activités telles que : dépôt pétrolier, transit, logistique, transport, distribution, import-export.

Un deuxième projet de création d'un port sec à Ngaoundéré est également dans le pipe, il va consolider le positionnement de la région en tant que hub d'échanges et il traduit la politique économique de l'État camerounais pour contribuer au développement des échanges intra-africains et assurer la montée en gamme du commerce sur le continent. Néanmoins le commerce transfrontalier est fortement entravé par de lourdes procédures administratives, le coût élevé du transport et de multiples points de contrôles.

La relance du commerce transfrontalier nécessite la mise en œuvre de mesures et réformes garantissant la simplification et la dématérialisation des procédures douanières, ainsi qu'une amélioration de la qualité et une baisse des coûts du transport par une dérégulation et une augmentation de la compétitivité du secteur du camionnage et par une diminution du nombre de points de contrôle.

➔ L'activité industrielle

Le poids excessif de l'agriculture et la faiblesse du tissu industriel expliquent en partie la productivité limitée de l'économie de La région. En effet Malgré un potentiel important liée à l'existence d'une production agricole animale et végétale diversifiée[43], des ressources minières et forestières le tissu industriel reste limité. L'industrie manufacturière se limite pratiquement à la transformation du bois : menuiserie, ébénisterie, charpenterie, artisanat et sculpture, de plus la majeure partie de ces activités se déroulent dans un cadre informel. On reste donc loin de l'objectif fixé par rapport à l'ODD 9 plus précisément la cible 9.2 qui est de promouvoir une industrialisation inclusive et durable et, d'ici 2030, augmenter la part de l'industrie dans l'emploi et le produit intérieur brut, conformément aux circonstances nationales et, doubler sa part dans les pays les moins avancés.

[43] Les agro – industries constituent un débouché important pour la production agricole et un puissant facteur d'intensification des activités et de transformation du monde rural.

Plusieurs contraintes sont à l'origine de cette situation, nous citerons notamment, les difficultés d'accès au financement ; le déficit en compétences ; la normalisation et la qualité peu développées. Le climat des affaires constitue également un frein important au développement du secteur de l'industrie.

Parmi les actions à mener pour développer l'industrie, il y'a lieu de citer :

- la mise en place des mesures incitatives (par les autorités) pour attirer les investisseurs : ces mesures doivent inclure notamment l'amélioration des conditions-cadres permettant le renforcement et la création des entreprises, un soutien ciblé aux PME et la promotion de l'accès aux financements ;
- la mise en place de zones d'accueils : notons à ce titre l'existence d'une zone industrielle à Ngaoundéré, mais les activités industrielles ne sont pas très développées en son sein, elle se limite à quelques unités spécialisées en bois, fonderie et agroalimentaire ;
- la promotion de l'innovation technologique ;
- favoriser les stratégies de mutualisation et de coopération entre les acteurs de production des biens agro industriels ;
- Développement des clusters : une forme d'auto-organisation au sein d'un conglomérat d'entreprises appartenant à la même filière, ancrée sur un même territoire, entretenant entre elles des relations de coopération qui s'appuient sur des partenariats avec des acteurs publics locaux et qui mettent en œuvre des projets collaboratifs créateur de valeur.

Par ailleurs la région doit saisir les opportunités qui vont s'offrir à elle et qui sont liées à un contexte sous régionale marqué par la volonté des états membre de la CEMAC de placer l'industrialisation et la diversification économique au centre des programmes économiques de seconde génération et du plan de relance économique post-COVID19. En effet un plan directeur de l'industrialisation et de diversification économique de l'Afrique centrale (PDIDE-AC) est en cours d'élaboration à cet effet.

➔ Le tourisme

L'Adamaoua est le fief de ressources naturelles et culturelles d'une étonnante diversité pouvant impulser une forte activité touristique. L'offre touristique potentielle est variée. Elle se compose entre autres de nombreux sites touristiques comptant les lacs de cratère, plusieurs chutes, des grottes et des massifs montagneux, des villages pittoresques, une mosaïque culturelle et artisanale très riche et plusieurs sites artificiels : lamida, musées etc.

Cependant, même si cette région reçoit quelques touristes, elle ne peut pas se targuer de faire profiter sa population des effets directs, indirects et induits qu'engendrerait une activité touristique convenablement menée. Plusieurs obstacles freinent le développement de ce secteur (enclavement de certains sites attractifs, l'insécurité, sites touristiques non aménagés et sous équipés, un manque de valorisation du patrimoine culturel, infrastructures d'accueil concentrées dans la capitale régionale, absence de culture touristique et de ressources humaines, etc.)

Le développement de ce secteur passe par la mise en place d'un véritable projet territorial de développement touristique qui mobilise les énergies locales. En plus des actions transversales (amélioration de la sécurité, des infrastructures de base, etc.) la stratégie à mettre en place doit intégrer notamment :

- le développement et la mobilisation du capital humain ;
- faire du tourisme une priorité partagée par les collectivités locales ;
- l'ouverture des populations locales à l'introduction de l'activité touristique ;
- l'aménagement, valorisation et vulgarisation des sites touristiques ;
- la mise en place d'une organisation touristique adéquate qui coordonne entre les acteurs qui interviennent dans le secteur ;
- faciliter l'installation des tours opérateurs et des agences de voyages et de tourisme ;
- créer de véritables circuits touristiques ;
- l'accompagnement financier : dans certains pays ou le tourisme s'est développé des sommes considérables ont été mobilisés pour accompagner et appuyer ce secteur. Les budgets des états ont été complétés par des budgets des collectivités locales. Les aides peuvent être sous forme de subventions octroyés par l'état ou sous forme d'avantages fiscaux.

Une stratégie touristique conduite intelligemment pourrait soutenir de nouveaux emplois locaux, aider à la conservation du patrimoine, participer au désenclavement de ce territoire, réduire la pauvreté et le chômage et mener le territoire sur la voie du développement durable. Plusieurs types de tourismes peuvent être développés :

- Le tourisme culturel : Les Lamibé sont les autorités traditionnelles en vue dans cette région. Le plus imposant et connu est celui de Ngaoundéré. Les dirigeants comme les nobles « Ngo » y sont reçus chaque vendredi et dimanche, et la sortie du Lamido pour la prière du vendredi est une procession très colorée et animée à découvrir, tandis que les fantasias constituent des animations culturelles riches. L'aspect culturel est également porté par la danse « Menang», une danse Tikar effectuée en toutes raisons, pour aider les guerriers et célébrer la sensualité des femmes. L'artisanat riche et varié s'articule autour de la vannerie, la forge, ou la poterie.

- Tourisme naturel et écotourisme : Avec une architecture particulière que l'on peut découvrir dans les villages Mboum avec l'école primaire Dar el Salam, et les beaux paysages bâtis sur relief tel que la chute de Tello, cette région regorge d'attractions touristiques qui donnent lieu à de belles visites. Les paysages ocre et vert de savanes qui s'étendent à perte de vue sont des attractions reposantes qui illuminent l'environnement local.

- Agrotourisme : Basé sur la mise en valeur des potentialités attractives du milieu agricole, L'Agrotourisme constitue une nouvelle voie pour la diversification du produit touristique de la région et une activité qui peut contribuer à résoudre nombre de problèmes que connait le milieu rural. En termes de produits et de services, l'Agrotourisme englobe toutes les formes d'activités visant la mise en valeur des travaux et des produits de l'exploitation agricole. Offrant les possibilités de restauration et d'hébergement sur le site, l'Agrotourisme s'articule sur un répertoire de produits tous complémentaires tel que les visites de fermes, d'élevages et de cultures et la vente des produits et cuisines locales.

➔ Économie sociale et solidaire

Au Cameroun l'économie Sociale est considérée non seulement comme une des réponses pertinentes à la création des richesses et des emplois, à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté, mais également comme un moteur du renforcement du secteur privé.

Parmi les actions structurantes et fondamentales pour le développement de ce secteur, il y'a lieu de signaler la mise en œuvre en 2019 d'un cadre législatif adéquat permettant le soutien et la promotion des écosystèmes de l'ES. Il s'agit de la Loi-cadre n° 2019/004 régissant l'Économie Sociale au Cameroun adoptée en avril 2019. Cette loi définit les normes, principes et formes des unités de l'Économie Sociale et établit des structures et des instruments qui favorisent leur développement avec en complément, le Décret n°2020/0001 du 3 janvier 2020 portant structuration et fonctionnement du réseautage des unités de l'Économie Sociale.
Malgré l'adoption de cette loi, les activités de l'économie sociale et solidaire demeurent dans la région en deçà des aspirations des acteurs locaux et des populations. De multiples obstacles au développement de l'ES sont à souligner :

- Des difficultés liées à la commercialisation : faible visibilité des unités de l'ES et de leurs produits et le manque de plateforme de commercialisation des produits.
- Un manque de compétitivité : du fait du manque de regroupement en filières et un faible pouvoir de négociation des acteurs de l'Économie Sociale qui évoluent de façon dispersée.
- L'absence d'harmonisation des différentes interventions et acteurs aidant au soutien de l'ES.
- Emplois précaires : emplois dans ces organisations sont saisonniers et faiblement rémunérés.

Un dispositif régional de promotion de l'ESS devrait être mis en place afin que ce secteur décolle effectivement. Ce dispositif devrait s'aligner sur le Programme National de développement de l'Économie Sociale (PNDES) élaboré en 2018. L'objectif du PNDES étant "d'améliorer la contribution des Organisations de l'Économie Sociale au PIB à travers une meilleure organisation autour des chaînes de valeurs, des filières et d'un meilleur ancrage territorial pour contribuer au développement d'une émulation locale, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire.

Ce dispositif pourra également s'appuyer sur les résultats de l'étude de l'évaluation des besoins des unités de l'économie sociale et l'identification des chaines de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents au Cameroun lancée le mois d'Aout 2020 par la Direction de l'Économie Sociale (DES) au sein du MINPMEESA en collaboration avec le BIT. Cette étude qui porte sur les quatre bassins identifiés par le PNDES notamment le bassin Nord (régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'extrême Nord) vise la formulation d'un projet d'appui à la mise en œuvre du PNDES ainsi que l'évaluation des besoins des entreprises et organisations de l'ES et les opportunités économiques en matière d'économie sociale.

Le dispositif régional doit également intégrer une composante relative au développement des compétences dans le domaine de l'ESS. Notons que le développement de compétences pourrait se faire en créant des Instituts de l'ESS et à travers la conception de programmes de formation adaptés pour cette économie alternative qui peut booster le développement socio-économique durable de la région.

➔ Les énergies renouvelables

La région dispose d'un potentiel important en énergies renouvelables qui peut être valorisé pour la production de l'électricité, mais ce potentiel est encore sous exploité. Différents types d'énergies peuvent être exploités :

- L'énergie géothermique : une énergie thermique provenant de l'intérieur de l'écorce terrestre, généralement sous forme d'eau chaude ou de vapeur. Le pays est traversé par une ligne volcanique de 1,600 km allant de sa côte littorale jusqu'au septentrion, en passant par les régions

de l'Ouest, du Nord-Ouest, de l'Adamaoua et du Nord. Ce qui évidemment, indique un potentiel géothermique et sûrement pas des moindres. Dans la région de l'Adamaoua, le fichier Inventaire des ressources minérales publié par P. NTEP GWETH et al. en Juillet 2001, indique qu'il existe vingt-deux (22) sources minérales et thermales. Mais les auteurs affirment que d'après l'étude de M. LASSERE de 1958 intitulée les ''principales sources minérales de l'Adamaoua'', il existerait plus d'une cinquantaine, voire une centaine de sources. Leur température ambiante va au-delà de 70°C, leurs débits vont de 100 litres/heure à quelques litres/seconde et elles sont classées en 6 groupes : sources bicarbonatées (sodiques et calcosodiques), sources sulfatées (sodiques et calcosodiques), sources chloro-bicarbonatées sodiques, sources magnésiennes, sources thermales oligo-métalliques et sources faiblement minéralisées.

- L'énergie solaire est également à exploiter, en effet le potentiel est important dans la région de l'Adamaoua. Un projet de construction d'une centrale solaire de 20 MW à Ngaoundéré, est d'ailleurs prévu en partenariat avec le consortium français Générale du Solaire-Arborescence Capital, spécialiste en développement, ingénierie, construction, recherche de financement et exploitation de centrales photovoltaïques et producteur indépendant d'électricité, en France et à l'international. Le choix de Ngaoundéré dans l'Adamaoua tient de ce que, c'est l'une des villes des trois régions septentrionales (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord), les plus insolées du Cameroun. En effet, selon l'agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL), le niveau moyen d'insolation dans cette partie du Cameroun est de 5,8 kWh/m²/jour, contre 4 kWh/m²/jour seulement dans la partie Sud.

- La biomasse est également très importante dans la région, elle pourrait bien alimenter des petites et grandes centrales de production de l'électricité. Cette potentialité mérite d'être également explorée.

Il y a lieu de noter que le gouvernement a élaboré une politique nationale ambitieuse en matière d'énergie propre et durable, qui vise à donner l'accès universel à l'énergie à l'horizon 2035 et à porter à 25% la part des énergies renouvelables hors 'grande hydro' dans le bouquet électrique à cette même échéance (engagements pris comme contribution nationale camerounaise dans le cadre de la COP21). La crédibilité des réformes entamées par le gouvernement du Cameroun dans le sous-secteur électrique (soutenues principalement par la Banque mondiale) fait l'unanimité entre les partenaires au développement.

4.2.7. UNE GOUVERNANCE À RENFORCER

L'Adamaoua, attend beaucoup de la décentralisation, au regard des enjeux et des défis qui interpellent la région. La décentralisation va donner plus d'autonomie à la région en matière de gouvernance et de planification territoriale, ce qui confèrera plus de responsabilités et de compétences aux décideurs locaux, conformément aux dispositions pertinentes de la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

L'accélération de la décentralisation doit résolument prendre corps dans le dispositif de la gouvernance. A cet effet un projet d'appui à l'accélération et l'approfondissement de la décentralisation et du développement local au Cameroun a été mis en œuvre le 03 décembre 2020 en partenariat entre le gouvernement et le PNUD. Ce projet, qui prend son ancrage dans la Stratégie Nationale de Développement 2030, doit contribuer à faire des collectivités territoriales décentralisées des pôles de croissance au niveau régional et local. Privilégiant le partenariat, il entend, à travers ses trois axes,

capitaliser les acquis en matière de développement local, faciliter la mise à disposition d'outils stratégiques de pilotage, assurer le renforcement des capacités des acteurs clefs de la décentralisation et promouvoir la gouvernance locale.

Le renforcement de la gouvernance passe également par le renforcement et la consolidation du rôle de la société civile. En effet d'après plusieurs études, le potentiel de changement en Afrique se situera probablement au sein d'une nouvelle génération d'acteurs, issue des mouvements citoyens notamment. Ils sont de plus en plus proactifs ; ils aspirent à gérer les ressources communes de manière responsable, et suppléent souvent, dans les quartiers des villes, les défaillances de l'État, en se dévouant au service des communautés. Les « Afriques du bas » préfèrent l'ici et maintenant au mirage facile d'un perpétuel « après ». Elles questionnent le fonctionnement de la démocratie électorale et manifestent une aspiration au renouvellement des formes d'incarnation du leadership (Jacquemot, 2020). Comme évoqué dans le chapitre consacré à la gouvrenance du territoire, la région joiut d'un tissu d'organisations de la société civile relativement large et en constante expansion dont le rôle doit être consolidé pour aboutir à un développement durable. Pour ce faire ce tissu doit être considéré comme un acteur dynamique clé de la transition capable d'apporter des avancées concrètes dans l'avenir.

Du développement durable aux personnes vulnérable en passant par les questions de la femme et de la jeune fille-mère, aucun secteur n'échappe à la société civile dans la région. Sur le plan économique, l'Adamaoua s'identifie par la pratique intense de l'élevage bovin et caprin. Pour l'encadrement des éleveurs, des groupements d'initiative commune ont été mis sur pied. Le développement durable n'est pas en reste. Région forestière et montagneuse, l'Adamaoua regorge d'organisations de la société civiles qui sensibilisent les habitants de la région sur le devoir de pratiquer des activités socio-économiques tout en préservant l'environnement. D'autres associations entendent relever le défi du développement socio-économique et culturel dans la région. L'émergence de la société civile se bâtit également autour des organisations communautaires de base « OCB ». En effet l'organisation des populations en OCB en milieu rural leur permet de définir leurs besoins et de choisir leurs propres buts et stratégies. Outre le fait que ce processus peut aider les communautés à améliorer leurs conditions de vie et renforcer ainsi leur indépendance. Au fur et à mesure qu'elles font leurs preuves, certaines organisations communautaires sont reconnues par le gouvernement comme des interlocuteurs valables. Progressivement, elles jouent un rôle dans l'éducation des chefs et des populations locales ainsi que dans la résolution des conflits, rôle qui est probablement appelé à se développer dans le futur. Elles forment donc l'ossature d'une société civile responsable appelée à combler le fossé entre les populations rurales et les structures de pouvoir concentrées en milieu urbain. La consolidation du rôle de la société civile est donc nécessaire pour aboutir à un développement durable. Cette dernière qui doit être considérée comme acteur dynamique clé de la transition, et non comme bénéficiaire passif, pourrait apporter des avancées concrètes dans l'avenir.

L'intercommunalité est également un levier important pour renforcer la gouvernance dans la région et une opportunité à saisir pour plusieurs raisons, entre autres :

- Elle permet aux communes d'intervenir et de travailler plus efficacement malgré la faiblesse de leurs ressources matérielles, financières et humaines ;

- Elle peut permettre aux communes qui se mettent ensemble de mieux saisir les opportunités d'appuis techniques et de financement qu'offrent différents partenaires au développement en termes de coopération décentralisée ;

L'amélioration du climat des affaires doit également s'ériger en priorité. Ceci permettra au secteur privé moteur de la croissance et de la création d'emploi à se développer. Actuellement les PME/PMI agissent pour la plupart dans le secteur informel et ne font généralement pas partie de l'assiette fiscale. Les relations entre les opérateurs économiques et les pouvoirs publics doivent donc s'améliorer et rechercher une performance collective optimale. Dans ce sens quelques actions au niveau régional sont à encourager :

- Une mise à niveau des structures d'intermédiation. Qu'il s'agisse de la Chambre de Commerce ou des organisations patronales, ces dernières doivent mener un travail d'amélioration de leur gouvernance interne et conduire un travail plus intensif dans la mobilisation du secteur privé. Ceci passe notamment par le renforcement des capacités humaines, techniques et matérielles de ces structures.

- Promotion du partenariat public privé selon une démarche qui privilégie la Sélectivité et la gradation : la diversité des composantes du secteur privé et leur caractère irréductible commandent une démarche qui puisse en tenir compte. Les besoins et les attentes des grandes entreprises et des entreprises moyennes qui leur sont proches sont différents de ceux des entreprises de taille moyenne, plus proches des petites entreprises. Ils diffèrent en outre d'un secteur à l'autre et d'une filière de production à l'autre. Les approches et les batteries de mesures doivent donc être spécifiques.

L'amélioration du climat des affaires passe également **par une meilleure maitrise du foncier**. En effet la Région de l'Adamaoua, est propice à des projets de grande d'envergure mais qui risquent de ne pas voir le jour, à cause de l'épineux problème des conflits fonciers ouverts et latents. Leurs origines lointaines imposent que soient pris en compte des paramètres tels que les us et coutumes et le droit naturel des populations locales. Solution certes fastidieuse mais qui aura le mérite de régler en profondeur des conflits aux entrelacs souvent insoupçonnés. Rendre lisible et traçable l'octroi des terres permettra à terme de régler également cette question. Ce n'est que dans ce contexte que le système foncier facilitera l'accès à la terre à tout citoyen désireux de promouvoir une activité économique ou sociale. Il doit obéir aux règles connues par tous tant pour l'Etat que pour les individus.

La création **d'une marque territoire et la mise en place d'une stratégie de marketing territorial** sont également des outils à déployer :

- La création d'une marque territoire : ceci permet de se différencier dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Il s'agira de doter la région d'une identité locale forte à partir d'éléments fédérateurs » qui véhiculent des valeurs d'authenticité. Cette identité constituera une marque de fabrique dont les retombées favorisent l'attractivité et le développement économique.

- Mise en place d'une stratégie de marketing territorial (soft power) : pour construire l'avenir du territoire, il est important de mettre en place une stratégie de marketing territorial Alors que la région fait face à un défi majeur d'attractivité et de rayonnement, le marketing territorial

peut apporter des solutions innovantes et efficaces. La stratégie de marketing territorial à mettre en place peut s'appuyer sur la valorisation de la marque territoriale et s'enrichir des outputs de la présente étude. A ce titre il y'a lieu de noter que grâce au marketing territorial, plusieurs communes à l'instar de Bélel, Tignère, Dir, de la région de l'Adamaoua investissent dans des initiatives de développement décentralisé. La démarche, partir des potentialités locales en se focalisant sur le marketing territorial pour relever l'économie locale. Depuis quelques années, chacune de ces municipalités s'inscrit dans une démarche méthodique et progressive. Grâce aux idées innovantes et à la contribution des artisans locaux, l'effet escompté commence à se manifester. Le savoir-faire ancré dans la culture locale, un sport typique de la localité (course équestre), des richesses naturelles capables de booster le tourisme, sont autant d'arguments. L'idée est de développer une marque locale qui va définir l'identité du terroir.

Enfin, pour clore cette partie, nous suggérons d'autres actions susceptibles d'améliorer la gouvernance, il s'agit notamment :

- La mise en place d'un Système de veille territoriale partagé : à travers la connaissance exhaustive des territoires et le développement d'un système d'information géographique intégré.
- Le développement de la coopération internationale et la diplomatie locale.
- La nécessité de favoriser une planification et des investissements équitables dans toute la région.

4.3. PRINCIPES FONDATEURS DE LA VISION

Représentation explicite du futur souhaité, la vision stratégique est à la fois rationnelle et intuitive, englobante et prospective pour un territoire. Elle propose un cadre d'intervention convergent et cohérent dans la mise en œuvre d'une ambition commune au terme d'un horizon qui a été préalablement retenu. Pour ce faire, la vision de développement de la région de l'Adamaoua doit s'arrimer et prendre appui sur un ensemble de considérations que sont :

- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine
- Les Objectifs de Développement Durable
- Le Programme économique régional de la CEMAC, notamment son axe 3 « Infrastructures économiques et aménagement du territoire »
- Le Plan stratégique indicatif à moyen terme 2021-2025 de la CEEAC
- La Vision Cameroun 2035
- La Stratégie nationale de développement 2020-2030
- Le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- Le Plan de Zonage du Territoire National
- Etc.

4.4. PROPOSITION D'UN ENONCE DE LA VISON

Au regard du diagnostic préalablement établi et en cohérence avec les grandes orientations définies dans les documents stratégiques à l'échelle nationale, la mise en perspective d'un Schéma d'aménagement et de développement durable de l'Adamaoua a permis d'énoncer une vision pour le territoire. Elle décrit de

la manière la plus précise possible ce que devrait être la région par rapport à ce qu'elle est, et ce qu'elle pourra devenir dans un avenir plus ou moins lointain.
L'horizon retenu pour cette partie prospective est celui de la Vision 2035 considérée comme l'axe central autour duquel devra s'effectuer l'aménagement du territoire.

A la lumière des attentes et des contributions des participants issus des ateliers départementaux et régional de prospective territoriale, la vision partagée déclinée par les acteurs est énoncée ainsi qu'il suit :

« L'Adamaoua, une région prospère en 2035, tirant profit de la proximité du Nigéria et de la jonction entre le Sud et le Nord du Cameroun, le Tchad et la RCA, socialement inclusive, territorialement équilibrée, soucieuse de la préservation de son patrimoine naturel et culturel »

CHAPITRE V. PROSPECTIVE EXPLORATOIRE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

5.1. TENDANCES LOURDES, GERMES DE CHANGEMENT, RUPTURES ET INERTIES

Les tendances lourdes sont des mouvements affectant un phénomène de façon significative et sur une période suffisamment longue pour que l'on puisse prévoir son prolongement dans les temps futurs. Les germes de changement quant à eux renvoient aux phénomènes, encore peu perceptibles, qui pourraient à long terme avoir des incidences déterminantes sur l'avenir. Les ruptures ici sont les discontinuités souvent brutales dont la survenance ne résulte pas d'un choix délibéré des décideurs. Les facteurs d'inertie par rapport aux forces de changements potentiels sont également à considérer. Les fortes inerties font que les changements sont longs à se produire.

5.2.1. TENDANCES LOURDES

Un certain nombre de faits peuvent, être considérés comme des tendances lourdes. On distingue notamment :

- les anomalies et la variabilité climatiques qui vont probablement s'amplifier au cours des prochaines années. Les projections annoncent des modifications qui entraineront certainement des conséquences négatives de plusieurs ordres. Seulement, comme par le passé, cette situation y sera probablement moins prononcée que dans d'autres régions septentrionales et même dans certaines régions méridionales du pays (Ouest et Nord-Ouest). Ce qui fait que l'Adamaoua risque être, du point de vue climatique, plus attractive pour les migrants et les investisseurs (agro-pastoraux) que par le passé. Ce qui n'ira pas sans conséquence pour les écosystèmes et les communautés. D'où l'urgence d'une action planifiée et anticipée combinant en synergie, les mesures d'adaptation et les mesures de mitigation pour transformer les changements climatiques en opportunité de développement de la région de l'Adamaoua.
- L'augmentation de la biomasse dérivée de la production croissante des ordures ménagères consécutive au gonflement de la population des villes de l'Adamaoua qui stimulera le potentiel agricole de la région. Bien qu'elle possède un avantage comparatif agricole, la région contribue faiblement à la richesse du pays. Cela tient au fait que le type d'agriculture qui y est pratiqué est une agriculture de subsistance.
- Les projections démographiques qui tablent sur une augmentation d'environ 34% de la population entre 2020 et 2035. Il y'a lieu de noter que la démographie impulse une trajectoire à l'environnement et à l'économie.
- Le renforcement du déséquilibre de la population urbaine entre Ngaoundéré et les autres villes de la région, On note aussi l'importance grandissante des flux de populations à destination ou qui transitent par Ngaoundéré.
- Le renforcement de la fonction de carrefour du chef-lieu de région, à l'échelle nationale et internationale, mais aussi la forte pénétration de l'économie de marché jusque dans les secteurs les plus traditionnalistes des villes (quartiers peul), la banalisation du téléphone mobile et la tertiarisation de l'économie urbaine qui retiennent l'attention. L'importance de la fonction « échanges » qui se traduit par la présence de nombreux gros porteurs qui traversent les villes ou stationnent dans de vastes parcs, est aussi à relever.
- Dans le secteur des infrastructures socio-urbaines, on note une plus grande accessibilité des villes grâce à un réseau d'infrastructures de transport varié (Douala-Meiganga-Ndjamena-Bangui, Douala-Banyo- Ndjamena-Bangui, Banyo-Meiganga).

5.2.2. GERMES DE CHANGEMENTS

Parmi les germes de changement qui pourraient à long terme avoir des incidences déterminantes sur l'avenir, on relève :

- Des signes qui présagent de l'ouverture de l'environnement sous régional et continental au commerce, à l'investissement et, probablement à la circulation des personnes avec notamment l'entrée en vigueur de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine.
- Le niveau suffisamment avancé du projet de bauxite e qui devrait contribuer à l'essor économique de la région de l'Adamaoua à l'horizon 2035.
- La présence d'un port sec à Ngaoundéré qui constituera un véritable catalyseur des échanges entre le Cameroun, le Tchad et la RCA.
- L'orientation de plus en plus forte des agriculteurs vers des cultures commerciales avec la mise en place des agropoles et des villages pionniers et clusters.
- Des avancées du point de vue du capital humain et des aptitudes technologiques. La prolifération des écoles de formations et instituts privés d'enseignement supérieur à caractère technologique et professionnel va concourir à accroître le niveau de capital humain et d'aptitude technologique dans la région.
- La mise en place, sur le plan de la gouvernance, du Conseil régional et le transfert des compétences et des ressources de l'Etat vers les CTD (Conseil régional et Mairies,) qui permettra de donner un nouvel élan au développement régional et local.
- La gestion de l'exécutif régional par les acteurs et les compétences locaux, apparait également comme des germes de changement.
- Le renforcement des infrastructures routières qui va permettre l'amélioration de la connectivité terrestre de l'Adamaoua. Ceci contribuera à renforcer le corridor de développement Nord polarisé par les villes de Maroua, de Garoua et de Ngaoundéré. Ce corridor régional n'est pas seulement voué à l'acheminement des marchandises et des services, mais il stimulera le développement économique des zones avoisinantes.
- le projet de construction d'une centrale solaire de 20 MW à Ngaoundéré qui présage d'un développement des énergies renouvelables dans la région. Il y'a lieu de noter à ce titre que le gouvernement a élaboré une politique nationale ambitieuse en matière d'énergie propre et durable, qui vise à donner l'accès universel à l'énergie à l'horizon 2035 et à porter à 25% la part des énergies renouvelables hors ''grande hydro'' dans le bouquet électrique à cette même échéance
- la prise de conscience progressive des acteurs pour des synergies dans les actions de développement

5.2.3. RUPTURES, INVARIANTS ET INERTIES

Parmi ces derniers il y'a lieu de citer :

- La dégradation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle suite à la crise sanitaire de la Covid-19 et l'insécurité dans la région.
- La crise provoquée par la Covid-19 porte un coup à la commercialisation des produits locaux. Les mesures de restriction visant à limiter la propagation du coronavirus ont été appliquées en fonction des circonstances locales. Les systèmes alimentaires emanant des commerces locaux

ont été impactés par la fermeture de restaurants et les cantines scolaires, les restrictions sur la vente de nourriture dans les espaces publics, les restrictions sur l'utilisation des transports publics, ainsi que les restrictions à la mobilité humaine de manière plus générale (y compris vis-à-vis des activités agricoles). En conséquence, des perturbations ont été observées depuis la production alimentaire jusqu'à l'accessibilité des aliments dans les zones urbaines et périurbaines. Des ralentissements sont observés au niveau de la collecte et de la production agricole

- La persistance de la crise sanitaire aggravée par la faiblesse de l'économie régionale joue un rôle négatif sur l'emploi.
- Sur le plan minier, la production de l'or, du saphir et des matériaux de construction est actuellement le moteur de développement de la région de l'Adamaoua. Bien que cette production minière dans la région de l'Adamaoua soit vraiment questionnable, on note tout de même qu'elle apporte des revenus à l'Etat même si cela reste insignifiant. Les ruptures dans cette activité pourront subvenir dès lors que : (i) les gisements alluvionnaires d'or qui constituent la cible privilégiée des exploitants s'épuisent ; (ii) les grands travaux d'infrastructures, grands consommateurs des matériaux construction sont terminés ; (iii) la baisse drastique des cours de l'or.
- La persistance de la pauvreté dans la région ; d'après les statistiques disponibles la pauvreté a reculé mais à un rythme moins soutenu que celui escompté. L'Adamaoua présente ainsi des taux de pauvreté (monétaire et non-monétaire) supérieurs à la moyenne nationale.
- On relève également la persistance du secteur informel qui accapare encore une part importante. Dans l'Adamaoua on note que 89% des ménages exercent dans le secteur informel, une tendance forte qui se confirme avec les autres provinces du Septentrion qui affichent des taux respectifs de 88% pour l'Extrême-Nord et 92% pour le Nord. Alors que ces taux sont moins importants dans le reste du pays[44].
- Les Catastrophes naturelles : La question des phénomenes naturels constitue l'une des principales préoccupations de la région à la fois sur les plans environnemental, économique et social. Dans ses diverses manifestations (inondation, érosion, vents violents, etc.), ces phénomenes causent de nombreux dégats materiels et humains qui se repercutent sur les activites des populations ainsi que sur les actions de developpement envisageés.

5.2. FACTEURS FAISEURS D'AVENIR

L'analyse prospective, les compléments sur l'environnement sous régional et national et l'appréciation du positionnement de l'Adamaoua par rapport au processus de développement du pays permettent d'établir une liste de variables et facteurs influençant l'avenir de la région.

5.2.1. LES VARIABLES DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA

Ici, sont présentées ces variables par groupes thématiques, les macro-variables, et hiérarchisées ensuite afin de déterminer les leviers d'action dans le contexte du développement durable de l'Adamaoua. Le regroupement des variables se réfère au niveau local et spatial. Les macro-variables sont une agrégation de micro-variables qui renvoient aux thématiques semblables. La constitution du recueil de macro variables répond également au souci d'avoir à disposition les facteurs considérés par la littérature

[44] Joel Mebada, La pauvreté des ménages et bien-être individuel au Cameroun, une analyse spatiale et régionale du phénomène, 2018

économique et les enseignements des bonnes pratiques internationales comme sources de croissance et d'inclusion sociale et spatiale.

➔ **L'Aménagement du territoire**

Il s'agit des différentes actions et pratiques menées par les acteurs publics ou privés en vue de façonner le paysage économique de la région. Cette variable renferme quatre volets. Le premier concerne la région en tant qu'entité de développement spatial. La région et le développement local en sont des éléments. Il y a aussi le zonage, le cadastre, etc. qui relèvent de ce volet. Un autre volet est relatif au foncier. Il concerne les conflits sur le foncier et l'occupation des sols. Un troisième volet porte sur l'urbanisme. On y retrouve des thèmes relatifs aux problèmes d'occupation spontanée et anarchique de l'espace public. Un quatrième volet porte sur le réseau routier. La position stratégique de l'Adamaoua la prédispose comme acteur majeur dans les chaînes de commercialisation entre la zone soudano-sahélienne et la zone méridionale d'une part, et entre l'Afrique Occidentale et l'Afrique Centrale d'autre part. Dans cette optique, l'accroissement du réseau routier à ce niveau permettra de stimuler l'économie nationale et sous régionale à travers l'intensification de la circulation des biens et des personnes, et le développement des chaînes de valeur régionales.

➔ **Les Atouts/Contraintes physiques et dotations en ressources naturelles**

Les dotations en ressources naturelles se réfèrent aux dotations de l'espace en capital naturel. Il s'agit des ressources naturelles d'un côté et des dotations physiques de l'autre. Chacun de ces éléments, de portée de longue durée, peut être préservé, valorisé ou au contraire mal utilisé ou encore sous exploité. Il convient alors d'utiliser les ressources naturelles de façon parcimonieuse afin de ne pas laisser pour compte les générations futures.

➔ **L'attractivité et le rayonnement de la région**

Il s'agit de l'état du visage de la région de l'Adamaoua vis-à-vis de celui des autres régions. En effet, l'attirance des investisseurs et des populations dépendra d'une part du potentiel de la région, de ses atouts. Sur le plan touristique par exemple, il s'agira de mettre en valeur les particularités de la région tant culturelles que géographiques.

➔ **Le capital humain et l'aptitude technologique**

C'est un groupe de variables qui se réfère à trois aspects. Le premier est celui de la dotation technologique de la région. Un autre aspect est celui de la démographie, des questions de peuplement et de l'occupation de la population (l'emploi). Le dernier aspect est celui du capital humain et de sa formation. On rappelle à ce sujet que cette macro variable est un élément considéré comme un enjeu majeur de l'émergence économique où la montée dans les chaines de valeurs se fait par le capital humain et par la maitrise de la technologie.

➔ **La connectivité et l'enclavement de la région**

Ils sont liés au contexte géographique de la région et du pays. La mobilité dans l'espace est souvent handicapée par la configuration physique du milieu naturel. C'est aussi une région qui n'a pas moins de trois voisins immédiats (Nigéria, RCA et Tchad dans une certaine mesure), soit 50% des pays voisins du Cameroun. La variable 'connectivité et enclavement des régions' couvre ainsi l'accessibilité nationale -

comprise pour la dimension numérique-, le réseautage intra régional et l'ouverture extranationale. A titre d'illustration, le Pipeline Tchad-Cameroun traverse cette région.

➔ **L'Ecologie et les risques naturels**

L'écologie et les risques naturels sont une autre variable qui a une importance spéciale dans le contexte de l'Adamaoua, qui est aussi le carrefour de plusieurs zones climatiques. Cette variable couvre les aspects « état de la richesse » et « risques écologiques et naturels ». Elle couvre également l'état et sources de la pollution et de la dégradation de ces richesses.

➔ **Le Bien-être humain**

La finalité du développement étant le bien-être de l'Homme, une variable a été réservée à ce sujet. Elle couvre les services collectifs (eau, électricité, assainissement, etc.), le logement et la maitrise de la pauvreté.

➔ **L'Environnement des affaires et la compétitivité**

Ils sont directement pris en considération dans la variable dédiée. Elle renferme tout ce qui a un effet sur l'entreprise et qui relève du monde des affaires. Il y a ainsi la politique locale dans des domaines particulièrement importants dans le cas de l'Adamaoua à ce stade de développement économique. Il y a aussi la performance de l'entreprise ainsi que l'efficacité de son environnement.

➔ **La décentralisation**

La prise en compte de la décentralisation est très importante pour décrire l'environnement institutionnel qui prévaudra dans la région de l'Adamaoua. Avec les transferts de compétences de l'Etat vers le Conseil régional récemment mis en place, le développement régional pourra connaître une nouvelle dynamique.

➔ **Les projets d'infrastructures structurantes**

Ils sont également représentés par une variable macro. Elle couvre les infrastructures de transport ainsi que les autres ouvrages structurants, tels que les barrages.

➔ **La stabilité sécuritaire**

La position de la région la prédispose à plusieurs contraintes sécuritaires tant à l'interne qu'à l'externe qu'il faut bien prendre en compte. Au plan interne, la crise anglophone pourrait limiter les échanges des biens et personnes entre les villes du Nord-Ouest voisin et l'Adamaoua. Au plan externe, les conflits ethniques du Nigéria (Boko Haram) et de la RCA pourraient altérer la visibilité de la région.

➔ **La dynamique du système productif et entrepreneurial**

C'est la variable macroéconomique qui couvre le dynamisme des secteurs de production (agriculture, tourisme, fabrication, etc.), la dynamique et l'articulation entrepreneuriale, y compris les bassins de production. C'est une variable qui a été considérée comme l'un des points les plus faibles de la région.

Tableau 23 : *Variables de développement de la région de l'Adamaoua*

N°	Variables macro	Composantes
1	Aménagement du territoire	- Foncier - Région

N°	Variables macro	Composantes
		- Urbanisme - Réseau routier
2	Atouts/Contraintes physiques et dotations en ressources naturelles	- Dotations physiques - Ressources Naturelles
3	Attractivité et le rayonnement de la région	- Aptitude d'attractivité future - Etat de l'attractivité
4	Capital humain et aptitude technologique	- Capital humain - Démographie et emploi
5	Connectivité et enclavement de la région	- Accessibilité régionale - Ouverture extrarégionale - Réseautage intra régional
6	Ecologie et risques naturels	- Pollution et dégradation écologique - Richesse écologique - Risques écologiques et naturels
7	Bien-être humain	- Maitrise de la pauvreté - Logement - Services collectifs
8	Environnement des affaires et compétitivité	- Efficacité de l'environnement de l'entreprise - Performance de l'entreprise - Politique publique
9	Décentralisation	- Gouvernance - Administration locale
10	Projets d'infrastructures structurantes	- Ouvrages structurants - Infrastructures transport
11	Stabilité sécuritaire	- Crise anglophone - Crises externe
12	Dynamique du système productif et entrepreneurial	- Dynamique des secteurs de production - Dynamique productive et entrepreneuriale

5.2.2. EVOLUTIONS POSSIBLES DES MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT

Ici, sont présentés les différents scénarii envisageables pour les facteurs qui préparent l'avenir. Dans cette démarche, on se place dans un ordre de raisonnement proactif qui consiste à construire un avenir au lieu de subir passivement ou de se contenter de l'évolution tendancielle et aux mutations qui peuvent surgir.

Le contexte du pays se distingue du point de vue prospectif par plusieurs raisons. En premier lieu, la volonté d'émergence économique avec la vision 2035 et les plans stratégiques tablent sur une bonne croissance économique, une diversification des exportations avec une part plus importante de produits manufacturiers et de nombreux chantiers de grands projets structurants productifs et d'infrastructures. Les premiers résultats sont en deçà des attentes mais les signaux sont nombreux dans le sens d'un démarrage, quoique lent, vers l'émergence. La réactivité par la stratégie Nationale de développement 2020-2030 (SND30) de la politique publique va aussi dans ce sens pour permettre de sortir de la zone d'incertitude.

En second lieu, la décentralisation va donner plus d'autonomie à la région en matière de gouvernance et de planification locale. Ce qui confèrera plus de responsabilités et de compétences aux décideurs locaux.

Ainsi à l'avenir, plusieurs problèmes liés à la centralisation devront considérablement s'estomper, et donner libre cour aux procédures administratives accélérées.

En matière d'aménagement du territoire, le paysage de la région est conditionné par la volonté des décideurs. Si leur rythme et méthode de travail restent statiques, la région connaîtra une détérioration des équipements urbains et infrastructurels. L'état des routes se délabrera, entraînant ainsi une stagnation voire rupture des chaînes de commerce nationales et sous régionales.

Du point de vue du capital humain et des aptitudes technologiques, la région connaîtra des avancées. La prolifération des écoles de formations et instituts privées d'enseignement supérieur à caractères technologique et professionnelle va concourir à accroître le niveau de capital humain et d'aptitude technologique dans la région.

Sur le plan écologique, le niveau des températures augmentera dans la région, provoquant ainsi une élévation du nombre de nuits et de jours chauds et une diminution de nuits et de jours froids. Egalement, les saisons pluvieuses seronyt davantage pluvieuses avec des volumes, marquées par des pluies plus intenses. D'autre part, les saisons sèches seront plus chaudes.

5.3. LES CHEMINEMENTS POSSIBLES

Les cheminements possibles définissent les effets d'entrainement de chaque facteur clé sur le développement de la région de l'Adamaoua. Il s'agit alors de décrire les canaux de transmission sous-jacents à chaque situation souhaitable. Il existe une multitude de scénarios pour orienter l'avenir des régions. De la scénarisation transversale en interaction avec l'aménagement du territoire et ayant un effet d'influence sur l'inclusion spatiale et sociale ou scénarisation des piliers du développement territorial, aux scénarios pour l'articulation du développement des territoires, les choix sont nombreux.

Pour l'Adamaoua, en se fondant sur les résultats du bilan diagnostic, sur les grandes orientations des documents de stratégies et de politiques nationales (en particulier le SNADDT) et internationales, en prenant aussi en compte les spécificités de son environnement et en tenant compte de l'ambition d'émergence exprimée dans la Vision 2035, quatre scénarios d'articulation du développement territorial ont été identifiés. Il s'agit :

- du traitement des urgences partout ;
- de l'articulation historique et du rééquilibrage régional par Ngaoundéré ;
- du diamant de pôles intégrés ;
- du pari sur la sous-région.

Il convient de signaler que cette identification s'est faite après consultation des acteurs dans le cadre d'ateliers organisés à cet effet. Les scénarios proposés sont à considérer comme des actions complémentaires ou des ajustements sur les tendances pour le renforcement de la mobilisation autour de la Vision 2035 en se projetant par rapport aux opportunités et défis du futur.

5.3.1. SCENARIO DU TRAITEMENT DES URGENCES PARTOUT

Le scénario du traitement des urgences partout est un scénario conçu pour parer au plus pressé, aux situations qui ne peuvent pas attendre. Il est destiné à réparer une anomalie, à remédier à une dégradation ou à une altération.

Dans ce scénario, on retient que les tendances observées jusqu'ici vont se poursuivre pour l'ensemble de la région. De plus, il y aura un traitement systématique des urgences en matière d'infrastructures, d'amélioration des conditions de vie, de modernisation des unités de production, de progrès sensibles un peu partout et de manière homogène dans l'espace. On assistera à une accélération des programmes économiques et structurants en cours et à une progression réaliste et pragmatique de la décentralisation. Concrètement, aucun secteur ne devrait être épargné.

Dans les villes, parmi les urgences à traiter : la question de l'eau avec les risques pour la santé et pour l'environnement (eau potable, assainissement, drainage et protection des inondations, lutte contre l'érosion), le rééquilibrage entre centre et périphérie en termes de niveau d'équipement, la gestion de l'occupation du sol. Il faudrait également gérer les ordures ménagères, construire des caniveaux. Il y aura aussi à stopper l'urbanisation anarchique qui est la source principale des problèmes urbains et à réaliser des programmes de logements en prenant en compte également les besoins en habitat social. L'économie urbaine devra se développer sur la base d'une spécialisation des villes. La dimension fonction des villes par rapport au reste de la région sera un élément important de la planification des réseaux et de l'armature urbaine. La question de la voirie urbaine devrait également être abordée en termes de réhabilitation des voies, de petits aménagements de sécurité (aménagement de carrefours, élargissement de la chaussée, passages cloutés, etc.).

Dans les campagnes, il faudra intensifier les systèmes de culture, consolider et spécialiser les bassins de production et améliorer l'efficience des filières de l'agro-industrie pour assurer la sécurité alimentaire. Des mesures urgentes de protection contre toutes les formes d'agression, de dégradation et d'exploitation irrationnelle pourraient alors préserver le potentiel de production agricole et, éventuellement, améliorer la sécurité alimentaire. Le zonage et la sécurité foncière pourraient constituer une autre priorité pour prévenir les conflits agro-pastoraux. Il s'agira enfin d'intervenir pour freiner les épizooties et pour améliorer la productivité des agriculteurs.

Dans le secteur de la santé, il faudrait intervenir pour freiner les épidémies., Il faudrait assurer l'autonomie médico-sanitaire de la région. Cela pourrait se faire en valorisant et en réhabilitant les infrastructures existantes (personnel soignant, immobilier, plateaux techniques, accessibilité, désenclavement, connexion aux réseaux d'assainissement, eau potable, téléphone). D'autres structures sont à créer pour englober toutes les catégories (Centres de santé -Hôpitaux de District-Hôpitaux régionaux-Hôpitaux multi-spécialisés) en fonction des impératifs d'une prise en charge complète de tous les problèmes de santé.

Dans le secteur des infrastructures routières, il faudra développer des voies de communications à tous les niveaux et pour l'ensemble des modes : liaisons internationales/nationales/régionales et locales. Il s'agira en outre d'aménager pour réduire l'insécurité routière (boucher les nids de poule sur les principaux axes routiers, réfectionner un pont cassé, etc…).
Les contraintes de financement et de capacités de mise en œuvre sont à prévoir aussi. C'est le cas en fait de tous les autres scénarios. Le risque est plus prononcé ici, car il n'y a pas de force d'appel particulière à l'investissement direct étranger ni à un partenariat international de grande envergure. Il relève plutôt d'un ajustement productif sur le plan interne, l'extérieur étant peu interessé, sauf en ce qui concerne les ressources naturelles et la préservation de la diversité écologique. Une autre contrainte est également la pérennisation de la situation socio politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec le sentiment d'insécurité qui règnera.

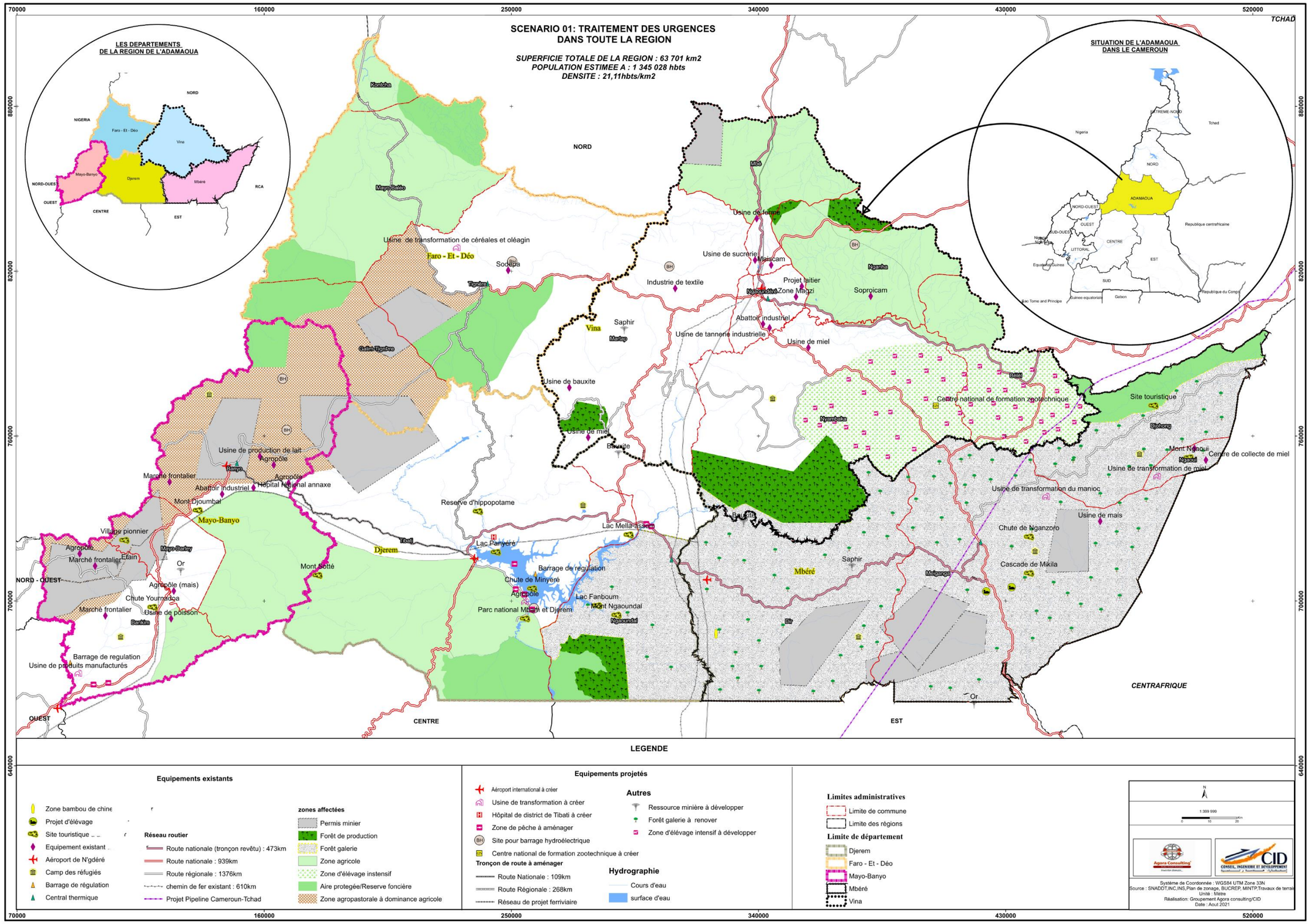

Carte 7 : Scenario du traitement des urgences partout

5.3.2. SCÉNARIO DE L'ARTICULATION HISTORIQUE ET DU RÉÉQUILIBRAGE RÉGIONAL PAR NGAOUNDÉRÉ

Ce scénario se fonde sur deux piliers : une meilleure articulation entre les parties sud et nord du pays d'une part et la jonction avec la RCA et le Tchad d'autre part ; une exploitation formelle de la proximité du Nigéria.

En reliant directement l'Ouest du pays au Nord, le scénario de l'articulation historique et du rééquilibrage régional par Ngaoundéré prévoit à la fois de réorienter les flux migratoires en direction de Douala et Yaoundé au profit de Ngaoundéré et de créer des effets de contamination positive pour les régions Nord et Extrême-Nord. Ce scénario prévoit aussi le développement des infrastructures structurantes, en relation avec la jonction avec la RCA et le Tchad. Ce scénario qui renforce ainsi la position du chef-lieu de la région de l'Adamaoua, est susceptible d'en faire une troisième métropole nationale à côté de Douala et de Yaoundé. Il s'inspire en partie du cas de la Malaisie et du Brésil qui ont créé de nouveaux pôles urbains pour décongestionner les villes historiques et qui ont favorisé des régions excentriques (Nord Est pour la Malaisie, en particulier). Il s'inspire aussi, dans une moindre mesure, du cas du Nigeria avec la création d'Abuja pour décongestionner Lagos.

Parallèlement à cet effort pour mieux articuler les parties sud et nord du pays d'une part et la jonction avec la RCA et le Tchad d'autre part, ce scénario permettra de mieux valoriser la proximité du Nigéria. A l'image de la Finlande, pays parmi les plus riches d'Europe, qui tire sa prospérité de ses relations commerciales avec son géant voisin russe, l'Adamaoua peut tirer profit du voisinage du géant nigérian. Il peut constituer pour ce grand voisin, une importante zone d'approvisionnement en produits agricoles et pastoraux. Un tel scénario transformera littéralement le visage des villes et campagnes de la région.

Les campagnes pourront se muer en véritables bassins de production. Poussées par la forte demande nigériane, les productions devront connaître une nette amélioration à la fois quantitative et qualitative. En même temps, de nouvelles spéculations pourraient faire leur apparition. Cette agriculture changera donc d'échelle, passant d'une agriculture rudimentaire traditionnelle à une agriculture de marché, boostée par le marché nigérian. Des infrastructures routières dignes de ce nom devraient en conséquence être mises en place pour accompagner ce processus, de même que des structures d'encadrement socio-sanitaire des populations. Il faudra repenser le réseautage et les priorités des infrastructures structurantes. Par exemple, la dynamique de la demande électrique de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord devra être réévaluée. Au niveau des infrastructures, les sites de barrage comme Mbam et Foe peuvent être davantage priorisés pour servir de relais entre le réseau Sud et Est et le réseau Nord. Sur le plan de l'armature urbaine et du réseau de transports, un réseau étoilé autour de Ngaoundéré (Septentrion, Nigeria, RCA, Tchad, Yaoundé et Ouest) est à prévoir. La nouvelle capitale sera une plateforme logistique multimodale de niveau international.

La réfection et le réalignement du chemin de fer, de même que le renforcement des principaux corridors routiers, du port sec, des infrastructures médico-sanitaires, socio-économiques et universitaires, et de la fonction de carrefour international, devraient davantage consolider ce scénario. Parmi les multiples retombés, on peut citer

- ➔ l'amélioration globale de l'habitat, des conditions de vie et d'emploi ;
- ➔ une meilleure attractivité et fonctionnalité des villes, en particulier la nouvelle métropole ;

➔ une meilleure gestion de l'occupation du sol et plus particulièrement l'organisation des mécanismes de facilitation d'accès à la terre à la fois pour i) la constitution des réserves foncières qui accompagneront la transformation de la région en pôle économique et industriel ; et ii) le déploiement et le développement de dispositifs d'élevage intensif et de promotion des entreprises privées d'Agro-entrepreneurs répondant aux besoins du marché par l'offre de produits aux normes de qualité internationale.

Carte 8 : Vision SNADDT de la complémentarité régionale au niveau national

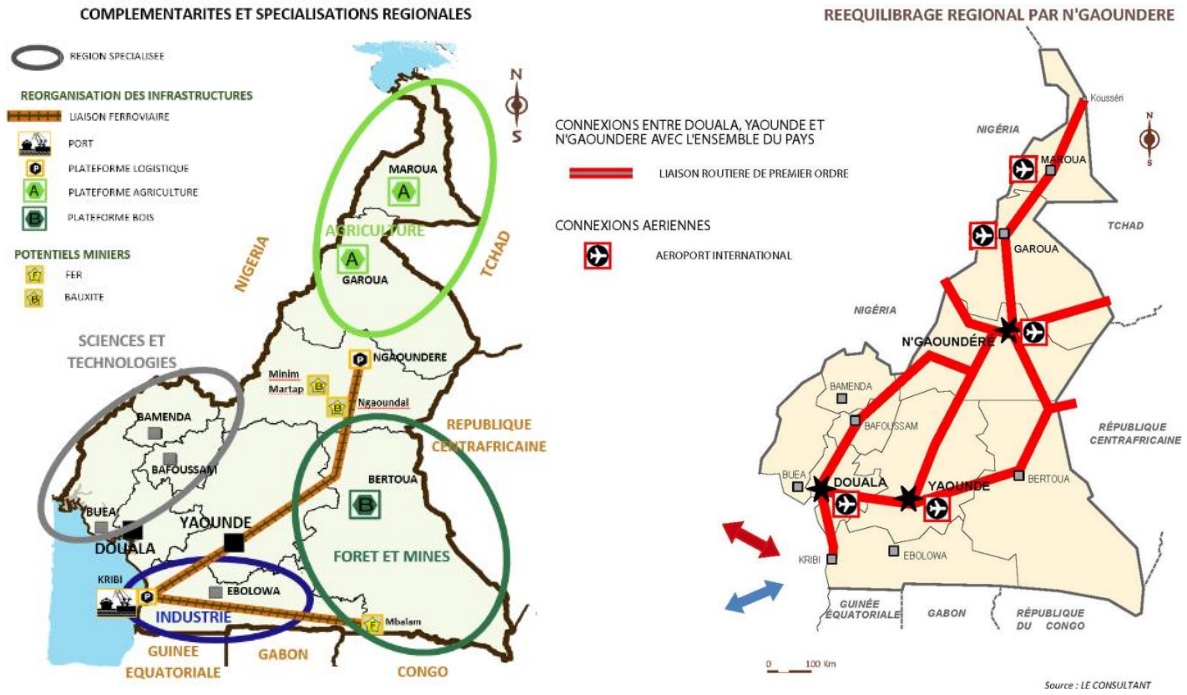

Source : SNADDT, 2017

Il s'agira également de combiner des éléments du scénario d'urgence durant les premières années. Parmi ces urgences, il sera question de résoudre : le faible accès à l'eau potable en particulier dans les cinq départements de la région et de renforcer l'assainissement dans le cadre des futurs projets d'extension du réseau planifié ou de réhabilitation des réseaux routiers existants.

Les villes quant à elles se transformeront à la fois en centres plus animés de stockage, de conditionnement et d'affrètement de la production à destination du marché nigérian. Ces nouvelles fonctions leurs permettront d'avoir une nouvelle envergure et d'être plus épanouies, bénéficiant des infrastructures d'accompagnement et de certaines commodités urbaines. A tous ces avantages liés à la proximité du Nigéria, devraient s'ajouter l'exploitation des matières premières comme la bauxite dont les travaux sont, depuis peu, entrés dans la phase de réalisation, et d'autres pierres précieuses qui aliment aujourd'hui la contrebande.

Dans ce scénario, la construction anarchique et l'étalement urbain, sources des problèmes urbains majeurs, seront mieux pris en compte. La planification des villes, chefs-lieux de régions et de départements devra être conforme à la spécialisation donnée à la ville et aux besoins futurs en expansion

démographique. Au cœur de cette réflexion, devront être placées les questions de restructuration concertée progressive des villes.

Pour la santé, Maroua ou Garoua peuvent constituer des piliers additionnels assurant l'autosuffisance du Nord et de l'Extrême-Nord en cadres de santé par la création d'établissements de formation à même de ralentir l'exode des jeunes en quête de formation.

L'avantage attendu de ce scénario, outre l'articulation des territoires, est le changement dans le comportement migratoire avec inversion des tendances de répartition de la population du Centre vers Ngaoundéré et de l'Extrême-Nord vers Ngaoundéré, au lieu d'autres régions moins préparées. C'est là aussi le risque du scénario. Il devrait accélérer et provoquer de nouveaux flux migratoires additionnels en provenance des régions du Nord.

Il faudrait donc assurer l'autonomie médico-sanitaire de la région par le renforcement en urgence du plateau technique dans les centres de santé, les hôpitaux de district et à l'hôpital régional, assurer la mise à disposition d'un hôpital de district supplémentaire et apporter à la région au moins deux hôpitaux de référence qui permettront à terme d'assurer une couverture santé efficace pour les populations et toutes les personnes nouvelles issues du flux migratoire vers la région de l'Adamaoua.

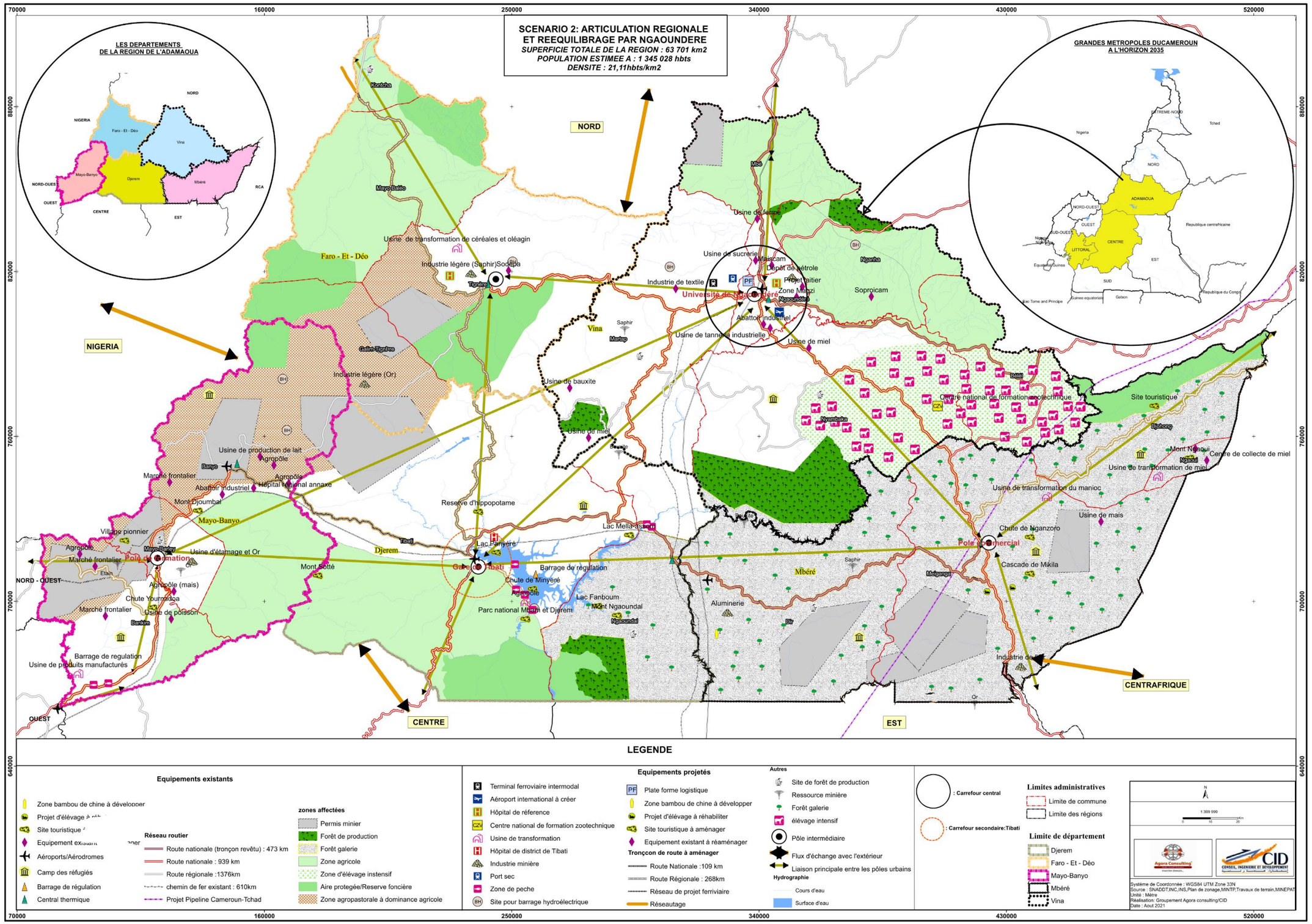

Carte 8 : Scenario de l'articulation historique et du réequilibrage par Ngaoundéré

5.3.3. SCÉNARIO DU DIAMANT DE PÔLES INTÉGRÉS

Ce Scénario s'appuie sur l'exemple de la France et de ses régions économiques, mais aussi de certains Etats d'Amérique du Nord (Georgia aux Etats Unis et Waterloo au Canada avec le triangle technologique) et du Portugal (programme de compétitivité et la notion de grappes de projets). Il vise à conférer à la région de l'Adamaoua, le statut d'articulation prioritaire des quatre points cardinaux du Cameroun. En vertu des programmes particulièrement ambitieux pour l'Extrême Nord (agroalimentaire durable, énergies renouvelables, éducation et tourisme), le Nord-Ouest (Pharmacie, santé et tourisme), l'Est (Bois et dérivés, PFNL, Elevage non conventionnel, chimie douce, parapharmacie) et le Sud-Ouest (Numérique et technologies avancées, pisciculture), l'Adamaoua devrait se développer en pôle polyvalent. Il s'agira de répartir dans les principales villes de la région les activités de transformation, les ateliers de maintenance et de réparation, industries légères.

D'après le SNADDT, la construction de systèmes agroalimentaires et agro-industriels sera de mise, à condition de fonctionner en complémentarité avec les centres de niveau médian et inférieur. Il faudrait aussi prévoir le développement des économies de proximité (services d'élevage, services d'approvisionnement des agriculteurs, de collecte, de stockage, de transformation et de distribution). Du point de vue des villes, Ngaoundéré constituera, aux côtés de Meiganga, Banyo, Tibati et Ngaoundal, les sommets du diamant. Ces villes auront à jouer un rôle décisif dans ce diamant. L'aménagement de l'armature urbaine se fera d'ailleurs sur la base de binômes de villes et en liaisons les unes avec les autres.
Quant au transport et autres infrastructures, des réseaux structurants intégrateurs seront à développer en parallèle. Ils devaient aussi permettre la mise en relation des activités complémentaires ou similaires à travers la région. Il faudrait penser à un circuit touristique régional, à des voies d'évacuation des produits forestiers et la filière agro-alimentaire. La filière bétail devra être modernisée afin d'en tirer le maximum de profit.

Si ce scénario présente les avantages d'un rééquilibrage régional plus rapide en favorisant l'intégration régionale, en mettant toutes les parties de l'Adamaoua en contact plus fort, en attirant l'investissement direct étranger, sous forme d'implantation de moyennes entreprises, il présente aussi des risques. Il suppose des ressources humaines et entrepreneuriales locales et régionales pour piloter la mise en œuvre et pour soutenir le développement simultané de toutes les régions. Les conflits sur l'utilisation de l'espace peuvent être également aigüs.

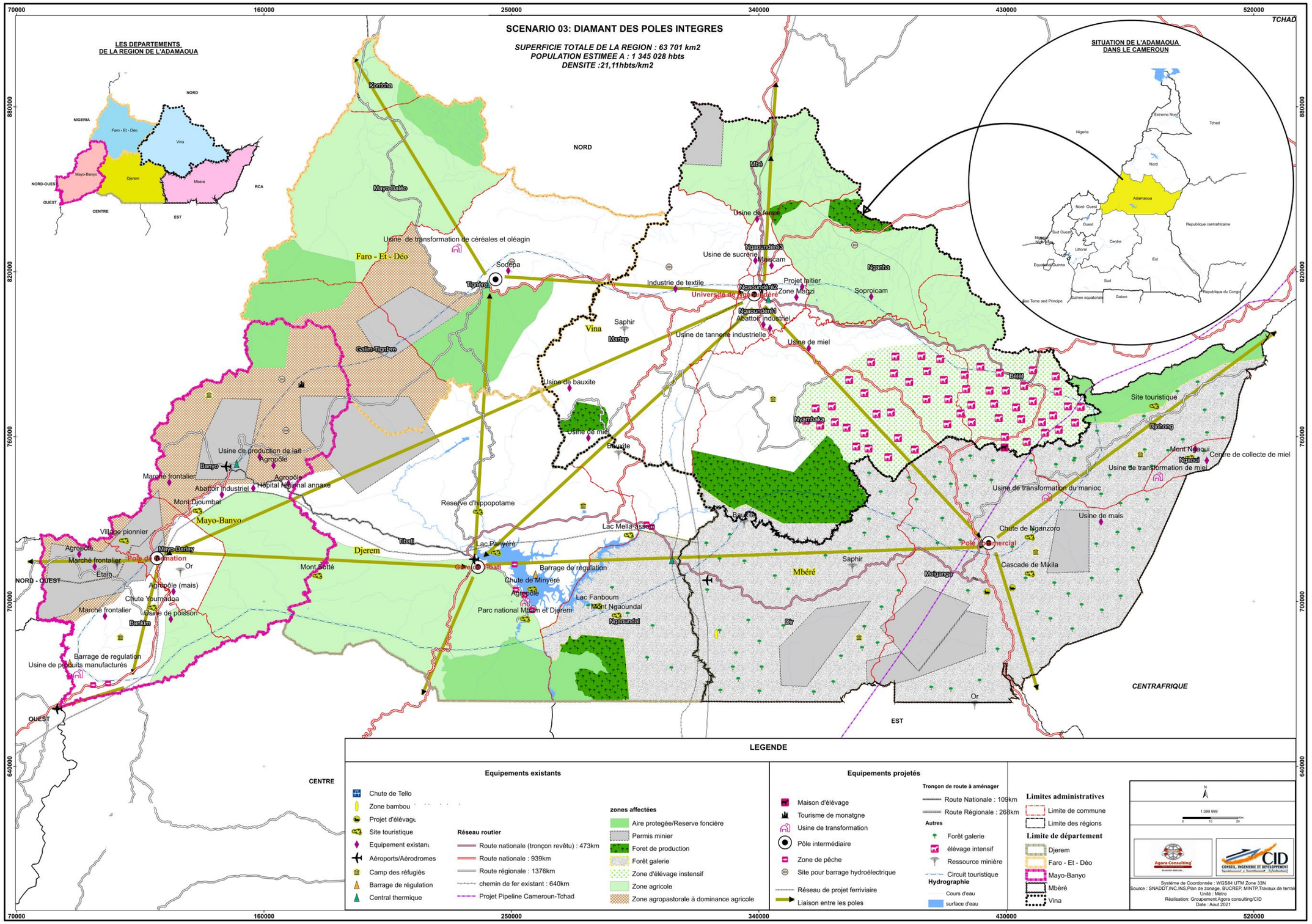

Carte 9 : Scénario du diamant de pôles intégrés

5.3.4. SCÉNARIO DU PARI SUR LA DYNAMIQUE SOUS-RÉGIONALE

Ce scénario serait la continuité des améliorations en cours de l'intégration sous régionale sous l'effet des interconnexions et des électrifications transfrontalières. Ici encore, la position géographique de la région de l'Adamaoua devra être exploitée. Il s'agira alors de se focaliser sur le développement des plateformes frontalières et des corridors internationaux. Une mesure phare dans ce scénario serait la création de marchés de gros transfrontaliers, avec des relations intra régionales et mise en relation avec les axes inter régionaux.

Les échanges transfrontaliers déjà dynamiques, quoiqu'instables et surtout informels pour le moment, seront mieux canalisés et encadrés. De nouvelles opportunités pourraient se développer également. Par exemple, les régions de l'Extrême Nord et du Nord seront encore plus attractives en termes de structures de soins et de formation. Elles peuvent devenir des pôles de relance économique et d'échange avec les pays avoisinants, Tchad et RCA.

Le scénario présente l'avantage de tirer profit de la dynamique sous régionale en réduisant les coûts de transaction. Il pourrait contribuer à transformer les zones frontalières de l'Adamaoua tendues en aires de prospérité. Ces zones deviendraient un bouclier et des marqueurs économiques du territoire national tout en étant ouvertes au partenariat sous régional. Le risque de ce scénario est l'accroissement de la contrebande et les menaces sur les productions nationales par les importations anarchiques.

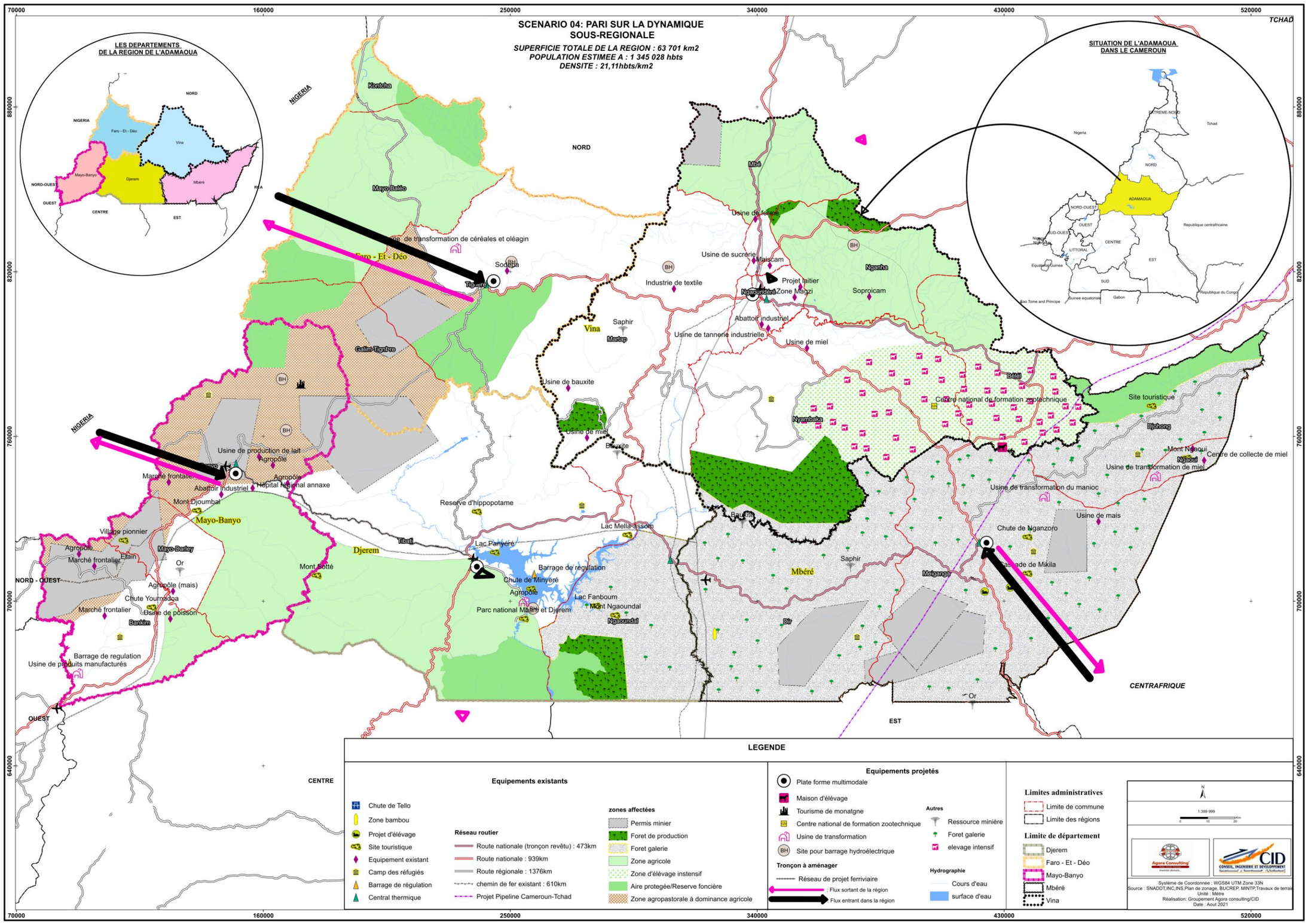

Carte 10 : Scénario du pari sur la dynamique sous-régionale

5.4. EVALUATION DES SCENARIOS

5.4.1. DU SNADDT AU SRADDT : VERS UN SCENARIO SOUHAITABLE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

➔ *Séquencement des scénarii du SNADDT*

Le SNADDT a mis en évidence un ensemble de scénarios d'articulation des territoires. Sur la base de plusieurs critères qui traduisent les objectifs de la Vision 2035 et ceux que l'on attend de l'aménagement du territoire dans le contexte du Cameroun[45], cinq ont été privilégiés. Leur imbrication dans le temps se présente de la manière suivante :

En évaluant ces scénarios selon il s'est avéré que parmi les dix scénarios élaborés par le SNADDT, celui ayant reçu le meilleur score est celui de l'articulation historique et du rééquilibrage régional par Ngaoundéré. Il s'agit de parvenir à une meilleure articulation entre le nord et le sud du pays en faisant de Ngaoundéré une troisième capitale économique après Douala et Yaoundé.

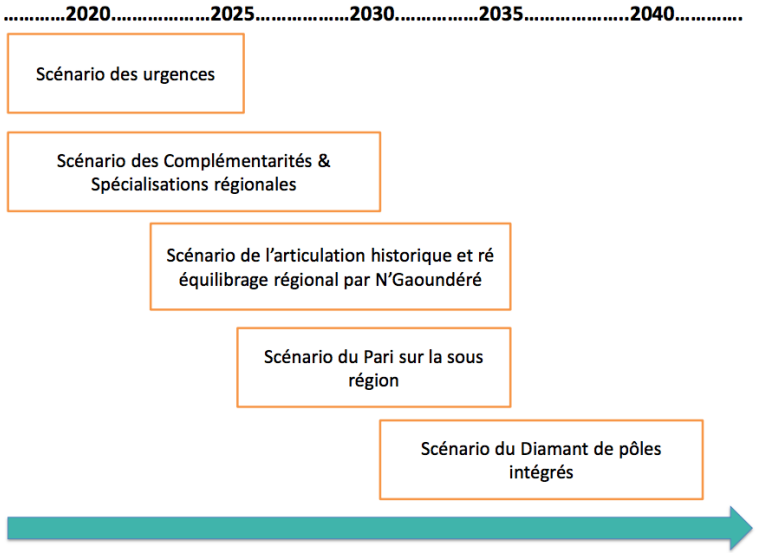

Figure 9 : Séquencement des scénarios de développement du SNADDT
Source : SNADDT-MINEPAT, 2016

➔ *Evaluation des scénarii et choix du scénario souhaitable pour le développement durable de la région de l'Adamaoua*

Afin d'atteindre la vision souhaitée pour le développement durable de la région à l'horizon 2035, une mise en comparaison des différents scénarii proposés a été réalisée lors des ateliers de consultations

[45] Il s'agit de quatre groupes de critères (i) L'efficience et la pérennité pour la croissance économique (Productivité immédiate, Pérennité des effets et productivité différée, Effets écologiques, Minimisation des coûts), (ii) L'efficacité pour l'Unité dans la diversité (Efficacité pour l'inclusion spatiale, Visibilité nationale, Effet sur la fracture spatiale) (iii) L'attractivité pour l'implication internationale (Force d'appel à l'IDE, Potentiel partenariat international, Effet sur l'intégration sous régionale) (vi) et Les facteurs de maitrise du changement (Facilité mise en œuvre, Disponibilité/Besoins en compétences).

participatives. La comparaison des différents scénarii s'est appuyée sur plusieurs critères afin de faire un choix efficient et durable, conformément au contexte économique, social et environnemental de la région. La grille élaborée à cet effet prend appui sur les recommandations de l'agenda 21 de Rio 1992 qui décline les piliers de développement durable d'un outil stratégique à l'échelle territoriale d'une part, et les critères qui traduisent les objectifs d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 d'autre part.

Il s'agit de quatre groupes de critères :

- ➔ Croissance économique soutenue, partagée et durable
  - Amelioration de la productivité
  - Modernisation technologique et linnovation
  - Effets écologiques
  - Minimisation des coûts

- ➔ Renforcement de la cohesion et de l'unité nationale
  - Inclusion sociale et spatiale
  - Amélioration du cadre de vie
  - Préservation de la diversité culturelle

- ➔ Attractivité pour l'integration nationale et sous regionale
  - Developpement du potentiel touristique
  - Climat des affaires favorables
  - Effet sur l'intégration sous régionale

- ➔ Facteurs de maitrise du changement
  - Facilité de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en Œuvre des politiques de developpement durable
  - Disponibilité/Besoins en compétences
  - Transferts de competences et effectivitité de la décentralisation

Le bilan de l'évaluation conformément aux différents critères est établi ainsi que suit :

Tableau 20 : *Evaluation des scénarii de développement de la région*

Scénarios et critères de notation	Croissance économique soutenue, partagée et durable				Renforcement de la cohesion et de l'unité nationale			Attractivité pour l'integration nationale et sous regionale			Facteurs demaitrise du changement			Moyenne	Classement des scénarii
	Amelioration de la productivité	Modernisation technologique et linnovation	Effets écologiques	Minimisation des coûts	Inclusion sociale et spatiale	Amélioration du cadre de vie	Préservation de la diversité culturelle	Developpement du potentiel touristique	Climat des affaires favorables	Effet sur l'intégration sous régionale	Facilité de mobilisation des nessources nécessaires à la mise en Œuvre des politiques de	Disponibilité/Besoins en compétences	Transferts de competences et effectivitité de la décentralisation		
Les urgences partout	65	50	80	70	65	80	70	40	40	40	60	40	70	59,2	4 ième
Articulation régionale et rééquilibrage par Ngaoundéré	80	80	75	60	70	80	70	70	70	80	70	80	70	73,5	1er
Diamant de pôles intégrés	70	70	75	65	80	75	70	80	60	65	60	70	70	70,0	2 ième
Pari sur la dynamique sous réionale	60	65	70	65	50	50	70	40	70	80	50	70	50	60,8	3ième

**L'évaluation est effectuée en notant chaque scénario pour chaque critère par une note sur une échelle de 0 à 100. La note est attribuée sur la base des informations recueillies lors des consultations participatives et selon la connaissance du contexte camerounais par le consultant.*

Plus concrètement et conformement à la vision déclinée, le scénario retenu doit être celui qui :

- ➔ maintient la cohésion sociale ;
- ➔ assure l'équilibre di territoire ;
- ➔ préserve le patrimoine naturel et culturel ;
- ➔ permet à la région d'être prospère.

Sur la base de ces différents critères, les quatre scénarios ont été évalués.

Les urgences partout

Le scénario des urgences partout présente l'avantage de traiter systématiquement les urgences en matière d'infrastructures, d'amélioration des conditions de vie, de modernisation des unités de production, de progrès sensibles un peu partout et de manière homogène dans l'espace. Toutefois, les contraintes de financement et les capacités de mise en œuvre pourraient constituer un handicap. De plus, la pérennité des effets attendus n'est pas garantie. Enfin un scénario d'urgence ne saurait assurer la prospérité à la région.

Le diamant de pôles intégrés

Ce scénario souhaite provoquer une articulation forte des différents points cardinaux de l'espace de la région. Il ambitionne de transformer les principales villes de l'Adamaoua en sommets de diamants avec chacune une spécialisation. Il présente les avantages d'un rééquilibrage régional plus rapide et renforce également l'unité régionale en mettant à profit sa diversité. Néanmoins, il suppose des ressources

humaines et entrepreneuriales locales et nationales qui ne sont pas évidentes à mobiliser. De plus, les conflits sur l'utilisation de l'espace peuvent constituer une réelle contrainte.

Le pari sur la Sous-région

En contribuant à transformer les zones frontalières en aires de prospérité, le pari sur la Sous-région présente l'avantage de tirer profit de la dynamique sous régionale en réduisant les coûts de transaction. L'inconvénient avec ce scénario est qu'il n'accorde la priorité qu'aux zones frontalières au détriment de l'essentiel de l'espace régional. En outre, il accroîtra la contrebande et les menaces sur les productions locales.

L'articulation historique et du rééquilibrage régional par Ngaoundéré

Le scénario prévoit de faire de Ngaoundéré une troisième capitale économique pour mieux lier les différentes parties du territoire et soulager Douala et Yaoundé. L'avantage attendu de ce scénario, outre l'articulation des territoires, est le changement dans le comportement migratoire avec inversion des tendances de répartition de la population du Centre vers Ngaoundéré et de l'Extrême Nord vers Ngaoundéré, au lieu d'autres régions moins préparées.

Suite à cette évaluation, il en ressort que le scénario 02 : Articulation régionale et rééquilibrage par Ngaoundéré se conforme le mieux à la vision stratégique établie pour le développement durable de la région à l'horizon 2035, mais aussi aux orientations nationales en terme d'aménagement du territoire.

Ce scénario rejoint la proposition de renforcement de la fonction de carrefour international de Ngaoundéré, auquel s'associeraient l'exploitation et la transformation de la bauxite de Minim Martap, qui permettront à la ville d'engranger toutes les retombées de sa position entre le Cameroun septentrional, le Nigeria, la RCA, le Tchad, Yaoundé et l'Ouest-Cameroun.

Le scénario agirait dans plusieurs sens qui déboucheront sur diverses retombées. Parmi les effets bénéfiques pour la région, on aura, notamment ;

- la transformation de la capitale régionale en une troisième métropole nationale après Douala et Yaoundé ;
- le renforcement de l'envergure des autres villes de l'Adamaoua, en particulier des chefs-lieux de département, faisant d'elles des marchés plus consistants et attractifs ;
- le renforcement des équipements de ces dernières ;
- l'arrivée de nouveaux investisseurs qui aura un impact sur la production urbaine, au sens de produire la ville (Simeu, 2004) et qui deviendra plus efficace et plus performante ;
- la démultiplication des emplois ;
- la transformation des campagnes en véritables bassins de production agricole et pastorale ;
- le renforcement des infrastructures structurantes ;
- l'amélioration notable des conditions de vie dans les zones urbaines comme en zones rurales, etc ;
- la mise en place des conditions favorables à l'industrialisation et la croissance économique de la région ;

Un tel scénario est susceptible de faire de l'Adamaoua :

- une région effectivement prospère à l'horizon 2035 grâce aux revenus tirés prioritairement des échanges avec le Nigéria,
- un territoire équilibré où les écarts de revenus et de niveau de vie s'estompent progressivement au sein d'une même ville et entre villes et campagnes,
- une région soucieuse de préserver tant la paix, que son patrimoine naturel et culturel.

5.4.2. Prise en compte des problématiques globales et internationales (ODD, Agenda 2063, etc.)

Dans la perspective pour les villes de l'Adamaoua de constituer un véritable moteur du développement de la région à l'horizon 2035, la vision de développement de la région prend en compte la transformation structurelle, soutenue par l'industrialisation (exploitation et transformation de la bauxite), l'une des dimensions du développement durable, domaine prioritaire de l'Agenda 2063. Cette dimension de durabilité économique est également visée dans l'Agenda 2030 qui insiste particulièrement sur les moyens de mise en œuvre financière de cet objectif. Cette vision du développement de la région devrait pouvoir compter à la fois sur les partenaires au développement, la coopération internationale et la mobilisation des ressources internes.

Par ailleurs pour faire des villes de l'Adamaoua, à travers le renforcement de la fonction de carrefour international et l'exploitation de la bauxite, le véritable moteur du développement de la région à l'horizon 2035, un certain nombre d'étapes seront déterminantes. Il faudra tout d'abord améliorer substantiellement la qualité des infrastructures de communication existantes, de manière à rendre plus rapidement accessible Ngaoundéré et les autres villes de la région. Cela pourrait nécessiter entre autres, la reconstruction de la voie ferrée pour la ramener aux normes actuelles, avec les retombées que cela implique. Il faudra aussi, dans la perspective de l'exploitation minière, créer de nouvelles voies de communication (routière et ferroviaire) et prévoir la mise en place d'un certain nombre d'équipements appropriés, commandés par la nouvelle fonction. Tout cela exige que soient bien conçus les projets devant traduire en actions cette vision, que les études de faisabilité soient réalisées dans les normes, mais aussi que la recherche des partenaires financiers soit enclenchée.

CONCLUSION

La prospective territoriale menée dans ce rapport est la deuxième phase de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la région de l'Adamaoua.

L'un des objectifs visés dans la démarche opérationnelle du Consultant a été la mutualisation des expertises à travers des ateliers de consultations participatives. Ces ateliers ont permis de recueillir l'assentiment des parties prenantes sur le devenir de leur territoire à l'horizon 2035.

Le présent rapport de prospective a permis de mettre en exergue les différentes perspectives d'avenir et les variantes proposées pour l'aménagement et le développement durable de la région de l'Adamaoua.
La première partie a consisté à faire une synthèse du diagnostic territorial qui devait permettre de revoir les problèmes recensés et les orientations de bases fixées. Une exploration de l'environnement national, sous régional et international de la région a été également menée dans les premières parties du rapport.
Ensuite, il s'est agi de présenter les perspectives de développement de la région. Dans cette partie, il a été question de définir une vision partagée pour le futur souhaité de la région sur la base d'un ensemble de considérations nationales et sous régionale.
Plus encore, cette phase exploratoire a permis de décliner, quatre scénarios du futur de la Région à l'horizon 2035 :

- **Scenario du traitement des urgences partout :** Dans ce scénario, on retient que les tendances vont se poursuivre pour l'ensemble de la région. De plus il y aura un traitement systématique des urgences en matière d'infrastructures, d'amélioration des conditions de vie, de modernisation des unités de production, de progrès sensibles un peu partout dans la région. Il s'agit d'un développement lent et modéré de la région.

- **Scénario de l'articulation historique et du rééquilibrage régional par Ngaoundéré :** il se fonde sur deux piliers essentiels : une meilleure articulation entre les parties Sud et Nord du pays d'une part et la jonction avec la RCA et le Tchad d'autre part ; une exploitation formelle de la proximité du Nigéria.
  En reliant directement le Sud et Nord du pays, le scénario de l'articulation régionale et du rééquilibrage par Ngaoundéré prévoit à la fois de réorienter les flux migratoires en direction de Douala et Yaoundé au profit de Ngaoundéré et de créer des effets de contamination positive pour les régions Nord et Extrême-Nord. Ce scénario prévoit aussi le développement des infrastructures structurantes, en relation avec la jonction avec la RCA et le Tchad. Il renforce ainsi la position du chef-lieu de la région de l'Adamaoua, susceptible d'en faire une troisième métropole nationale à côté de Douala et de Yaoundé. Il est optimiste le développement de la région au regard de sa position stratégique de carrefour, les transformations structurelles de l'économie y sont possibles pour induire une croissance forte et durable de la région.

- **Scénario du diamant des poles intégrés :** Ce scénario vise à conférer à la région de l'Adamaoua, le statut d'articulation prioritaire des quatre points cardinaux du Cameroun. En vertu des programmes particulièrement ambitieux pour l'Extrême Nord (agroalimentaire

durable, énergies renouvelables, éducation et tourisme), le Nord-Ouest (Pharmacie, santé et tourisme), l'Est (Bois et dérivés, PFNL, Elevage non conventionnel, chimie douce, parapharmacie) et le Sud-Ouest (Numérique et technologies avancées, pisciculture), l'Adamaoua devrait se développer en pôle polyvalent (activités de transformation, ateliers de maintenance et de réparation, industries légères).

➔ **Scénario du pari sur la dynamique sous régionale** : Ce scénario serait la continuité des améliorations en cours de l'intégration sous régionale sous l'effet des interconnexions et des électrifications transfrontalières. Ici encore, la position géographique de la région de l'Adamaoua devra être exploitée. Il s'agira alors de se focaliser sur le développement des plateformes frontalières et des corridors internationaux. Une mesure phare dans ce scénario serait la création de marchés de gros transfrontaliers, avec des relations intra régionales et mise en relation avec les axes inter régionaux. Il présente tout de même un risque important à maitriser, à savoir l'accroissement de la contrebande et les menaces sur les productions nationales par les importations anarchiques.

Suite aux différentes consultations participatives menées dans la région, les échanges et les travaux de groupe ont permis de procéder à l'évaluation comparée des différents scénarii. En évaluant les scénarios selon plusieurs critères (Croissance économique soutenue, partagée et durable, renforcement de la cohesion et de l'unité nationale, Attractivité pour l'integration nationale et sous regionale, facteurs de maitrise du changement) il s'est avéré que parmi les quatre scénarii, le choix s'est portée sur le scénario de l'articulation régionale et rééquilibrage par Ngaoundéré, en poursuite des orientations nationales stratégiques retenues pour le développement de la région de l'Adamaoua.

Dès lors que le scénario souhaitable a émergé et rencontré l'assentiment des parties prenantes dans le cadre des consultations participatives sus-évoquées, il s'agit dans la prochaine phase de soutenir cette vision et son objectif central par la définition des principes de bases et des orientations fondamentales de l'aménagement, d'une part, et de définir un plan d'actions cohérent, pertinent et efficient pour le développement durable de la région, d'autre part.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BERGER G., 1967, Étapes de la prospective, Presses Universitaires de France, Paris, 337 p
- BOUZAIANE L. & MOUELHI R., 2008, Initiation aux concepts de base de la prospective, 66p
- BRUNET R., 1993, Les mots de la géographie, Dictionnaire critique, p. 480, Paris, La Documentation française
- DESTATTE P et DURANCE P. dir., 2009, Les mots-clefs de la prospective territoriale, p. 43, coll. Travaux, Paris, La Documentation française – DATAR
- ELBEHRI A. (ed.), FAO/FIDA. ACHANDO V., 2013, Revue et analyse des stratégies nationales d'investissements et des politiques agricoles en Afrique du Centre : Cas du Cameroun, Dans : Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'Ouest
- GODET M., 2001, Prospective et dynamique des territoires, In FUTURIBLES : Analyses et prospective, n°269 de novembre 2001, pp. 25-34
- GODET M., 2007, Manuel de prospective stratégique. Tome 1 : une indiscipline intellectuelle. Tome 2 : l'art et la méthode, DUNOD, Paris, 3ème éd. – 279 + 427 p
- GODET M., DURANCE, P., 2011, La prospective stratégique. Pour les entreprises et les territoires. Dunod, Paris 2011, 180 p
- ORSTOM, 2015, L'Adamoua. Trésors culturels et patrimoniaux. Peuples, traditions et identités culturelles. Tome 1, . Peuples et cultures de l'Adamoua (dir.), , L'Harmattan,

Rapports

- Delegation Regionale de L'environnement, de La Protection de La Nature et du Developpement Durable, 2020, cartographie des zones à risques naturels de la région de l'Adamaoua, 93 P
- Institut National de la Statistique, 2007, troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages
- Institut National de la Statistique, 2007. Enquête finale sur le développement du jeune enfant dans la province de l'Adamaoua (EFA)
- Institut National de la Statistique, 2018, annuaire Statistique du Cameroun 2017
- IRAD-IRD, 2005. Migrations et mobilité spatiale dans le bassin du lac Tchad, XIIIème Colloque International du l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
- Ministere de l'habitat et du Developpement Urbain (Août 2018), rapport sur la prospective urbaine et les options de la politique urbaine nationale, 66p
- Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Politique de la Ville / Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Guide relatif à la procédure d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, de son actualisation et de son évaluation, Maroc, 47 pages

- Ministère de l'Eau et de l'Energie, 2012, Stratégie Nationale de l'eau 2011-2020
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Division de la Prospective et de la Planification Stratégique, Guide méthodologique de planification stratégique au Cameroun, Edition 2011, 178 p.
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2020, Rapport de Développement économique de la région de l'Adamaoua, 545 p
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2013, Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020), 139p
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2009, Cameroun Vision 2035, 65 p
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2009, Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, 167 p
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2013. Rapport de développement économique de la Région de l'Adamaoua, Exercice 2013. 216p
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2017. Rapport de prospective de l'élaboration du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2017. Rapport diagnostic définitif de l'élaboration du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2017. Rapport sur le développement économique du Cameroun.
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2008. Rapport sur le développement économique du Cameroun.

  Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2020, Stratégie Nationale de Développement du Cameroun 2020-2030
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2016, Stratégie Nationale de Développement Durable du Cameroun
- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,2018, Rapport diagnostic SRADDT Adamaoua
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable, 2011. Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE II)
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable, 2012. Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité Version II (SPANB II)
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable, 2014. Deuxième communication sur les Changements Climatiques
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable, 2015. Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD)
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable, 2015. Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC)
- Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Cameroun, 2010

- République du Cameroun et groupe de la Banque mondiale, 2018, Stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun 2018–2022.
- République du Cameroun et PNUD, 2019, Rapport national sur le développement humain : croissance inclusive, inégalités et exclusions.

Loi et règlements

- Loi n° 96/12 du 5 Août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement au Cameroun.
- Loi n° 2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun.
- Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées au Cameroun.

Webographie

https://www.fao.org/cameroun/actualites/detail-events/es/c/1397932/
https://fews.net/fr/west-africa/cameroon/food-security-outlook/october-2021

ANNEXES

- Liste des personnes rencontrées
- Procès-Verbaux des ateliers de consultations participatives

Agora Consulting
inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier régional de consultation participative ATELIER REGIONAL

Date : 19 Août 2021

Lieu : NGAOUNDERE

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	KILDADI BOUKAR	Gouverneur	699377208		
2.	AMOUFAC	Préfet Vina	696071585		
3.	WAHOUM Bruno G.	Vice-Prof Conseil Régional	697431061	wahoumb@yahoo.fr	
4.	ABBO ABOUBAKAR	DRTCVUC AD	699903222	abbowakili@gmail.com	
5.	Dr Amadou Bello	DREPAT-AD	694031709	ahmedbello632@gmail.com	
6.	PEGOKO Isaac	DRTP/AD	699853608	ndepegoko69@gmail.com	
7.	BABA ISMAILA	DREPIA-AD	699543862	babaismaila19@yahoo.fr	
8.	MOUAHA Louis Marie	SDRC/DRTP-AD	697806113	moloma2001@yahoo.fr	
9.	ZEUGUEP Hubert	INS/AR-AD	677913355	hubertzeugueg@gmail.com	
10.	TAPERE EMMANUEL VALERY	SATT / MINDDEVEL	690174073	tapema@yahoo.fr	
11.	SAIDOU SIDIKI	DREPDED/AD	675210398	sasma35@gmail.com	
12.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA 1

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	Yamthé Joseph	Coordo ADEES	699725431	adees40@yahoo.fr	
14.	FAÏCHA Astabaoka	CSAG/MINCOM	699-72-53-74		
15.	WANGMENE KIDARI	Rep CAR INS.	699205460	wangkidari@gmail.com	
16.	MBADAI MANG EGBE	CBOD-DREPAT	699976060	embadai@minepat.gov.cm	
17.	Jalam Joustapha	CSRD/MINDCAF/AD	699889923	mustaptaphamanu@yahoo.fr	
18.	DJIEUKAM Florence	DRFOF/AD	677775643	dfloamabo@gmail.com	
19.	Mme ABBA née Bilkhissou Djafarou	CSRAG/MINEPAT-AD	698780042		
20.	AVACKNA B. Félicité	DRJEC/AD	699552044	felibouba@gmail.com	
21.	ABDOULAYE BOUHARY	Rép. ACONG	677100410	abdoulayebouhary5@gmail.com	
22.	HENDAIBE Gaspard	C.A/MINEPAT-AD	696511486	hendaibegaspard@yahoo.fr	
23.	ABDOUL AZIZ. Hamatoukou	Agent d'appui	695180618	azizhamat@gmail.c	
24.	ABDOULAYE Tenmbou	CSRAT/MINEPAT/AD	674826108	abdoulayetenmbou@yahoo.fr	
25.	Houssaini Abdoul Madi	CSRP/DRMINEPAT-AD	699110621	abdoulmadi16@gmail.com	
26.	Homodjoda	CBPRL/DREPAT/AD	697376948	homodjodoumao@gmail.com	
27.	Mme NTIECHE Cisèle	CBC/DREPAT/AD	694022519		
28.	Pélagie NGONO	C.B.P.P	696557454	npelagielove@gmail.com	
29.	ENAMA PAUL MAGINOT	Agent Contractuel DREPAT/AD	657-37-2924	Enama Paulmaginot@gmail.com	
30.	HAWAOU DALI	Stagiaire/DREPAT/AD	695 38 50 57	hawaoudali@yahoo.com	
31.	NANA ASMAOU	Tem nouvelle DREPAT/AD	694 68 59 63		
32.	MOHAMAN Bello	MSEG - CA	694 10 06 60	mohamann@yahoo.fr	
33.	BINAM Auguste C.	Expert Cpt AGORA/CID	678596756	augustab0@gmail.com	

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

34.	TUMMO NGEDI STEVE	AP / AGORA Consulting	654180827	steve.ngedi@agora-consulting.net	[signature]
35.	Pr SIMEU KAMDEM	Consultant	699809314	sodziwa@gmail.com	[signature]
36.	BILE Ghislain	Chef de division	677575513	ghislain.bile@agora-consulting.net	[signature]
37.	NANA Fanie	Assistant Projet AGORA	654180555	fanienana@agora-	[signature]
38.					
39.					
40.					
41.					
42.					
43.					
44.					
45.					
46.					
47.					
48.					
49.					
50.					
51.					
52.					
53.					
54.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

3

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier régional de consultation participative ATELIER REGIONAL

Date : NGAOUNDERE - 19/08/2021

Lieu : NGAOUNDERE

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.					
2.	MOHAMADOU ABBO'	Rep Gouverneur AD	699-11-71-15 678-59-57-03	Mohamadouabbo.1988@gmail.com	
3.	Dr Amadou Bello	DREPAT - AD	694031709	ahmedbello632@gmail.com	
4.	DJOUMTOLOUM Raymond	DRAS- Ad	697990760	raymonddjoumtoloum6@gmail.com	
5.	BABA ISMAILA	DREPIA- AD	699543862	babaismaila19@yahoo.fr	
6.	MOUAHA Louis Marie	SDRC/DRTP-AD	697806113	moloma2001@yahoo.fr	
7.	HOUSSEINI ABDOUL MADI	CSRP/DREPAT-AD	699110821	abdoulmadi16@gmail.com	
8.	TAPERE EMMANUEL VALERY	SATT/DRADEVEL-AD	690174073	tapema@yahoo.fr	
9.	MAMADOU SANI	CR/CONSEIL REGIONAL	696441833	sanimamadou36@gmail.com	
10.	Malam Moustapha	CSRD/MINDCAF/AD	699889923	mustaphamanwi@yahoo.fr	
11.	DJIEUKAM Florence	DRFOF/AD	677775643	dfloamabo@gmail.com	
12.	Félicité BOUBA AVACKNA	DRJEC/AD	699552044	feliboubo@gmail.com	

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	ABDOULAYE TEMMBAR	CSRAT/MINEPAT/AD	657688637	abdoulayetemmbay@yahoo.fr	
14.	WANGMENE KIDARI	Rep. CARLINS	699205460	wangkidari@gmail.com	
15.	Yamthé Joseph	Coordo ADEES	675208514	adees40@yahoo.fr	
16.	MBADAI MANG EGRE	CBDD/DREPAT	699976060	embadai@minepat.gov.cm	
17.	Faïcha Astakarka	CSAG/MINCOM/AD	699-79-53-74		
18.	ABDOULAYE BOUHARY	ACONG	677100410	abdoulayebouharys@gmail.com	
19.	Mme ABBA née Bilkhissou Djafarou	CSRAG/MINEPAT-AD	698780048	bilkhi6aou@gmail.com	
20.	ABDOUL AZIZ. HAMATOUKour	Agent d'appui/DREPAT/AD	695180618	Azizhamal139@gmail.com	
21.	NANA ASMADU	Temoinouc/DREPAT	694 68 59. 63		
22.	OLDH TIVE YVAN M	Cadre A	693498563	oloh.yvan@mail.com	
23.	ENAMA PAUL MAGNOT	Agent. CA	657372924	[illegible]	
24.	HAWAOU DALI	Stagiaire / DREPAT	695 38 5057	hawaoudali@yahoo.com	
25.	Pelagie NGONO	CB-P-P	696 557	npelagielore@gmail.com	
26.	NDIMA ALLAN MBIBU	Intern/DREPAT	653536948	Ndimallan@gmail.com	
27.	MENDAÏBE Gaspard	CA / MINEPAT-AD	696511486	hendaibegaspard@yahoo.fr	
28.	Mme NTIECHE Gisèle	CBC/DREPAT/AD	694029529		
29.	SAIDOU SIDIKI	DREPDED/AD	675210898	sasma35@gmail.com	
30.					
31.					
32.					
33.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative

Date : 09 Août 2021

Lieu : MBERE - MEIGANGA.

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	NGOUEGNI S. Mirence	A1 / Préfet	692 03 2621	nmirence@yahoo.com	[signature]
2.	AKOUNOU CHRISTIAN	ADJ/SP MGA	698023671	— " —	[signature]
3.	ABDUBAKAR Kombo	MAIRE MEIGANGA	677-96.92.55	abdubakarkombo@yahoo.com	[signature]
4.	HAMIDOU Bello	DDMINEPAT	695034093	hhamidbello@gmail.com	[signature]
5.	AMADAMA WADJERI SONGKOLONG	Rep. DDDMINDCAF/MB	678157895		[signature]
6.	TSAM Theodore Edgar	Rep. DDJEC/MB	675115882		[signature]
7.	DOKO Jean Marie	Rep. OSC Mbéré	675869335	dokojeanmarie@yahoo.fr	[signature]
8.	Alfaki Aboubakar	Pt chaine voteur agri	699388334		[signature]
9.	Bakary Jean Tkelli	Repr. DDEB Mbéré	675.22.22.20	jeantkelli@gmail.com	[signature]
10.	MOHAMADOU SALY	Rep DDEPDED-MB	679369436	mohamadusaly@gmail.com	[signature]
11.	SALIHOU MIDJIN YAWA	Rep-MAIRE NGAOUI	699234053		[signature]
12.	KBITTI BABA MICHAELLE	Rep-DDADER/Mbéré	674054932	MBITTI BABA@gmail.com	[signature]

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA 1

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	OUMAROU ISSANA	Maire Com. Djohong	699205970	fouyappou@yahoo.fr	
14.	Abdoullaye Nana	PST Nat. APESS CAM	699329383	abdoullayenana@yahoo.fr	
15.	AHMADOU HAMMA	A3 Maire MR	675170027	hammaahmadou@yahoo.fr	
16.	Adam Adamou	Rep Dél MINDDEVEL	699399117	adamadamou2012@gmail.	
17.	TABAI MICHEL	CBS/ SSD MEIGANGA	679280057	micheltabai@yahoo.fr	
18.	BASSI DIM Jean Fabrice	DA MINEE/ MB	699179834	bassidimf@gmail.com.	
19.	SOUMAI Epse DOKA	Reseau feminin	699386040	soumaiepsedoka odette@gmail	
20.	NDJANA NYEM Hubert	Representant du ADEPIA Mberé	679612591	-	
21.	TIGE MOUSSA				
22.	YEPMEGAN Romaric	DDAGRI/MINEPAT/MGG	677398066	yeyo_giro@yahoo.fr	
23.	MOHAMAN Bello	DD MINESEC	694787977	ddesecadamaoua@gmail.com	
24.	SOULAN DADANG	Com SECU MGG	693527218	-	
25.	DEBALOU. N. WILLY	CHEF STD CIE MGA	679107440	willydebalou@gmail.com	
26.	NOTSOUNG MPANDE	C/CCSOS/DDES-Mbéré	674557690	notomp@yahoo.fr	
27.	ABDOURAMANOU LABI	MAIRIE NGAOUI	677909606	-	
28.	HAMADOU BOUBA	C.A Préfecture Mga	694690748	Boubahandou1@gmail-Com	
29.	Moussa Elionore	Agent comptable	692864679	-	
30.	HAWA KOULAGNA MARIE Epse MBAGA	DD/MINEFOP	696195262	Koularijba@gmail.com	
31.	MAHOP ABEL PERE	Rep DDFOF/MBERE	696858462	abelpere.mahop68@gmail.com	
32.	Hiali dou – BELLO	Rep DD NUNDL	650173206		
33.	Adamou Jaudoubai	Rep DDTP/MBERE	697087070	-	

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

34.	IBRAHIM RAMADAN	SG/Com/MGA	693863333	—	
35.	ABOU BAKAR WALY	LAMIDAT	674727961		
36.	ABDOUL MOUTTALIB	DDTOUL/MB	674315776	abmoutalib@yahoo.fr	
37.	Djemong Remy	CB/AT MINEPAT	693582366	djemorems@yahoo.fr	
38.	NGUIZANA CATHERINE	Rep DeDTRANSPORT	698949952	Catherinenguizana15@Gmail.com	
39.	SATOU HOUMA BEATRICE	Secrétaire assistante	695450168		
40.					
41.					
42.					
43.					
44.					
45.					
46.					
47.					
48.					
49.					
50.					
51.					
52.					
53.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

3

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative

Date : 10 Août 2021

Lieu : MBERE - MEIGANGA

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.					
2.					
3.	HAMIDOU Bello	DDMINEPAT	695034093	hhamidbello@gmail.com	
4.	IBRAHIM RAMADAN	SG / Rep. Maire MGA	693863333	—	
5.	OUMAROU HJAMA	Maire / Commune DJH.	699205470	jovypapou@yahoo.fr.	
6.	AHMADOU HAMMA	A2 Maire / Commune MR	675170027	hammaahmadou@gmail.com	
7.	SALIHOU MIDJIONYAWA	Rep. Maire NGAOUI	699234053	/	
8.	AMADAMA WADJERI SONGKOLONG	Rep / DDDCAF MINDCAF Mbéré	678157895		
9.	DANWARE LEONNIE	CPCP / DDT du Mbéré	690223258		
10.	Adam Adamou	Rep DDMINDDEVEL	699309117	adamadamou2012@gmail.com	
11.	Bakary Jean Ikellé	Repr. DDEB Mbéré	675.22.22.20	jeanikelle@gmail.com	
12.	Oumarou Paul	DDHDU / Mbéré	694272700		

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA 1

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative dans le departement du DJEREM

Date : 09 Aout 2021

Lieu : TIBATI : Salle de Reunion du MINEPAT

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	DJADAÏ YAKOUBA	Préfet	675.12.24.38		
2.	Dahiron Amadou	Maire Tibati	679650648	dahironamadou@yahoo.fr	
3.	ONAMBELE ONGONO	COCOMP GEND	694.14.43.65	—	
4.	BABOULEK. Jean	G.D.C / Préfet	677844852		
5.	Neuyombe Vincent	Protocole / PREFET	671107756		
6.	DUSMANOU BAPPA H	DDEPAT / DJ	677244167	hamatnibour@yahoo.fr	
7.					
8.					
9.					
10.	WASSOUNI Adamou	DDJEC - DJEREM	699972858	wassoudam@yahoo.fr	
11.	CHENDJOU Martin	Rep. DDFOF-DJEREM	674924959	Cendjoum@gmail.com	
12.	ADAMOU Roland	Rep DDADER Djerem	69510754	rolandadamou@yahoo.com	

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA 1

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	AYOUBA MOHAMADOU	CNJC	670458753		
14.	ADAMOU DANGDJOUMA	DDEFOP / DJEREM	677216551		
15.	MANDO Serge	DDHDU / DJ	693417534	sergemando@gmail.com	
16.	Halirou Mamoudou	DDTOUL / DJ	699698102		
17.	HALIDOU Barry	Eleveur	696742325		
18.	DJIMBAÏSSEM Daniel	DD EPDED	677557441	danieldjimbaissem@hotmail.fr	
19.	DULE KESTER-B.	DD MINMIDT	653547889	dulekester@mail.com	
20.	MAÏMOUNATOU MOUSSA	Membre AFVAT	676766945	m.maimounatou05@yahoo.com	
21.	DJIDIHAÏN	DDES-DJ / Rep	675524004		
22.	Souleymanou Hamadou	Agriculteur	677128843		
23.	OUSMANOU Mohamadou	DD MINDDEVEL	679358687	ousmanoumohamadou@gmail.com	
24.	Sembe Sembe	CDS TIBATI	676508104	sembemax@gmail.com	
25.	MBECK E. ANGELINE	Rep DDEPIA / DJ	677383387	angelinembeckedjiba@gmail.com	
26.	NENE EDITH RAÏSSA	DD/MINDCAF	696164060		
27.	ISAC ANIA RAIHOTI	DD/MINEDUB	694749356		
28.	SANDJO SANDJO A.L	DD MINEE - DJEREM	690642833	sandjoanelin@yahoo.fr	
29.	BOVOURNE Richard	CST/NDAL Rep Maire	694977109	bovourichard@yahoo.fr	
30.	OMENGA FRANCOIS XAVIER	CST/DDTP. DJEREM	696894642	omengafrancois@gmail.com	
31.	AHMADOU OUSMANOU	DDT - Djerem	674313517	sardiardou@gmail.com	
32.	Bello Merlin	Representant d'Association	678648872	bellomerlinmboa1@gmail.com	
33.	AHMADOU PAUL-B	Ag / MAIRE Tibati	679944624	ahmadoup@gmail.com	

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative dans le département du Djerem

Date : 10 Août 2022

Lieu : TIBATI - Salle de reunion du MINEPAT

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	DJAAAI YAKOUBA	PREFET / DJEREM	675.12.24.38		
2.					
3.					
4.	Mando Serge	DDHBD / DJEREM	693417534	sergemando@gmail.com	
5.	BOUOURNE Richard	CST/CNDAL Rep Maire	694977109	bouourichard@yahoo.fr	
6.	SANDJO SANDJO Aurelien	MINEE-DJEREM	690642833	Sandjoaurelien@yahoo.fr	
7.	NENE EDITH RAISSA	DD/MINDCAF	696 16 40 60		
8.	CHENDJOU Martin	Rep DDFOF Djerem	674924959	cendjoumo@gmail.com	
9.	DJIDIHAÏN	Rep/DDES-DJ	675524004	djidihainf.a@gmail.com	
10.	Haliroun Mamoudou	DDTOM/Dj	679977781	haliroun mamoud@yahoo.fr	
11.	DJIMBAISSEM Daniel	DDEPDED	677557441	danieldjimbaissem@hotmail.fr	
12.	SEBASTIEN KABOURZAM	DDMIBT/DJ	699756319	sebastienkabourzam@yahoo.fr	

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	SOULEYMANOU	Agriculteur	677128843	—	
14.	ADAMOU DANGDJOUMA	DDEFOP / DJEREMA	677216551	—	
15.	WASSOUNI ADAMOU	DDJEC / DJEREM	675726144	wassoudam@yahoo.fr	
16.	Sembe Sembe	CDS/TIBATI	676508104	sembemau@gmail.com	
17.	AHMADOU OUSMANOU	DDT - Djerem	674313517	sardiardot@gmail.com	
18.	ADAMOU Roland	Rep DDADER	695107543	roland-adamou@yahoo.com	
19.	MBECK E. ANGELINE	Rep DDEPIA/DJ	677389782	angelinembeckedjiba@gmail.com	
20.	OMENGA FRANCOIS XAVIER	CST/DDTP. Djerem	696894642	omengafrancois@gmail.com	
21.	OUSMANOU Mohamadou	DD MINDDEVEL/DJ	679358687	oumanouMohamadou@gmail.com	
22.	OUSMANOU BAPPA H	DDEPAT/DJ	677244167	hamatoukour@yahoo.fr	
23.	AHMADOU PAUL-BI	Ad/MAIRE C. Tibati	679947624	ahmadoup@gmail.com	
24.	MAÏMOUNATOU MOUSSA	MEMBRE AFVAT	676766945	m.maimounatou@yahoo.com	
25.	AYOUBA MOHAMADOU	CNJC	670458753		
26.	HAMIDOU Barry	Eleveur	696742385	hamidousarki@gmail.com	
27.	Bello Merlin	Representant d'Association	678648872	bellomerlinmboa@gmail.com	
28.	ISAC ANOA B.	MINEDUB	694749356	anoaisac3@gmail.com	
29.					
30.					
31.					
32.					
33.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative dans le departement du Mayo-Banyo:

Date : 05 Août 2021

Lieu : BANYO - Salle de reunion du MINEPAT

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	NGON NKORO ESSI PS	A1/Préfet MYO-BYO	699752195	pienengon@yahoo.fr	
2.	CYE TATA Coffre	COCOM BANYO	679.90.50.02	tatagodfrey@cfgmail	
3.	TCHUIMEGNI CALVIN	Rep DDEPAT MYO BYO	677563611	tchuimegni_calvin@yahoo.fr	
4.	BILE Ghislain	Agora Consulting	677575513		
5.	TUMMO NGEPI S.	Agora Consulting		stevengepi@agora-consulting.net	
6.	Cusmanou Bado T	chef BAC MINEPAT	674543923		
7.	TSAFACK NGUEFACK C.A	Rep/Maire BANYO	698271087	tsarchile84@gmail.com	
8.	ZOUA PIERRE	CSMG/DDMIDT	675014924	zouarocha@gmail.com	
9.	WADAWA Samuel	DDADER MBYO	699569112	wadosamy@gmail.com	
10.	Cusmanou Bany Cauty	DDJEL/MB	675368610	@gmail.com	
11.	HAYAMOU WINI	chef BAC/DDEPIA	671363616	hayamouwini81@gmail	
12.	SAIDOU	DDTOURL/MB	699918187	souleysaidou2018@gmail.com	

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	Souaïbou Mamma	DDEE/Mayo Banyo	678198457	rikiatoumamma@gmail.com	
14.	MAINA	DDES / Myo Byo	675993436		
15.	Ibrahima Tombo M	President CNJC Byo	681480330	Ibrtom606@gmail.com	
16.	FADIMATOU BALLA	Rep société civile	677211160	fadimatouballa2191@gmail.com	
17.	TSAFACK NGUEFACK C.N	Rep/Maire Banyo	698271087	tsarchile84@gmail.com	
18.	HAMADOU HAMAN	DDEFOP M°BANYO	675798256	hamanhamadou80@g.mail.com	
19.	Kaïgama Mouhaman T	Représentant du Lamedo	679792838		
20.	DJOUMBANG SALEMOUD	Représentant DD MINDEVEL Mayo Banyo	678430818		
21.	BELOMO LESSOMO J.	Représentant DDFOF/M. Banyo	694200332	Belomojacqueline@gmail.com	
22.	BEASSIM Valentin	DDT/M°BYO	677955522	beassimadrianvalentin@gmail.com	
23.	GONONDO GUIDAIDI G	DD MINDCAF/M B	699870405	gonondoguidaidi@gmail.com	
24.	NDINGUE NJOMBI Albertic	DDTP M'Byo	699608554	alclems@yahoo.com	
25.	Dr TIZI VICTOIRE	Rep CDS Banyo	655269806	victoire.tizi@yahoo.com	
26.	SOULEYMANOU Oumarou	/ CHEF SAAF/DDEB	674462414		
27.	MBINDO MBOMBE Romeo	CSOU/MINHAU M°BYO	679-60-06-42	Mbindombombe@gmail.com	
28.	NGUIONKOUEIN ANSELME GASPARD	COLLEGE Bilingue Polyvalent St J. Paul II	683280010	nggaspard2014@gmail.com	
29.	ZE				
30.					
31.					
32.					
33.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting
Inventer demain.

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative

Date : 06 Août 2021

Lieu : Banyo: Salle de Reunion du MINEPAT

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	NGON NKORO ESSI.PS	A7/Projet M.B	699752195	pienengon@yahoo.fr	
2.	TATA Godfrey	COCOM BANYO	679.90.50.02	tatagodfrey@4gmail	
3.	TCHUIMEGNI CALVIN	Rep DDEPAT MY°/BY°	677563611	tchuimegni_calvin@yahoo.fr	
4.	BILE Ghislain	Agora Consulting	677575513		
5.	TUMMO NGEPI	Agora Consulting	654180827		
6.	Kaïgama Mouhamon T	Representant du lamido	679792838		
7.	ZEUMGNUI ANDRE	chef SAEF/prefecture	679683680		
8.	Abdourahman Traoré	Rep Maire Mayo Darlé	670009600	ingenieurrahman@gmail.com	
9.	Ousmanou Danybandy	DDPEL/MB	675368610	danybandyousmanou@gmail.com	
10.	Zoua Pierre	CSMG/DDMIDT	675014924	zouarock@gmail.com	
11.	HAYAMOU WINI	Chef BAC/DDEPIA	671363616	hayamouwini81@gmail.com	
12.			661577571		

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA 1

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	MAINA	DATS / Nyo Byo	679934436	mainanimawa2@gmail.com	
14.	SAIDOU	DATOUR L/MB	699918187	souleysaidou2018@gmail.com	
15.	WADAWA Samuel	MAAHER MB	699869112	wadofanny@ymail.com	
16.	BEASSIM Valentin	DDT/MBYO	677955522	beassimadrianvalentina@gmail.com	
17.	MVOUING VICKY LEANDRE	cco/BKIn. Rep Maire	653373751		
18.	FADIMATOU BALLA	Resp osc Femmes	677211160	fadimatouballa2126@gmail.com	
19.	Ousmanou Baba T	chef BAG EPAT	674543723		
20.	Dr TIZI VICTOIRE	Rep Chef DS Banyo	655269806	victoire.tizi@yahoo.com	
21.	MBINDO MBOMBE ROMEOS	chef SOU/MINABU	679600642	Mbindombombe@gmail.com	
22.	NGUIDNKOUEIN ANSELME GASPARD	Enseignant/consultant College Bil. poly. St JP II	683282010	nggaspard2014@gmail.com	
23.	SOULEYMANOU O.	chef SAAF/DDEB	679460014		
24.	TSAFACK NGUEFACK CHRISTOPHE ARCHILE	Rep/Maire Banyo	698271087	tsarchile84@Gmail.Com	
25.	HAMADOU HAMAN	DDMINEFOP	675798256	hamanehamadou809@gmail.com	
26.	NDINGUE NJOMBI Albert	DDTP-MBYO.	699609554	alclems@yahoo	
27.	Ibrahima Tonko. M	Représentant société civile	681480330	Ibraton666@gmail.Com	
28.	Sonaibou Mamma	DDEE/Mayo Banyo	678198457	rikiatoumamma@gmail.Com	
29.	BELOMO LESSORO J. (Représentant DDFOF)	DDFOF Mayo Banyo	694200332	belomojacquelin@gmail.com	
30.	Gonondo Guidaidi 6	DD MINSCAF/MB	699970405	gonondoguididi@gmail.com	
31.	DJOUNOU Roland	DDEPDED Mayo-Banyo	699176534	djounouland@aol.com	
32.	DJOUMBAINE Salomon	Représentant DD MINDEVEL Banyo	678430816		
33.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative

Date : 05 Août 2021

Lieu : FARO ET DED

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	Essomba Auguste	Préfet/FED	695491879		
2.	WADJIRI II YADJI Valentin	ASP	678198668		
3.	Yerima Aboubakar garba	Lamido TG	674698744		
4.	Mohaman Bello	A2 Maire TG	678090001		
5.	SAÏDOU Sali	A2 Maire Galim	673321323		
6.	MOUSSA YAYA	DD/MINEPAT	699225840	moussya2012@yahoo.fr	
7.	Sandoc oumarou	ex/1/KONTCHA	682553733		
8.	SOULEYMANOU	DD/MINADER/FED	699874712	babasoulbf@ymail.com	
9.	ALIOU GAMBO OUMATE	DDDDEVEL/FED	697737303	ogamboaliou@yahoo.fr	
10.	ABOUBAKAR NANA	DDEE/FED	699754431	abounanab@gmail.com	
11.	NDJIDDA Biang	DD MINERIA	696226453	yel_biang@icloud.com	
12.	Mahmoudou Adamou	S.O.S droit de homme et des libertés	676481757	mahmoudoudamou4.fr	

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA 1

Agora Consulting
Inventor demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	AHMADOU HAMIDOU	DD Transports.	678779188	ahmed_hamidcp011@yahoo.fr	
14.	WATTI Félix	DDJEC / FD	677251778	wattifelix05@gmail.com	
15.	SALAH MARCEL SENGE	DDEOF / FD	675193837	salahmarcel@gmail.com	
16.	BAKARI Nana	DDTOUL F&D	681493621	nanabakari2012@gmail.com	
17.	KOUNOU Justine	Pdte Reseau Ass. Tr	678158227		
18.	HAMIDOU MALAM	DDES / F&D	696745005	hamalaicha1@gmail.com	
19.	DJIBRILLA	A1 Maire M. Baléo	678691363		
20.	BOBA PAFFI Thiele	DDTP / FD	690637263	bobapaffi@yahoo.fr	
21.	CORA MBELE ROSTAND	DDDCAF / FD	656354590	vcorambele@gmail.com	
22.	MOHAMADOU SANI	DD MINHDU F&D	696093131	Sani mohamadou154@gmail.com	
23.	MOUTSINA JEAN	CHEF DE DISTRICT	697368408	moutsinajean@gmail.com	
24.	BOUKAR YAKOUBOU	DDEB / F.D	674746763	yakoubouboukar@gmail.com	
25.	NJIMBOUOM M. Moustapha	R. DDMINEPDED / F.D	699175683	moustaphnjimbouom@yahoo.com	
26.	BOLBEL ABSELAOUL. A	DDDIAT / F&D	678576279	armandbill@yahoo.com	
27.	Mohamadou Tanko	CBAG / MINEPAT	675406980		
28.	Ahman Nouhou	CB/FD/MINEPAT	694057924		
29.	~~SALIOU~~	~~CBAEP / MINEPAT~~	~~675053842~~	~~mohamadou.saliou@yahoo.fr~~	
30.	Inna Emilienne	Secretaire / MINEPAT FD	699705737		
31.	SALIOU	PME Agriculture	675053442		
32.	SOUOUDI SAMA	Rep. KONTCHA			
33.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative

Date : 06 Août 2021

Lieu : FATO ET DED

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	Essomba Auguste	Préfet / FID	695491879		
2.	WADJIRI II YADJI Valentin	ASP	678138668		
3.	MOUSSA YAYA	DDEPAT / FID	699225848	moussaya2012@yahoo.fr	
4.	Yerima Aboubakar Garba	Lamido Tig.	674698704		
5.	Mohamman Bello	A2 Maire TG	678090001		
6.	SANDA OUMAROU/AI1/DEI	KONTCHA	682553733		
7.	DJIBRILLA	A1 Maire M. Baléo	678691363		
8.	Saïdou Sali	A2 Maire Galim-T	673321323		
9.	AHMADOU HAMIDOU	DD Transports	678779188	ahmed_kp011@yahoo.fr.	
10.	Aboubakar Nana	DD MINEE	699754482	abouhanaa6@gmail.com	
11.	BAKARI Nana	DDTOUL	681493621	nanabakari2012@gmail.com	
12.	Aliou GAMBO Oumaté	DDDDEVEL/FD	697737303	ogamboaliou@yahoo.fr	

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	HAMIDOU MALAM	DDEF/FAD	696745005	hamalaich1@gmail.com.	
14.	WATTI Félix	DDJEF FAD	677251778	wattifelixos@gmail.com	
15.	MAMMADOU ATIKOU	RPS LAMIDO	678123848		
16.	Mahmoudou Adamou	S.OS Droit Hommes	676481757		
17.	TCHOBWE NGOUIRA	REP/DDEFOP	655309740		
18.	Kounou Justine	pdte réseau/TIG	678158227		
19.	MOHAMADOU SAMI	PD MINHDU/FAD	696099131	Samimohamadou1@gmail.com	
20.	SALAH Marcel Senge	DDFOF/FAD	675193837	salahmarcel@gmail.com	
21.	CORA MBELE Rostand	DDDCAF/FAD	656354590	Corambele@gmail.com	
22.	SOULEYMANOU	DDADER/FAD	699874712	bobasoulbf@gmail.com	
23.	BOUKAR YAKOUBOU	DDEB/FAD	674746763	yakouboubouka@gmail.com	
24.	MOUTSINA JEAN	CHEF DE DISTRICT	697368488	moutsinajean@gmail.com	
25.	BILBEL Armand	DDRIDT/FAD	678576279	armandbill@yahoo.com	
26.	NDJIDDA Biang	DDEPIA/FD	696226453	yelbiang@icloud.com	
27.	NJIMBOUOM M. MOUSTAPHA	R.DDMINEPDED/FD	699175683	moustaphnjimbouom@yahoo.com	
28.	BOBA PAFFI	DDTP/FD	690637263	bobapaffi@yahoo.fr	
29.	Mohamadou Tanko	CBAG. Minepat	675406980		
30.	HAMAN Nouhou	CB/[illegible]	694057924	nouhoubah426gmail.com	
31.	~~SALIOU~~	~~CBAEP/MINEPAT FD~~	~~675053842~~	~~mohamadou-salioi@yahoo.fr~~	
32.	Inna Emilienne	Secrétaire MINEPAT	699705737		
33.	SALIOU	PME. Agriculture	675053842		

SOUOUDI SAMA

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative

Date : 02 Aout 2021

Lieu : VINA - MAIRIE DE LA VILLE

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.	MEKINDA ANGELE SOUPLESSE	A1 PREFECTURE	696264493	angelesoylesse@gmail.com	
2.	LIME AIME ROLAND	DDEPAT / VINA	697213065	limeaimeroland@yahoo.fr	
3.	DJOMOU NANA FANIE	AGORA CONSULING/CID	670202430	fanie.nana@gmail.com	
4.	BINAM AUGUSTE	Expert AGORA Consulting	678596756	augusteb0@gmail.com	
5.	BILE Ghislain	AGORA/CID	677575513	ghislain.bile@agora-consulting.net	
6.	TUMMO NGEPI STEVE	AGORA/CID	654180827	steve.ngepi@agora-consulting.net	
7.	DIFFO KENNE H	DDHDU/VINA	699231889	11mai1984carlos@gmail.com	
8.	BAIKAME VALERIE	DDJEC Vina	675046605	baikameval@yahoo.fr	
9.	Alim Garga	DDES / MINESEC	699588056	bingelmodibbo@gmail.com	
10.	MBARGA BOMBA	Cadre d'appuis / Min+mdt	690932942	georges-mbarga@yahoo.fr	
11.	ISSA BASSANE O.	D.D. Tourisme et L	693304037	issabassaneouma@gmail.com	
12.	MAMADOU SANI	R. CONSEIL REGIONAL	696441833	sani.mamadou36@gmail.com	

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	DJOULDE Emmanuel	DDTP-VINA	699.65-72-07	djouldemma@yahoo.fr	
14.	NJOM III Bernard C	REP DDMINADER	699360604		
15.	MVEKOURi Alisou. C	DD/MINDDEVEL	6998 [illegible]		
16.	TEKELA Robert	MINEPDED/V.	693896966		
17.	BONE NABIL IBRAHIM	MAIRE NGANHA	696906830		
18.	MBAMBA Gaetan	P.O DDCAF/CSDPE	693365525	mbambagaetan@yahoo.fr	
19.	ABBO YERO	DDEFOP/VINA	696452946	abboyeroelhadj@gmail.com	
20.	OUSMANOU DADJE	A1/CAN3	677585416	dadjeousmanou@yahoo.com	
21.	IYA DAOUD	Rep. DD/MINEE/VINA	679427556	iya.daoud@yahoo.com	
22.	Dr WAWOUA Dorothée	CDS Ndéré rural	697714466	wawouad@yahoo.fr	
23.	Hamadama Paul	Lamido Mbé	697585772		
24.	Dr Ousseini Oumarou	DDEPIA/VINA	676 041195	[illegible]@yahoo.com	
25.	BABBA J Albert	Lamido Mbé	675405456		
26.	Abdouraman	DD TRANSPORTS	677-25 9722	abdouramanmounir@gmail.com	
27.	Gourna	DDFOF/Vina	664487410		
28.	Adamou Maï Gari	DDEB/VINA	693263648	adamoumaigari87@gmail.com	
29.	Ibrahim Nana	AR CUN	699454022	ibrahim_bolaq@yahoo.fr	
30.	ABBo MOHAMADOU	DYNAMique JEUNE	690422343		
31.	ABDOUL MAHAMA	chef PAMAXi FEY	698417764		
32.	MARTHE ABOU SAGUIA	Association des femmes DYNAMIQUE DE SABONGARI	695450201		
33.	LELE OUAFO ERIC	Commissariat spécial N'Déré 1	695105425		

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

2

Agora Consulting
Inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

34.	Koumchunsi Luc	EJETRA/PRIVE	654 88 93 49	luckoumchunsi@gmail.com	
35.	Aliou yaya	Mairie Nyambaka	678224839		
36.	Rep IZAK PASCAL	Rep i GENDARMERIE	674245752		
37.					
38.					
39.					
40.					
41.					
42.					
43.					
44.					
45.					
46.					
47.					
48.					
49.					
50.					
51.					
52.					
53.					

Agora Consulting
inventer demain...

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

FICHE DE PRÉSENCE

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

PHASE 2 : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Atelier départemental de consultation participative de la VINA

Date : 03 AOÛT 2021

Lieu : MAIRIE DE LA VILLE

#	NOM ET PRENOM	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1.					
2.	LINE AINE ROLAND	DDEPAT/VINA	697213065	lineaineroland@yahoo.fr	[signature]
3.	DJOMOU NANA FANIE	AGORA/CID	654180555 670202430	fanie.nana@gmail.com	[signature]
4.	IBRAHIM NANA	Ad CUN	699454022	ibrahim_bakary@yahoo.fr	[signature]
5.	BILE Ghislain	Gpt AGORA/CID	677575513	ghislain.bile@agora-consulting.net	[signature]
6.	TUMMO NGEPI STEVE	Gpt AGORA/CID	654180827	steve.ngepi@agora-consulting.net	[signature]
7.	BINAM Auguste	GPT AGORA/CID	678596756	augusteb0@gmail.com	[signature]
8.	ABDOURAMAN	DD-TRANSPORT	677259722	abdouramanmineta@gmail.com	[signature]
9.	NJOM II Bernard C	RepDD/Minader	699360604	/	[signature]
10.	GOURNA	chef BAG DDFOF/Vina	664487450	gournamoriss1@gmail.com	[signature]
11.	ALIM Garga	DDES	699588056	bingelmodibbo@gmail.com	[signature]
12.	Hamadama Paul	Lamidat Mbé	697581772		[signature]

Agora Consulting

CID
CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

13.	MBARGA BOMBA.G	C.A. DD/MINMIDT	690932977	georges_mbarga@yahoo.fr	
14.	ALIOU YAYA	Rep Marie Nyambaka	67085622		
15.	Tekaba Robert	Rep. AD MINEPDED	693896966		
16.	DJOULDE Emmanuel	DDTP-VINA	699.65.72.07	djouldemmo@yahoo.fr	
17.	MBAMBA Gaetan	Rep: MINCAF/CSDPE	693365525	mbambagaetan@yahoo.fr	
18.	A WAWDA Cartre	CD S Nkere rural	697714466	Wawdua@yahoo.fr	
19.	Ousmanou Dadjé	A1/CAN3	677585414	dadjeousmanou@yahoo.c	
20.	BOUENABIL IBRAHIM	CA DE NGAOUNDAL	694906830		
21.	HAMAN ADAMA	Rep. DDEPIA Vina	694476002	haman.adama@yahoo.fr	
22.	Adamou MAÏGARI	DDEB/VINA	699253648	adamoumaigari64@gmail.com	
23.	BAIKAME VALERIE	DDJEC VINA	675046605	baikameval@yahoo.fr	
24.	ABDOUL MAHAMA chetima	PAMAYIFEY	698417764		
25.	ISSA BASSANE O.	DD/Tourisme et L.	693304037	issabassaneoumarou@gmail.com	
26.	ABBO MOHAMADOU	DYNAMIQUE MONDIAL DE JEUNE	690427343		
27.	KOULAMA A SALAMIA	Dynamique Mondiale des femmes de Sabongari	685450201		
28.	DIFFO KENNE HERVE	DDHDU-VINA	699231889	11mai1984carlos@gmail.com	
29.	MVEKENKO pelson. C	DD MINEPDED Vel	699878835	–	
30.	ISMA-IL	Sigiste/ CUN	696467826	ismailgomet@gmail.com	
31.	HAOUWATI TINSANG	STAGIAIRE	698863336	tinsangmalamh@gmail.com	
32.	Mamadou Sani	R. CONSEIL REGIONAL	696441833	sanimamadou36@gmail.com	
33.	Koumchimsi duc	ETECRA	654938829	kiskoumduc@gmail.com	

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA 2

Agora Consulting

CID CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

34.	ISSA BASSANE O.	DD/Tourisme et Loisirs	693304037	issabassaneoumarou@gmail.com	
35.	MBARGA BOMBA .G	C.A.DD MINMIDT	690932972	georges_mbarga@yahoo.fr	
36.	IYA DAOUD	Rep DD MINEE/VINA	679427556	iya.daoud@yahoo.com	
37.	ABBO YERO	DDEFOP/VINA	696452946	abboyeroelhadahirou@gmail.com	
38.	LELE OUAFO ERIC	Commissariat Spécial N'Dere Ie	695105425		
39.					
40.					
41.					
42.					
43.					
44.					
45.					
46.					
47.					
48.					
49.					
50.					
51.					
52.					
53.					

ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'ADAMAOUA

3

PROCES VERBAL
DE VALIDATION DU RAPPORT DE PROSPECTIVE TERRITORIALE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

L'an deux mil vingt et un, les dix-huit et dix-neuf du mois d'août, le groupement Agora Consulting / CID a animé un atelier régional de présentation et de validation du rapport de prospective territoriale de la Région de l'Adamaoua. Ce rapport est l'un des livrables attendus en vertu du contrat de service N °000222/M/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/LRV/2017 du 13 juillet 2017 relatif à l'élaboration du ***Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire*** de l'Adamaoua.

Les travaux étaient présidés par Monsieur KILDADI TAGUIELLE Boukar, Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, assisté de Docteur AMADOU BELLO, Délégué Régional de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DREPAT).

Au cours des échanges, de nombreuses observations, propositions et contributions ont été faites par les participants. Le Consultant a pris bonne note de tous ces apports et enrichissements, dont l'intégration améliorera le contenu et la présentation du document de prospective territoriale. Il s'y est fermement engagé.

Sous réserve de cette prise en compte, le rapport de prospective territoriale de la Région de l'Adamaoua a été validé.

En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi, ce mois, jour et an que dessus, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Groupement AGORA Consulting / CID

Pour le MINEPAT

Le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua

PROCES VERBAL DE L'ATELIER DE CONSULTATION PARTICIPATIVE DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE

L'an deux mille vingt un et les neuf et dix du mois d'août, le groupement Agora Consulting / CID a animé **un atelier de prospective territoriale** dans le cadre de l'exécution des services relatifs au Marché N°000222/M/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/LRV/2017 du 13 juillet 2017 relatif à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire de l'Adamaoua.

L'objectif de cet atelier était de :

- imprégner les acteurs sur l'approche méthodologique de la prospective territoriale ;
- recueillir les contributions des acteurs sur la synthèse des principaux résultats du diagnostic interne et externe ainsi que les principales problématiques de l'Adamaoua ;
- recueillir la vision des acteurs locaux sur le développement durable de l'Adamaoua ;
- éclairer sur les futurs possibles ou souhaitables du territoire de la région de l'Adamaoua et identifier les cheminements possibles ;
- faire le choix d'un scénario souhaitable pour le développement durable de l'Adamaoua.

L'autorité administrative et le délégué départemental constatent la tenue effective de l'atelier sus-évoqué dont les résultats escomptés sont jugés satisfaisants.

En foi de quoi, le présent procès verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Groupement Agora Consulting / CID

Agora Consulting
Etudes - Conseil - Formation

DJOMOU NANA FANIE

Le Délégué Départemental du MINEPAT

Hamidou Bello
Administrateur du Travail et de la Prévoyance Sociale

Le Préfet du Département du Mbéré

Adjoint Préfectoral

Nasuegni Sambankeing Mirence
Administrateur Civil

PROCES VERBAL DE L'ATELIER DE CONSULTATION PARTICIPATIVE DANS LE DEPARTEMENT DU DJEREM

L'an deux mille vingt un et les neuf et dix du mois d'août, le groupement Agora Consulting / CID a animé **un atelier de prospective territoriale** dans le cadre de l'exécution des services relatifs au Marché N°000222/M/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/LRV/2017 du 13 juillet 2017 relatif à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire de l'Adamaoua.

L'objectif de cet atelier était de :

- imprégner les acteurs sur l'approche méthodologique de la prospective territoriale ;
- recueillir les contributions des acteurs sur la synthèse des principaux résultats du diagnostic interne et externe ainsi que les principales problématiques de l'Adamaoua ;
- recueillir la vision des acteurs locaux sur le développement durable de l'Adamaoua ;
- éclairer sur les futurs possibles ou souhaitables du territoire de la région de l'Adamaoua et identifier les cheminements possibles ;
- faire le choix d'un scénario souhaitable pour le développement durable de l'Adamaoua.

L'autorité administrative et le délégué départemental constatent la tenue effective de l'atelier sus-évoqué dont les résultats escomptés sont jugés satisfaisants.

En foi de quoi, le présent procès verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Groupement Agora Consulting / CID

Agora Consulting
Inventer demain...
BILE
/2021

Le Délégué Départemental du MINEPAT

Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation

Le Préfet du Département du Djérem

LE PREFET
Djadaï Yakouba
Administrateur Civil

PROCES VERBAL DE L'ATELIER DE CONSULTATION PARTICIPATIVE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

L'an deux mille vingt un et les cinq et six du mois d'août, le groupement Agora Consulting / CID a animé **un atelier de prospective territoriale** dans le cadre de l'exécution des services relatifs au Marché N°C00222/M/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/LRV/2017 du 13 juillet 2017 relatif à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire de l'Adamaoua.

L'objectif de cet atelier était de :

- imprégner les acteurs sur l'approche méthodologique de la prospective territoriale ;
- recueillir les contributions des acteurs sur la synthèse des principaux résultats du diagnostic interne et externe ainsi que les principales problématiques de l'Adamaoua ;
- recueillir la vision des acteurs locaux sur le développement durable de l'Adamaoua ;
- éclairer sur les futurs possibles ou souhaitables du territoire de la région de l'Adamaoua et identifier les cheminements possibles ;
- faire le choix d'un scénario souhaitable pour le développement durable de l'Adamaoua.

L'autorité administrative et le délégué départemental constatent la tenue effective de l'atelier sus-évoqué dont les résultats escomptés sont jugés satisfaisants.

En foi de quoi, le présent procès verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Groupement Agora Consulting / CID

Le Délégué Départemental du MINEPAT

Le Préfet du Département du Mayo-Banyo

PROCES VERBAL DE L'ATELIER DE CONSULTATION PARTICIPATIVE DANS LE DEPARTEMENT DU FARO ET DEO

L'an deux mille vingt un et les cinq et six du mois d'août, le groupement Agora Consulting / CID a animé **un atelier de prospective territoriale** dans le cadre de l'exécution des services relatifs au Marché N°000222/M/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/LRV/2017 du 13 juillet 2017 relatif à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire de l'Adamaoua.

L'objectif de cet atelier était de :

- imprégner les acteurs sur l'approche méthodologique de la prospective territoriale ;
- recueillir les contributions des acteurs sur la synthèse des principaux résultats du diagnostic interne et externe ainsi que les principales problématiques de l'Adamaoua ;
- recueillir la vision des acteurs locaux sur le développement durable de l'Adamaoua ;
- éclairer sur les futurs possibles ou souhaitables du territoire de la région de l'Adamaoua et identifier les cheminements possibles ;
- faire le choix d'un scénario souhaitable pour le développement durable de l'Adamaoua.

L'autorité administrative et le délégué départemental constatent la tenue effective de l'atelier sus-évoqué dont les résultats escomptés sont jugés satisfaisants.

En foi de quoi, le présent procès verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Groupement Agora Consulting / CID

Agora Consulting
Etudes - Conseil - Formation

DJOMOU NANA FANIE

Le Délégué Départemental du MINEPAT

Aboubakary Yaya

Le Préfet du Département du Faro et Deo

Essomba Auguste
Administrateur Civil Principal

PROCES VERBAL DE L'ATELIER DE CONSULTATION PARTICIPATIVE DANS LE DEPARTEMENT DE LA VINA

L'an deux mille vingt un et les deux et trois du mois d'août, le groupement Agora Consulting / CID a animé **un atelier de prospective territoriale** dans le cadre de l'exécution des services relatifs au Marché N°000222/M/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE3/CEA3/LRV/2017 du 13 juillet 2017 relatif à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable du Territoire de l'Adamaoua.

L'objectif de cet atelier était de :

- imprégner les acteurs sur l'approche méthodologique de la prospective territoriale ;
- recueillir les contributions des acteurs sur la synthèse des principaux résultats du diagnostic interne et externe ainsi que les principales problématiques de l'Adamaoua ;
- recueillir la vision des acteurs locaux sur le développement durable de l'Adamaoua ;
- éclairer sur les futurs possibles ou souhaitables du territoire de la région de l'Adamaoua et identifier les cheminements possibles ;
- faire le choix d'un scénario souhaitable pour le développement durable de l'Adamaoua.

L'autorité administrative et le délégué départemental constatent la tenue effective de l'atelier sus-évoqué dont les résultats escomptés sont jugés satisfaisants.

En foi de quoi, le présent procès verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Groupement Agora Consulting / CID

Agora Consulting

Le Délégué Départemental du MINEPAT

Lime Nime Roland
Démographe - Géographe

Le Préfet du Département de la Vina

P. LE PREFET, P.O
L'ADJOINT PREFECTORAL
Melinda Emigbang
Angèle Souplesse
Administrateur Civil